



A RINASCITA

Atlas de Biodiversité Communal

Pianottoli-Caldarello

2025



Ce travail a pu être mené grâce au soutien financier de l'Office français de la biodiversité et de la Mairie de Pianottoli-Caldarello.

Financeurs :



Ce document est le compte-rendu de deux années de travail constituant l'atlas de la biodiversité de notre commune, Pianottoli-Caldarello. Il a été rédigé par Delphine Lijnen Canonici et Amélie Macq.

Coordination : Violette Foubert (CPIE A Rinascita)



A RINASCITA

Ont contribué à la réalisation de cet atlas, pour les inventaires, le porté à connaissance ou les animations :

- Le CPIE A Rinascita
- Le Conservatoire Botanique National de Corse
- Le Groupe Chiroptère de Corse
- L'Observatoire et Conservatoire des Insectes de Corse
- Le Conservatoire des Espaces Naturels de Corse
- L'Office de l'environnement de la Corse, service biodiversité terrestre ;
- Le Parc Naturel Régional de Corse
- Le Conservatoire du littoral et des rivages lacustres ;
- La société mycologique de Porto-Vecchio ;
- Christine Roussel, « Observe la Nature »
- L'association « « A Pichjarina »
- Michel Delaugerre, herpétologue



Le mot du maire de Pianottoli-Caldarello

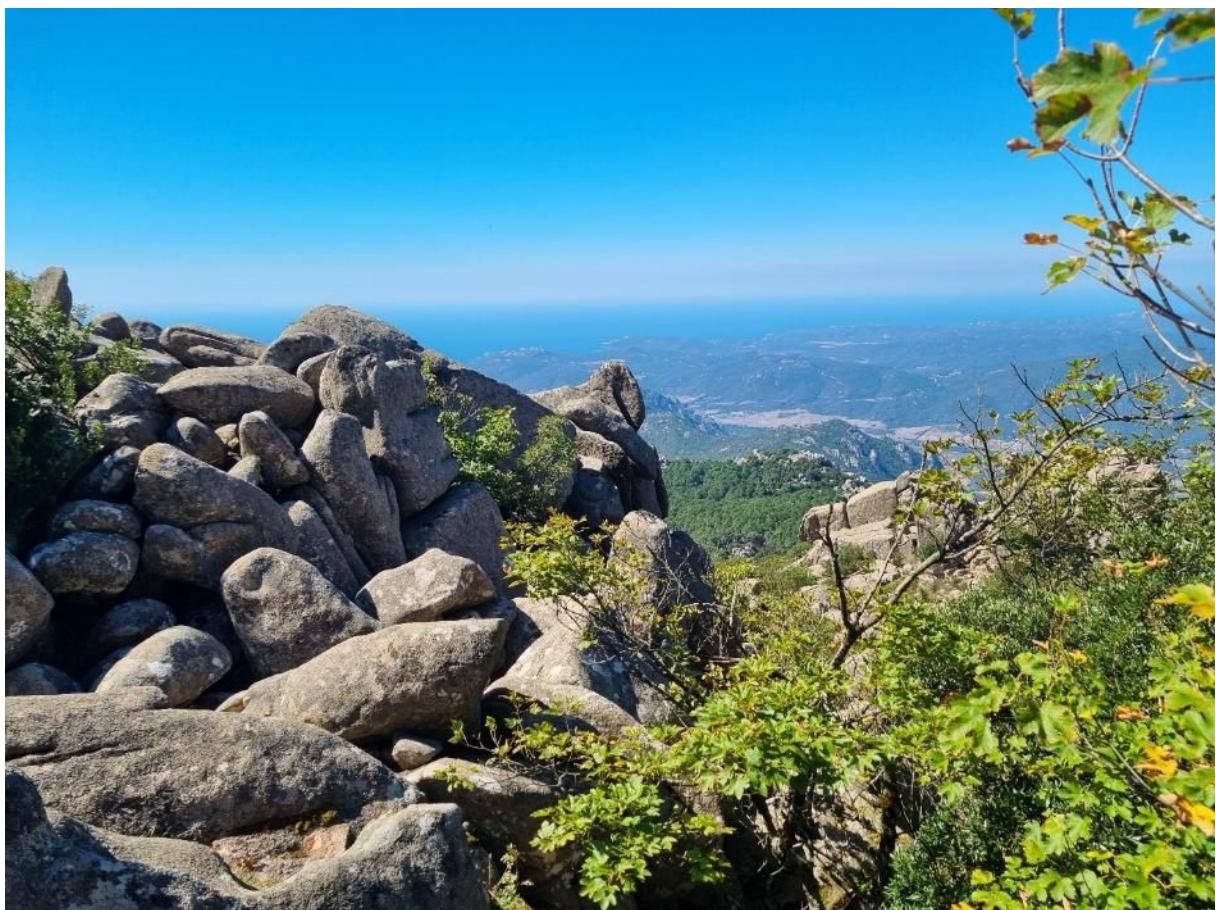
Table des matières

Partie 1 : Atlas de Biodiversité Communal : Un outil au service des collectivités et de la population.....	6
1. La biodiversité	7
2. L'Atlas de la biodiversité communal	10
2.1 Qu'est-ce que l'ABC ?	10
2.2 Méthodologie – étapes d'un ABC	11
⌘ Recueil et synthèse de données	11
⌘ Prospections de terrains complémentaires.....	13
⌘ Evaluation des enjeux de biodiversité	15
⌘ Cartographies et Système d'Information Géographique	16
Partie 2 : Territoire de Pianottoli-Caldarello.....	18
3. L'environnement général	19
3.1. Localisation.....	19
3.2. Géologie.....	21
3.3. Paysages et relief	23
3.4. Hydrographie et zones humides	26
4. L'histoire et l'occupation du sol	29
4.1. Histoire, démographie	29
⌘ Par le passé	29
⌘ De nos jours.....	30
4.2. Occupation du sol	30
⌘ Occupation actuelle.....	30
⌘ Evolution de la commune.....	32
5. Les activités socio-économiques	33
5.1. Agriculture	33
5.2. Tourisme / saisonnalité.....	34
6. La planification du territoire.....	36
6.1. Plan Local d'Urbanisme	36
6.2. Plan d'Aménagement et de Développement Durable de la Corse (PADDUC)	39
7. Les zonages de protection de la nature.....	40
7.1. Zonages d'inventaire	40
⌘ L'inventaire ZNIEFF	40
⌘ Les zones humides	46
7.2. Les zonages réglementaires	48

⌘ Arrêtés de Protection de Biotope (APB)	48
⌘ Réserves naturelles de Corse et Parc marin	48
⌘ Réseau NATURA 2000	49
7.3. Les autres zonages	53
⌘ Parc Naturel Régional de Corse	53
⌘ Espaces naturels sensibles (ENS) de Corse	53
⌘ Sites du conservatoire du littoral (CDL)	53
⌘ Espaces remarquables et caractéristiques du PADDUC	54
⌘ Plans nationaux d'action (PNA)	54
Partie 3 : Biodiversité de Pianottoli-Caldarello.....	55
8. Vue d'ensemble – Statistiques sur les données.....	56
8.1. Origine et quantité des données.....	56
8.2. Répartition par groupes taxonomiques	60
8.3. Statuts des espèces.....	61
⌘ Espèces protégées et remarquables	61
⌘ Espèces exotiques envahissantes.....	62
8.4. Végétation et habitats naturels	65
⌘ Les habitats patrimoniaux	70
9. Les milieux et les espèces	72
9.1. Le littoral, les milieux humides et les lagunes	74
⌘ Herbiers marins.....	75
⌘ Rochers littoraux, plages et arrière plages du littoral	76
⌘ Milieux humides littoraux.....	79
⌘ Mares temporaires	84
⌘ Maquis littoraux et pelouses sèches	86
⌘ Principaux sites à enjeu sur le littoral.....	87
9.2. La plaine agricole, des habitats en mosaïque.....	92
⌘ Milieux ouverts : pelouses et prairies.....	93
⌘ Milieux semi-ouverts en mosaïque	95
⌘ Maquis et milieux arborés.....	100
⌘ Cours d'eau et milieux humides	102
⌘ Milieux bâties.....	105
9.3. La montagne de Cagna	107
⌘ Milieux ouverts, semi-ouverts et rupicoles de montagne	108
⌘ Milieux forestiers de montagne	112
⌘ Principaux sites à enjeu sur le massif de Cagna	117
9.4. Synthèse des espèces à enjeu sur le territoire	120
10. La trame verte, bleue et noire	124

10.1. Définition de la trame verte et bleue	124
10.2. Continuités écologiques et éléments fragmentant sur la commune de Pianottoli-Caldarello	124
Partie 4 : Synthèse des enjeux et préconisations	129
11. Synthèse des enjeux de biodiversité pour la commune	130
12. Propositions d'actions et pistes d'amélioration	133
BIBLIOGRAPHIE	140
Index de illustrations.....	143
ANNEXE 1 : Description des mares temporaires recensées sur la commune (source : OEC)	146
ANNEXE 2 : Listes des espèces de la commune	149

Partie 1 : Atlas de Biodiversité Communal : Un outil au service des collectivités et de la population



1. La biodiversité

Le terme « biodiversité » est un mot relativement nouveau, apparu dans les années 1980 qui n'a vraiment pris son essor qu'avec la signature de la convention sur la diversité biologique lors du sommet de la Terre de Rio en 1992.

La biodiversité c'est le tissu vivant de notre planète. C'est l'ensemble des êtres vivants, des interactions qu'ils ont entre eux et avec le milieu où ils vivent. Tous les niveaux d'organisation du vivant sont concernés : du gène à l'individu, puis à l'espèce et ses populations jusqu'aux associations d'espèces différentes dans les écosystèmes.

La biodiversité qui va nous intéresser ici concerne la diversité des espèces et de leurs habitats.

Diversité des espèces

Ce niveau de compréhension de la biodiversité est, *a priori*, le plus intuitif. Il distingue les espèces entre elles. Nous faisons naturellement la différence entre les divers animaux ou les plantes qui nous entourent mais la définition même d'espèce n'est pas si simple. Pour schématiser, on peut dire qu'une espèce est un ensemble d'êtres vivants ayant un aspect semblable, féconds et engendrant, dans des conditions naturelles, une descendance viable et féconde.

A l'heure actuelle, environ 1,7 à 2 millions d'espèces ont été décrites sur un nombre total estimé entre 3 et 100 millions d'espèces. Les naturalistes distinguent trois grandes catégories d'organismes vivants : la faune, la flore et la fonge.

La faune, ou « les animaux » dans le langage courant, représente un ensemble très diversifié allant des plus petits organismes microscopiques, aux plus gros oiseaux ou mammifères. Ces organismes appartiennent à des « groupes » différents. Parmi ceux-ci on trouve :

- Les **mammifères** : chauves-souris (chiroptères), micromammifères (petits mammifères) et les mammifères de plus grande taille comme le mouflon ou le cerf) ;
- Les **oiseaux**, regroupés sous le terme plus scientifique d'avifaune ;
- Les **amphibiens** désignant les animaux qui possèdent un stade larvaire aquatique (grenouilles, crapauds, etc.) ;
- Les **reptiles**, c'est-à-dire les animaux dont le corps est généralement recouvert d'écaillles ou de carapaces, (serpents, lézards, tortues, etc.) ;
- Les **insectes** par exemple les papillons (lépidoptères), les libellules (odonates), les coléoptères et enfin les orthoptères comme la sauterelle ;
- Les **arachnides** (araignées), les **escargots**, etc.

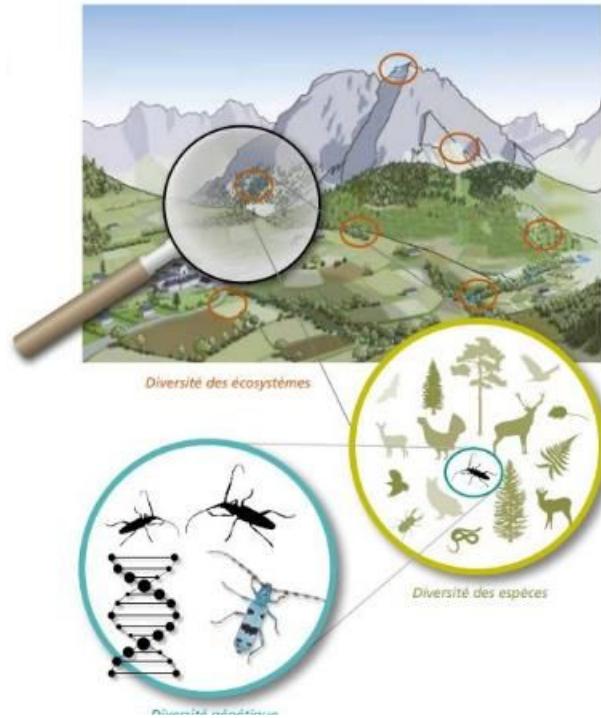


Figure 1 : Présentation schématique du concept de biodiversité - source Parc National des Pyrénées

La flore, ou « les plantes » dans le langage courant, regroupe un ensemble d'organismes variés qui tous ont en commun de réaliser la photosynthèse :

- Les **plantes à fleurs** (orchidées, chênes, pins...).
- Les **plantes sans fleur** (fougères, prêles, mousses etc.).

Enfin, **la fonge** ou « champignons » dont le terme fait référence à des organismes là aussi très variés tant au niveau de la forme que des modes de vie, qui par opposition aux plantes, ne réalisent pas la photosynthèse. Une des caractéristiques communes est d'absorber leurs substances nutritives dans leur milieu de vie.

Diversité des habitats

Toutes les espèces de faune, de flore ou de fonge possèdent des préférences dites écologiques qui les conduisent à vivre, à « habiter », dans un endroit particulier du territoire. Il est commun de dire que les espèces ne sont jamais par hasard, là où nous les observons. C'est pourquoi il est tout aussi fondamental de décrire les différentes espèces présentes dans un milieu, que le milieu lui-même. Ce faisant, la diversité des « milieux de vie » d'une commune, c'est-à-dire l'hétérogénéité des conditions qu'elle offre, détermine la richesse des espèces qui fréquenteront ou se développeront sur la commune.

La notion d'habitat naturel s'applique généralement à une portion réduite de territoire (quelques mètres carrés parfois). La description et l'analyse des habitats naturels se font par l'étude très fine de la végétation qui se développe dans un environnement géologique, climatique, hydrologique et humain déterminé.

À une échelle plus large, les paysages, résultats des interactions complexes entre les milieux naturels et leur exploitation ancienne et actuelle par les sociétés, peuvent aussi permettre de décrire et d'analyser le territoire et son évolution.

Pourquoi étudier la biodiversité ?

La biodiversité a de fait, et tout naturellement, une valeur d'existence, en raison de laquelle elle doit être **protégée pour elle-même**.

L'homme est intimement lié à la biodiversité. Il interagit avec elle à tous les niveaux et à des degrés divers en fonction des activités qu'il exerce. Il en tire quotidiennement de nombreux bénéfices tant sur le plan économique, que social ou culturel.

Les avantages économiques de la biodiversité sont fournis en grande partie par les « services écosystémiques », comme la pollinisation des cultures, le maintien d'un sol fertile pour la production alimentaire, la transformation de déchets et de polluants, la régulation des ravageurs de cultures par leurs ennemis naturels, la mise à disposition de matières premières pour l'industrie ou encore la production de médicaments.

En un peu moins d'un siècle, la manière dont certaines activités se sont développées ou ont évolué a profondément modifié des équilibres anciennement établis, si bien qu'actuellement la biodiversité subit des modifications importantes. Certaines espèces sont ainsi amenées à régresser voire, dans des cas extrêmes, à disparaître alors que d'autres progressent. Il en est de même pour les habitats naturels et les paysages dont on constate la raréfaction et l'uniformisation. **La biodiversité est menacée**.

Étudier la biodiversité représente un enjeu capital pour nous permettre de mieux connaître, gérer et préserver les potentialités de nos territoires, aujourd'hui et demain.



Chiffres publiés par le ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires - © Centre de ressources ACC 2025

2. L'Atlas de la biodiversité communal

2.1 Qu'est-ce que l'ABC ?

Ce programme subventionné à 80% par l'Etat et à 20% par la mairie est coordonné par l'[OFB](#). Le programme ABC est né de l'urgence nécessité d'améliorer la prise en compte de la biodiversité. Il doit constituer un point de départ pour instaurer un dialogue entre élus, gestionnaires, habitants et scientifiques au sujet de la biodiversité et de son intégration dans les politiques publiques et l'aménagement des territoires.



L'objectif d'un ABC est double : **l'acquisition de connaissances** et **l'appropriation** de celles-ci par les différents acteurs du territoire. En effet, c'est parfois (et peut-être même souvent) par manque de connaissances, que sont prises des décisions dommageables pour la biodiversité. On protège ce que l'on connaît et que l'on aime. L'appropriation est donc un point crucial de la démarche ABC.

Le premier objectif des ABC est de réaliser un état des lieux des connaissances écologiques du territoire puis une hiérarchisation des enjeux biodiversité pour enfin proposer des pistes d'actions.

Le second objectif des ABC consiste à susciter l'implication des habitants, afin que la biodiversité soit l'affaire de tous.

Pour la commune de Pianottoli-Caldarello, la réalisation d'un ABC c'est donc :

- **Améliorer la connaissance** sur la biodiversité ordinaire et patrimoniale de son territoire ;
- **Mobiliser les scolaires et la population** autour des enjeux biodiversité de la commune ;
- **Identifier et hiérarchiser les enjeux** associés à cette biodiversité ;
- Obtenir des **informations naturalistes complètes et synthétiques** présentées notamment sous forme de **cartographies** ;
- Acquérir un **document d'aide à la décision** ;
- **Informier et sensibiliser** les élus, les agents techniques, les acteurs locaux aux enjeux de biodiversité sur le territoire et les impliquer dans la réalisation de l'ABC.
- **Sensibiliser les promeneurs** en réalisant des dispositifs d'informations (choix du lieu d'implantation et contenu) sur l'ensemble des sentiers.



Figure 2 : Etapes d'un ABC - Source : OFB, 2025.

2.2 Méthodologie – étapes d'un ABC

Le **projet d'élaboration d'un ABC sur la commune de Pianottoli-Caldarello** repose sur plusieurs étapes clés :

- Le recueil et la synthèse des informations déjà disponibles sur le territoire ;
- La réalisation d'inventaires complémentaires dans des zones sous-prospectées et à enjeux ;
- La mobilisation des citoyens et leur implication dans le projet ;
- La réalisation des cartographies synthétiques et l'identification des enjeux sur le territoire ;
- La restitution des travaux auprès de l'ensemble des acteurs.

❖ Recueil et synthèse de données

L'état des connaissances sur le territoire est la première étape dans la réalisation d'un ABC. Il permet de synthétiser les données déjà disponibles afin de les valoriser mais aussi d'identifier les lacunes concernant des espaces ou des connaissances naturalistes.

* Ressources scientifiques, bibliographie

Les publications telles que les articles naturalistes, livres, rapports d'études et plans nationaux d'actions ont été consultés (et sont indiqués dans la bibliographie). Les sites internet consultés sont listés également en annexe. Les informations pertinentes et localisées (à minima présence / absence sur la commune) ont été intégrées au jeu de données de l'ABC.

Différents organismes ont été invités à partager leurs données. Dans le cadre de l'ABC de Pianottoli-Caldarello, les structures suivantes ont effectué un porté à connaissances :

- CBNC : cartographie des habitats naturels, données botaniques ;
- OCIC : données insectes ;
- PNRC : données mouflons sur le massif de Cagna ;
- GCC : données chiroptères ;
- OEC : informations concernant les zones humides de Pianottoli-Caldarello ;

Le SINP a également été consulté et a permis de disposer de l'ensemble des données naturalistes publiques diffusées. Les données postérieures à 1960 ont été téléchargées via [www.openobs.mnhn](http://www.openobs.mnhn.fr). Toutes les informations recueillies ont été triées, les erreurs et doublons expurgés.

* Participation citoyenne

En complément des données bibliographiques, la commune de Pianottoli-Caldarello a choisi une approche participative pour la réalisation de son ABC.

L'action génère l'appropriation, elle-même facteur d'implication. L'objectif est de maximiser les contacts réels, sur le terrain, avec les habitants. Pour cela, il a donc été mis en place :

- Une page **facebook** « Atlas de la biodiversité communale de Pianottoli-Caldarello et Figari » où se rencontrent habitants, passionnés ou profanes, et experts naturalistes de différentes sensibilités. Les uns publient des photos de leurs observations, les autres identifient, informent et incitent à observer.
- Des **sorties naturalistes** : participation aux inventaires de terrain, initiation à la botanique, l'ornithologie, l'entomologie, l'herpétologie, apprentissage du regard, amélioration des connaissances.
- Des **ateliers** : projection, exposition, présentation.

Les habitants ont eu l'occasion de participer directement à la collecte de données et d'être porteurs des résultats obtenus.

L'originalité des ABC c'est leur double approche de la préservation : par le croisement de l'expertise traditionnelle naturaliste et de l'action citoyenne, une tentative de rapprocher spécialistes et citoyens.

* Concertation

Un comité de pilotage de l'ABC a été créé afin de valider et discuter la démarche globale et les prospections complémentaires à prévoir.

Celui-ci était composé de :

- Elus de la commune : M. Le Maire, Charles-Henri Bianconi ;
- Parc Naturel Régional de Corse : expertise et animation, François Arrighi ;
- Observatoire et Conservatoire des Invertébrés de Corse (OEC) : expertise, inventaire et animation, Marie-Cécile Ruiz, Cyril Berquier & Alexandre Cornuel-Willermoz ;
- Conservatoire Botanique National de Corse (OEC) : Caroline Favier-Vittori ;
- Conservatoire du Littoral : expertise, Emmanuelle Fauvelle ;
- Office de l'environnement de la Corse – Service Biodiversité terrestre : Laurent Sorba ;
- CPIE A Rinasrita : coordination, expertise, animation, inventaires, rédaction, Delphine Lijnen Canonici ; Violette Foubert ; Amélie Macq ;
- Groupe Chiroptères Corse : expertise, inventaires, animation, Kate Derrick ;
- Office Français de la Biodiversité : Nathalie Piras

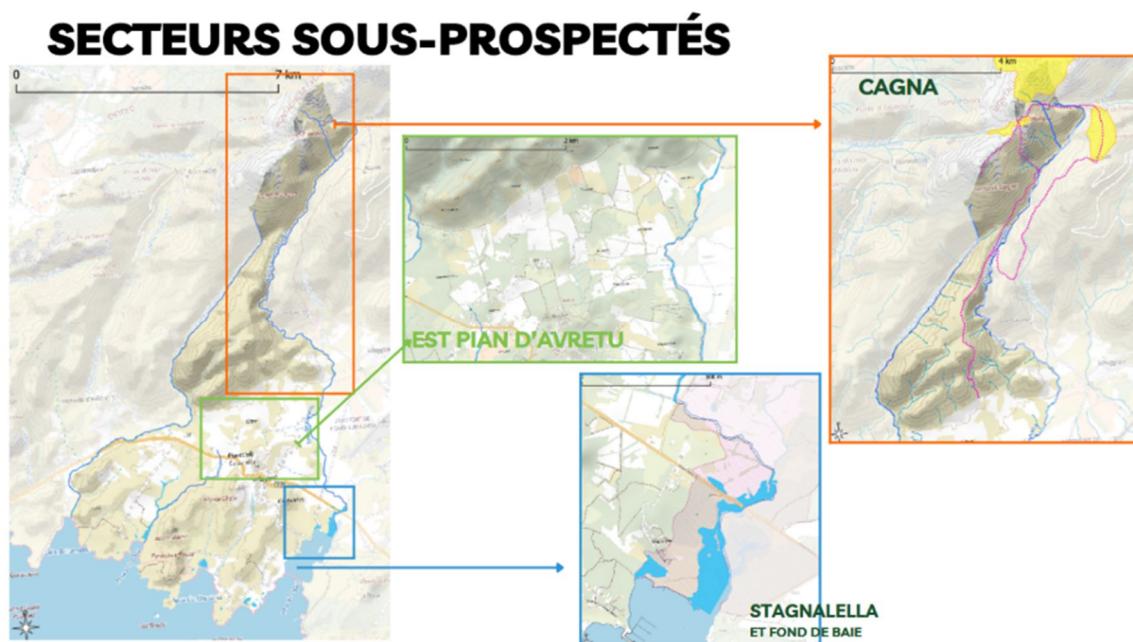
❖ Prospections de terrains complémentaires

* Sélection des secteurs à prospector

Le plan de prospection, validé par le COPIL, a été défini en croisant les éléments suivants :

- L'intérêt de la commune pour une meilleure connaissance du massif de Cagna ;
- Le niveau de connaissance naturaliste des différentes zones de la commune ;
- Le niveau de connaissance naturaliste par groupe taxonomique ;
- La présence de milieux/espèces menacés (IUCN), rares ou protégés ;
- Le budget de l'ABC ;
- Les spécialistes disponibles ;
- Les recommandations des guides du MNHN et de l'OFB.

Ainsi, 3 secteurs se sont révélés des secteurs sous-prospectés : **Est Pian d'Avretu, Stagnalella et le massif de Cagna**.



Carte 1 : Secteurs sous-prospectés de la commune - CPIE - Delphine Lijnen Canonici IGN

En conclusion :

- Le **littoral de la commune est déjà bien connu**, et fait déjà l'objet de quelques zones de protection (propriétés du conservatoire du littoral, Natura 2000, ZNIEFF etc.) ;
- La **montagne de Cagna a été peu prospectée** par les naturalistes. Bien que relativement préservée avec peu de projets d'artificialisation / aménagements prévus (piste forestière cependant), elle subit l'arrêt du pastoralisme et tend à voir ses milieux ouverts se refermer ;
- L'**est de Pian d'Avretu** constitué d'une mosaïque de milieux ouverts naturels et agricoles, de milieux humides et secs, de bois de chênes, d'une forte densité de Tortue d'Hermann, **est une zone à forte valeur patrimoniale**. Cette zone est moyennement connue des naturalistes au regard du littoral ;
- **Très peu de données chiroptères** existent sur l'ensemble de la commune.

* Méthodologie des prospections complémentaires de terrain

Après analyses des critères suscités, les prospections complémentaires suivantes ont été programmées :

Tableau 1 : Inventaires complémentaires réalisés dans le cadre de l'élaboration de l'ABC

Groupes	Organismes	Dates / Périodes	Zones
Flore	CPIE A Rinasrita : D. Lijnen Canonici	Avril / Juin 2024 - Mars / Mai 2025	Cagna, Est Pian Avretu, littoral
Insectes	OCIC : C. Berquier	Printemps/automne 2024	Pian d'Avretu, Stagnalella, Cagna
Oiseaux / Reptiles / Amphibiens	CEN Corse : L. Lepori ; A. Geyssels	22,23 avril - 28, 29 mai 2024 (2 jours et une nuit)	Cagna, Plaine
Chiroptères	GCC : G. Beneux ; K Derrick	Août 2024	Cagna, Plaine

Les rapports complets des études du CEN et du GCC sont disponibles sur le site de la mairie.

Flore : Les prospections flore ont ciblé les milieux humides de la plaine ainsi que le massif de Cagna. Les inventaires ont permis d'identifier la présence/absence d'espèces dans les milieux ciblés. Une attention particulière a notamment été porté sur les plantes exotiques envahissantes, particulièrement celles préoccupantes au dire de la loi européenne.

Insectes : Les prospections de terrain ont été effectuées durant le printemps et l'automne 2024, en différentes zones du territoire communal.

Reptiles & Amphibiens : Les inventaires herpétologiques ont constitué en des prospections aléatoires et des détections visuelles des individus, avec identification préalable des zones propices (éboulis, roches etc.) sur cartographie. Sur le terrain, les sites jugés favorables ont été géolocalisés et succinctement décrits.

Notons que le budget de l'ABC n'a pas permis de répondre positivement à la proposition du CEN Corse pour réaliser des prospections automnales afin de couvrir au mieux les périodes d'activités des amphibiens et reptiles de Corse et de permettre un suivi ornithologique complet.

Oiseaux : Les inventaires ornithologiques ont été réalisés selon le protocole classique de la méthode relative des Indices Ponctuels d'Abondance (IPA). Les points d'écoutes ont été définis au préalable sur cartographie et ont visé à couvrir la plus grande partie de la zone du massif de Cagna selon le temps disponible, l'accessibilité et les chemins d'accès. 17 points d'écoute ont été réalisés au total.

Chiroptères : Deux types de prospections ont été déployées :

- Des **prospections diurnes pour la recherche de gîtes** : Les gîtes déjà connus par le GCC ont été, lorsque c'était possible, visités à nouveau en 2024, et une recherche de gîtes « potentiels » a été menée par cartographie et photo aérienne.
- Des **prospections nocturnes afin de localiser les sites de chasse et de transit** utilisés par les chauves-souris ; ces prospections s'effectuent par l'intermédiaire de relevés acoustiques et/ou par la capture à l'aide de filets sur des sites favorables. 6 sites de capture ou d'écoute ont été étudiés.

Autres groupes taxonomiques : au cours des prospections de terrain, les observations opportunistes concernant des groupes non ciblés initialement ont été notées (araignées, escargots, champignons, etc.). Avant d'être intégrées à l'ABC, ces données ont fait l'objet d'une vérification par un spécialiste reconnu pour chaque groupe taxonomique concerné (confirmation de détermination).

Evaluation des enjeux de biodiversité

La réalisation de l'Atlas de la Biodiversité Communale permet d'identifier les enjeux pour la conservation de la biodiversité sur le territoire.

Qu'est-ce qu'un enjeu Biodiversité ? Il s'agit d'une « valeur » qu'on attribue à une espèce, un habitat ou une structure plus complexe en fonction des différents critères comme :



La rareté

Une espèce peut être rare dans notre région et pourtant très répandue par ailleurs. A contrario, une espèce peut se trouver abondante sur notre île, mais extrêmement rare dans le reste du monde (ex. : espèce endémique).

Ainsi chaque région ou même microrégion peut avoir une responsabilité en fonction de la part de la distribution d'une espèce présente en région et sa distribution dans le monde : **la responsabilité territoriale.**



Les menaces

Les pressions humaines sur les habitats et les espèces constituent des menaces qui diffèrent selon les activités et l'utilisation qui est faite des milieux naturels et semi-naturels (type d'agriculture, construction, pollutions, etc.). Ces pressions peuvent évoluer rapidement et il est important que les collectivités soient attentives à l'évolution de leur environnement.



Les continuités écologiques

La fragilité intrinsèque d'une espèce ou d'un habitat



La fragilité se définit grâce à des critères comme la faible natalité d'une espèce (mammifères carnivores, grands rapaces) ou pour un habitat, sa forte dépendance à des conditions extrêmes comme les biotopes de haute altitude ou encore les mares temporaires et leur besoin d'une alternance fortement marquées de l'élément eau au cours de l'année.

Les éléments du paysage forment un maillage de réservoirs de vies et de corridors permettant la continuité écologique, indispensables pour la survie de certaines espèces : elles permettent leurs déplacements d'un lieu à un autre pour la recherche de nourriture ou la reproduction. Il forme ce qu'on a nommé la **trame verte et bleue** qu'il est important de prendre en compte dans la gestion des milieux naturels. La modification du paysage peut affecter le déplacement des espèces dans la mesure où ces continuités sont touchées. C'est donc aussi à l'échelle du paysage que doivent être évalués les enjeux biodiversité de la commune.



La diversité des espèces et des habitats

La richesse en espèces d'un milieu est historiquement utilisée dans la hiérarchisation des enjeux écologiques, mais reste insuffisante pour évaluer un enjeu. On doit y adjoindre la diversité structurelle des habitats (présences d'arbres d'âges différents, microtopographie créant de multiples conditions de vies pour les espèces, diversité dans les types de pressions humaines).

En croisant ces différents critères, il est possible de définir le **degré de vulnérabilité** d'une espèce ou d'un habitat. L'[IUCN](#), établit des **listes rouges** qui répertorient les degrés de vulnérabilité des espèces aux échelles régionale, nationale, européenne et mondiale. En se basant sur ces listes, quand elles existent, et sur le contexte communal, on peut estimer un degré de vulnérabilité locale.

Certaines **espèces** de par leur vulnérabilité mondiale, nationale ou régionale sont **protégées** par la loi : leurs **destruction**, capture, détention, transport, perturbation, commerce est **interdite** et ce à n'importe quel stade de leur vie (graine, œufs, individu vivant ou mort).



Cartographies et Système d'Information Géographique

Les informations naturalistes synthétisées sont présentées sous format cartographique pour en faciliter la lecture. Ainsi, toutes les données ont été traitées via un Système d'Information Géographique (QGIS) et positionnées sur un fond cartographique le plus précisément possible.

Les données recueillies auprès des différents organismes et les observations réalisées sur le terrain ont des coordonnées géographiques précises (en Lambert93). Toutefois et dans une moindre mesure, certaines données n'ont qu'une précision de type « lieu-dit », d'autres encore de type « commune ».

La cartographie des habitats a été réalisé par le CBNC sur la partie plaine et littorale de la commune.

Toutes les données brutes ainsi que les fichiers cartographiques ont été transmises à la mairie de Pianottoli-Caldarello.


 Pour résumé : les étapes de l'ABC



	Volet biodiversité	Volet opérationnel	Volet participation
	Bibliographie & synthèse des connaissances actuelles	Création copil	Article de presse régional Article de presse communal
	Tri base de données		Réunion publique Lancement Page Facebook, invitation à participer
	Prospections de terrain complémentaires	Validation prospections complémentaires	Animation sur le terrain : chauve -souris, botanique, ethnobotanique, insectes, oiseaux... Inventaire participatif
	Intégration des données	Présentation des enjeux identifiés et échanges sur les préconisations	Animation scolaire Animation grand public – Sciences participatives
	Analyse / Rédaction du rapport Cartographie	Validation ABC	Restitution ABC, Articles de presse, Réunion publique

Partie 2 : Territoire de Pianottoli-Caldarello



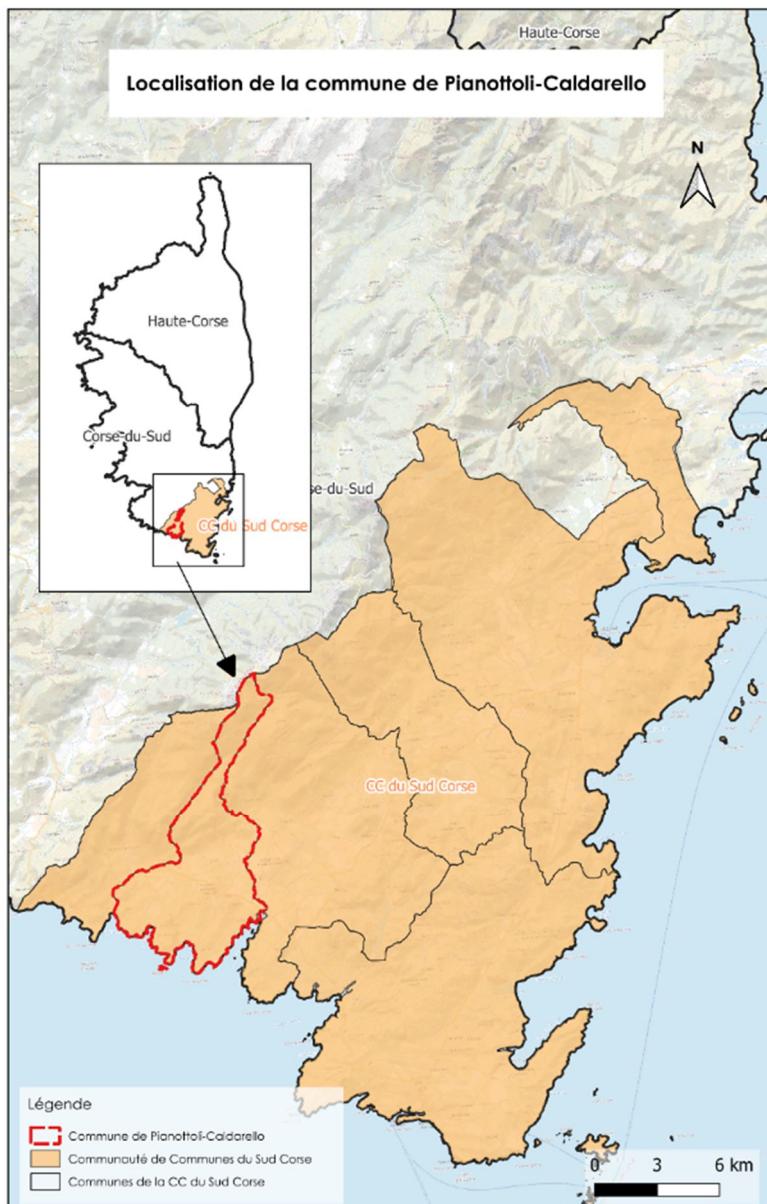
3. L'environnement général

3.1. Localisation

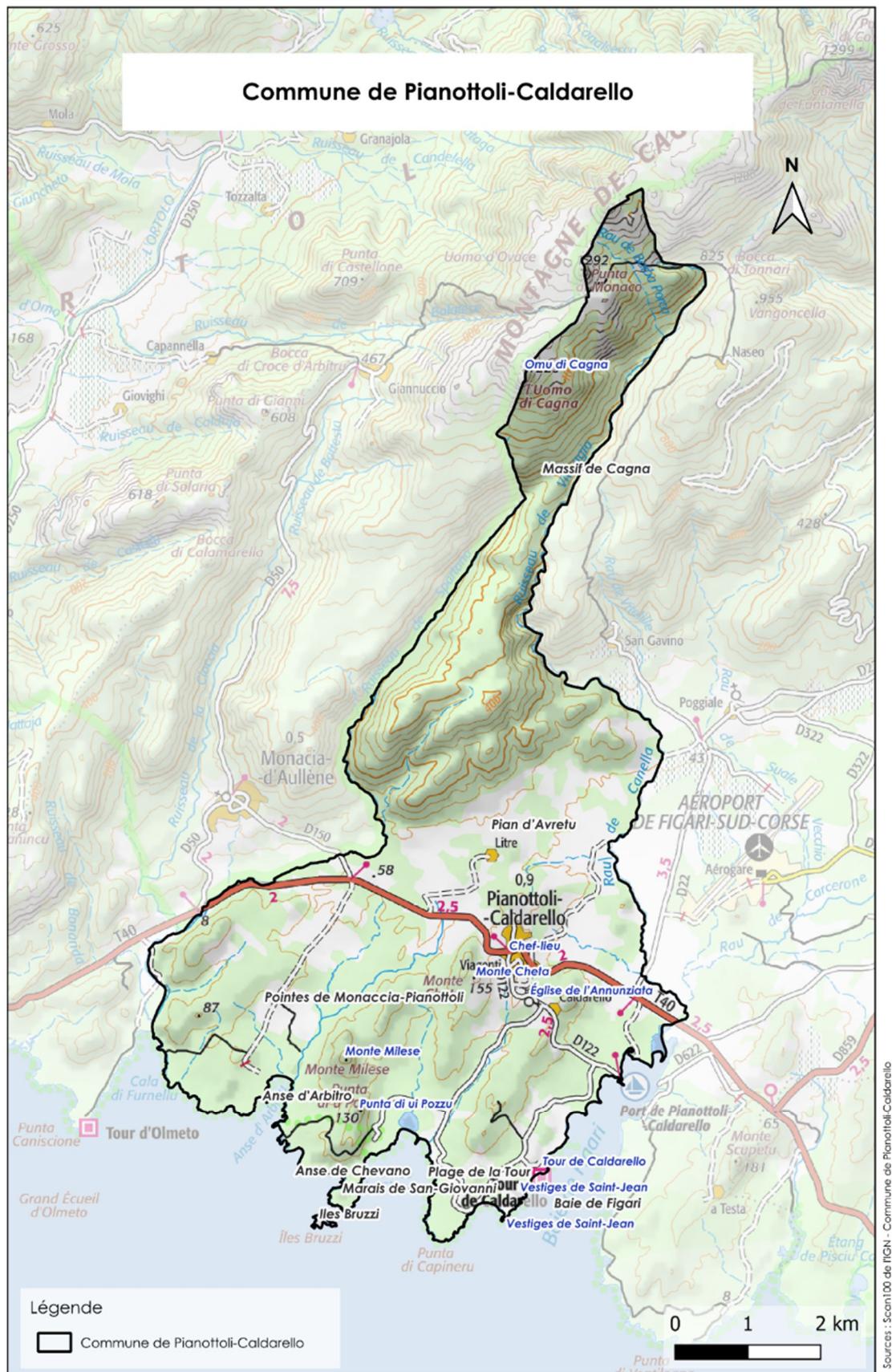
La commune de Pianottoli-Caldarello, est située en Corse, dans la microrégion de l'extrême sud. Elle s'étend sur 48 km². Elle fait partie de la **Communauté de Communes du Sud Corse** qui est composée de 7 communes : Lecci, Porto-Vecchio, Bonifacio, Sotta, Figari, Monacia d'Aullène et Pianottoli-Caldarello.



PIANOTTOLI
CALDARELLO



Carte 2 : Localisation de Pianottoli-Caldarello



Carte 3 : Territoire de la commune de Pianottoli-Caldarello

3.2. Géologie

Source : PLU de Pianottoli-Caldarello

La Corse est constituée de deux grands domaines géologiques : la Corse occidentale « cristalline », formée par l'orogenèse varisque de la fin du Paléozoïque et, la Corse « schisteuse » au nord-est, résultat de l'orogenèse alpine du Crétacé à nos jours.

Sur la commune de Pianottoli-Caldarello, **essentiellement composée de granodiorites et monzogranites**, les affleurements géologiques se traduisent du plus récent au plus ancien par :

→ Des formations quaternaires :

- A : Formations superficielles indifférenciées
- Er : Surfaces d'érosion indifférenciées
- Fz : Alluvions fluviatiles grises actuelles à subactuelles (lits majeurs), galets non altérés de diverses origines selon leur lieu de dépôt, pris dans une matrice sableuse grise montrant un sol peu évolué
- Fx : Alluvions fluviatiles anciennes, à paléosol orange (haute terrasse)
- LV : Limons de fond de vallée
- Mz : Sable présent en milieu marin et littoral
- Dy-z : Dunes éoliennes récentes et actuelles

→ Des complexes basiques de l'ère secondaire (Trias) :

- Iè-ï2 : Stock de gabbro-diorites et de gabbro-norites, retrouvés très ponctuellement au Nord-Est de Teghia Rossa et au niveau de la Punta di Capineru

→ Des systèmes filoniens de l'époque Permienne (Paléozoïque) :

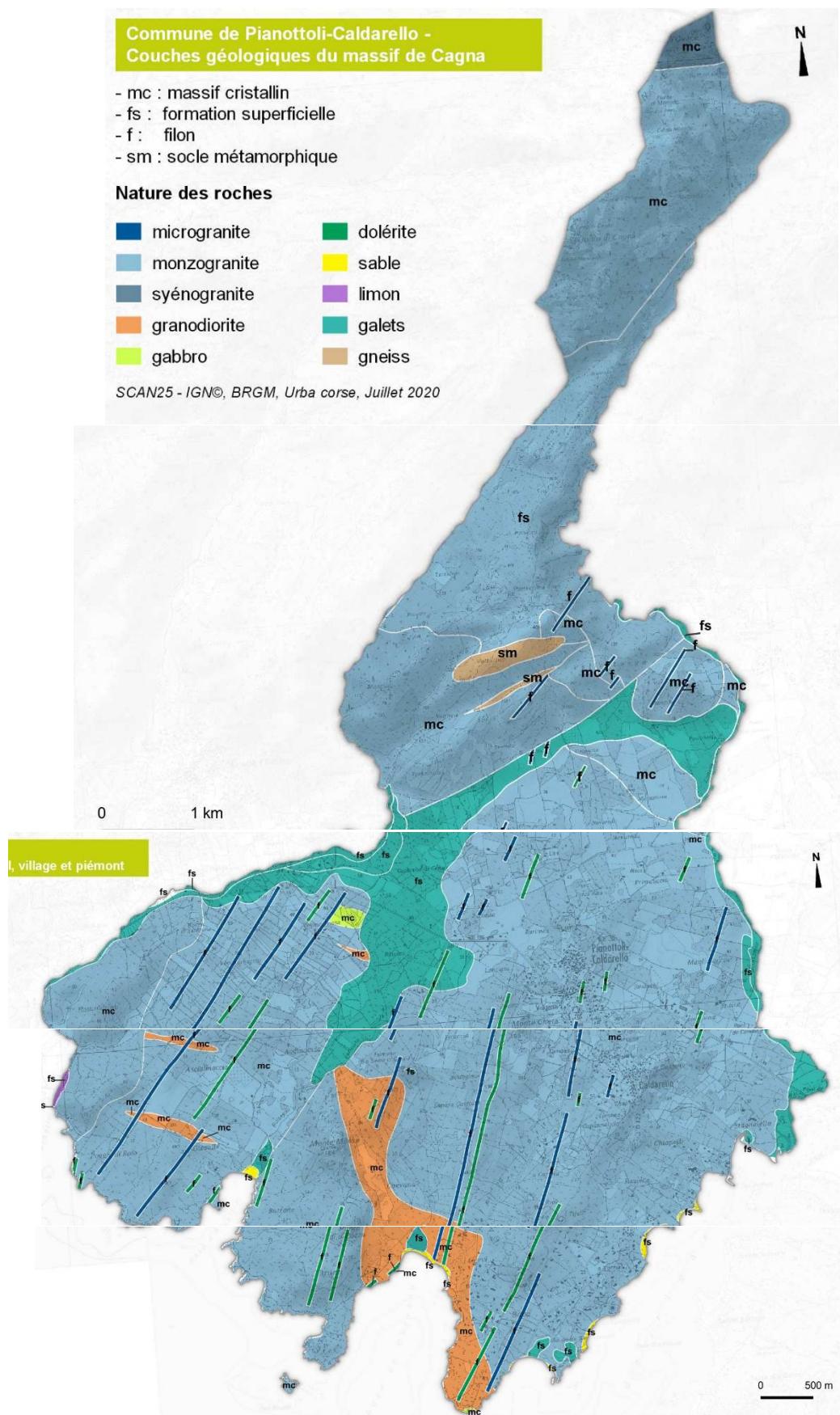
- dâ : Filons basiques doléritiques, roches vert-bleu foncé en cassure, à patine rousse et à débit en "pelure d'oignon" qui recoupent toutes les formations

→ Des systèmes filoniens de l'époque Carbonifère (Paléozoïque) :

- ïñó : Microgranites, filons de roches acides calco-alcalines

→ Des associations calco-alcaline intrusives du Massif cristallin (Paléozoïque) :

- Différentes typologies de Monzogranites et granodiorites présentes sur la quasi-totalité du territoire communal
- ô-ã : dans une moindre mesure, les syénogranites du Complexe de l'Omù di Cagna



Carte 4 : Géologie sur la commune de Pianottoli-Caldarello – source : PLU de Pianottoli-Caldarello

3.3. Paysages et relief

La commune de Pianottoli comporte des paysages variés puisque son territoire s'étale de la montagne à la mer. En effet, au nord de la commune, la montagne de Cagna domine de son flanc sud/sud-est l'extrême sud de la Corse. Ce massif montagneux forme la partie la plus méridionale de la grande dorsale de montagnes qui caractérise notre île. Son point culminant *Cima di Malpassu* (1371m) est situé sur la commune voisine de Figari. La commune de Pianottoli-Caldarello abrite l'extrémité sud-est du massif avec son emblématique *Omù di Cagna* qui culmine à 1217 mètres.

Comme on peut l'apercevoir sur la photo ci-contre, au pied de l'*Omù di Cagna*, s'étale la plaine du Fretu A pian'd'Avretu : large dépression suivant une faille géologique dit de « Favone/Figari » qui met en continuité territoriale la façade ouest de l'île et sa côte orientale : en effet, cette plaine alluviale n'est séparée en deux bassins versants que par de faibles reliefs (Punta di Cirvaricciu, 179 m). A l'est de ce « verrou naturel », on trouve le bassin versant du Stabiacciu qui débouche en mer tyrrhénienne à Porto-Vecchio, à l'ouest, le bassin versant du Canella qui se jette dans la baie de Figari.

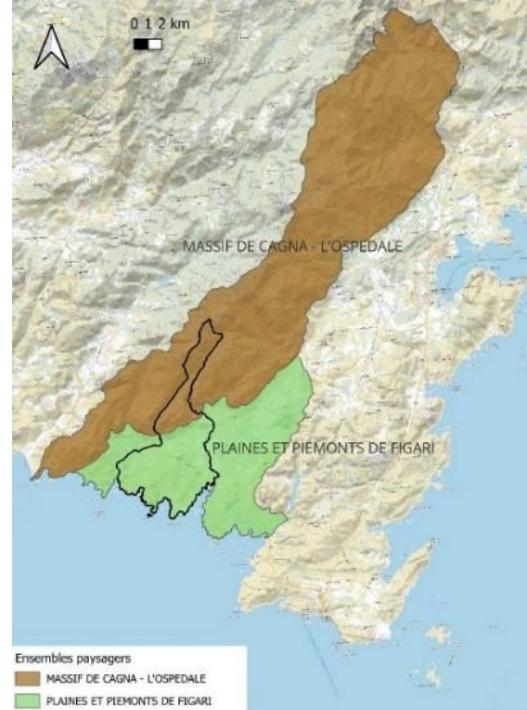


Omù di Cagna © fredb.photocorsica

L'atlas des paysages de Corse ([GARNIER & al., 2014](#)) permet de distinguer deux grands ensembles paysagers sur la commune :

- **Massif d'Uspidali/Cagna**, au nord du territoire communal ;
- **Plaines et piedmonts de Figari**, pour la partie sud.

Carte 5 : Grands ensembles paysagers sur la commune de Pianottoli-Caldarello



Ces ensembles paysagers sont eux-mêmes subdivisés en unités paysagères :

- **Massif de Cagna**, au nord, caractérisé par un relief marqué ;
- **Plaine de Figari**, ou partie centrale de la commune qui accueille l'extrême sud-ouest de Pian d'Avretu ;
- **Pointes de Monaccia-Pianottoli**, le sud de la commune qui est occupée par un littoral où se succèdent criques de sables et pointes rocheuses avec, dans les terres, une alternance de maquis, chaos rocheux et petits monts (Monte Cheta – 165m, Punta di u Pozzu – 130m, Monte Milese - 165m).



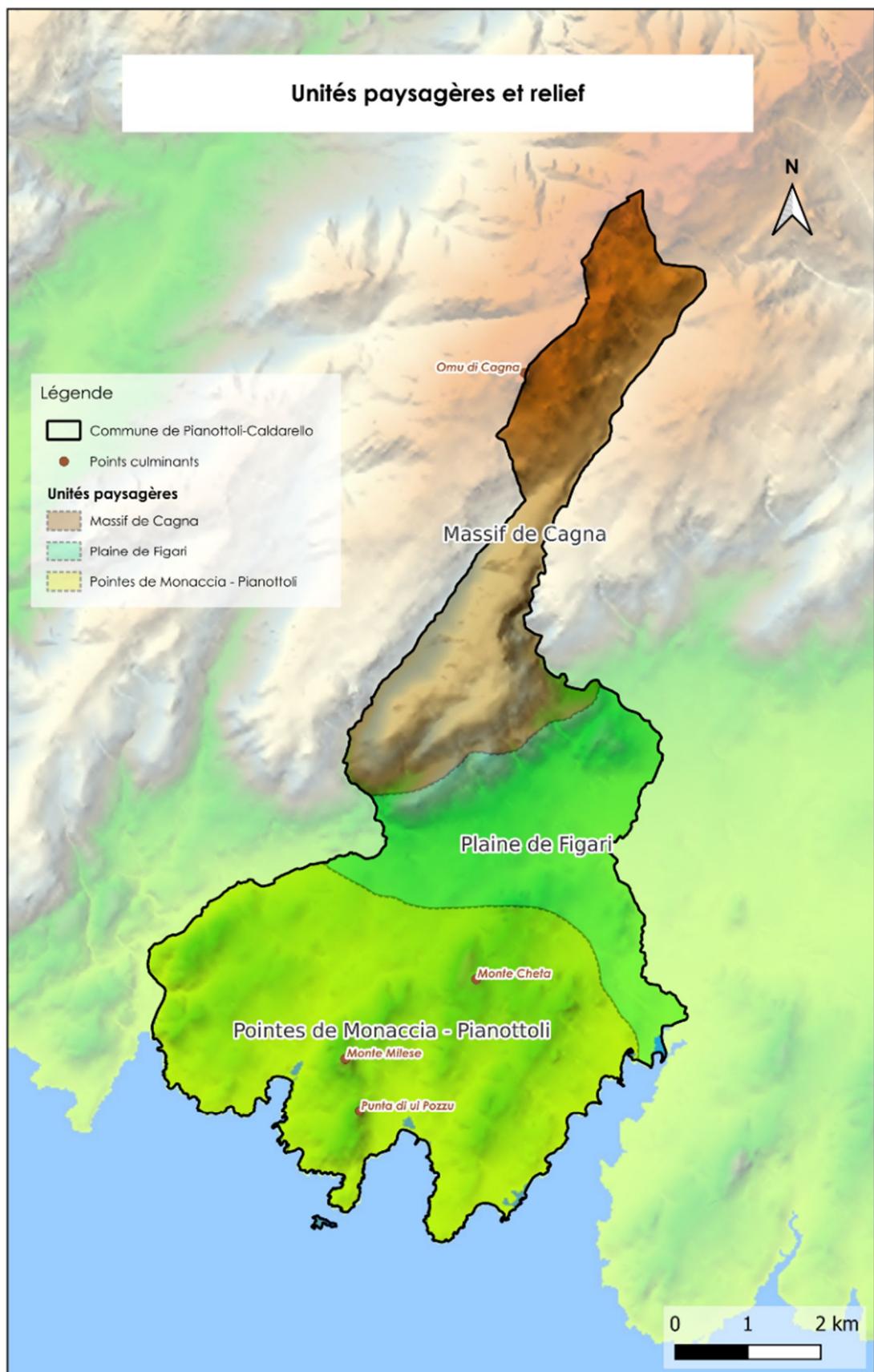
Massif de Cagna



Plaine agricole



Pointes de Monaccia-Pianottoli



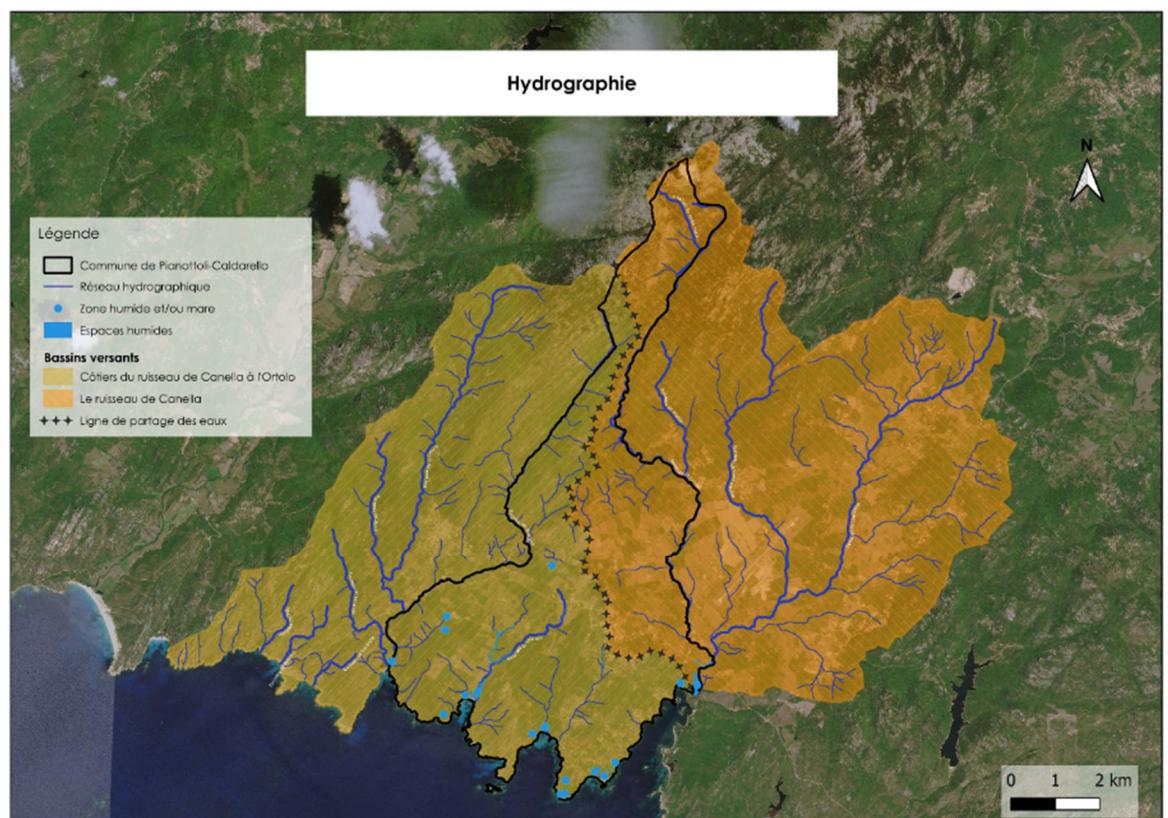
Carte 6 : Unités paysagères et relief sur la commune de Pianottoli-Caldarello

3.4. Hydrographie et zones humides

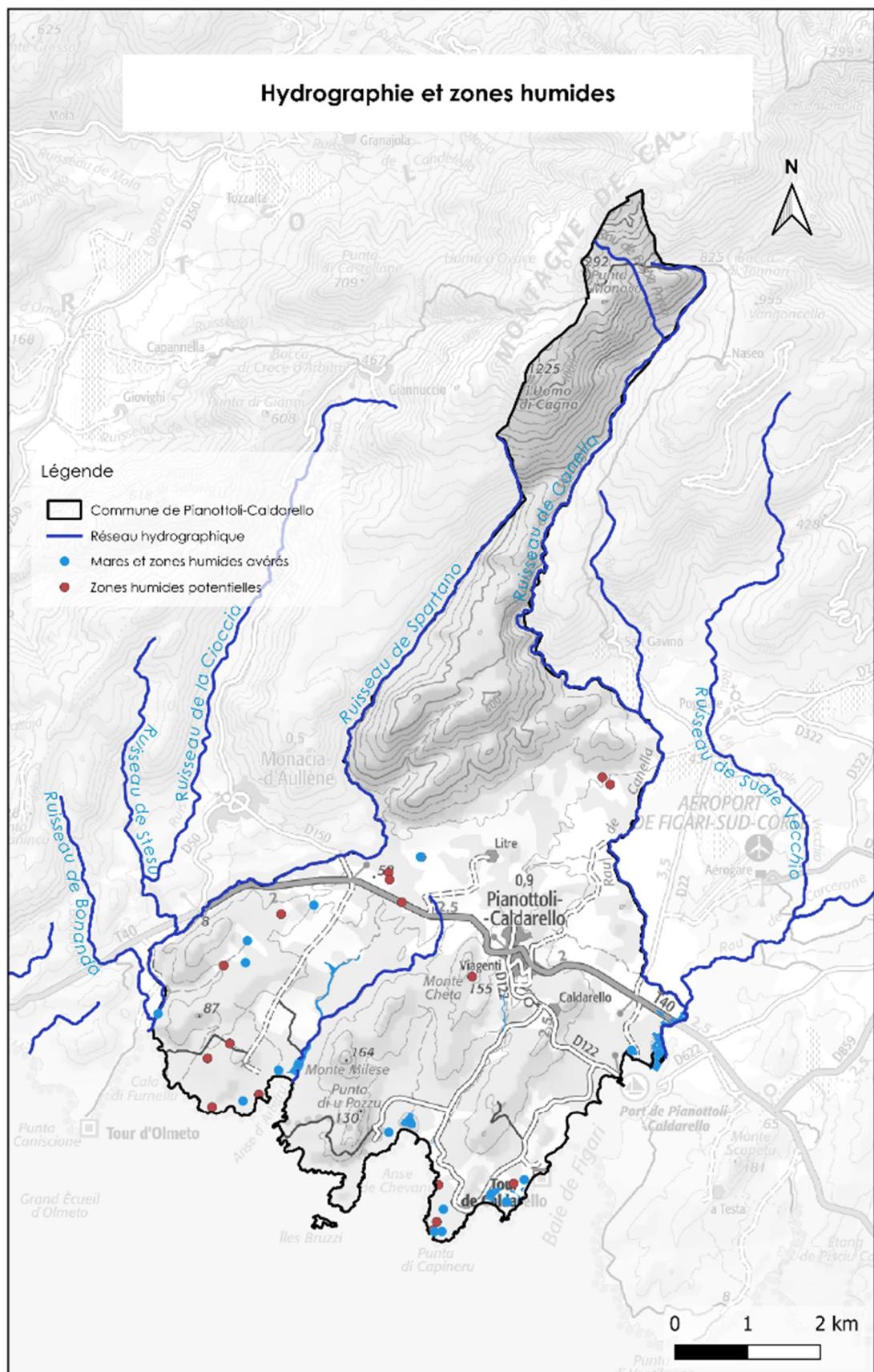
La commune de Pianottoli-Caldarello se situe à cheval sur deux principaux bassins versants. Depuis les hauteurs du massif de Cagna, l'eau s'écoule :

- Vers l'est : d'abord par de petits ruisseaux d'altitude comme le **Barba Porca** et le **Vivaggio**, qui conflue avec le **Canella** et constitue la limite naturelle à l'est avec la commune de Figari. Long de 16,4 km, il prend sa source sur la commune à l'est de la Punta di Monaco à plus de 900 m d'altitude. Le Canella est rejoint par ses affluents de la plaine d'Avretu et forme la **zone humide de Figari** dont la partie est porte le nom de **Stagnarella** sur la commune de Pianottoli.
- Vers l'ouest : divers russelets alimentent le ruisseau du **Spartano**. Long de plus de 12 km, il prend sa source sur le versant nord-ouest de la montagne de Cagna à environ 800 m d'altitude non loin de Bocca di Mela. Le Sapartano constitue la limite naturelle de la commune avec celle de Monaccia d'Aullène. Le Spartano rejoint par les ruisseaux de Monacia finit sa course dans la zone humide de Cala di Furnella.
- Au centre de la commune le **ruisseau du Lanciatu** s'écoule dans le vallon à l'ouest du Monte Milese et alimente **l'étang d'Arbitru** avant de déboucher en mer dans la baie du même nom.

Ces petits ruisseaux sont des cours d'eaux intermittents : ils cessent périodiquement de s'écouler sur tout ou une partie de leur cours. Le lit majeur de ces rivières est très peu développé. Ils alimentent en contrebas, mares, étangs, et lagunes (Chevanu, Arbitru, San Giovanni) plus ou moins asséchés l'été.



Carte 7 : Hydrographie générale sur la commune de Pianottoli-Caldarello



Carte 8 : Hydrographie et zones humides sur la commune de Pianottoli-Caldarello

En 2000, la directive cadre sur l'eau (DCE) a harmonisé la réglementation européenne en matière de gestion de l'eau et a instauré l'obligation de protéger et restaurer la qualité des eaux et des milieux aquatiques dans l'ensemble de l'Union européenne.

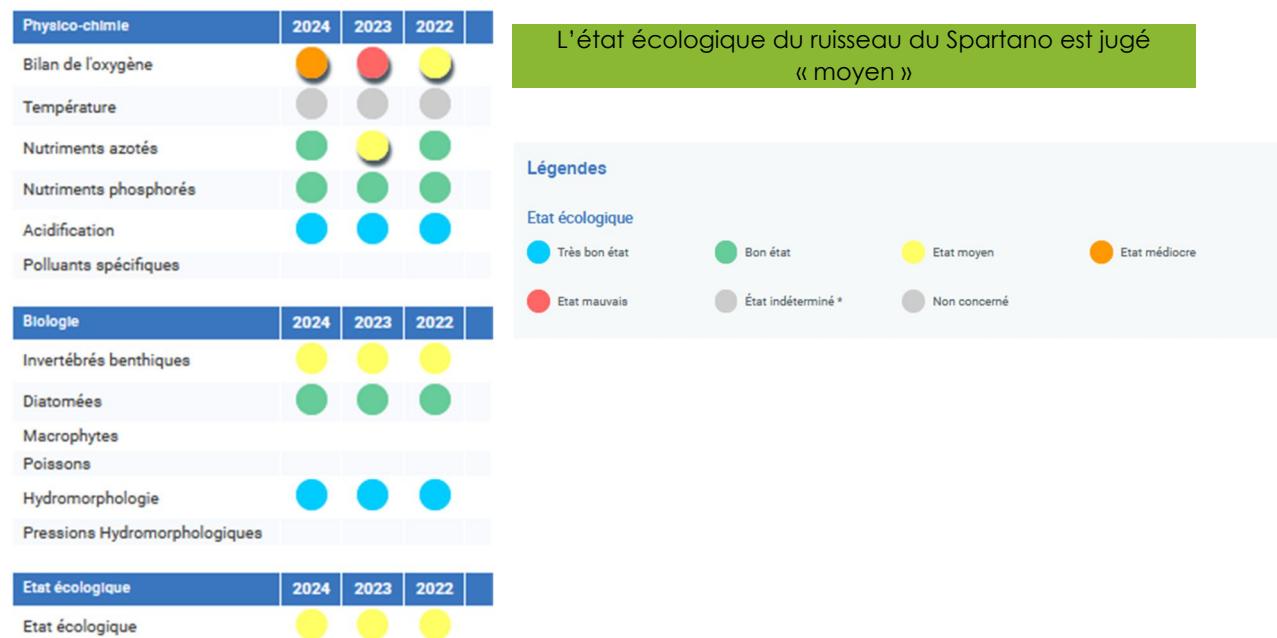
La DCE (traduite en droit Français en 2006), fixe pour objectif d'atteindre – ou de maintenir – le bon état des milieux aquatiques ; ce bon état requiert non seulement une bonne qualité chimique de l'eau (évaluée en fonction de la présence et de la concentration d'une liste de polluants), mais aussi un bon fonctionnement des milieux aquatiques, évalué à partir d'éléments de qualité biologique animaux (poissons, invertébrés) et végétaux (plantes aquatiques), physico-chimiques (phosphore, nitrate, pH) et hydromorphologiques (état des berges, continuité de la rivière, etc.).

Sur la commune, seul le ruisseau du Spartano fait l'objet d'un suivi (Source : <https://naiades.eaufrance.fr/>) :

- Suivi des macro-invertébrés aquatiques et des diatomées benthiques : En juin 2021 et avril 2023 ;
- Suivi des caractères physico-chimiques du ruisseau de 2021 à 2024.

Les paramètres chimiques et hydromorphologiques du ruisseau ne font pas fait l'objet de mesures.

Le tableau ci-dessous présente les interprétations de ces prélèvements sur le ruisseau du Spartano (Source : <https://corse.eaufrance.fr/station-06000571>)



4. L'histoire et l'occupation du sol

4.1. Histoire, démographie

☒ Par le passé

Les terres actuelles de Pianottoli-Caldarello sont occupées depuis des temps anciens comme en témoignent de nombreux sites archéologiques de toutes époques. De par sa situation dans une baie profonde et abritée, elle a naturellement été le lieu d'occupation par le passé. En témoigne par exemple le **site de San Giovanni identifié** comme un établissement rural romain du IVème siècle.

Les vestiges de ce site ainsi que les terrains qui l'entourent aux lieux-dits *Padula* et *Paccial di San Giovanni*, sont inscrits Monument historique par arrêté du 16 mai 1994.



Vue aérienne du site archéologique de San Giovanni (source : D. Istria (CNRS))

Avant la fin du XVIIIème siècle, le territoire de la commune, comme beaucoup de plaines méditerranéennes, les *piaghje*, constituait les terres de transhumance du village d'altitude de *Zerubia*.

Elles n'accueillaient donc que peu d'habitants, puisque simplement constituées de quelques hameaux de bergers. Cependant, les *piaghje* étaient indispensables à la subsistance d'une agriculture sylvopastorale : survie hivernale des troupeaux, puis cultures extensives des céréales.



Carte 9 : Extrait du plan terrier (1770-1796) - emplacement actuel de Pianottoli-Caldarello

Une sédentarisation de quelques cultivateurs se met en place et le village apparaît au début du XIXème siècle. La commune de Caldarello est administrativement créée en 1864. En 1921, elle prend son nom actuel de Pianottoli-Caldarello.

Le XXème siècle, quant à lui, a vu s'effondrer les systèmes agro-pastoraux jusqu'ici dominants, vidant les montagnes de leurs habitants aux profits des villes littorales, des plaines. Cette déprise agricole a densifié les habitats sur le littoral et initié la fermeture du milieu par le développement des bois et du maquis.

De nos jours

Aujourd'hui, Pianottoli-Caldarello compte 800 habitants (INSEE, 2022) et se situe au cœur du bassin de vie de l'extrême sud Corse, sous l'influence directe du pôle d'emploi et de services de Porto-Vecchio. La commune est constituée de 4 lieux de vie Viagenti, Piattone, Pianuttuli et Caldareddu. En dehors de ces villages (identifiés ainsi dans le PLU), la commune est également occupée par de l'habitat diffus. Elle est traversée par la route territoriale T40.

Pianottoli-Caldarello est une commune rurale, ses 800 habitants lui confèrent une **densité de population de 21 habitants au km²**, ce qui est en-dessous de la moyenne nationale et de la moyenne de l'intercommunalité du Sud Corse. Elle compte une centaine d'entreprises dont un peu moins de la moitié évoluent dans le secteur tertiaire avec la présence de nombreux commerces et services de proximité et en saison estivale de nombreuses activités touristiques.

Population et densité	1968(*)	1975(*)	1982	1990	1999	2006	2011	2016	2022
Population	310	794	889	653	729	821	911	928	800
Densité moyenne (hab/km ²)	7,2	18,6	20,8	15,3	17,0	19,2	21,3	21,7	18,7

Tableau 2 : Evolution démographique de Pianottoli-Caldarello depuis 1968 (Insee, 2025)

4.2. Occupation du sol

Occupation actuelle

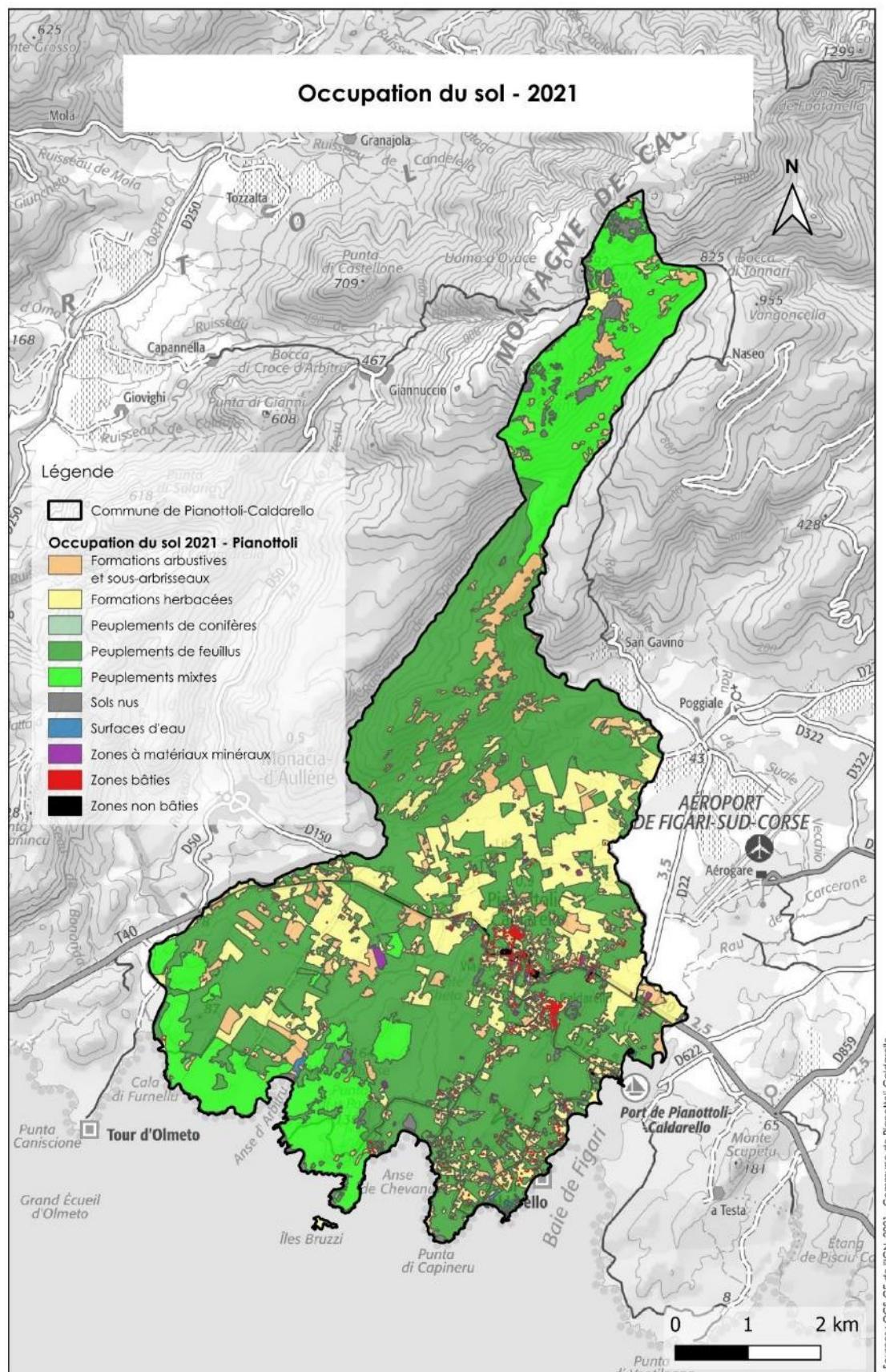
La commune est composée de paysages variés et présente de forts contrastes d'occupation du sol. La partie nord, zone de montagne, est composée d'espaces aujourd'hui peu soumis à la pression humaine passant de crêtes rocheuses aux forêts de sapins puis de chênes.

Sur les piémonts, des bois et maquis de chênes vert et liège dominent, eux aussi subissant peu la fréquentation humaine.

En plaine, le paysage est davantage marqué par l'homme avec des parcelles agricoles qui entourent le village traversé par la route T40.

Enfin, en s'avançant vers la mer, alternent alors villas (surtout au sud de la commune), leurs jardins d'agrément et des espaces naturels (maquis, étangs) parfois protégés mais de manière discontinue. Cette partie de la commune est fortement soumise aux pressions foncières.

Le territoire côtier de Pianottoli-Caldarello se découpe sur environ 8 km.



Carte 10 : Occupation du sol en 2021 sur la commune de Pianottoli-Caldarello

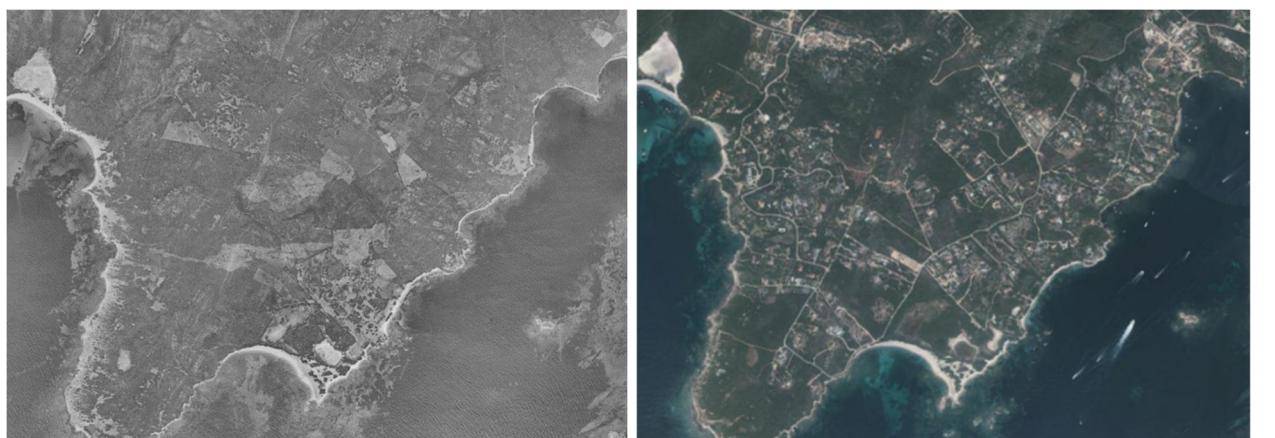
❖ Evolution de la commune

Sur les photos ci-dessous, on constate une augmentation des constructions à Pianottoli et particulièrement sur Viagenti autour de la T40, notamment sur les espaces agricoles qui jouxtaient auparavant le village. Aujourd'hui, ces espaces ne sont que peu cultivés et plutôt repris par le maquis.



Pianottoli et Viagenti (A gauche 1950-65, A droite Aujourd'hui) - Source :IGN - Remonter le temps

Sur les photos suivantes, on note le mitage du territoire avec routes et villas qui constituent une perturbation fortement probable des continuités écologiques.



Le mitage du littoral de Pianottoli-Caldarello (A gauche 1950-65, A droite Aujourd'hui) - Source :IGN - Remonter le temps

5. Les activités socio-économiques

D'après les données disponibles, la commune de Pianottoli-Caldarello accueille 327 établissements possédant leur siège social sur la commune. L'activité agricole occupe une grande partie du territoire, tout comme le tourisme qui sont présentés ci-dessous.

5.1. Agriculture

Selon le registre parcellaire graphique (RPG) de 2023, les espaces agricoles actuels (déclarés) représentent 1 513 hectares, soit environ 35 % de la superficie communale. Comme on peut le voir sur la carte ci-dessous, les zones agricoles se trouvent, pour la quasi-totalité, dans la zone de plaine et dans une moindre mesure sur le massif de Cagna (estives).

Le territoire communal compte 23 exploitations professionnelles et une cave viticole présentant les typologies suivantes :

- 14 élevages dont 7 élevages bovins, 1 élevage porcin et 6 polyélevages (bovin-ovin, ovin-caprin, bovin-porcins, bovin-équin, bovin-ovin-porcins). 2 exploitations d'élevage font aussi des cultures : oliviers, oignons, plante à parfum ;
- 5 exploitations maraîchères et arboricoles (fruitiers) ;
- 2 exploitations oléicoles (dont une produit des œufs également) ;
- 1 viticulteur (qui fait aussi des plantes à parfum) et 1 jeune viticulteur en cours d'installation.

Comme pour l'ensemble de la Corse, l'agriculture de Pianottoli-Caldarello est dominée par le pastoralisme. On retrouvera principalement des parcours tantôt boisés tantôt ouverts où paissent principalement des bovins, des ovins et des caprins.



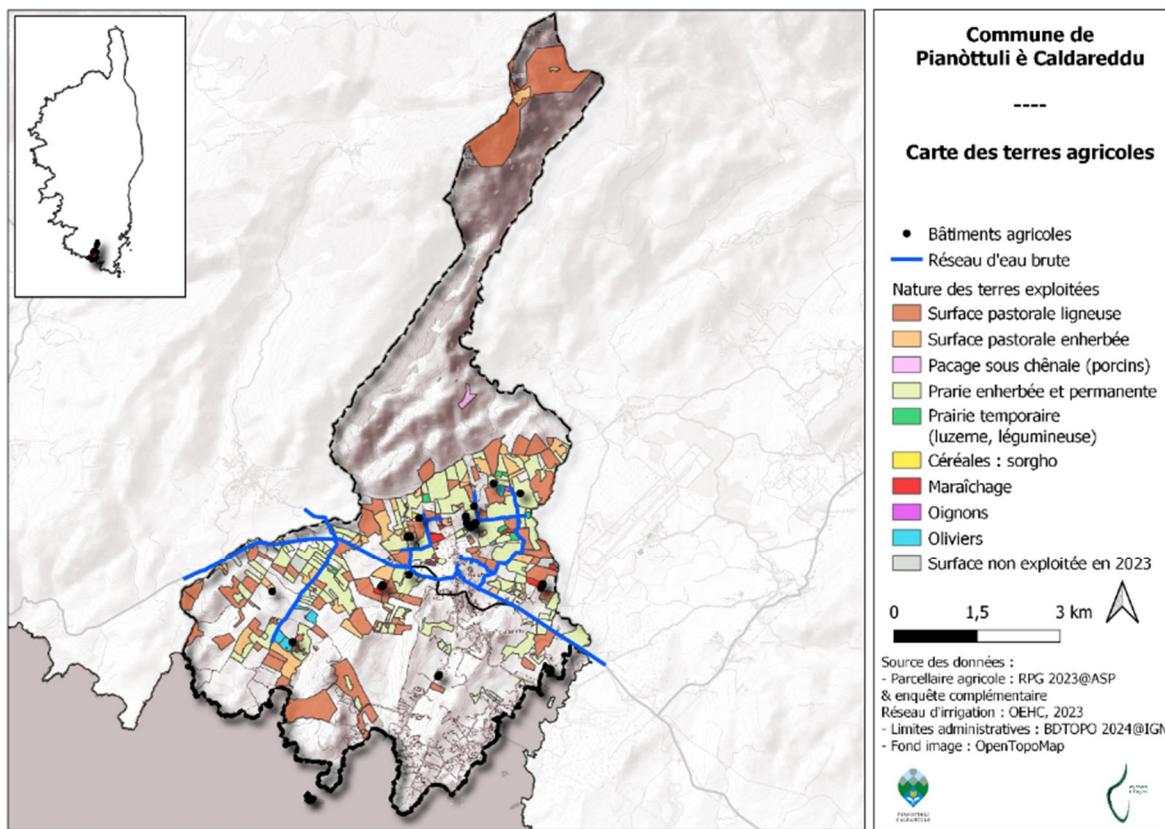
Zones de prairies sur la commune de Pianottoli-Caldarello

Ces parcours extensifs permettent de maintenir l'ouverture du milieu et assurent la présence d'une grande diversité d'espèces. Les surfaces agricoles sont donc essentiellement constituées de prairies et de landes (plus de 97%). Les 3% concernent quelques oliveraies et cultures diverses.

Sur le secteur du massif de Cagna, des estives étaient autrefois utilisées par les bergers. Ce n'est plus le cas aujourd'hui et le chemin de transhumance qui partait de la plaine vers la montagne s'est complètement refermé. Seuls quelques bovins rejoignent les quelques espaces encore ouverts de l'estive entre avril et octobre.

Paysagèrement, l'agriculture extensive de parcours créée une trame de milieux ouverts (prairies, mares) ponctuée ou traversée par des milieux plus fermés comme des boisements, des bosquets ou des fossés avec autant de lisières aux frontières de tous ces milieux. Le tout forme une magnifique mosaïque d'une grande richesse écologique.

Cependant, et comme pour l'ensemble de la Corse, la commune a depuis le début du siècle connue une déprise agricole importante. L'agriculture y était par le passé beaucoup plus présente comme en témoignent les murets de pierres sèches présents encore partout sur la commune. Les terres agricoles abandonnées au siècle dernier ont été soit urbanisées soit reconquises par la *Machja* – le maquis.



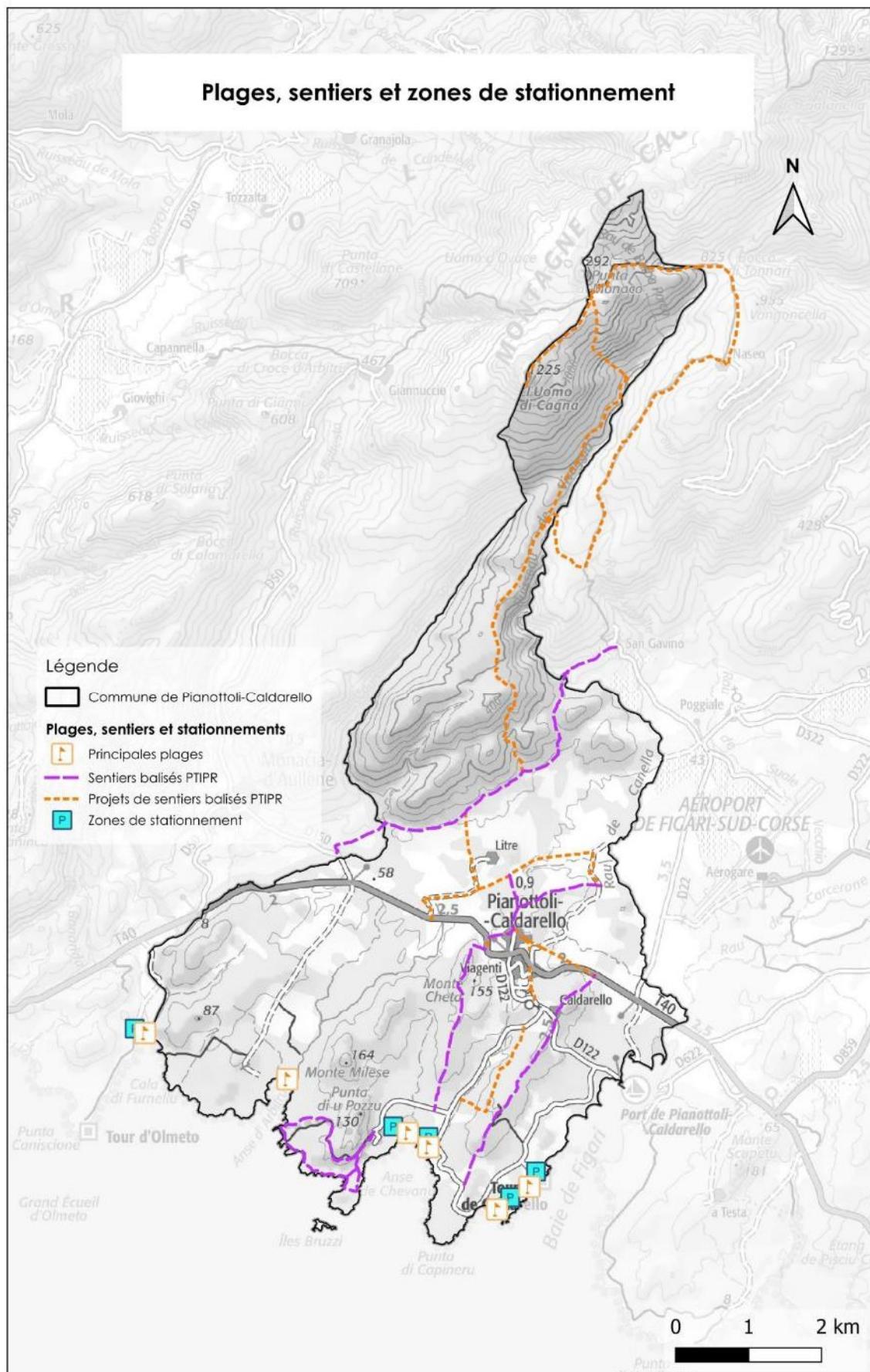
Carte 11 : Carte des terres agricoles sur la commune de Pianottoli-Caldarello (source : Document d'objectif agricole et sylvicole, sept. 2025)

5.2. Tourisme / saisonnalité

La Corse vit des saisons marquées : des étés chauds, des hivers froids et des intersaisons humides caractérisent le climat. Cette saisonnalité se retrouve dans la démographie puisque Pianottoli-Caldarello, magnifique commune littorale est très attractive pour les estivants : la commune accueille une **population touristique importante** l'été et peut alors héberger 5 000 habitants.

En 2023, la commune comptait 1 111 logements, dont 370 résidences principales (33,3% du parc) et 741 résidences secondaires, soit 66,6% du parc. La part de résidences secondaires est bien supérieure au taux observé à l'échelle de l'ancien département de la Corse-du-Sud (39,5%) et à celui de l'intercommunalité du Sud Corse (57,2%).

La fréquentation des espaces naturels est donc également soumise à cette saisonnalité. Les espaces les plus fréquentés sont, bien évidemment, les secteurs des plages (accueillant également des zones de stationnement) et les zones parcourues par des sentiers balisés. Sur Pianottoli-Caldarello, ces espaces aménagés restent toutefois assez ponctuels. Certaines plages présentent un accès difficile qui limite leur fréquentation (Arbitru par exemple). Les milieux marins, avec l'activité de plaisance, sont également soumis à cette saisonnalité.



6. La planification du territoire

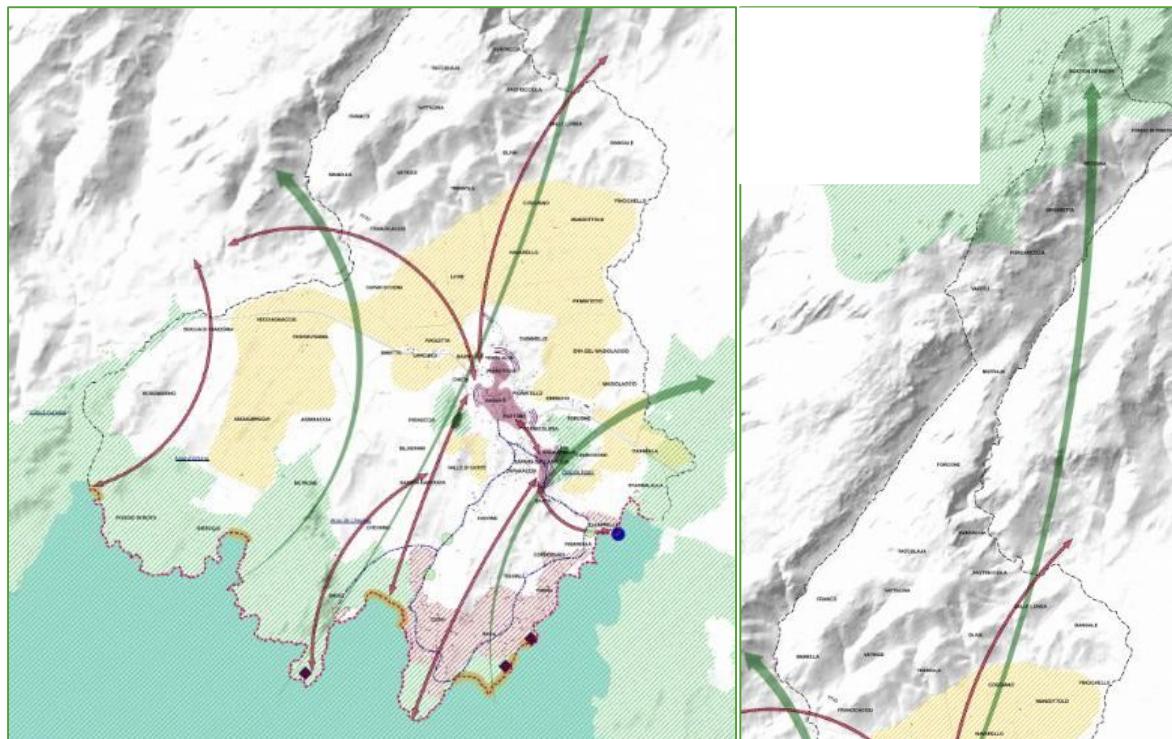
6.1. Plan Local d'Urbanisme

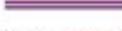
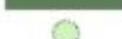
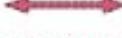
Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est le document de planification de l'urbanisme communal. Les PLU ne définissent plus uniquement la destination des sols et leur taux d'occupation, mais deviennent le cadre de cohérence des différentes actions de la commune en matière d'aménagement urbain et environnemental.

Le PLU est soumis à la trajectoire ZAN (zéro artificialisation nette) introduite en 2021 par la loi Climat et Résilience. Il se devait de démontrer une trajectoire d'artificialisation des terres à la baisse. Avec ces 14,5 ha de logements prévus, Pianottoli-Caldarello respecte cet objectif.

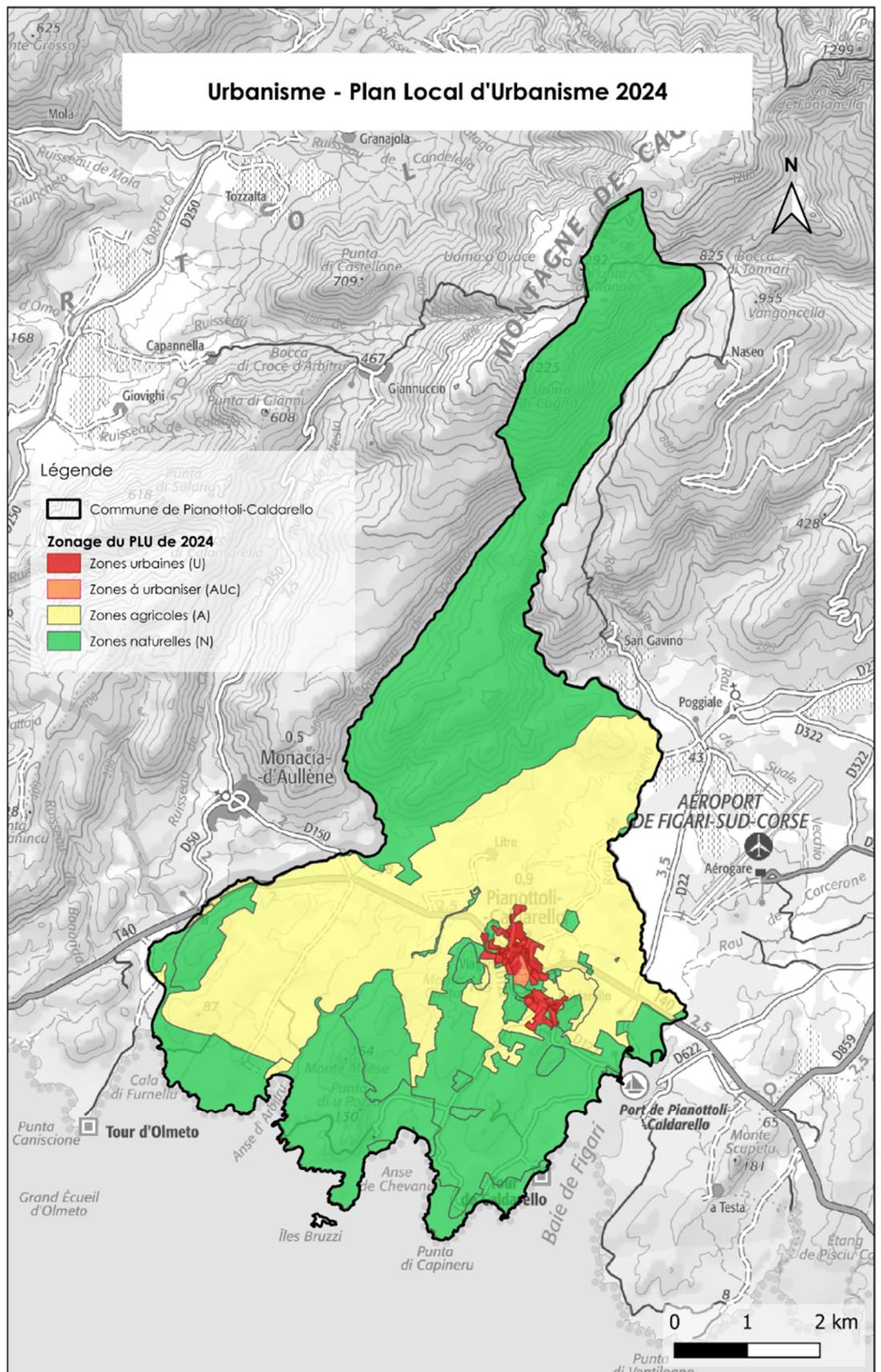
La commune est soumise à la loi littorale (loi du 3 janvier 1986) et la loi montagne. En ce sens, des dispositifs d'urbanisme spécifiques s'y appliquent afin de préserver paysage, écologie et site du littoral : notamment le principe d'inconstructibilité, en dehors des espaces urbanisés, sur la bande littorale des 100 mètres.

Le PLU de Pianottoli-Caldarello a été approuvé en septembre 2024. Il se fait fort d'améliorer le cadre de vie, la construction d'habitat principal tout en insistant sur la protection de son littoral. En effet, il recentre l'urbanisation autour des villages de Pianottoli, Caldarello et Viagenti, identifié et préserve les espaces agricoles et les espaces naturels de la commune.



-  Concentrer l'urbanisation dans les lieux de vie de Viagenti, Plattoni, Pianottoli et Caldarellu
-  Maîtriser le front urbain
-  Contenir l'urbanisation diffuse dans ses limites actuelles
-  Préserver et valoriser les grands ensembles agricoles. Mettre en place une trame bocagère pour une démarche agroenvironnementale
-  Maintenir et renforcer les principaux corridors écologiques
-  Maintenir les vues depuis les lieux de vie sur les amas rocheux remarquables
-  Encourager les rénovations favorisant un moindre impact environnemental pour les hébergements touristiques existants
-  Renforcer les connexions par les sentiers pédestres
-  Instaurer la servitude longitudinale pour garantir la continuité d'un sentier littoral
-  Améliorer les conditions d'accès et de gestion des plages naturelles
-  Mettre en place les conditions pour permettre l'essor des modes alternatifs à la voiture individuelle pour desservir le secteur littoral (bande cyclable, navette, recalibrage du stationnement...)
-  Valoriser le patrimoine, l'inscrire dans un circuit de découverte et accorder une attention particulière à l'impact du stationnement
-  « Port dans le maquis » : Anticiper l'extension du port et mener un programme paysager sur l'ensemble du site

Carte 12 : Schéma synthétique du PADD du PLU de Pianottoli-Caldarello (approuvé en 2024)



Carte 13 : Zonage du PLU de Pianottoli-Caldarello (2024)

6.2. Plan d'Aménagement et de Développement Durable de la Corse (PADDUC)

La communauté de communes du Sud Corse n'est pas comprise dans le périmètre d'un schéma de cohérence territoriale (SCOT). En revanche, pour l'application de l'article L. 142-4 du Code de l'urbanisme, le PADDUC approuvé a valeur de schéma de cohérence territoriale. Il a été approuvé par l'Assemblée de Corse le 2 octobre 2015.

Le PADDUC transcrit un projet de territoire à l'horizon 2040. Il est composé d'un Schéma d'Aménagement Territorial qui spatialise les principes retenus dans le projet de développement de la Corse. Il s'attache à déterminer la vocation des sols en tenant compte des caractéristiques et des potentiels des territoires. Il localise ainsi les espaces à valoriser, à réorganiser, productifs et à préserver. Ainsi plusieurs zonages sont identifiés :

- Les espaces à vocation principalement urbaine et économique,
- Les espaces à vocation agricole dans lesquels sont compris les Espaces Stratégiques Agricoles (ESA) et les Espaces-Ressource pour le Pastoralisme et l'Arboriculture Traditionnelle (ERPAT),
- Les espaces à vocation naturelle (et/ou agricole) dans lesquels sont compris les Espaces Stratégiques Environnementaux (ESE), les Espaces Naturels, Sylvicoles ou Pastoraux (ENSP) et les Espaces Remarquables ou Caractéristiques au sens de la loi littoral (ERC) dans lesquels aucune urbanisation ou construction nouvelle n'est possible (sauf équipements et aménagements légers).

Le PADDUC identifie **la commune de Pianottoli-Caldarello comme un pôle de proximité** regroupant équipements et services de première nécessité notamment d'un médecin généraliste, d'un magasin d'alimentation générale, d'une école et d'un service postal.

Concernant les espaces à vocation agricole, le PADDUC a recensé **975 hectares d'Espaces Stratégiques Agricoles (ESA)** sur le territoire communal.

Une grande partie du littoral communal est également identifiée comme **Espaces Remarquables ou Caractéristiques au sens de la loi littoral (ERC)**.

7. Les zonages de protection de la nature

Afin de préserver la nature, divers programmes ont permis depuis les années 70 d'identifier ou de préserver des zones écologiquement riches.

Ces sites concernant les milieux naturels, le patrimoine écologique, la faune et la flore sont principalement de deux types :

- Les **zonages d'inventaires du patrimoine naturel**, élaborés à titre d'avertissement pour les aménageurs et qui n'ont pas de valeur d'opposabilité. Ce sont notamment les **Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF)** de type II, grands ensembles écologiquement cohérents et ZNIEFF de type I, secteurs de plus faible surface au patrimoine naturel remarquable) ou encore les **zones humides** identifiées à l'échelle départementale ou régionale.
- Les **zonages réglementaires du patrimoine naturel** qui correspondent à des sites au titre de la législation ou de la réglementation en vigueur dans lesquels les interventions dans le milieu naturel peuvent être contraintes. Ce sont les sites du **réseau européen Natura 2000**, les **arrêtés préfectoraux de protection de biotope**, les **réserves naturelles nationales et régionales...**

D'autres types de zonages existent, correspondant par exemple à des territoires d'expérimentation du développement durable (ex. : **Parcs Naturels Régionaux** – PNR) ou à des secteurs gérés en faveur de la biodiversité (**Espaces Naturels Sensibles**, **sites des Conservatoires des Espaces Naturels**, sites du Conservatoire du Littoral et des Rivages Lacustres...).

7.1. Zonages d'inventaire

❖ L'inventaire ZNIEFF

Amorcé en **1982** par le ministère de l'environnement, modernisé dès 1994, l'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique **ZNIEFF** est le point de départ de l'inventaire national du patrimoine naturel. Ce programme a permis d'identifier, de décrire et de cartographier les espaces naturels terrestres particulièrement riches d'un point de vue écologique. Une ZNIEFF n'a pas de portée réglementaire : elle participe à la connaissance et constitue un outil d'aide à la décision (protection de l'espace, aménagement du territoire) : elles ont permis de jeter les bases de la connaissance nécessaire à la gestion du territoire.



On distingue deux types de ZNIEFF :

Les ZNIEFF de type 1 sont des « secteurs de superficie en général limitée, définis par la présence d'espèces, d'associations d'espèces ou de milieux rares, remarquables ou caractéristiques du patrimoine naturel national ou régional » ([HORELLOU A & AL, 2014](#)). Une ZNIEFF de type 1 peut être incluse dans le périmètre d'une ZNIEFF de type 2.

Les ZNIEFF de type 2 sont de grands ensembles naturels riches et peu modifiés, offrant des potentialités biologiques importantes.

L'inventaire ZNIEFF modernisé de Corse, validé en 2010° comprend 224 ZNIEFF et 45 znieff de type 2.

Sur le territoire de Pianottoli-Caldarello, on trouve :

- **10 ZNIEFF de type 1** ;
- **Une ZNIEFF de type 2** : Crêtes et hauts versants de la montagne de Cagna.

Ces zonages montrent que les plus grandes richesses écologiques de Pianottoli-Caldarello se concentrent en ses deux extrémités : les sommets et le littoral.

Tableau 3 : Liste des ZNIEFF sur Pianottoli-Caldarello et descriptions

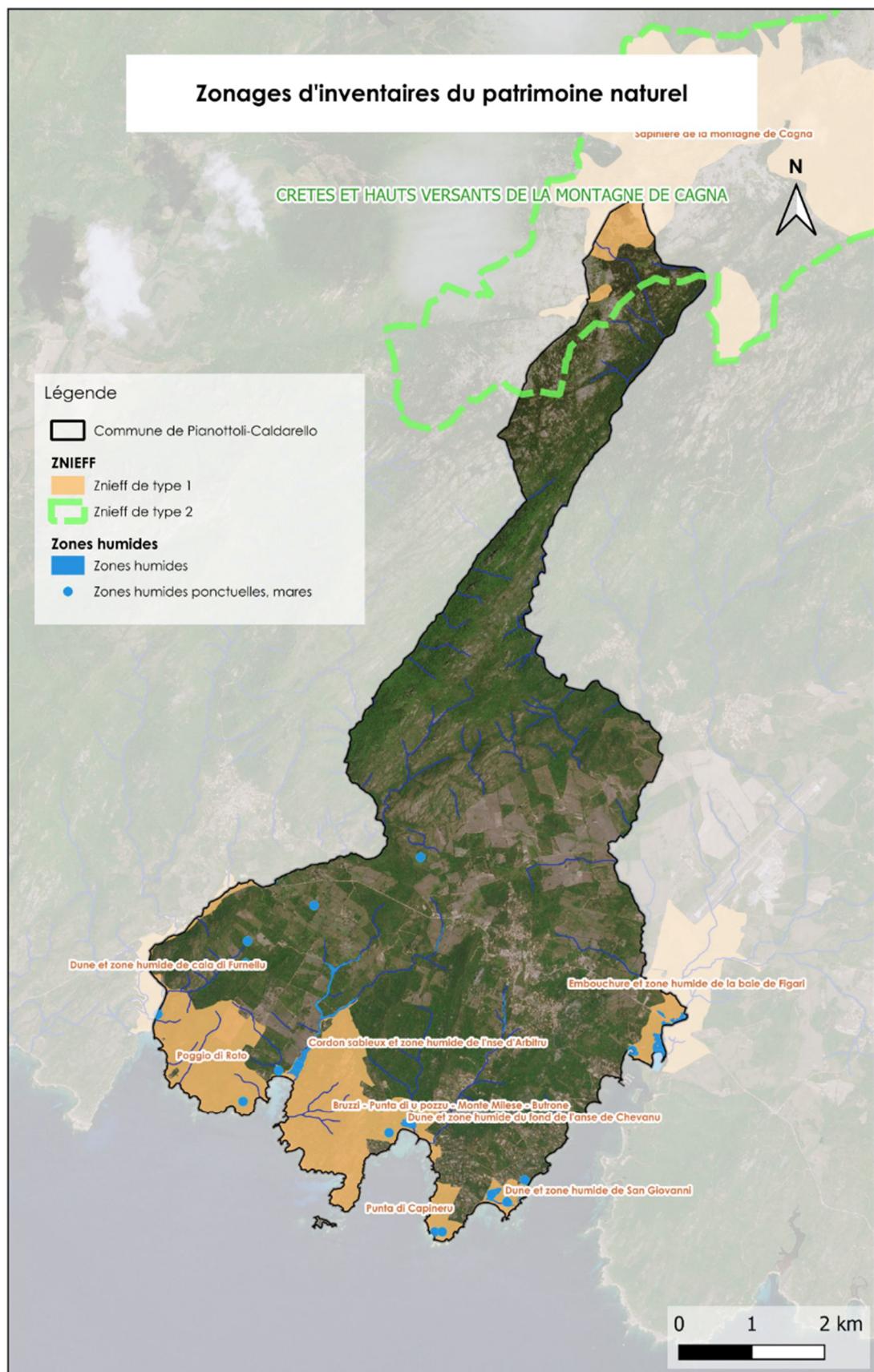
Descriptions issues des fiches ZNIEFF disponibles sur le site de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel, inpn.mnhn.fr

Identifiant	Nom	Surface	Localisation sur la commune	Description
ZNIEFF DE TYPE 1				
940030974	Dune et zone humide de cala di Furnellu	62,29 ha	Littoral	<p>Zone s'étendant sur un peu plus de 2,5 km, le long de la petite plaine alluviale du ruisseau de Spartano, à partir des dunes de sable situées en arrière de son embouchure.</p> <p>Présence d'un réseau de diverses zones et prairies humides en relation avec l'embouchure du ruisseau. Cette zone constitue un espace naturel riche, caractéristique des zones humides méditerranéennes et de la côte occidentale de la Corse. Elle regroupe un ensemble de milieux et d'habitats très diversifié avec la présence d'un grand nombre d'espèces déterminantes telles que : Tamaris d'Afrique ou Cade à gros fruits pour la flore et Cistude d'Europe ou Sarcelle d'été pour la faune.</p> <p>10 habitats déterminants 20 espèces animales déterminantes & 3 espèces végétales déterminantes</p>
940030757	Poggio di Roto	178,49 ha	Littoral	<p>Zone constituée d'un promontoire rocheux formée de plusieurs collines, s'avancant en mer jusqu'à Capu di Zivia. L'intérieur est parcouru par de grandes zones d'affleurements rocheux et est marqué par la présence de grandes falaises. Dans cette partie, la végétation est dominée par des maquis de hauteur variable selon les secteurs.</p> <p>Le pourtour littoral est composé de rochers et de petites falaises colonisées par une végétation adaptée à ce milieu.</p> <p>En raison de l'accessibilité limitée aux parties intérieures et côtières, cette zone a conservé un aspect très sauvage (espace remarquablement conservé).</p> <p>Elle regroupe un ensemble de milieux variés et caractéristiques de la côte méditerranéenne.</p> <p>5 habitats déterminants & 6 espèces végétales déterminantes</p>
940030966	Cordon sableux et zone humide de l'anse d'Arbitru	15,57 ha	Littoral	<p>Zone située au sud-ouest du village de Pianottoli-Caldarello, entre la baie de Figari et l'anse d'Arbitru, au fond de la petite anse de Chevanu, constituée par l'embouchure et la partie inférieure du ruisseau de Lanciatu. Cette zone constitue un espace naturel riche, caractéristique des zones humides méditerranéennes et de la côte occidentale de la Corse. Elle regroupe un ensemble de milieux et d'habitats très diversifié allant des prés-salés aux dunes de sable. On note également la présence d'un grand nombre d'espèces déterminantes faunistiques et floristiques.</p> <p>10 habitats déterminants 9 espèces animales déterminantes & 4 espèces végétales déterminantes</p>

Identifiant	Nom	Surface	Localisation sur la commune	Description
940030734	Bruzzi - Punta di u pozzu - Monte Milese - Butrone	219,8 ha	Littoral	<p>Zone constituée d'un petit promontoire rocheux englobant plusieurs collines, comprise entre 0 et 164 mètres d'altitude.</p> <p>En raison de l'accessibilité limitée aux parties intérieures et côtières, cette zone a conservé un aspect très sauvage (espace remarquablement conservé). Elle regroupe un ensemble de milieux variés et caractéristiques de la côte méditerranéenne, dominé par la végétation de maquis.</p> <p>On note la présence de 9 habitats déterminants et d'un grand nombre d'espèces végétales déterminantes telles que le Colchique de Corse, la Gennarie à deux feuilles ou la Spergulaire à grosse racine.</p> <p>9 habitats déterminants 17 espèces végétales déterminantes</p>
940030955	Dune et zone humide du fond de l'anse de Chevanu	42,53 ha	Littoral	<p>Entre la baie de Figari et l'anse d'Arbitru, au fond de la petite anse de Chevanu, zone constituée d'un petit plan d'eau libre communiquant avec la mer en arrière d'une dune boisée à lentisques.</p> <p>La zone est colonisée principalement par le maquis et une végétation des zones humides littorales, caractéristique de la côte méditerranéenne.</p> <p>Elle constitue un espace naturel remarquablement conservé, regroupe un ensemble de milieux et d'habitats riches et rassemble un grand nombre d'espèces déterminantes.</p> <p>6 habitats déterminants 8 espèces animales déterminantes & 6 espèces végétales déterminantes</p>
940030605	Punta di Capineru	28,25 ha	Littoral	<p>Zone située en bordure de la réserve naturelle des bouches de Bonifacio, à l'est de l'anse de Chevanu, elle englobe une grande partie de la pointe rocheuse et est contiguë à une petite zone résidentielle. La végétation est dominée par un ensemble de maquis à lentisque dont la hauteur varie en fonction des secteurs.</p> <p>En plus de son cadre paysager magnifique, cette zone caractéristique de la côte méditerranéenne abrite plusieurs habitats et espèces précieux pour la Corse. Parmi les espèces déterminantes la majorité sont des plantes caractéristiques des mares temporaires méditerranéennes telles que Isoetes velata, Ranunculus revelieri ou Camphorosma monspeliacaca.</p> <p>Comme le prouve la présence des nombreux sentiers, toute la pointe est fréquentée par les touristes et les locaux (parmi ces derniers beaucoup sont en possession de résidence secondaire dans le secteur). La zone reste cependant dans un bon état de conservation.</p> <p>5 habitats déterminants 1 espèce animale déterminante & 19 espèces végétales déterminantes</p>
940030947	Dune et zone humide de San Giovanni	20 ha	Littoral	<p>Zone située au sud-ouest de la Baie de Figari au niveau de la pointe de Capineru, elle comprend un chapelet de trois dépressions interdunaires situées en arrière d'une grosse dune de sable d'une trentaine de mètres de large, formant autant de petits marais.</p> <p>La zone regroupe une grande variété de milieux et d'habitats. Elle constitue également une zone refuge pour un grand nombre d'espèces déterminantes.</p> <p>Le site supporte une fréquentation estivale relativement importante et on note à proximité de ce dernier le développement d'une urbanisation accompagnée d'un aménagement routier.</p> <p>8 habitats déterminants 17 espèces animales déterminantes & 7 espèces végétales déterminantes</p>

Identifiant	Nom	Surface	Localisation sur la commune	Description
940030942	Embouchure et zone humide de la baie de Figari	204,31 ha	Littoral	<p>Zone située au sud-est du village de Pianttoli-Caldarello, au fond de la baie de Figari, constituée par un réseau de marais, de prairies et de diverses zones humides en relation avec l'embouchure du ruisseau de Canella.</p> <p>Elle constitue un espace naturel riche, caractéristique des zones humides méditerranéennes et de la côte occidentale de la Corse et regroupe un ensemble de milieux et d'habitats très diversifié avec la présence d'un grand nombre d'espèces déterminantes telles que la Salicorne à articles cylindriques ou la Renoncule à grandes feuilles pour la flore et la Cistude d'Europe ou le Guêpier d'Europe pour la faune.</p> <p>Les principaux facteurs pouvant influencer négativement l'évolution de cette zone sont les dégradations et les destructions liées à l'impact de certaines activités humaines tel que le nautisme.</p> <p>7 habitats déterminants 28 espèces animales déterminantes & 12 espèces végétales déterminantes</p>
940004124	Îles Bruzzi	2,09 ha	Littoral	<p>Au sud de la commune de Pianottoli-Caldarello, cette zone est constituée d'un archipel formé d'une île principale ainsi que de petits îlots et rochers maritimes à proximité.</p> <p>L'île principale et les plus gros des îlots sont recouverts d'une végétation clairsemée de fourrés halophiles caractéristiques de la côte méditerranéenne. En raison de leur accessibilité limitée ces îles ont gardé un aspect très sauvage et constituent un espace naturel remarquablement conservé. Elles rassemblent plusieurs espèces déterminantes et notamment une des plus grosses colonies nicheuses en Corse de Cormorans huppés de Méditerranée ainsi que deux espèces de reptiles marqués par le phénomène de micro-insularité.</p> <p>3 habitats déterminants 4 espèces animales déterminantes & 1 espèce végétale déterminante</p>
940004228	Sapinière de la montagne de Cagna	1032,07 ha	Massif de Cagna	<p>Site d'une grande naturalité présentant peu de perturbations d'origine anthropique.</p> <p>Présence de nombreuses espèces végétales déterminantes indiquant un intérêt floristique certain.</p> <p>Concernant la faune herpétologique, l'intérêt du site est lié à la présence de 3 espèces : l'Algyroïde de Fitzinger, le Lézard de Bedriaga et le Phyllodactyle d'Europe.</p> <p>Concernant les insectes, un fort taux d'espèces endémiques est signalé concernant les papillons de jour (11 espèces déterminantes pour ce groupe) et la diversité des milieux est favorable à la richesse spécifique des orthoptères et des oiseaux : Sittelle corse et Autour des Palombes (dans les zones forestières), Aigle royal et Chocard à bec jaune (dans les zones rocheuses).</p> <p>2 habitats déterminants : nardaises des pozzines corses, forêts d'Ils corses, 20 espèces animales déterminantes & 20 espèces végétales déterminantes.</p>

Identifiant	Nom	Surface	Localisation sur la commune	Description
ZNIEFF DE TYPE 2				
940004241	Crêtes et hauts versants de la montagne de Cagna	2481,42 ha	Massif de Cagna	<p>Le massif de Cagna constitue la partie méridionale de la chaîne centrale de la Corse. La montagne de Cagna est drainée à l'ouest par des affluents de l'Ortolo et à l'est par les ruisseaux qui alimentent le Stabiacciu.</p> <p>Le site présente un intérêt floristique certain et la diversité des milieux est favorable au développement d'une faune diversifiée notamment concernant l'avifaune et les insectes. Les données sont encore peu nombreuses concernant les chiroptères mais les quelques données collectées laissent apparaître l'existence d'une espèce de chauves-souris déterminante, la Barbastelle.</p> <p>La montagne de Cagna était autrefois une zone d'estive pour les troupeaux du sud de l'Île. Actuellement, seul le pastoralisme extensif subsiste, localisé principalement à proximité du hameau de bergeries de Bitalza. Le peu de fréquentation et de perturbations d'origine anthropiques confère une grande naturalité au site.</p> <p>2 habitats déterminants 48 espèces animales déterminantes & 35 espèces végétales déterminantes</p>



Carte 14 : Zonages d'inventaires du patrimoine naturel sur la commune de Pianottoli-Caldarellu

Les zones humides

En 2005, environ 22 000 ha de zones humides ont été recensés dans le cadre de **l'inventaire des zones humides de Corse** mené par l'office de l'environnement de la Corse (OEC). Au fil des années quelques données supplémentaires ont été collectées.

Sur la commune de Pianottoli-Caldarello, plusieurs zones humides ont été recensées :

- Les zones bordant les **ruisseaux** de la commune d'ouest en est : Spartano, Lanciatu et Canella (Vivaggiu) ;
- Les **étangs/lagunes** d'Arbitru, Chevanu, Stagnalella qui bordent respectivement les anses du même nom et pour Stagnalella, la baie de Figari.
- Et ça et là, dans la plaine, des **ruisselets, fossés humides** et des **mares temporaires**.

Plus récemment, l'OEC a réalisé une cartographie de **l'espace humide de référence (EHR)** au 1/25 000e à l'échelle de la Corse. L'Espace humide de référence (EHR) est un référentiel du bassin qui localise les facteurs écologiques physiques continus et stables dans le temps, qui concourent à la circulation de l'eau, à sa rétention voire à l'engorgement des sols de manière temporaire ou permanente. La délimitation se base notamment sur des critères de pente et de forme du relief. Cet EHR donne une **indication sur les zones humides potentielles d'un territoire**. Il n'est pas un document réglementaire mais il constitue un outil de connaissance, d'alerte et de sensibilisation des acteurs et porteurs de projet.

* Zoom sur les mares temporaires

Source : OEC, 2025

Les **mares temporaires** sont des petites zones humides, peu profondes caractérisées par une alternance de phases sèches et inondées. Les mares temporaires et surtout leur flore, constituent un patrimoine naturel exceptionnel en Europe et figurent parmi les habitats prioritaires de la Directive « Habitats ». L'OEC s'investit donc depuis plusieurs années dans une démarche de protection et de gestion de ces mares temporaires de Corse.

Sur la commune de la commune de Pianottoli-Caldarello, **sept mares temporaires méditerranéennes** sont recensées, représentant une superficie de 1,75 hectare. La mare d'Arbitru appartient au Conservatoire du Littoral, les autres à des propriétaires privés. Deux sont incluses en site Natura 2000 (Arbitru, Chevanu), trois en Znieff de type I (Arbitru, Capineru, Chevanu). Quatre ne bénéficient d'aucun statut de protection (Arghja Cadilleda, Arghja di Chicita, Arghja di a Martina et Capanna di Cena).

Une synthèse concernant les mares temporaires est présentée en annexe de ce document.

Sur la commune, d'autres secteurs potentiellement humides mériteraient d'être étudiés afin de préciser leur nature, les enjeux qui y sont liés et, le cas échéant, mettre en place une protection de ces espaces fragiles.



Arbitru - @L. Sorba



Arghja Cadilleda - @L. Sorba



Capineru - @L. Sorba



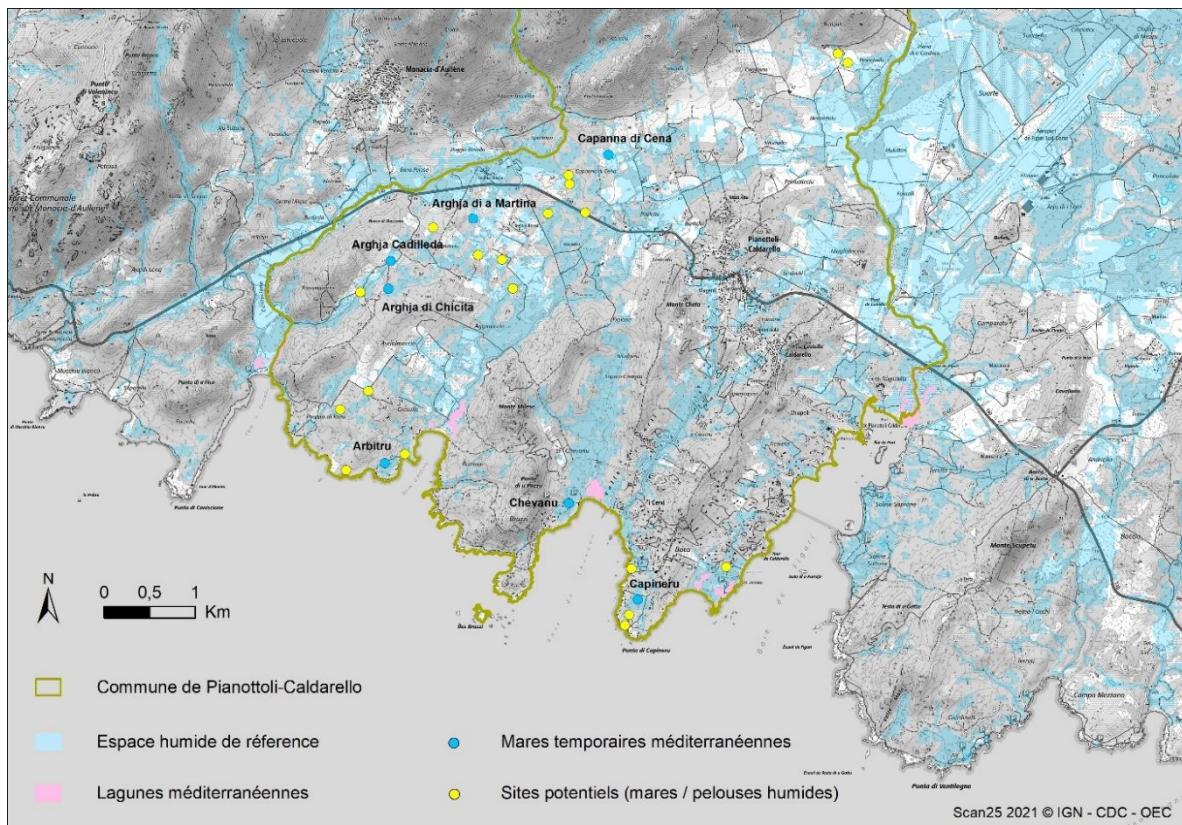
Arghja di Chicita - @L. Sorba



Capanna di Cena - © D. Lijnen-Canonici



Chevanu - @L. Sorba



Carte 15 : Espace humide de référence et zones humides sur la commune de Pianottoli-Caldarello (source : OEC, Agence de l'Eau RM&C, DREAL pour la cartographie de l'espace humide de référence)

7.2. Les zonages réglementaires

❖ Arrêtés de Protection de Biotope (APB)

Un **arrêté préfectoral de protection de biotope** (APPB) est une aire de protection réglementaire dont l'objectif est de préserver les milieux naturels nécessaires à l'alimentation, la reproduction, le repos ou la survie d'espèces animales ou végétales protégées au titre des articles L.411-1 et L.411-2 du Code de l'Environnement.

L'APPB est défini aux articles R.411-15 à R.411-17 du Code de l'Environnement et est instauré par le préfet de département. Il est constitué d'un règlement et d'une carte.

Sur la commune de Pianottoli-Caldarello, un APB est recensé sur le domaine maritime. Il s'agit de la **Presqu'île et îles Bruzzi et îlot aux moines**, défini en 1992. Des interdictions y sont instituées, notamment l'interdiction de débarquer sur les îlots durant la période de nidification des oiseaux, entre le 1^{er} novembre et le 31 juillet, ainsi que l'interdiction de pêcher dans le périmètre.

❖ Réserves naturelles de Corse et Parc marin

Les **réserves naturelles de Corse** (RNC) sont des aires protégées faisant partie des réserves naturelles de France et dont le statut est défini par la loi relative à la démocratie de proximité du 27 février 2002. Ces sites correspondent aux anciennes réserves nationales de Corse (il en existait 6 en 2006) dont la responsabilité et la gestion ont été transférées à la collectivité territoriale de Corse.

La commune de Pianottoli-Caldarello est concernée par la **Réserve naturelle des Bouches de Bonifacio** (RNC147). Classée en 1999, elle occupe une surface de 79 460 hectares, ce qui en fait la plus grande réserve naturelle de France métropolitaine. Elle s'étend du groupe des îles des Moines et

des Bruzzi à l'ouest jusqu'à la pointe de la Chiappa à l'est, et jusqu'à la limite des eaux territoriales au sud.

Cette réserve naturelle constitue, avec la réserve des Tre Padule de Suartone et les terrains du Conservatoire du littoral qui la borde, la partie française du **Parc Marin International des Bouches de Bonifacio**.

Dans cette réserve, des règles sont également établies, notamment pour la pêche professionnelle et de loisirs, l'activité de plaisance, les activités de loisirs aquatiques, etc.

Tableau 4 : Synthèse des zonages réglementaires sur Pianottoli-Caldarello, hors sites Natura 2000

Identifiant	Nom	Surface	Localisation sur la commune	Acteurs
Arrêté de Protection de Biotope				
FR3800146	Presqu'île et îles Bruzzi et îlot aux moines	1 077 ha	Îles Bruzzi	Gestionnaire : OEC
Réserve Naturelle				
FR3600147	Bouches de Bonifacio	79 460 ha	Littoral	Gestionnaire : OEC

Réseau NATURA 2000

Au niveau européen, le réseau **Natura 2000**, constitue un réseau de sites naturels, terrestres et marins, sélectionnés pour la rareté ou la fragilité des espèces animales ou végétales, et de leurs habitats naturels.

Ce programme a pour objectif, à titre principal, de constituer un **outil territorial de protection et de gestion à la main des collectivités territoriales**.



La démarche du réseau Natura 2000 **privilégie la recherche collective d'une gestion équilibrée et durable des espaces qui tiennent compte des préoccupations économiques et sociales** : les activités humaines et les projets d'infrastructure sont possibles en site Natura 2000.

De manière générale, le réseau NATURA 2000 comprend 3 types de zones :

- des zones de protections spéciales (ZPS, issues de la directive européenne dite « oiseaux »)
- des zones spéciales de conservation terrestres (ZSC terrestres, issues de la directive européenne dite « habitats »)
- des zones spéciales de conservations marines (ZSC marines, issues de la directive « habitats »).

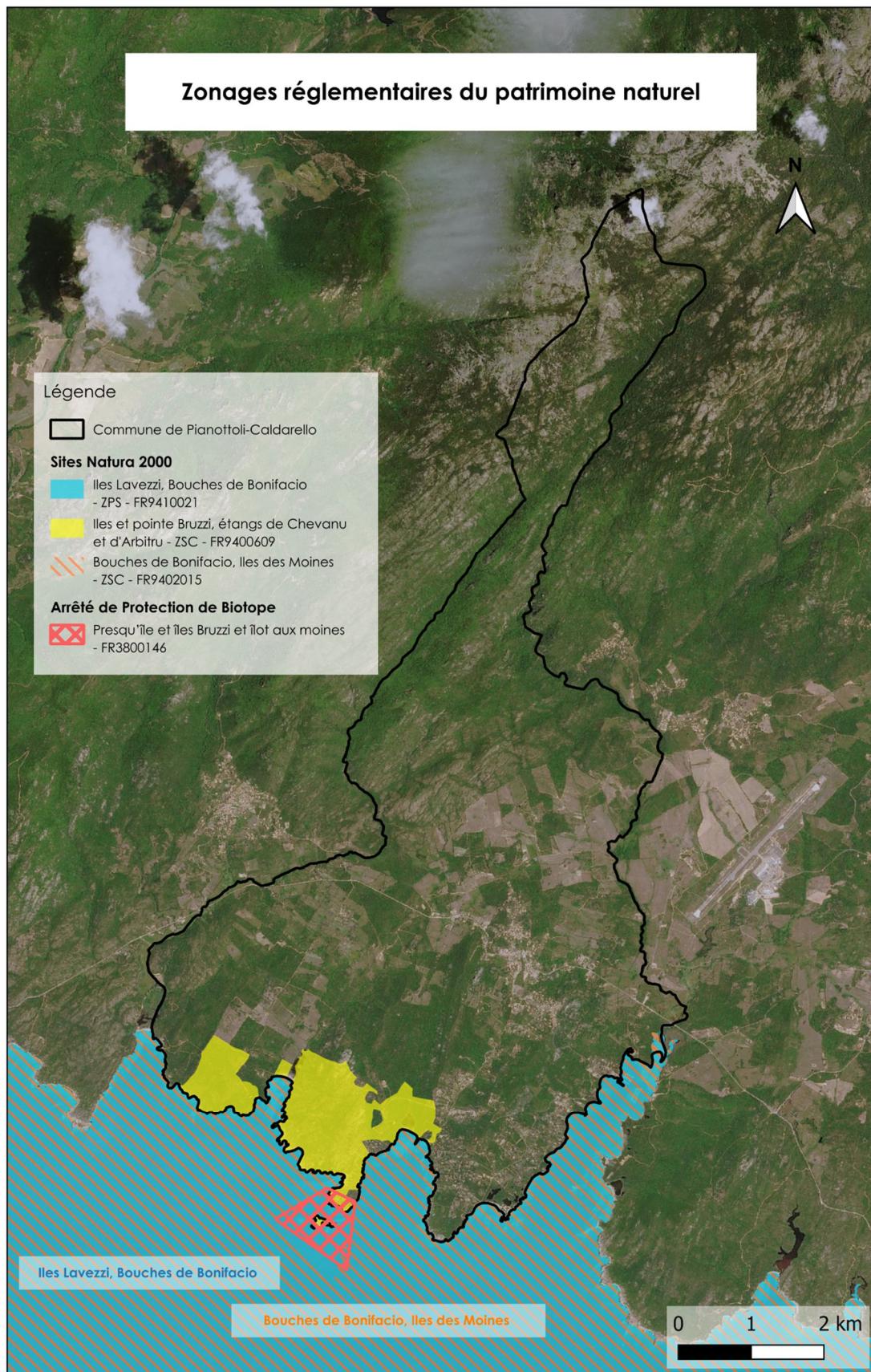
La commune Pianottoli-Caldarello est concernée par 3 sites Natura 2000 qui sont présentés dans le tableau suivant.

Tableau 5 : Synthèse des zonages Natura 2000 sur Pianottoli-Caldarello

Description issue des Formulaires Standards des Données et du site preprod.corse.n2000.fr

Type	Identifiant	Nom	Surface	Localisation sur la commune	Description / Acteurs
Natura 2000 - ZSC « Directive Habitats Faune Flore »					
ZSC terrestre	FR9400609	Iles et Pointe Bruzzi, Etangs de Chevanu et d'Arbitru	385 ha	Tout le littoral de la commune	<p>Description : Site caractérisé par une large diversité d'habitats naturels allant des milieux littoraux dunaires ou rocheux aux groupements xérophiles de basse altitudes en passant par tout un complexe de zones humides aux conditions abiotiques très variables.</p> <p>Situé au Sud-Ouest de la réserve naturelle des bouches de Bonifacio en Corse-du-Sud, le site se compose principalement d'un domaine terrestre (83%) et secondairement d'un domaine maritime (17%). Le domaine terrestre se compose de plusieurs entités :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La plus étendue s'étend de la pointe de Bruzzi au sud, jusqu'au Monte Milese au nord, tout en intégrant à l'est l'étang de Chevanu et en bordant à l'ouest l'Anse d'Arbitru ; • Une petite entité comprend une petite partie sud de l'Anse d'Arbitru ; • Enfin une dernière apparaît entre les lieux-dits de Giuselle à l'est et Poggio di Roto à l'ouest. <p>L'aire marine s'étend quant à elle entre la pointe et les îlots de Bruzzi.</p> <p>Habitats et espèces : <u>22 habitats d'intérêt communautaire</u>, dont les Herbiers de posidonies (1120) ou les Prés-salés méditerranéens (1410) <u>Espèces inscrites à l'annexe II de la Directive Habitats</u> : Porte-Queue de Corse, Cistude d'Europe, Petit rhinolophe et Phylodactyle d'Europe, Linaire jaune. <u>NOMBREUSES autres espèces patrimoniales et/ou protégées</u> : Crapaud vert, Rainette sarde, Gennarie à deux feuilles, Renoncule à feuilles d'ophioglosse, ...</p> <p>Gouvernance et gestion : Elaboration du Docob (en cours) : Collectivité de Corse Opérateur : OEC</p>

Type	Identifiant	Nom	Surface	Localisation sur la commune	Description / Acteurs
ZSC marine	FR9402015	Bouches de Bonifacio, îles des Moines	94 612 ha	Le littoral entre le pont de Figari et l'étang de Piscio Cano	<p>Description : Le site des îles des Moines se situe dans son intégralité dans la réserve naturelle des Bouches de Bonifacio. Son périmètre s'étend de la limite avec la commune de Monacia d'Aullene et rejoint la rive Sud du golf de Porto-Vecchio, au niveau de la pointe de Chiappa. Ce site est entièrement marin. Ce site recouvre une diversité de milieux marins d'importance écologique majeur. Les espèces et les habitats y trouvent des conditions de vie idéales. Plusieurs îlots présents au sein de ce périmètre sont déjà inscrits au réseau Natura 2000 du fait de leur importance écologique. La région du site est l'une des rares en Corse à contenir un substrat calcaire, formation la plus spécifique, avec la présence de concrétion calcites, visible dans les grottes ou en draperie le long des falaises de Bonifacio.</p> <p>Habitats et espèces : <u>6 habitats d'intérêt communautaire</u>, dont les Herbiers de posidonies (1120) bancs de sable (1110) <u>Espèces inscrites à l'annexe II de la Directive Habitats</u> : Grand Dauphin et de la tortue Caouanne,</p> <p>Gouvernance et gestion : Elaboration du Docob (en cours) : Collectivité de Corse Opérateur : OEC</p>
Natura 2000 - ZPS « Directive Oiseaux »					
ZPS (Oiseaux)	FR9410021	ZPS îles Lavezzi - Bouche de Bonifacio	98 941 ha	Le littoral entre le pont de Figari et l'étang de Piscio Cano	<p>Description : Le site des îles Lavezzi s'étend du niveau de la limite communale de Monacia d'Aullene jusqu'à la rive Sud du Golf de Porto-Vecchio au niveau de la pointe de Chiappa. La superficie est de 98 941 hectares et est à 99 % maritime. Le périmètre est étendu sur 5 communes. Ce site regroupe une diversité de milieux d'importance écologique majeur et dont les îles sont capitales d'un point de vue ornithologique à l'échelle nationale. Ce site a été désigné Zone de Protection Spéciale en raison de la présence du Comoran huppé de Méditerranée (dont près de la moitié des effectifs nicheurs à l'échelle nationale se trouve sur le site), du Puffin cendré (environ 35 % des effectifs nicheurs nationaux) et du Puffin yelkouan (passage, stationnement et alimentation sur le site). Ce site tient donc un rôle majeur pour ces espèces.</p> <p>Habitats et espèces : <u>11 espèces inscrites à l'annexe IV de la Directive Oiseaux</u>, dont le Puffin de Méditerranée, le Faucon pèlerin ou le Goéland d'Audouin.</p> <p>Gouvernance et gestion : Elaboration du Docob (en cours) : Collectivité de Corse</p>



Carte 16 : Zonages réglementaires du patrimoine naturel sur la commune de Pianottoli-Caldarello

7.3. Les autres zonages

☒ Parc Naturel Régional de Corse

Le Parc Naturel Régional de Corse (PNRC) dont le classement a été renouvelé en novembre 2018 pour une durée de 15 ans, s'étend sur un territoire de 178 communes et 12 EPCI¹.

La commune de Pianottoli-Caldarello ne fait pas partie du Parc Naturel Régional. Cependant, le parc arrive tout juste **en limite de la commune**, sur les crêtes de Cagna.

☒ Espaces naturels sensibles (ENS) de Corse

Les **ENS sont des sites menacés ou vulnérables** intégrés à la trame verte et bleu du PADDUC, dotés d'une nature remarquable ou "ordinaire" pouvant présenter un intérêt paysager et/ou inclure du patrimoine culturel et géologique. Les ENS sont aménagés (sauf cas particulier) et gérés afin de maîtriser la fréquentation et de limiter les pressions sur ces espaces.

En Corse, à travers sa politique en faveur des espaces naturels sensibles (ENS), la Collectivité de Corse veille à préserver la qualité des sites, des paysages, des milieux naturels et des champs d'expansion des crues et à assurer la sauvegarde des habitats naturels selon certains principes.

La Collectivité de Corse assure la gestion des ENS dont elle est propriétaire ainsi que ceux du domaine du Conservatoire de littoral.

Sur la commune de Pianottoli-Caldarello, 4 ENS sont recensés, exclusivement sur le littoral. Trois d'entre eux appartiennent au Conservatoire du littoral. Le quatrième appartient à la Collectivité de Corse.

Des **zones de préemption au titre des ENS** sont également définies et contribuent à préserver certains espaces des spéculations immobilières. Elles se situent autour des ENS actuels.

Tableau 6 : Espaces Naturels Sensibles et sites du Conservatoire du littoral sur Pianottoli-Caldarello

Nom	Propriétaire	Gestionnaire	Surface
Arbitru	Conservatoire du Littoral	Collectivité de Corse	79 ha
Arbitru	Collectivité de Corse	Collectivité de Corse	5,37 ha
Chevanu - Bruzzi	Conservatoire du Littoral	Collectivité de Corse	118,64 ha
San Giovanni	Conservatoire du Littoral	Collectivité de Corse	25,40 ha

☒ Sites du conservatoire du littoral (CDL)

Unique en son genre en Europe, la politique d'acquisition du **conservatoire du littoral** conduit à préserver et mettre en gestion des terrains dont la valeur écologique, paysagère et patrimoniale est menacée.

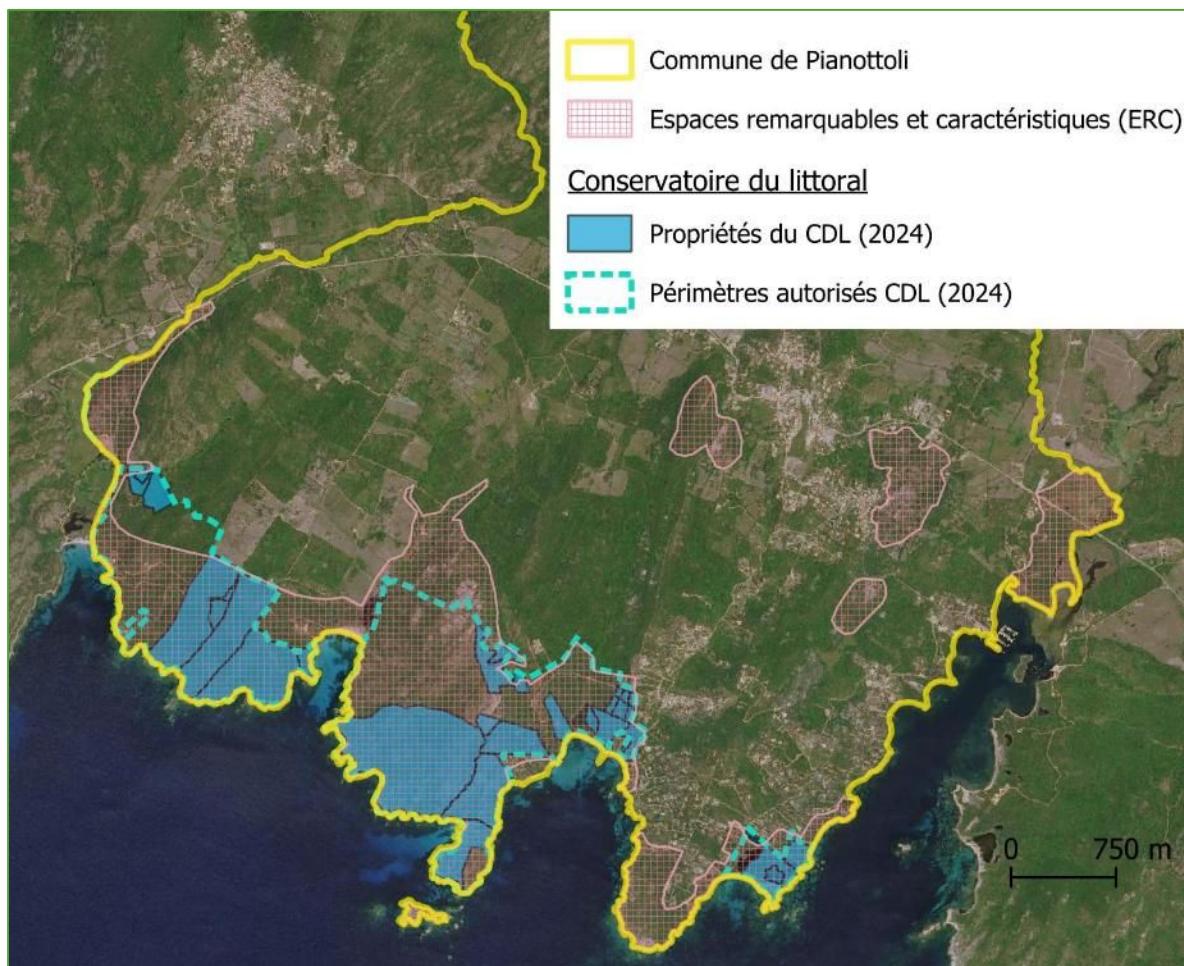


Le conservatoire du littoral est un organisme public dont l'objectif est d'acquérir des terrains situés en bord de mer et de lacs, menacées par l'urbanisation ou dégradées pour en faire des sites restaurés, aménagés, accueillants dans le respect des équilibres naturels (terrains acquis). Les périmètres géographiques à l'intérieur desquels le Conservatoire peut conduire un programme d'intervention foncière sont définis avec les élus locaux et les services de l'État et votés lors des conseils d'administration (périmètres autorisés).

A Pianottoli-Caldarello, **le conservatoire du littoral (CDL) est propriétaire d'environ 200 ha**, soit un peu plus de 4% de la superficie de la commune et la moitié de son littoral : sites d'Arbitru, Chevanu – Bruzzi et San Giovanni. Des périmètres plus larges (périmètres autorisés CDL sur la carte ci-dessous) sont définis autour de ces sites, et permettent d'envisager une extension de ces sites.

¹ Établissement public de coopération intercommunale

Depuis leur acquisition par le CDL, et même avant, certains de ces sites ont fait l'objet d'aménagements. Sur le secteur de Buzzi, des sentiers ont été aménagés entre 2008 et 2016. Sur Chevanu, la création des premiers stationnements a eu lieu en 1987. Entre 2009 et 2016, plusieurs réfections de murets et de pistes se sont succédées. Sur San Giovanni, entre 1986 et 1996, des recherches archéologiques ont été menées ainsi que des mesures de protection des sites. De nouveaux aménagements sont actuellement envisagés (stationnements, etc) par le Conservatoire et la commune. Arbitru reste encore un terrain vierge.



Carte 17 : Propriétés, périmètre autorisés du conservatoire du littoral et ERC de Pianottoli-Caldarello - 28/11/2024 -
Image satellite Spot 6-7 2023 - Source : CDL et DREAL Corse

Espaces remarquables et caractéristiques du PADDUC

Le PADDUC (révisé en 2020) classe presque tout le littoral de Pianottoli-Caldarello en ERC : Espaces remarquables et caractéristiques du patrimoine naturel et culturel du littoral. Ce classement vient valider les multiples intérêts du littoral de la commune : paysagers, écologiques et archéologiques : l'urbanisation est interdite au sein de ses espaces.

Plans nationaux d'action (PNA)

Véritables outils stratégiques, les PNA ciblent une espèce, un groupe d'espèces ou un habitat dont l'état de conservation est menacé. « Cet outil est mobilisé lorsque les autres politiques publiques environnementales et sectorielles incluant les outils réglementaires de protection de la nature sont jugées insuffisantes pour aboutir à cet objectif. » (Teddy, 2022).

Partie 3 : Biodiversité de Pianottoli-Caldarello



*

8. Vue d'ensemble – Statistiques sur les données

Ce paragraphe comporte une analyse synthétique du nombre d'observations (données) faune flore répertoriées sur la commune de Pianottoli-Caldarello, ceci de manière générale. Il met notamment en valeur les apports de l'ABC via le recueil bibliographique, les données des partenaires (porté à connaissance), les inventaires de terrain et la participation citoyenne.

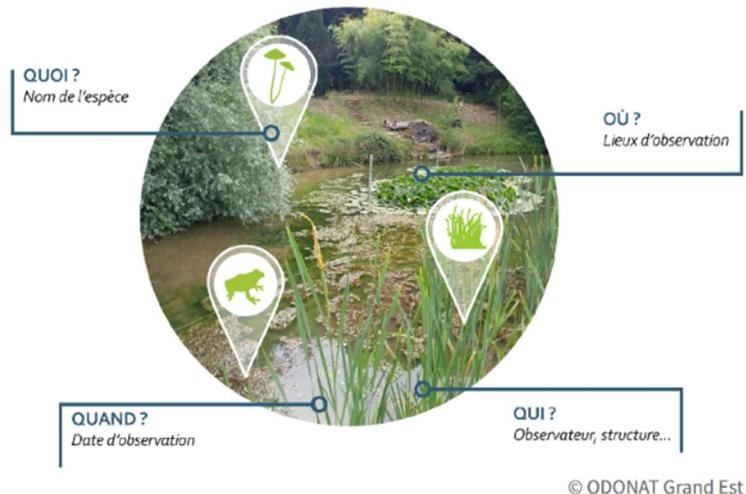


Figure 3 : Qu'est-ce qu'une donnée naturaliste ? @ODONAT Grand Est

8.1. Origine et quantité des données

L'ensemble du territoire communal a été prospecté par des naturalistes de structures diverses depuis le début du 20ème siècle. Une partie de ces données est compilée dans le [SINP](#): réseau d'acteurs qui mettent en partage l'information naturaliste qu'ils détiennent, selon un ensemble de méthodes et de règles communes. Ces données sont publiques et accessibles sur le site du [MNHN](https://inpn.mnhn.fr/accueil/index) <https://inpn.mnhn.fr/accueil/index>.

* Avant l'ABC

Le recueil des données du SINP en début d'ABC a permis d'obtenir un premier aperçu de la biodiversité de la commune. Ainsi, le nombre de données publiques disponibles en mars 2024 atteignait **4 341 observations concernant 881 espèces**. Ces chiffres élevés en comparaison aux données publiques disponibles sur les communes de Corse en 2022 (3 fois plus de données pour 2 fois plus d'espèces) proviennent de l'ajout en juillet de cette même année des données du

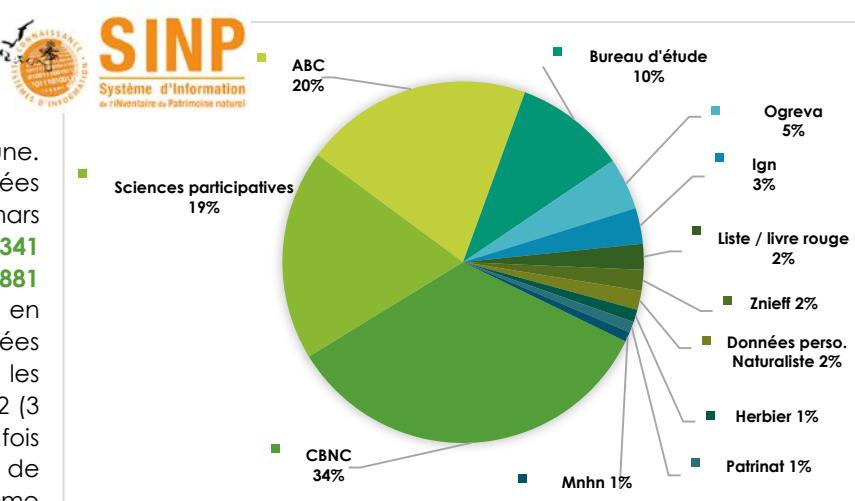


Figure 4 : Répartition des données disponibles en début d'ABC par producteur

Conservatoire Botanique National de Corse.

Les origines des données sont variées (Figure 4) : inventaires ZNIEFF, atlas régionaux, bureaux d'études, données personnelles de particuliers et de naturalistes avertis, associations naturalistes diverses, laboratoires de recherche, etc. Cette variété de sources explique pour partie la disparité du nombre de données par groupe taxonomique : des inventaires ont été réalisés selon des objectifs bien spécifiques ce qui fait que certains groupes ou espèces aient été plus étudiés que d'autres (réalisation d'atlas régionaux, mise à jour des listes rouges, suivi d'une espèce particulière, etc.).

* Apport de l'ABC

Pendant les deux années consacrées à l'atlas, les observations géoréférencées sur la commune ont été enrichies :

- Des données fournies par des partenaires de l'ABC (CBNC, GCC, OCIC) ainsi que des données glanées dans la bibliographie ;
- Des données issues des prospections de terrain complémentaires et de la participation citoyenne.

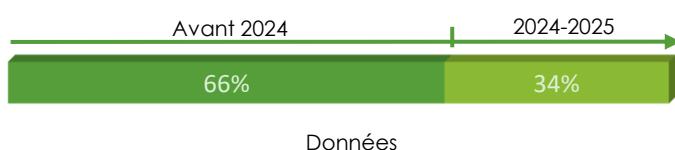


Figure 5 : Répartition des observations avant et après l'ABC

En fin d'ABC, **6 575 données d'observations** de faune et de flore sont répertoriées sur la commune de Pianottoli-Caldarello et concernent **1 085 taxons**. 5987 de ces observations ont des coordonnées GPS précises. **111 nouvelles espèces** sont nouvelles pour la commune.

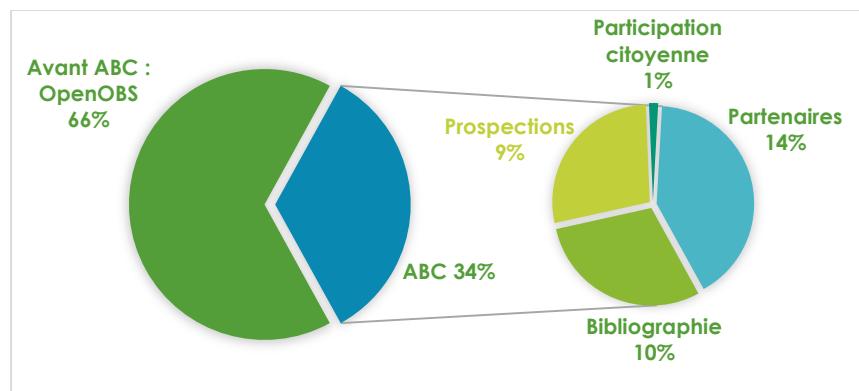


Figure 6 : Détails de la répartition des observations avant et après l'ABC - CPIE

* Apport de la participation citoyenne

Pendant l'ABC, les citoyens ont réalisé 35 observations et ont ajouté **8 nouvelles espèces** pour la commune. Toutes ont été validées par des spécialistes invités à aider la communauté des 535 participants.

Tableau 7 : Synthèse des données recueillies à travers de la participation citoyenne

Participation citoyenne	
Nb d'observations	35
Nb d'espèces	35
Nb d'espèces nouvelles (dont protégées)	8 (2)

Les données récoltées par la participation citoyenne concernent des espèces d'oiseaux pour une majorité. Les insectes et araignées sont également des groupes qui ont intéressés les citoyens.

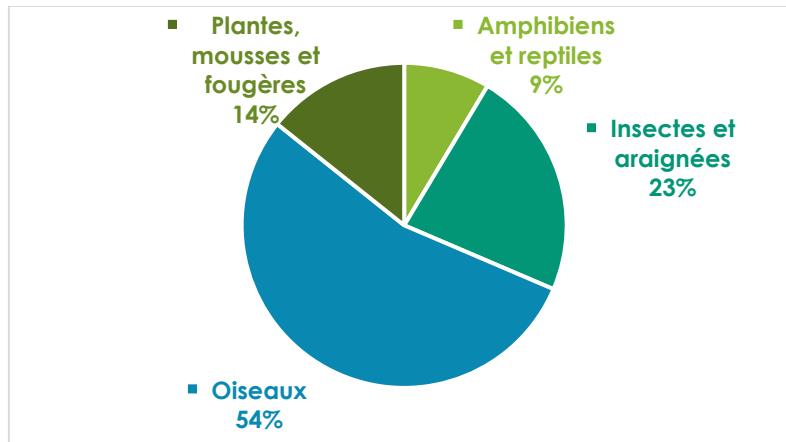


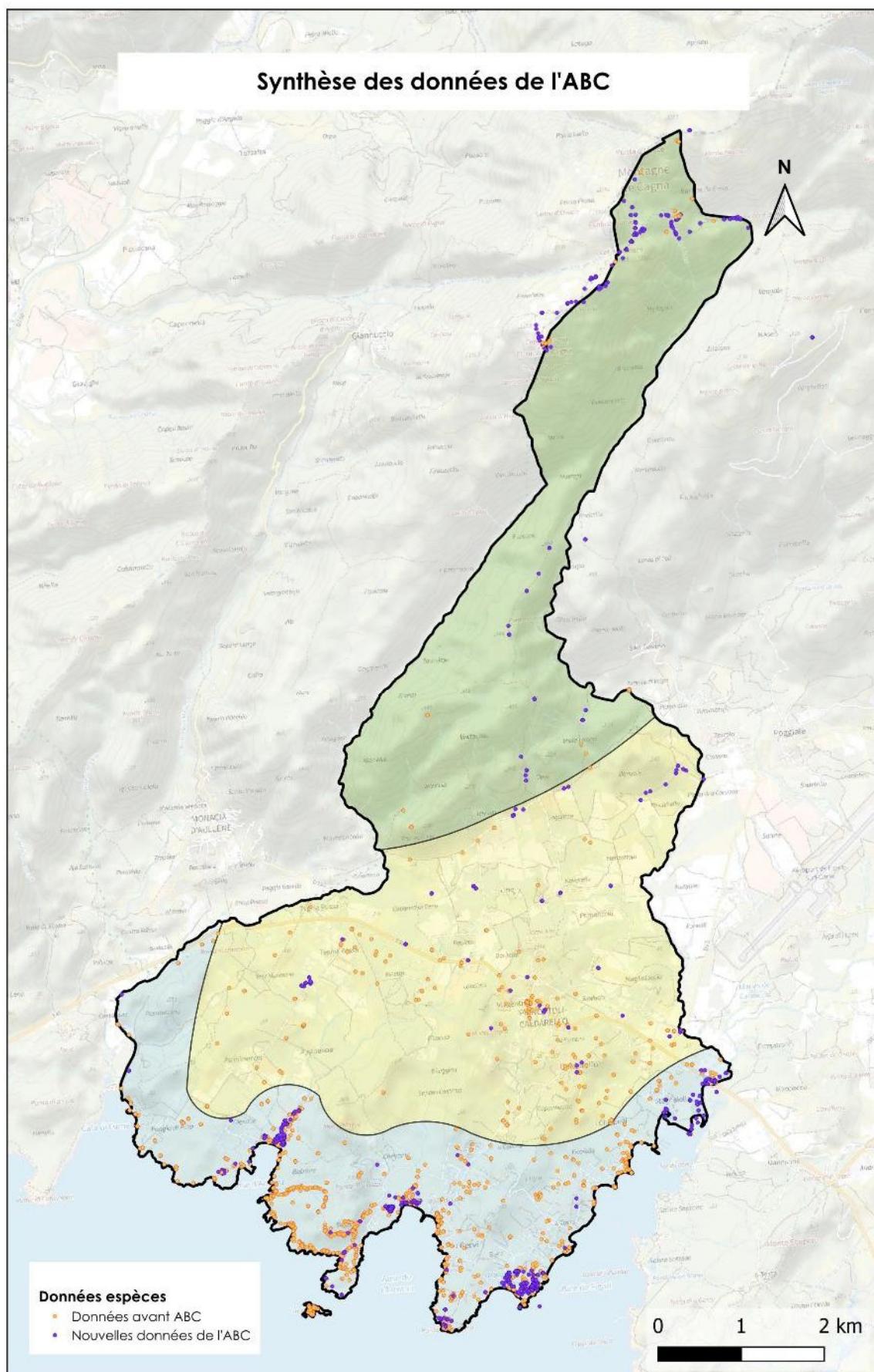
Figure 7 : Données de la participation citoyenne par groupe taxonomique

Répartition géographiques des données

Avant le démarrage de l'ABC, les données faune / flore étaient inégalement réparties sur la commune avec, sans surprise, une forte concentration des observations sur le littoral. En effet les naturalistes concentrent souvent leurs efforts là où le potentiel de diversité est le plus important. De plus, le littoral est facilement accessible.

A contrario, la montagne de Cagna avait été d'évidence moins prospectée : l'accès y est beaucoup plus difficile et les naturalistes s'y font plus rares. De plus, ces zones ne font l'objet d'aucune menace de destruction d'habitat, l'enjeu de connaissance y est bien heureusement moins urgent.

Le travail réalisé sur l'ABC a permis de compléter ces données, notamment sur le secteur du massif de Cagna et dans la plaine agricole. Les données récoltées restent toutefois moindres que sur le littoral.



Carte 18 : Répartition de l'ensemble des données naturalistes avant l'ABC et apport de l'ABC -©IGN

8.2. Répartition par groupes taxonomiques

☒ Nombre d'observations

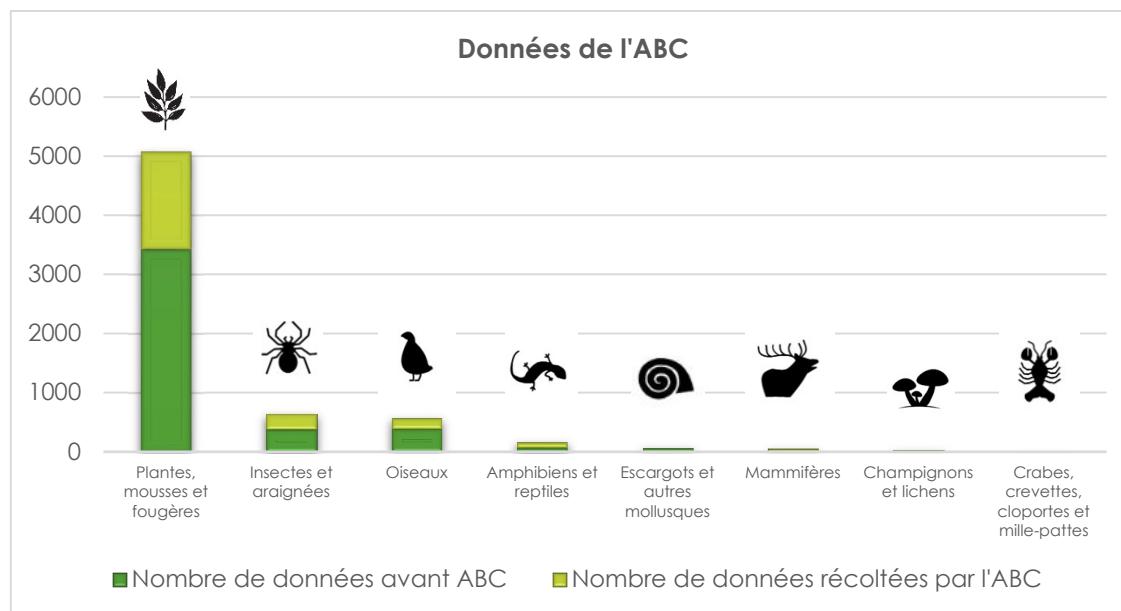
L'hétérogénéité du nombre de données par groupe taxonomique s'explique par le fait qu'elles ont été produites dans divers cadres et selon différents protocoles, et que ces différents groupes sont plus ou moins connus de manière générale.

La flore, comme la plupart du temps, est le groupe le mieux renseigné puisqu'il représente presque **78 % des observations**. Cela est dû généralement à l'attractivité des plantes et à leur relative facilité d'approche, du nombre élevé de botanistes, et localement de l'ancienneté de la structure référente en la matière : le conservatoire botanique. La flore de Pianottoli-Caldarello bénéficie d'un niveau de connaissance plutôt élevé sur la commune même si certains milieux telle la montagne de Cagna reste toutefois sous-prospectée.

Les oiseaux sont également bien connus sur la commune, notamment sur la partie littorale. En effet, les lagunes sont très favorables à l'accueil d'oiseaux hivernants. De plus, les inventaires complémentaires réalisés dans le cadre de l'ABC ont permis de compléter cette connaissance dans des secteurs moins prospectés initialement.

Tableau 8 : Répartition des données de l'ABC par groupe taxonomique

Groupe taxonomique	Nombre de données avant ABC	Nombre de données récoltées par l'ABC	Total
Plantes, mousses et fougères	3 418	1 655	5073
Insectes et araignées	372	268	640
Oiseaux	379	180	559
Amphibiens et reptiles	68	90	158
Escargots et autres mollusques	62	-	62
Mammifères	6	41	47
Champignons et lichens	31	-	31
Crabes, crevettes, cloportes et mille-pattes	5	-	5
Total général	4 341	2 234	6 575

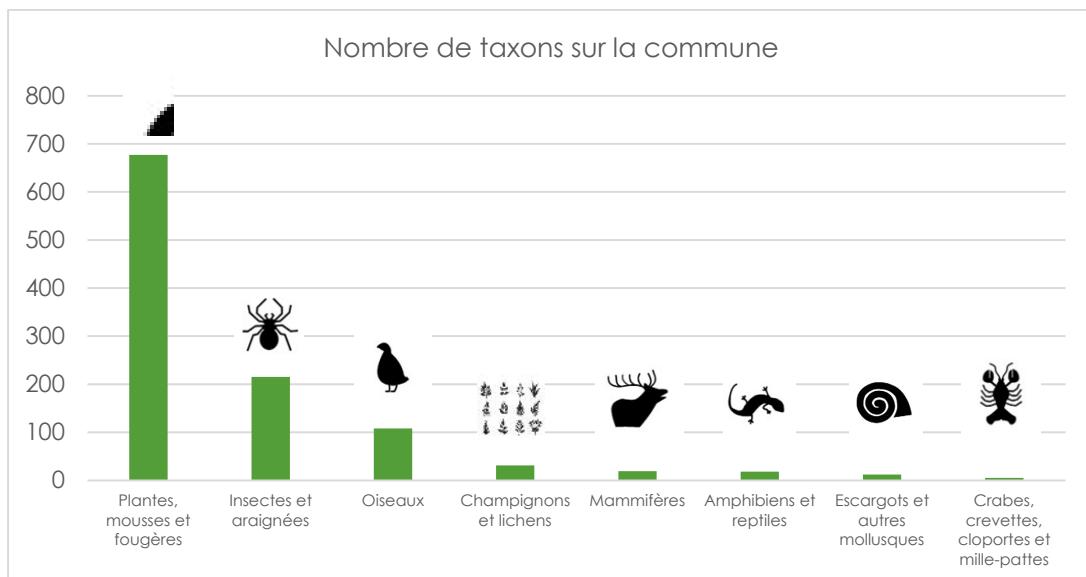


☒ Richesse spécifique

Ce sont **au total 1 085 espèces** qui ont été recensées sur la commune de Pianottoli-Caldarello. Les prospections complémentaires, ainsi que la bibliographie recensée durant l'ABC, ont permis d'inventorier 111 nouvelles espèces pour la commune.

Tableau 9 : Nombre de taxons recensés par groupe taxonomique sur la commune

Groupe taxonomique	Nombre de taxons
Plantes, mousses et fougères	677
Insectes et araignées	215
Oiseaux	108
Amphibiens et reptiles	18
Escargots et autres mollusques	12
Mammifères	19
Champignons et lichens	31
Crabes, crevettes, cloportes et mille-pattes	5
Total général	1 085



8.3. Statuts des espèces

☒ Espèces protégées et remarquables

Les espèces protégées bénéficient d'un statut de protection légal inscrit dans le droit français. Il est interdit de les détruire, capturer, transporter, perturber intentionnellement ou de les commercialiser.

Parmi les 1 085 taxons recensés, la commune de Pianottoli-Caldarello compte :

- **165 espèces protégées**, soit environ 15% des espèces ;
- **25 espèces** sont menacées à l'**échelle mondiale** (NT, VU, EN et CR) ;
- **69 espèces** sont menacées à l'**échelle nationale** (NT, VU, EN et CR) ;
- **53 espèces** sont menacées à l'**échelle de la Corse** (NT, VU et EN) : 16 espèces de plantes, 4 espèces d'insectes, 6 espèces d'amphibiens et reptiles et 27 espèces d'oiseaux.

Notons que les statuts de menaces et de protections peuvent ou non se recouper : une espèce peut être protégée et non menacée à l'échelle régionale et inversement, elle peut être menacée mais non protégée.

Une espèce peut également se trouver en danger critique d'extinction au niveau mondial ou national et se trouver commune en Corse. Il n'en reste pas moins que la Corse, de ce fait, détient une grande responsabilité quant à la préservation de cette espèce.

Les espèces protégées et remarquables recensées sont particulièrement bien représentées sur la partie littorale de la commune et notamment dans les zones humides. En effet, les zones humides accueillent de nombreuses espèces rares et vulnérables car adaptées à des types de milieux en régression partout dans le monde. 35% des zones humides de la planète ont disparu entre 1975 et 2015. Toutefois, cette surreprésentation d'espèces protégées et remarquables sur le littoral est à relativiser car elle est également liée, en partie, aux efforts de prospection plus importants dans cette zone. Une zone sans espèce protégée ne signifie pas qu'il n'y en a pas mais qu'elle n'a peut-être pas été prospectée.

Le tableau suivant précise le nombre d'espèces

Tableau 10 : Synthèse de la patrimonialité des espèces de la commune de Pianottoli-Caldarello

Echelle	Quasi menacée NT	Vulnérable VU	En danger EN	En danger critique CR	Total
Monde	17	6	1	1	25
France	47	16	4	2	69
Corse	32	10	11	0	53
Total	96	32	16	3	147

Tableau 11 : Synthèse des espèces recensées, protégées et remarquables de la commune de Pianottoli-Caldarello

Groupe taxonomique	Nombre de taxons	Nombre d'espèces protégées	Nombre d'espèces patrimoniales	Nombre d'espèces patrimoniales et protégées	% d'espèces protégées	% d'espèces protégées
Plantes, mousses et fougères	677	35	15	10	5,2	2,2
Insectes et araignées	215	1	5	1	0,5	2,3
Amphibiens et reptiles	18	16	5	5	88,9	27,8
Oiseaux	108	99	31	26	91,7	28,7
Mammifères	19	14	1	1	73,7	5,3
Autres	48	-	0	0	0,0	0,0
Total général	1085	165	57	43	15,2	5,3

Dans le tableau ci-dessus, les espèces remarquables sont celles présentant un statut de menace à l'échelle nationale et/ou à l'échelle de la Corse (NT, VU, EN et CR).

Espèces exotiques envahissantes

Dans le cadre de l'atlas, les espèces exotiques envahissantes ont fait l'objet d'une attention particulière. En effet, cause majeure de la crise de la biodiversité, l'éradication de ces espèces doit être une priorité.

22 espèces végétales envahissantes (ou potentiellement envahissantes) sont répertoriées sur la commune de Pianottoli-Caldarello : **20 espèces végétales, une espèce de reptile (la Tortue de Floride) et une fourmi.**

La Tortue de Floride a été contactée dans le marais d'Arbitru, tandis que la fourmi a été observée dans le secteur de l'anse de Chevanu. Les plantes invasives sont, quant à elles, concentrées dans les milieux humides du littoral, et ponctuent ça et là le territoire.

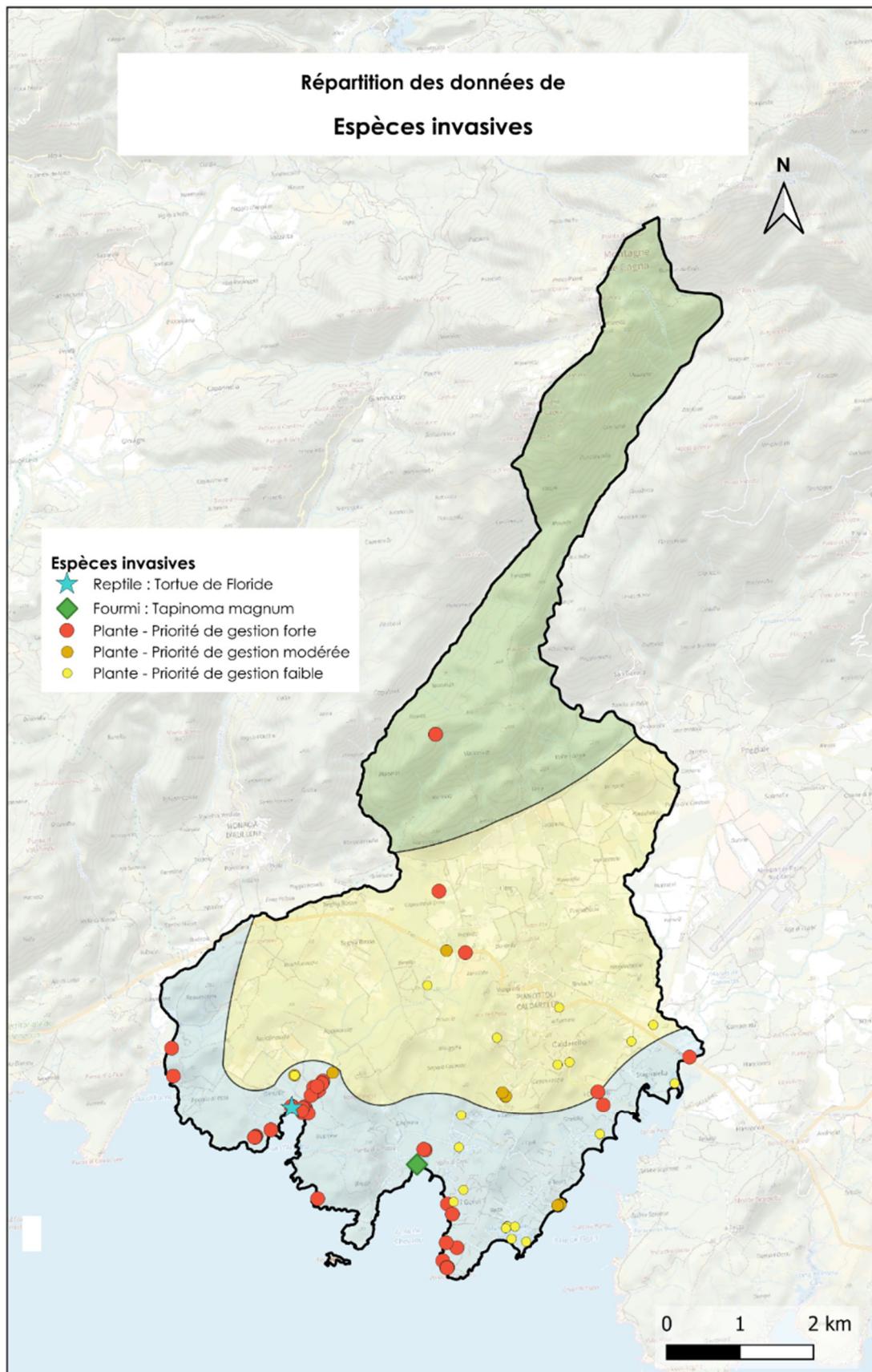
Tableau 12 : Priorité de gestion pour les espèces exotiques sur la commune de Pianottoli-Caldarello

Groupe taxonomique	Nombre d'espèces	Priorité de gestion		
		Forte	Modéré	Faible
Plantes	20	7	6	7
Insectes	1	1	0	0
Reptiles	1	1	0	0
Total	22	9	6	7

Les espèces invasives recensées sur le territoire communal sont présentées dans le tableau suivant. La priorité de gestion est définie ici en fonction de la catégorie de l'espèce. Toutefois, cette priorité de gestion pourrait être discutée en fonction du contexte. En effet, l'action sur des espèces déjà très envahissantes et bien implantées sur un territoire pourrait être vaine. Tandis qu'il pourrait être plus pertinent d'agir sur des espèces qui occupent encore de faibles surfaces et restent ponctuelles sur le territoire.

Tableau 13 : Liste des espèces invasives et priorité de gestion pour les espèces exotiques sur la commune de Pianottoli-Caldarello

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Espèce végétale exotique envahissante - Catégorie	Espèce végétale exotique potentiellement envahissante - Catégorie	Priorité de gestion
Amphibiens et reptiles				
<i>Trachemys scripta</i>	Tortue de Floride	NC	NC	Forte
Insectes et araignées				
<i>Tapinoma magnum</i>	NC	NC	NC	Forte
Plantes, mousses et fougères				
<i>Acacia dealbata</i>	Acacia Bernier	Majeure		Forte
<i>Acacia mearnsii</i>	Acacia	Modérée		Modérée
<i>Agave americana</i>	Agave d'Amérique	Modérée		Modérée
<i>Aloe maculata</i>	Aloès maculé		Alerte	Faible
<i>Campsis radicans</i>	Bignone de Virginie		Alerte	Faible
<i>Carpobrotus edulis</i>	Griffe de sorcière	Majeure		Forte
<i>Chamaerops humilis</i>	Palmier nain		Alerte	Faible
<i>Cortaderia selloana</i>	Herbe de la pampa	Majeure		Forte
<i>Cotula coronopifolia</i>	Corne-de-cerf	Majeure		Forte
<i>Datura stramonium</i>	Datura	Modérée		Modérée
<i>Euphorbia maculata</i>	Euphorbe tachetée	Modérée		Modérée
<i>Euphorbia serpens</i>	Euphorbe rampante		Alerte	Faible
<i>Opuntia ficus-indica</i>	Figuier de Barbarie	Majeure		Forte
<i>Oxalis corniculata</i>	Trèfle oseille à fleurs jaunes	Non évaluée		-
<i>Paspalum distichum</i>	Paspale distique	Majeure		Forte
<i>Pelargonium graveolens</i>	Pélargonium odorant		Alerte	Faible
<i>Polygala myrtifolia</i>	Polygale à feuilles de myrte		Alerte	Faible
<i>Senecio angulatus</i>	Séneçon anguleux	Majeure		Forte
<i>Setaria parviflora</i>	Sétaire à petites fleurs	Modérée		Modérée
<i>Symphyotrichum squamatum</i>	Aster écailleux	Modérée		Modérée



Carte 19 : Répartition des espèces végétales envahissantes sur le littoral de Pianottoli-Caldarello - IGN

8.4. Végétation et habitats naturels

La cartographie de la végétation de la commune a été réalisée et fournie par le Conservatoire Botanique National de Corse.

Le paysage communal est composé de **divers habitats naturels et semi-naturels**, évoluant à des altitudes diverses depuis le littoral jusqu'au massif de Cagna. En dehors des aménagements urbains (villes, hameaux, routes, etc.) qui occupent environ 5,5 % du territoire communal, les grands types d'habitats rencontrés sont les suivants :

- Les **maquis, fourrés et fruticées** plus ou moins denses issus des séries de végétation du chêne vert, du chêne liège ou du Genévrier turbiné : 53 % environ ;
- Les **boisements ou forêts** de chênesverts, chênes lièges, sapins : 21 % ;
- Les **pelouses et prairies humides, semi-humides et sèches** : 16 % ;
- Les autres **milieux humides** : lagunes, marais, étangs, ruisseaux et mares temporaires - 1,6 % ;
- Les **éboulis et rochers** non littoraux : 2,5 % ;
- Les **habitats littoraux** : dunes, côtes rocheuses – 0,5 % ;
- Les **milieux cultivés ou plantés** (vergers, vignes, maraîchage) – 0,5 %.

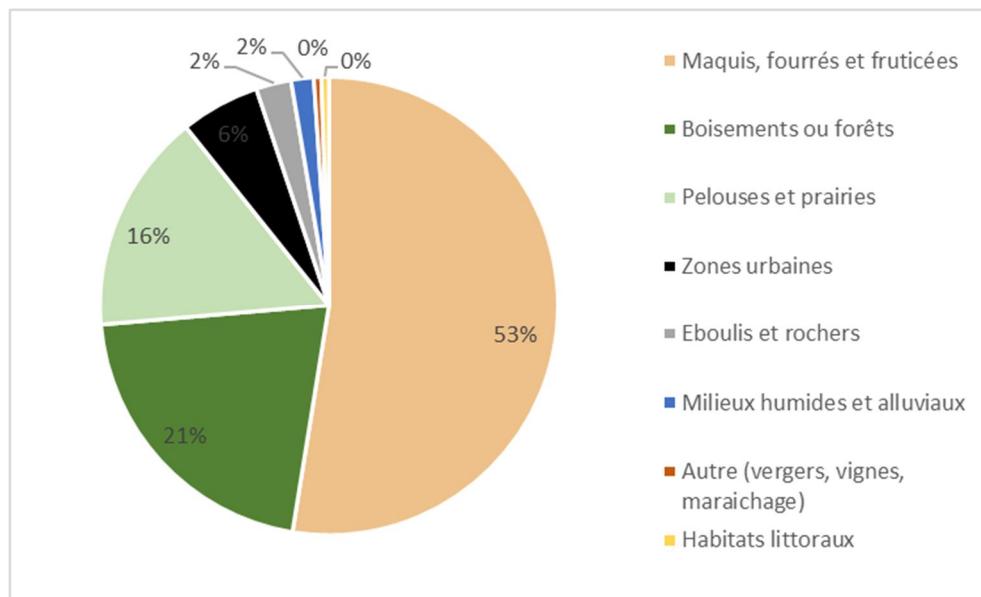
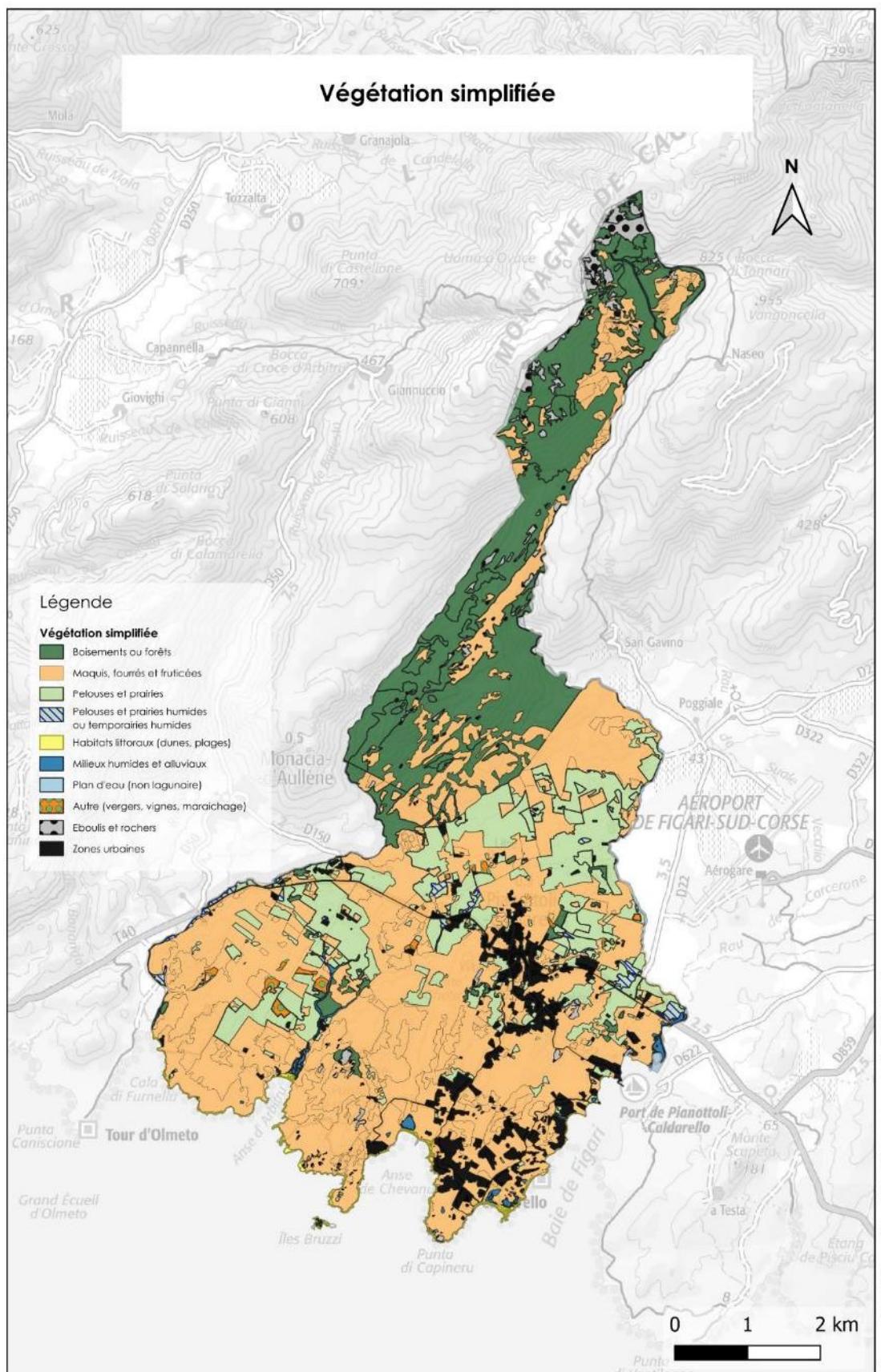
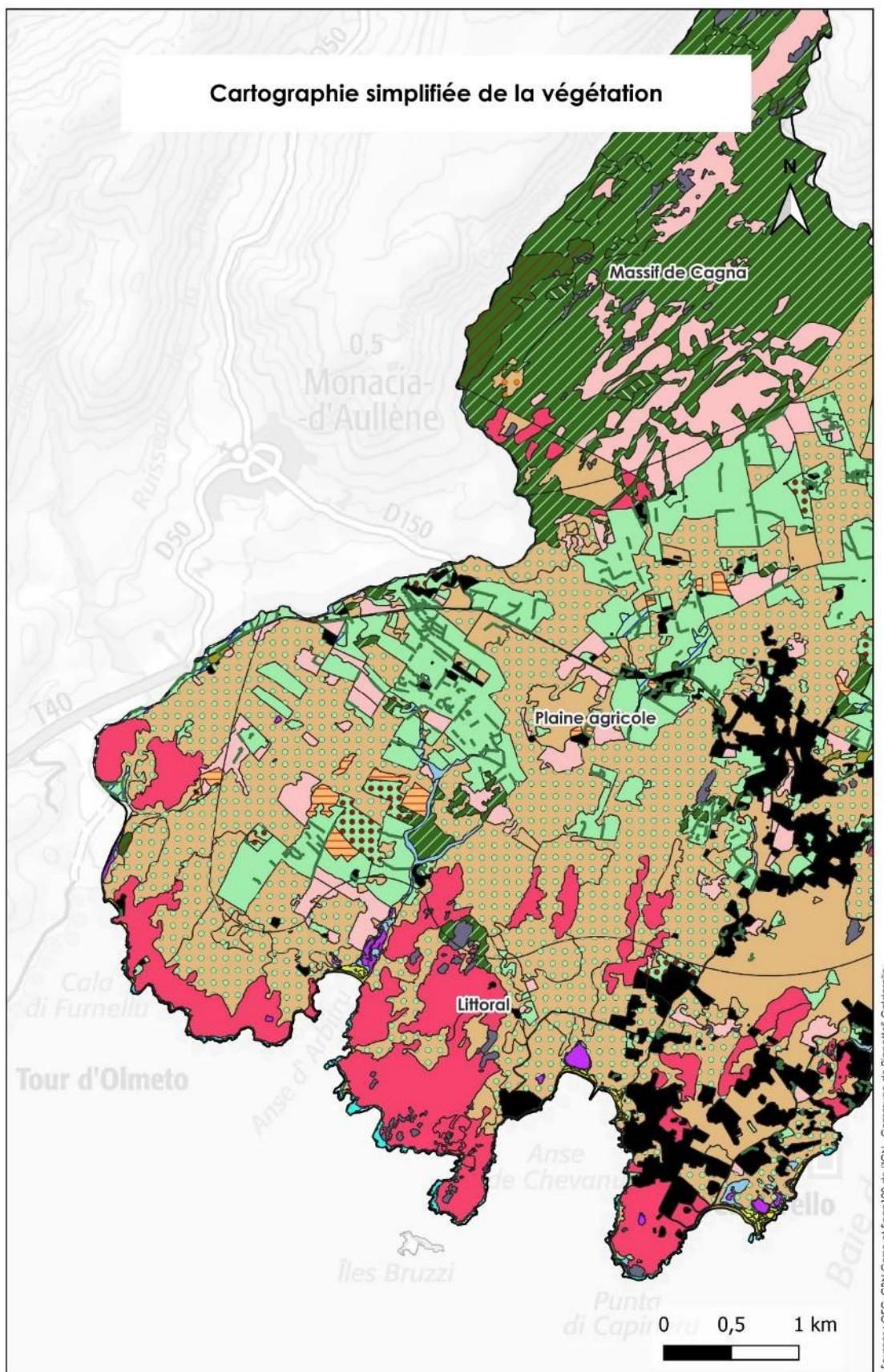


Figure 8 : Répartition des différents types d'habitats de la commune de Pianottoli-Caldarello

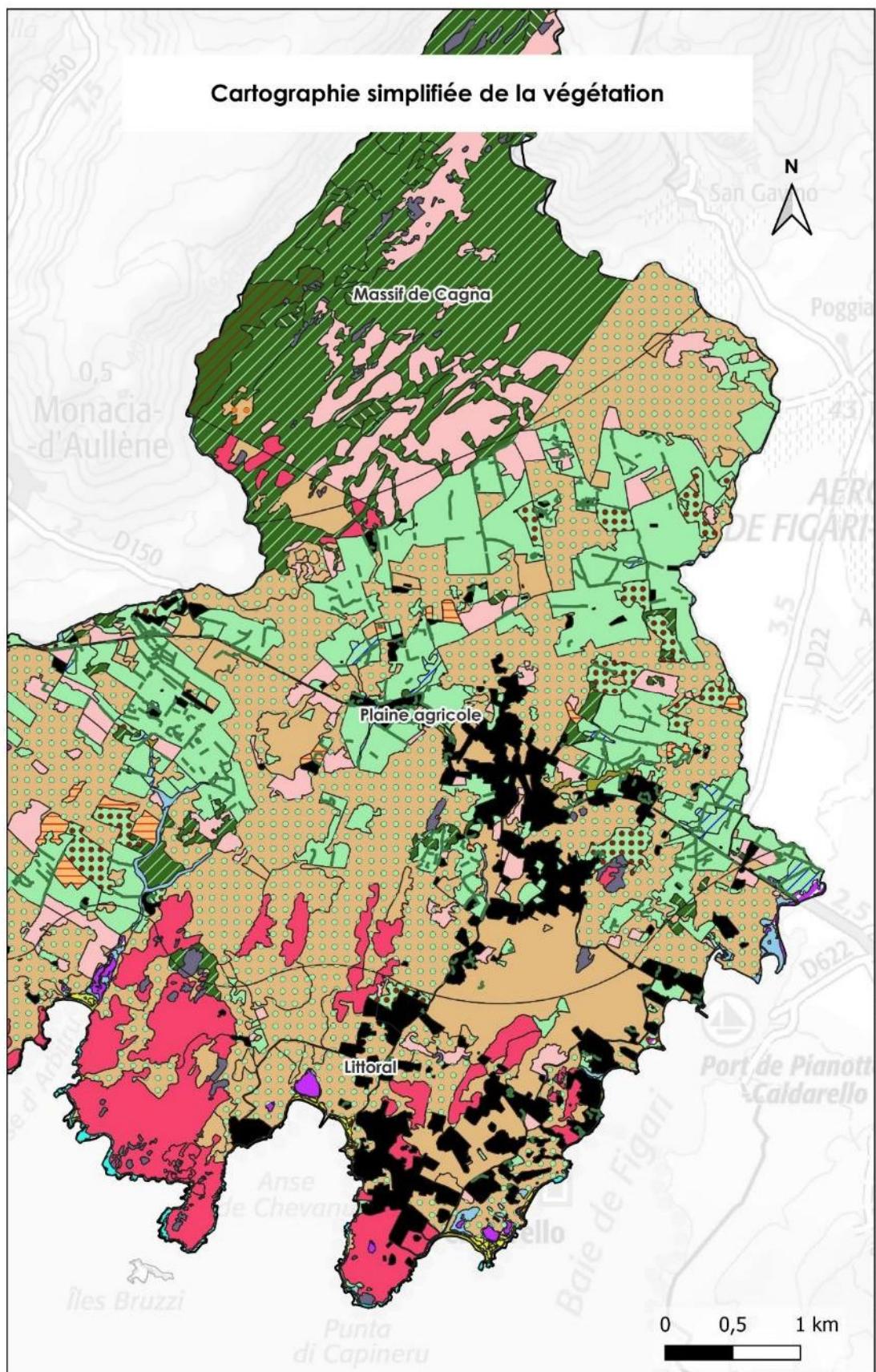
Sur la page suivante, la carte présente une cartographie très simplifiée de la végétation communale. Des zooms plus détaillés sont ensuite présentés.



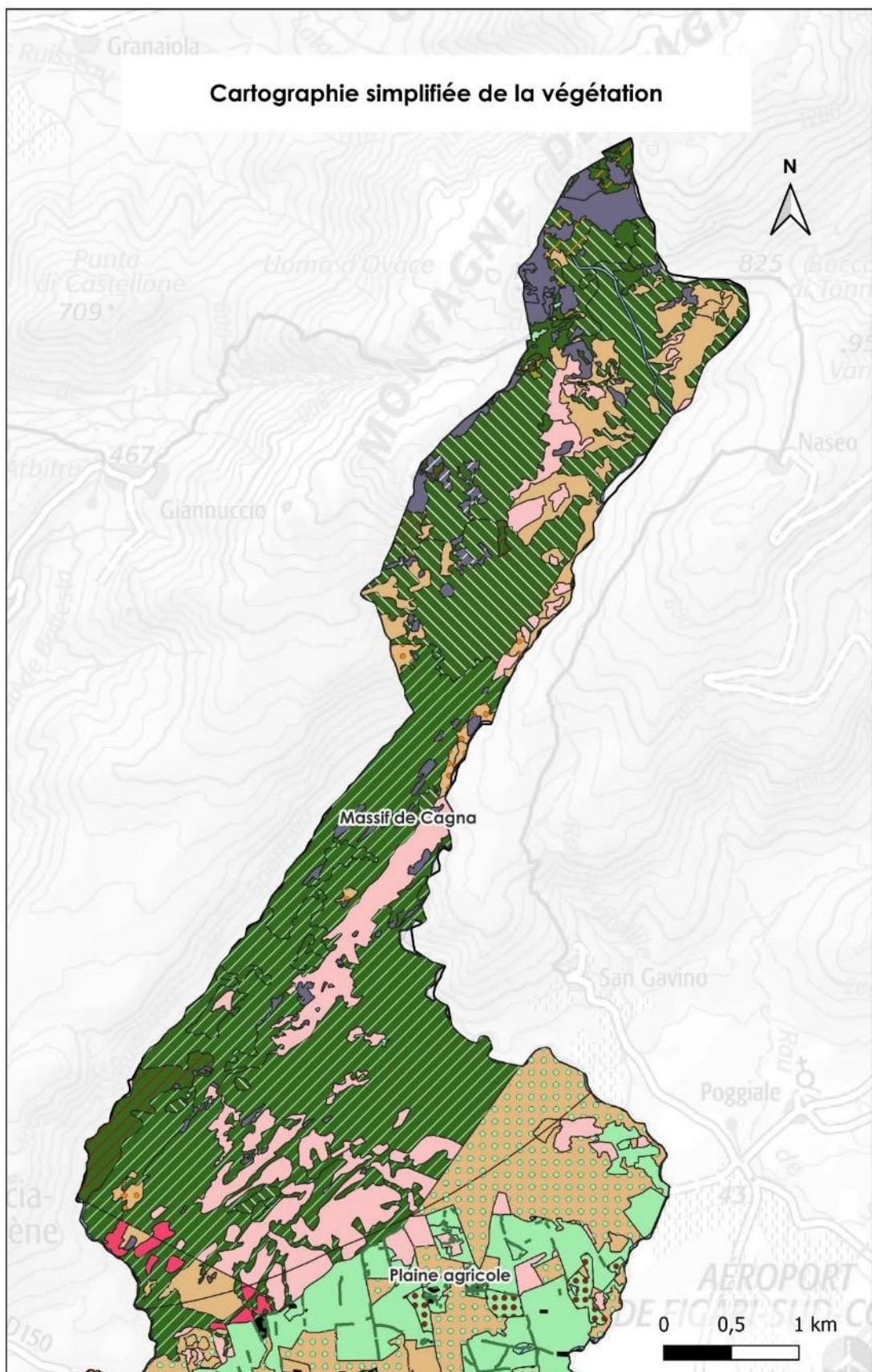
Carte 20 : Végétation simplifiée de Pianottoli-Caldarello - Source CBNC



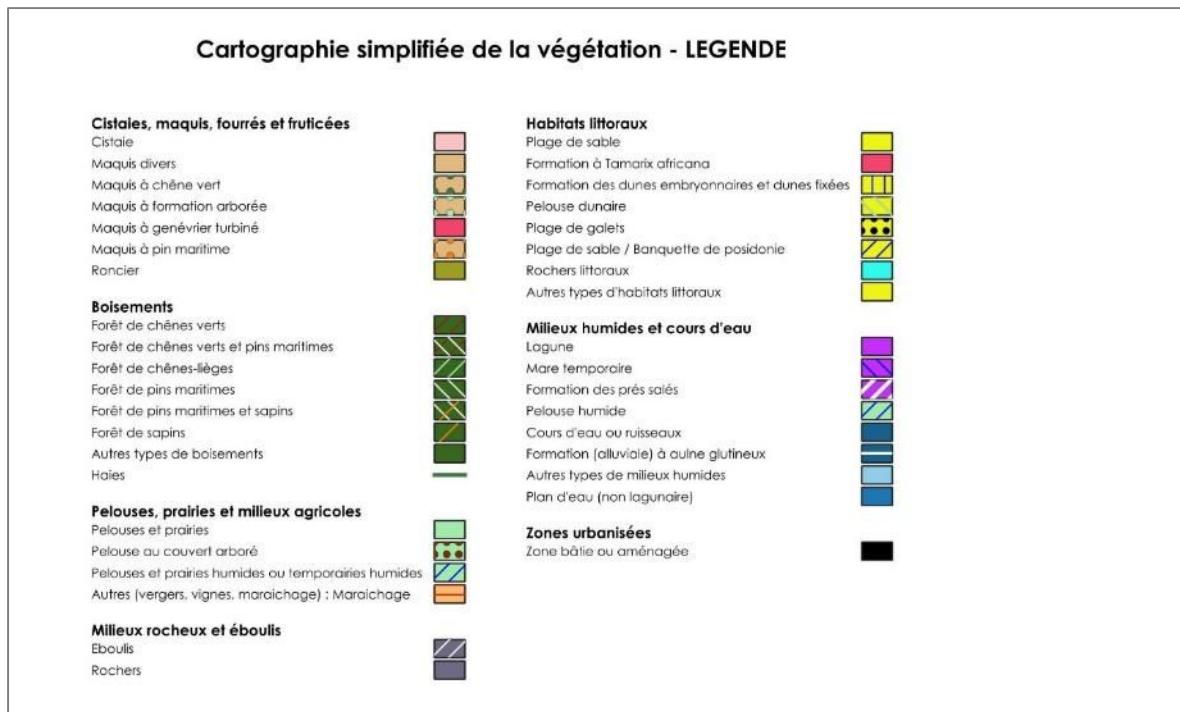
Carte 21 : Cartographie simplifiée de la végétation de Pianottoli-Caldarello – Zoom 1 - Source CBNC (légende disponible plus loin)



Carte 22 : Cartographie simplifiée de la végétation de Pianottoli-Caldarello – Zoom 2 - Source CBNC (légende disponible plus loin)



Carte 23 : Cartographie simplifiée de la végétation de Pianottoli-Caldarello – Zoom 3 - Source CBNC (légende disponible plus loin)



Carte 24 : Cartographie simplifiée de la végétation de Pianottoli-Caldarello – LEGENDE

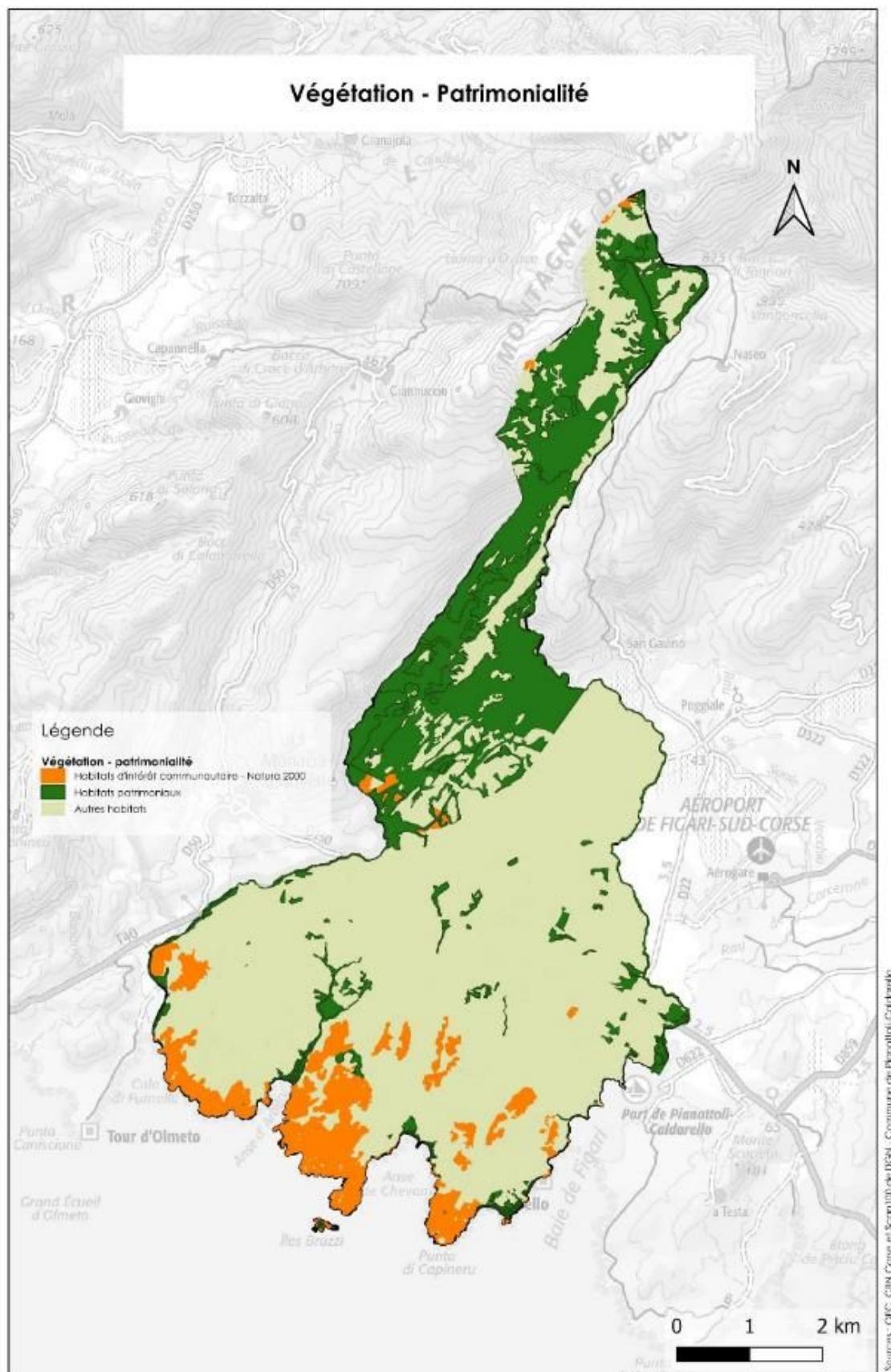
❖ Les habitats patrimoniaux

Parmi tous ces habitats, certains présentent des enjeux particuliers. Sur la commune de Pianottoli-Caldarello, ces **habitats patrimoniaux sont généralement associés aux milieux humides et aux habitats forestiers** et ils couvrent environ **31% de la surface communale**.

Les habitats patrimoniaux peuvent être des **habitats d'intérêt communautaire (Natura 2000)**. Un habitat d'intérêt communautaire est un habitat sélectionné et listé par la directive européenne « Habitats Faune Flore » en fonction de critères comme son risque de disparition, son aire de répartition réduite ou en régression ou constituant un exemple remarquable pour l'UE. Parmi eux, certains sont mis en exergue comme habitat prioritaire, c'est-à-dire considéré comme étant en danger de disparition et pour la conservation desquels l'UE porte une responsabilité particulière.

Voici certains habitats d'intérêt communautaire que l'on peut rencontrer notamment sur la commune de Pianottoli-Caldarello, notamment sur le littoral : *Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine* (code 1110), *Herbiers de posidonies (Posidonia oceanicae)* (1120), *Prés-salés méditerranéens (Juncetalia maritimi)* (1410), *Forêts à Quercus suber* (9330), ...

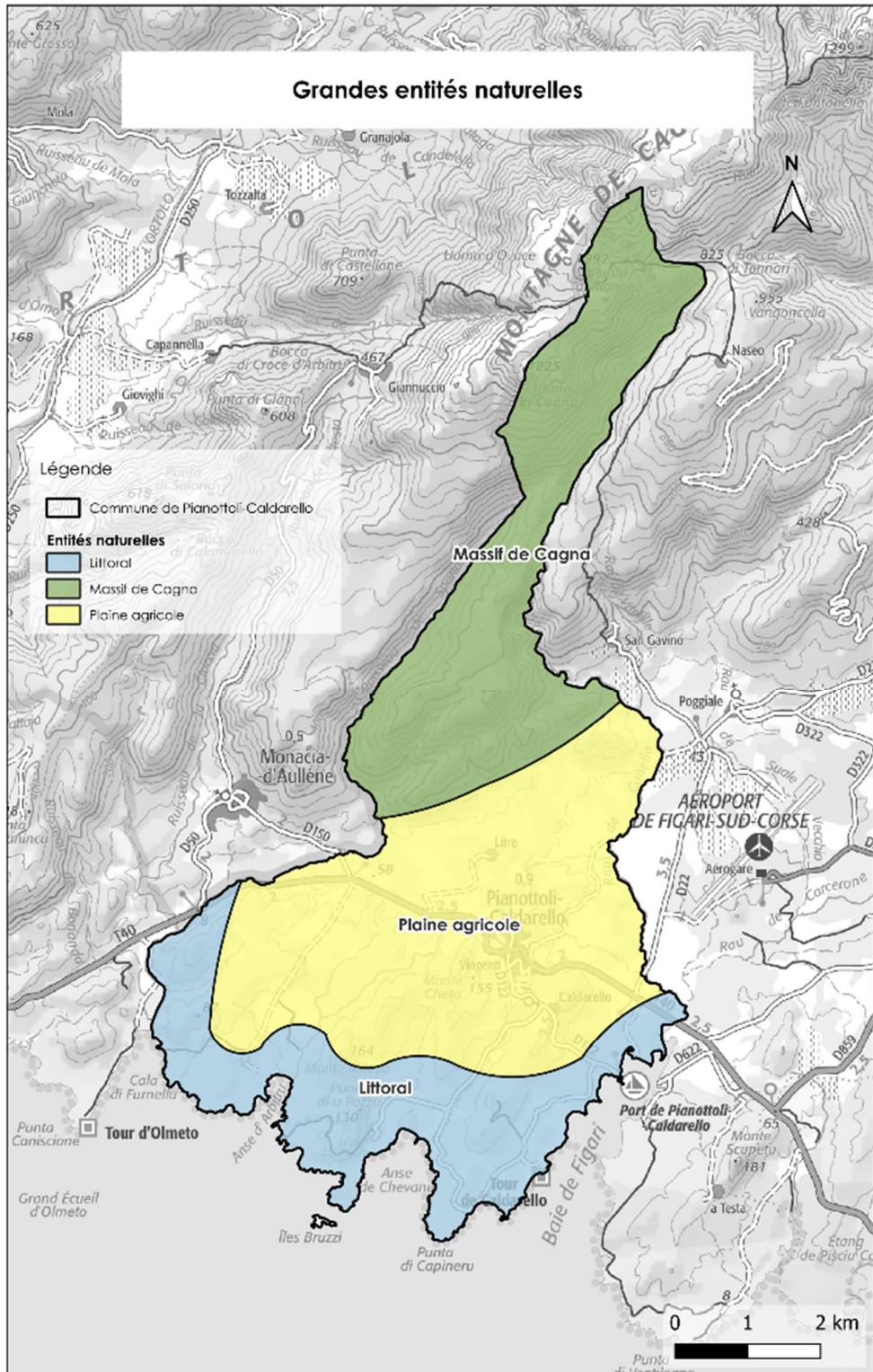
Les principaux habitats patrimoniaux sont identifiés sur la carte suivante.



Carte 25 : Patrimonialité de la végétation de Pianottoli-Caldarello - Source CBNC

9. Les milieux et les espèces

Dans ce chapitre, sont présentés les principaux milieux rencontrés sur la commune de Pianottoli-Caldarello. Ils sont organisés autour des **trois grandes entités géographiques et écologiques de la commune : le littoral, la plaine agricole et le massif de Cagna**.



Carte 26 : Grandes entités naturelles sur la commune de Pianottoli-Caldarello

Les espèces à enjeu associées aux différents milieux sont également présentées, ainsi que leurs statuts de protection et/ou de rareté.

Les enjeux définis ci-après pour les espèces ou habitats présentés, résultent du croisement entre les listes rouges nationales et régionales ajustés en fonction du contexte local et des données disponibles sur le site étudié. Cette méthodologie est inspirée de celle proposée par O. Cherrier et P. Rouveyrol en 2021 (Hiérarchisation des enjeux de conservation terrestres du réseau Natura 2000 français).

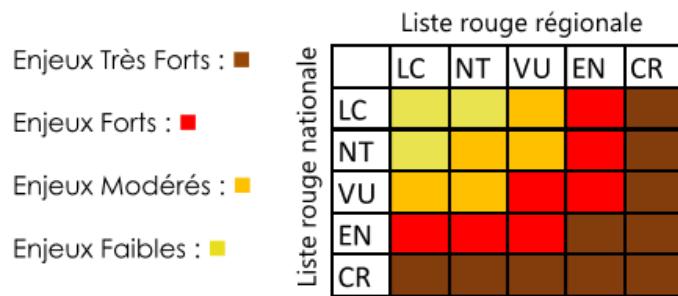


Figure 9 : Définition du niveau d'enjeu des habitats et des espèces

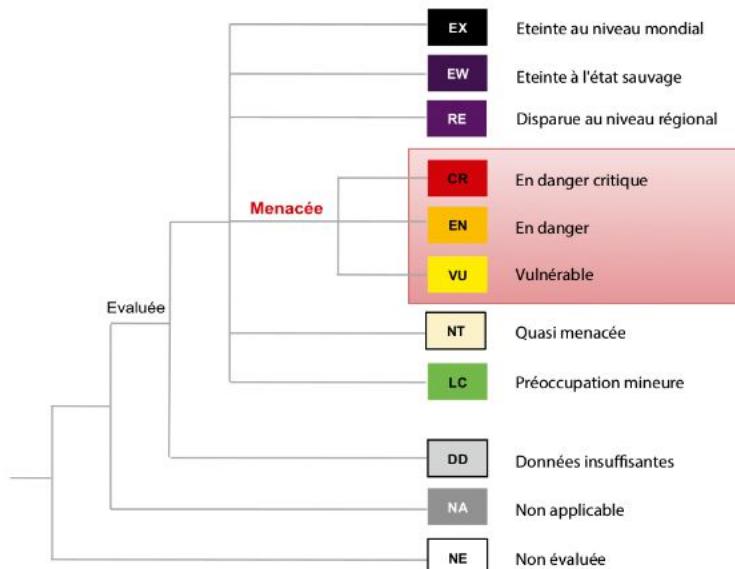


Figure 10 : Catégories de l'IUCN utilisées dans les listes rouges

9.1. Le littoral, les milieux humides et les lagunes

Le littoral de la commune est sans conteste la partie la plus prospectée et étudiée de la commune de Pianottoli-Caldarello. Sur ce littoral, 200 hectares appartiennent au conservatoire du littoral et 3 sites d'intérêt communautaire Natura 2000 y sont recensés. Cette portion de la commune présente un intérêt écologique certain, pointé également par des ZNIEFF.

Sur le secteur littoral de Pianottoli-Caldarello, **les enjeux écologiques se concentrent globalement sur la côte qui abrite notamment les milieux rocheux, les plages et arrières plages, ainsi que de nombreuses zones humides** (lagunes, mares, etc). Toutefois, en termes de surfaces, ces milieux ne représentent qu'une infime partie du territoire (moins de 3% de la surface de ce secteur littoral).

L'arrière littoral est, quant à lui, occupé **en grande partie par du maquis** (près de 80% de la surface) **et des pelouses** (environ 4%).

C'est également la zone la plus urbanisée de la commune, avec une surface artificialisée qui reste toutefois limitée (environ 12% du territoire littoral).

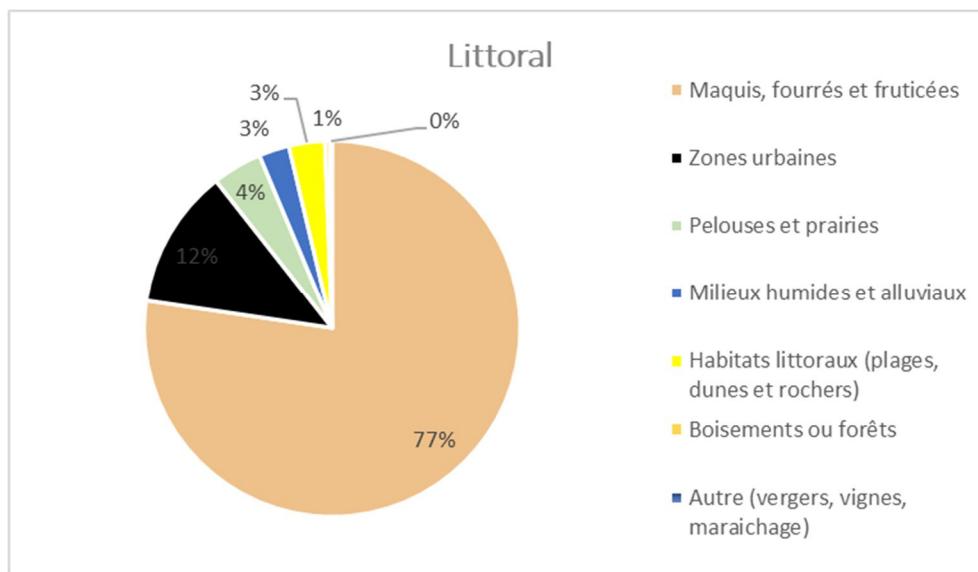


Figure 11 : Représentation des différents types de végétation sur le secteur littoral de la commune

Herbiers marins

Cet atlas ne traitera que de la biodiversité terrestre. Voici toutefois quelques éléments de compréhension sur les enjeux écologiques majeurs du milieu marin. Nous y observons de beaux herbiers à Cymodocée noueuse *Cymodocea nodosa* : une espèce marine pionnière, c'est-à-dire capable de coloniser des fonds dépourvus de macrophytes¹, et affectionnant les eaux peu profondes de la baie de Figari et ses fonds sableux et vaseux. Ainsi, elle prépare l'installation de l'emblématique Posidonie (*Posidonia oceanica*) endémique de Méditerranée, que l'on retrouve sur toute la zone côtière de la commune. Ces deux espèces sont protégées au niveau national en France.

Ces plantes à herbiers littoraux rendent un service inestimable au maintien de la vie de nombreux espèces et habitats, y compris l'Homme dans ce contexte de crise climatique grâce au puit de carbone qu'elles constituent. D'autre part, on considère que la posidonie **héberge 20% de la biodiversité méditerranéenne**.

Ces herbiers sont menacés à l'échelle de l'ensemble de leur aire de répartition par le réchauffement climatique, l'aménagement d'infrastructures marines lourdes, le mouillage sauvage, la pollution, l'extraction de sédiment, etc. On estime en effet que 5% des herbiers de Posidonie disparaissent chaque année. Ils sont un habitat d'intérêt communautaire prioritaire : **Herbiers à Posidonia (*Posidonia oceanicae*) – 1120.**



Posidonie (à gauche), Cymodocée (à droite) - © D. Pavon

La posidonie, puit de carbone

La posidonie joue un rôle majeur au niveau écologique (production de matière végétale, pôle de diversité spécifique, oxygénation des eaux), sédimentaire (piège à sédiment, amortissement de l'hydrodynamisme, lutte contre l'érosion des plages) et économique (zone de trayère et de nurseries, activités balnéaires) ; elle constitue également un puissant intégrateur de la qualité des eaux (bioindicateur) et joue un rôle majeur dans la fixation et le stockage du carbone en milieu littoral - « puits de carbone » (PERGENT G., 2012).¹¹

¹ Organisme végétal aquatique visible à l'œil nu

Rochers littoraux, plages et arrière plages du littoral

Les **habitats littoraux comprennent les milieux sableux (dunes, etc), les plages ainsi que les milieux rocheux littoraux**. A l'échelle du territoire communal, leur surface est très limitée. Toutefois, ces milieux présentent des enjeux particuliers, de par les espèces qui les composent mais également de leur vulnérabilité et de leur exposition aux perturbations humaines (zones particulièrement fréquentées, notamment en période estivale).

En parcourant les plages de la commune, on ne manque pas de remarquer le Sporobole piquant *Sporobolus pungens* ; cette petite graminée vivace est l'espèce la plus fréquemment rencontrée en haut de plage au niveau des laisses de mer¹. On la trouvera en compagnie du Chiendent à feuilles de Junc *Elytrigia juncea* sur les zones de pré-dunes où le sable est moins mobile.



Sporobole piquant - ©D. Lijnen - 04/2025

Sur ces **arrières plages**, on rencontrera également la Criste marine *Cirthmum maritimum* quand le sol est plus graveleux, le feuillage gris et doux de la Luzerne maritime *Medicago marina*, la floraison rose de la Matthiole tricuspidée *Matthiola tricuspidata* ou encore les tapis jaunes du Lotier de Crète *Lotus creticus* ou du Faux crythme *Limbaranda crithmoides*.

Quelques plantes rencontrées sur ces arrières plages



Matthiole tricuspidée à San Giovanni, D. Lijnen- avril 2025



Bulbes du Lys de mer - *Pancratium maritimum* - D. Lijnen - Avril 2025 - San Giovanni



Petites banquettes de Posidonie sur la plage de Chevanu - D. Lijnen - 2024

L'habitat 1140 qui est représenté sur le site par des banquettes de posidonies apparaît très ponctuellement. Sa petite superficie n'a pas permis de le représenter à l'échelle de travail, il est néanmoins présenté compte-tenu de son rôle fonctionnel majeur.

Bien que rare, on peut encore y observer la **Renouée maritime** *Polygonum maritimum* ou l'**Euphorbe péplis** *Euphorbia peplis*. Cette dernière est protégée sur le territoire national.



Renouée maritime – source : florealpes.com



Euphorbe péplis – D. Lijnen Canonici – Figari, 2023

Sur les **falaises maritimes sableuses**, on pourra observer l'endémique, rare et protégé **Colchique d'Arenas** *Colchicum arenarium* dont la répartition mondiale est limitée à notre côte entre Monacia et Ventilegne. Ce colchique, autrefois confondu avec le colchique de Corse, a été décrit en 1999.

La **dune à Oyat** *Ammophila arenaria* est très rare sur notre littoral et principalement localisée sur le cordon dunaire de San Giovanni (photo ci-dessous). C'est également en arrière de cette plage qu'on trouvera l'**Orlaya nain** *Pseudolayia pumila* et la **Linaire jaune de Corse** *Linaria flava* ssp. *sardoa* (Arbitru, Chevanu), tous deux protégés.



Colchique d'Arenas - ©D. Lijnen Canonici



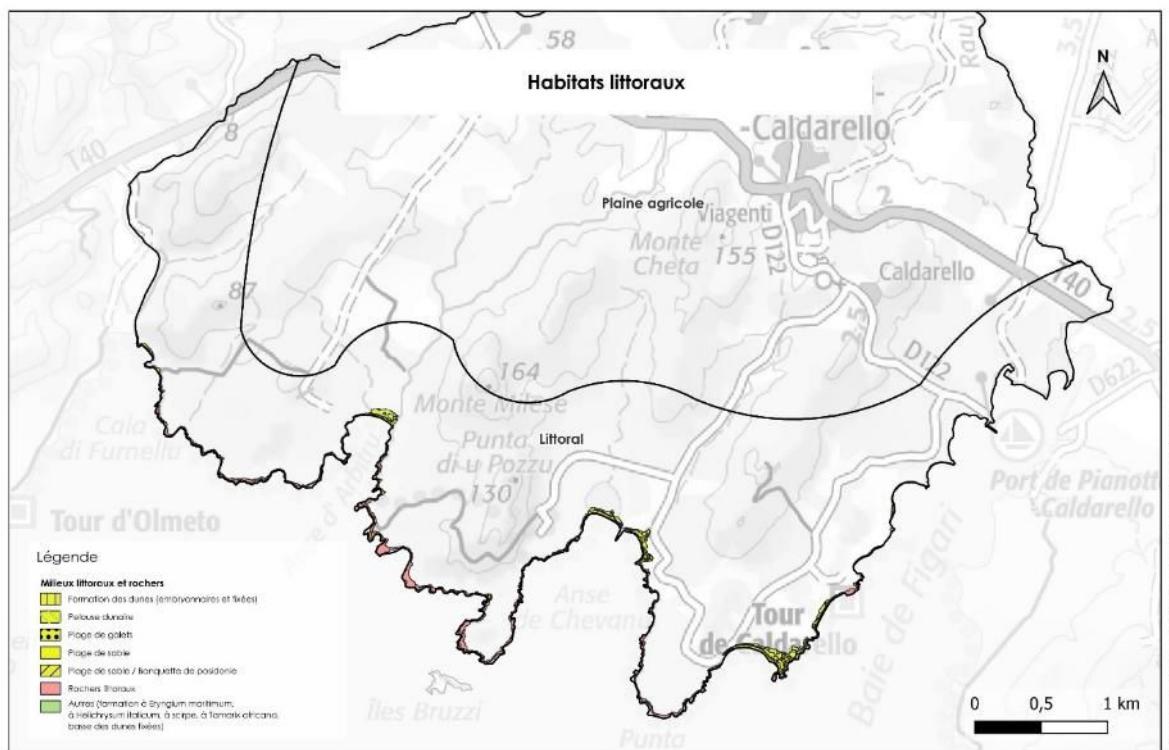
Linaire jaune – source : preprod.corse.n2000.fr

En remontant la plage, le sable se mélange alors à la terre, le sol est plus ferme : des groupements de buissons bas en coussinet ponctuent ça et là le littoral. On y retrouve une sous-espèce de l'Immortelle connue : *Helichrysum italicum* subsp. *Microphyllum*, parfois en compagnie de la Germandrée en tête *Teucrium capitatum*.



Formation à Immortelles et Lys de mer - San Giovanni - D. Lijnen - 04/2025

Concernant la faune, ces milieux ouverts accueillent également un papillon endémique de Corse et de Sardaigne : le **Porte-queue de Corse** *Papilio hospiton*. Papillon de jour au vol puissant, il dépend de 5 plantes hôtes dont les chenilles se nourrissent : majoritairement des ombellifères toxiques pour les ovins, bovins et équins comme la grande Férule *Ferula communis* très répandue sur la commune. Adultes, elles butineront le nectar de diverses Scabieuses, Knautes et Cirsées.



Carte 27 : Localisation des milieux rocheux, plages et arrières plages – Zone littorale

Milieux humides littoraux

Isolés de la mer par de petits cordons sableux ou graveleux, le littoral de Pianottoli-Caldarello recèle différentes zones humides aux profondeurs, salinités et surfaces variées : lagunes, salines, mares temporaires, ces petits milieux constituent un lieu de vie pour de nombreuses espèces.

Les lagunes sont des étendues d'eau salée côtières (ou étangs côtiers), peu profondes, séparées de la mer par une barrière de sable. La salinité, allant de l'eau saumâtre à l'hyper salinité, varie selon la pluviosité, les embruns, l'évaporation et les apports d'eau marine par l'embouchure lors des tempêtes

ou par des infiltrations sous le cordon lagunaire. Les apports en eau douce se font par les ruisseaux permanent ou temporaires.

Quatre lagunes sont identifiées sur la commune (**habitat d'intérêt communautaire prioritaire : Lagunes côtières – 1150**) :

- Lagune d'**Arbitru**, alimentée par le Lanciau, autour de laquelle une activité agricole perdure ;
- Lagune de **Chevanu**, alimentée en eau douce par de petits ruisseaux temporaires ;
- Les deux lagunes de **San Guivanni** à l'est.



Flamands roses sur la Lagune de Chevanu - D. Lijnen - 2024

Les espèces caractéristiques de l'habitat des lagunes sont **Ruppia cirrhosa**. Une fois les lagunes asséchées, en été, apparaît la **Cresse de Crète** *Cressa cretica*, une géophyte adaptée aux teneurs en sel très élevées du substrat, c'est une plante halophile. Très rare en Corse, elle croît dans les régions tempérées et chaudes (Europe méditerranéenne, Asie, Afrique, Amérique tropicale et Australie). En France elle est uniquement présente sur le littoral méditerranéen. Sur la commune, l'espèce est présente non loin d'Arbitru, à San Giovanni et dans les mares temporaires de Capi Nuru.

Cresse de Crète - *Cressa cretica*

LR Monde	LR Europe	LR France	LR Corse	ZNIEFF	Protection	Plan National d'Action
LC	NE	LC	NT		Non	Néant

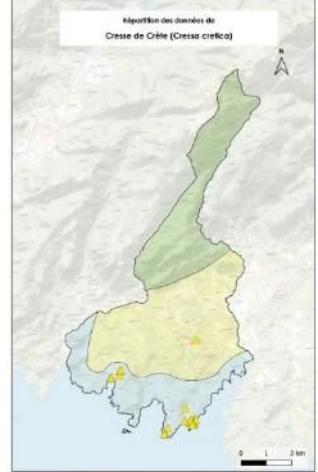
Source : ©Dyptis



Cette espèce apparaît une fois les lagunes asséchées, en été. Il s'agit d'une géophyte adaptée aux teneurs en sel très élevées du substrat (plante halophile). Très rare en Corse, elle croît dans les régions tempérées et chaudes (Europe méditerranéenne, Asie, Afrique, Amérique tropicale et Australie). En France elle est uniquement présente sur le littoral méditerranéen. Sur la commune, l'espèce est présente non loin d'Arbitru, à San Giovanni et dans les mares temporaires de Capi Nuru.

Menaces générales : Modifications du fonctionnement hydrologique, fréquentation, fermeture du milieu

Répartition des données de Cresse de Crète (*Cressa cretica*)



Le **Buplèvre très grêle** *Bupleurum tenuissimum* lui aussi menacé en Corse a également été observé non loin de la lagune d'Arbitru.

Buplèvre très grêle - *Bupleurum tenuissimum*

LR Monde	LR Europe	LR France	LR Corse	ZNIEFF	Protection	Plan National d'Action
NE	NE	LC	NT	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Non	Néant

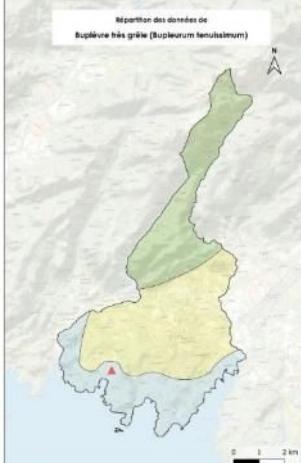


Source : flora-biflorica.org

Ce grand buplèvre se reconnaît à sa grande taille, ses feuilles allongées et carénées sur le dos, mais surtout à ses fruits lisses (à maturité) et ovoïdes. Ses bractées et bractéoles sont très étroites. On le rencontre çà et là dans presque toute la France et en Corse, dans des terrains très secs, sablonneux, surtout calcaires. Il est particulièrement fréquent sur les arrière dunes. Il s'agit d'une espèce menacée en Corse. Elle a été contactée sur la commune, non loin de la lagune d'Arbitru.

Menaces générales : Dégradation des pelouses sèches par arrêt de pâturage et fermeture du milieu

Répartition des données de Buplèvre très grêle (*Bupleurum tenuissimum*)



0 1 2 km

Concernant la faune, ces milieux sont également riches et accueillent des espèces patrimoniales.

Ils sont les lieux de reproduction d'**amphibiens** dont certains patrimoniaux tels que la **Rainette sarde** *Hyla sarda* et le **Crapaud vert** *Bufo viridis*. Ce dernier est le seul crapaud de Corse. Les connaissances actuelles le classent comme appartenant à la sous-espèce *Bufo viridis balearicus*, le Crapaud vert des Baléares, pour les populations corses. Il est en déclin sur l'extrême occidentale de son aire de répartition depuis plusieurs années et fait l'objet d'un plan national d'actions, ce qui lui confère une priorité de conservation majeure.

Crapaud vert des Baléares - *Bufo viridis balearicus*

LR Monde	LR Europe	LR France	LR Corse	ZNIEFF	Protection	Plan National d'Action
LC	LC	LC	NT	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Oui	Néant

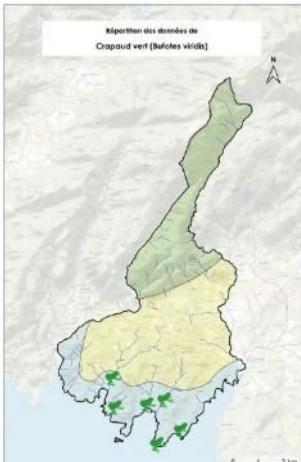


Source : faune-saragobecorse.cec.fr

Ce crapaud s'accommode de milieux peu végétalisés et de points d'eau temporaires de faibles profondeurs et souvent perturbés par des activités anthropiques (tels que des mares, des ornières, des flaques ou des bassins de rétention). Cette espèce est exposée à un risque d'extinction à moyen terme sur le territoire français c'est pourquoi il fait l'objet d'un Plan National d'Action. Son état de conservation est cependant peu préoccupant en Corse, et sur la commune, l'espèce ne semble pas menacée. En Corse, le Crapaud vert présente toutefois une priorité de conservation majeure.

Menaces générales : Urbanisation, aménagements, pertes des zones humides

Répartition des données de Crapaud vert (*Bufo viridis*)



0 1 2 km

Rainette sarde - *Hyla sarda*

LR Monde	LR Europe	LR France	LR Corse	ZNIEFF	Protection	Plan National d'Action
LC	LC	LC	LC	NT	Déf.	Oui

Cette espèce peut se retrouver depuis la mer jusqu'à 1000m d'altitude. En Corse, elle est essentiellement littorale. En dehors de la période de reproduction, la rainette vit sur la végétation présente aux alentours des point d'eau, elle est dite arboricole. Elle se rencontre dans les biotopes riches en végétation, à la lisière des forêts et des prairies humides, aux embouchures des fleuves et des ruisseaux, même temporaires, dans les étangs et pièces d'eau artificielles, dans les marais, fontaines, réservoirs, vasques, lacs d'altitude, etc. On peut aussi la trouver dans les villages, sur la végétation des jardins.

Source : © OEC

Menaces générales : Modification des zones humides et dégradation de la qualité de l'eau.

Répartition des données de Rainette sarde (*Hyla sarda*)

Les **libellules et demoiselles** ont également besoin de ces milieux humides, leurs larves étant exclusivement aquatiques. Certaines sont inféodées aux eaux saumâtres. C'est le cas du rare **Leste à grand stigmas** *Lestes macrostigma* qui est présent aux abords des étangs de Stagnarella, San Giovanni, Arbitru et Chevanu. Il a été observé à San Giovanni en 2024.

Leste à grands stigmas - *Lestes macrostigma*

LR Monde	LR Europe	LR France	LR Corse	ZNIEFF	Protection	Plan National d'Action
LC	VU	EN	LC	NT	Déf.	Non

Appréciant les eaux temporaires saumâtres, le Leste à grands stigmas est une libellule méridionale à répartition vaste (Europe à Asie) mais très fragmentée en Europe et méditerranée. La Corse abrite une assez belle population de cette demoiselle puisqu'elle est assez bien répandue sur le pourtour littoral de l'île.

Source : macrostigma.fr

Menaces générales : Destruction ou dégradation de ses habitats humides ; drainage, surfréquentation, ...

Répartition du Leste à grands stigmas en France - Source : Atlas dynamique de Odonates de France

Les zones humides riches en nourriture attirent également de **nombreux oiseaux**, des petits passereaux comme de grands ardéidés. On y trouve par exemple le **Foulque macroule** *Fulica atra*, le **Goéland leucophée** *Larus michahellis*, la **Bécassine des marais** *Gallinago gallinago*, la **Gallinule poule d'eau** *Gallinula chloropus*, le **Grand cormoran** *Phalacrocorax carbo*, le **Vanneau huppé** *Vanellus vanellus*, le **Pipit rousseline** *Anthus campestris* ou le **Bécasseau sanderling** *Calidris alba*. Les milieux humides littoraux accueillent également de grands échassiers comme l'**Aigrette garzette** *Egretta garzetta* ou le **Héron cendré** *Ardea purpurea*.



Pipit rousseline – source : naturephoto-cz.com

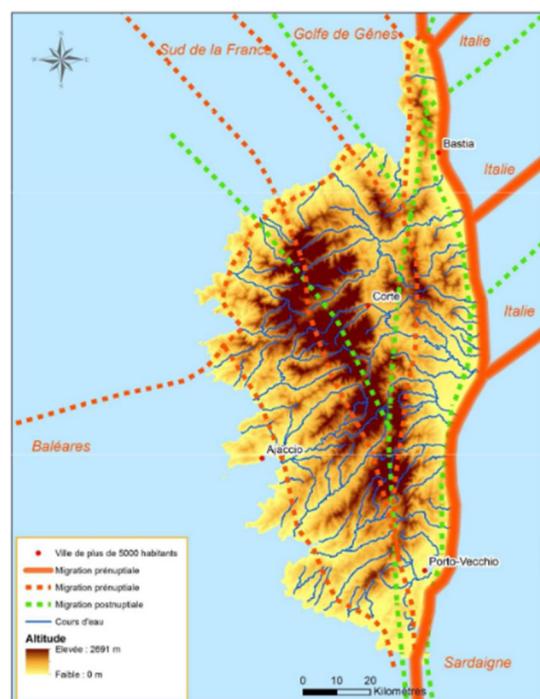
Aigrette garzette - ©Oiseaux de Corse
En danger en Corse

Le **Guêpier d'Europe** *Merops apiaster* est également noté sur la commune de Pianottoli-Caldarello. Pas spécifiquement associé aux milieux humides, cet oiseau vit en colonie et s'implante sur des sites où le sol est meuble (talus, berges des rivières ou pelouses sablonneuses).



Guêpier d'Europe – source : oiseaux.net

D'une manière générale, les grandes zones humides littorales représentent des sites d'importance majeure permettant aux oiseaux de faire étape pour s'alimenter ou s'abreuver pendant la migration. Même si les zones humides de Pianottoli-Caldarello ne sont pas d'une taille importante, elles sont situées sur un couloir de migration printanière et automnale (carte ci-contre).



Enfin, ces lagunes côtières présentent **un intérêt certain pour la chasse et le transit des chiroptères**. Pour améliorer la connaissance sur ce groupe, le groupe chiroptère corse (GCC) a pratiqué un inventaire acoustique au marais de San Giovanni. Cet inventaire a toutefois été réalisé au mois d'août 2024, période de canicule et de sécheresse. Il est donc possible que les résultats soient légèrement biaisés par le manque d'eau sur la commune. Lors de l'inventaire, le marais était à sec, et seulement trois espèces y ont été détectées avec une activité faible, dont la **Pipistrelle de Kuhl** *Pipistrellus kuhlii* et la **Pipistrelle commune** *Pipistrellus pipistrellus*, assez communes.



Pipistrelle de Kuhl – source : plan-actions-chiropteres.fr



Pipistrelle commune – source : naturephoto-cz.com

❖ Mares temporaires

Les mares temporaires sont des zones temporairement humides de plus petites tailles. A ce jour, 6 mares temporaires sont recensées sur la commune de Pianottoli-Caldarello.

Ces mares temporaires constituent un habitat d'une richesse faunistique et floristique majeure. Il s'agit d'un **habitat communautaire prioritaire : mares temporaires - 3120**. On y retrouve des espèces végétales caractéristiques de l'habitat, protégées en France, comme la **Linaire à vrilles** *Kickxia cirrhosa*, ou la **Renoncule de Revelière** *Ranunculus revelierei*. On retrouvera cet habitat notamment dans la plaine agricole.



Linaire à vrilles – source : florealpes.com



Renoncule de Revelière – source : florealpes.com

En termes de faune, au sein des mares temporaires vivent des espèces aux formes et rythmes de vie variés. Certaines espèces y résident à l'année et ont développé la capacité de s'adapter aux périodes sèches. C'est le cas des crustacés comme les copépodes ou les **branchiopodes**. Ces petits

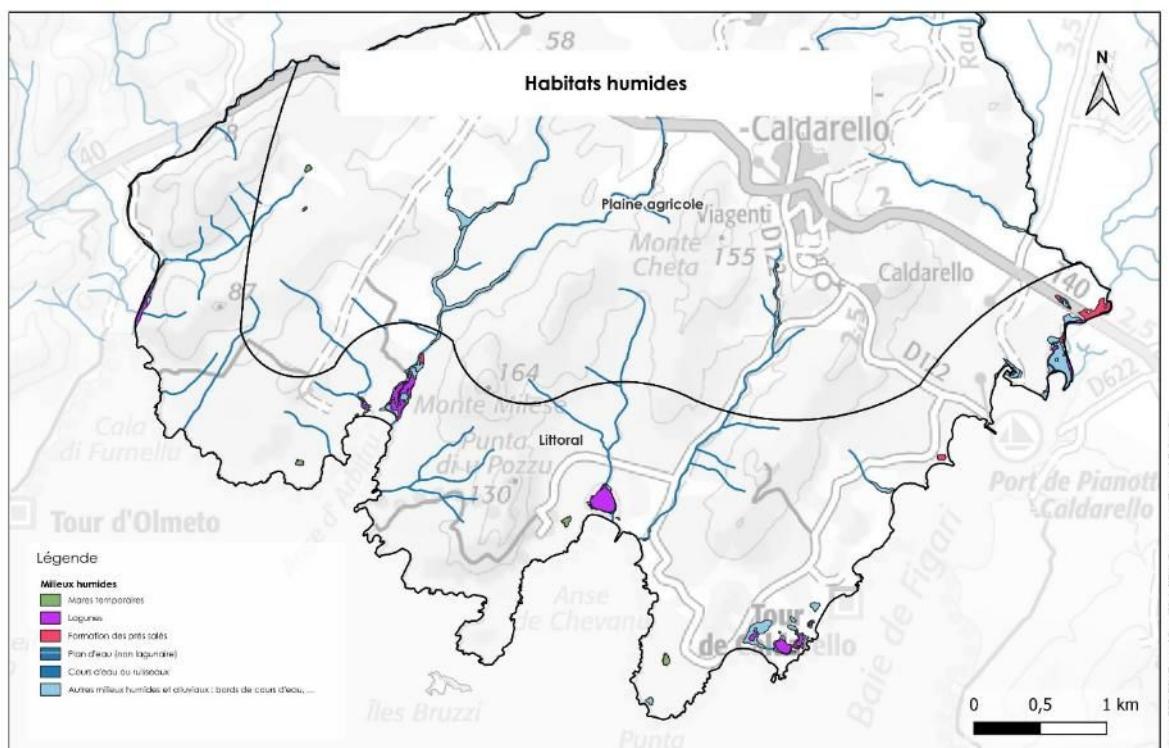
animaux passent la période d'assèchement sous forme de vie ralenti (œufs par exemple) quand d'autres s'enfouissent dans le sol pour fuir toute dessication.

Quelle que soit sa stratégie d'adaptation, la faune invertébrée des mares temporaires méditerranéennes est riche et d'une grande diversité. Le nombre d'espèces de branchiopodes rares ou endémiques peut atteindre 45 % de la diversité de ce groupe dans les mares temporaires méditerranéennes françaises (Giudicelli, 1998).

Les mares temporaires étant parmi les habitats les plus menacés par l'action humaine, leur dynamique mouvante et les surfaces modestes qu'elles représentent en font un milieu mal perçu ; la diversité faunistique particulière par sa biogéographie et ses adaptations écophysiologiques encore mal connues aujourd'hui pourrait ainsi disparaître sans bruit.



Mare temporaire en eau - © D. Lijnen Canonici – Avril 2024



Carte 29 : Localisation des milieux humides – Zone littorale

❖ Maquis littoraux et pelouses sèches

Les **fruticées du littoral** sont toutes structurées autour du **Genévrier turbiné** *Juniperus phoenicea* ssp. *turbinata*, du **Genévrier oxycèdre** *Juniperus oxycedrus* et/ou du **Genévrier oxycèdre à gros fruit** *Juniperus oxycedrus* subsp. *macrocarpa* qui est protégé. Le Genévrier turbiné pouvant atteindre 12 m de hauteur est inféodé au littoral méditerranéen. Battu par les vents, son port est souvent tortueux, prostré. Emblématique du littoral Corse, il se rencontre principalement sur les côtes rocheuses et ponctuellement sur les dunes (l'habitat devenant alors prioritaire).



Genévrier turbiné sur les dunes de San Giovanni - D. Lijnen - Avril 2025

L'ensemble des végétations de broussailles et de fruticées sempervirentes thermo-méditerranéennes structurées par des genévriers turbinés intègre **l'habitat d'intérêt communautaire** 5210.

On le retrouve sur une bonne partie du littoral accompagnée de Pistachier lentisque, Filaire à feuilles étroites, Passerine hérissée, Olivier, Chêne vert, Salsepareille et Bruyère arborescente.

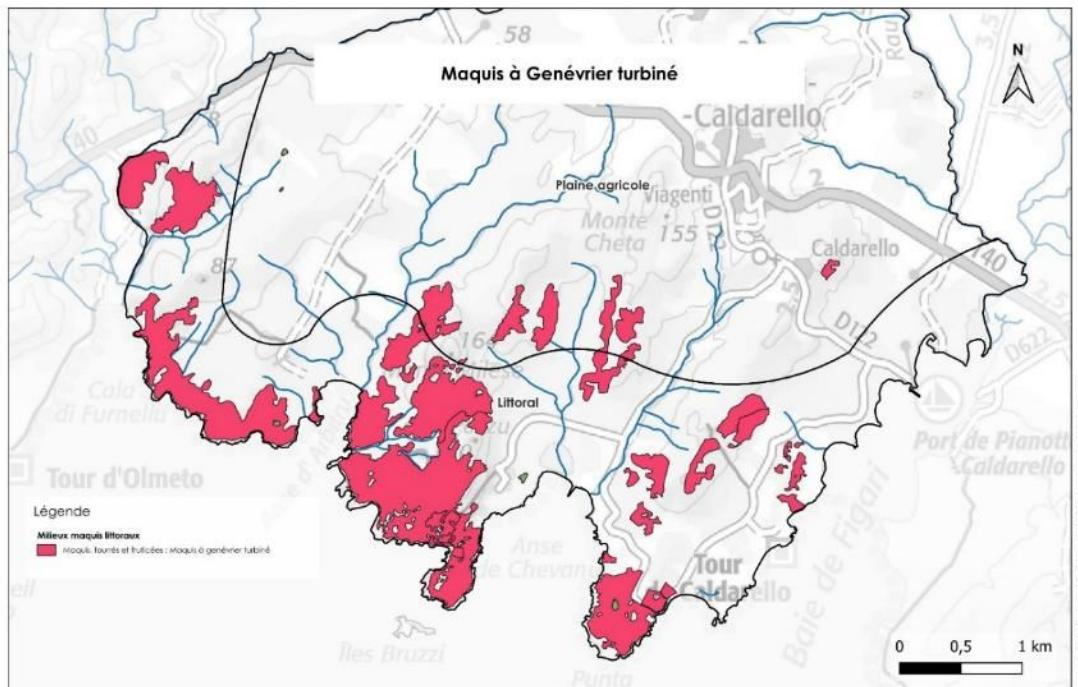
Le maquis plus ou moins haut qui accompagne ou, par endroits, remplace ces genévriers est fait de Cistes à feuilles de sauges, Myrtes ou Bruyères arborescentes. Au sein de trouées, en mosaïque avec les fruticées, on rencontre des pelouses sèches à *Tuberraria guttata* ou *Anthoxanthum ovatum*.

Certaines espèces rares et/ou protégées sont observées dans ces habitats comme la **Gennarie à deux feuilles** *Gennaria diphylla*. Cette petite orchidée se retrouve dans les régions atlantique et ouest-méditerranéenne. Elle apprécie l'ombre des maquis à Calicotome, Bruyère arborescente et Ciste de Montpellier. Avec moins de 2 000 pieds en Corse, c'est une espèce plutôt localisée. En France, l'espèce fait partie des 18 espèces uniquement présentes en Corse à l'échelle nationale (Schatz et al. 2012). On peut l'observer en plusieurs stations dans le maquis littoral des Bruzzi.



Gennarie à deux feuilles

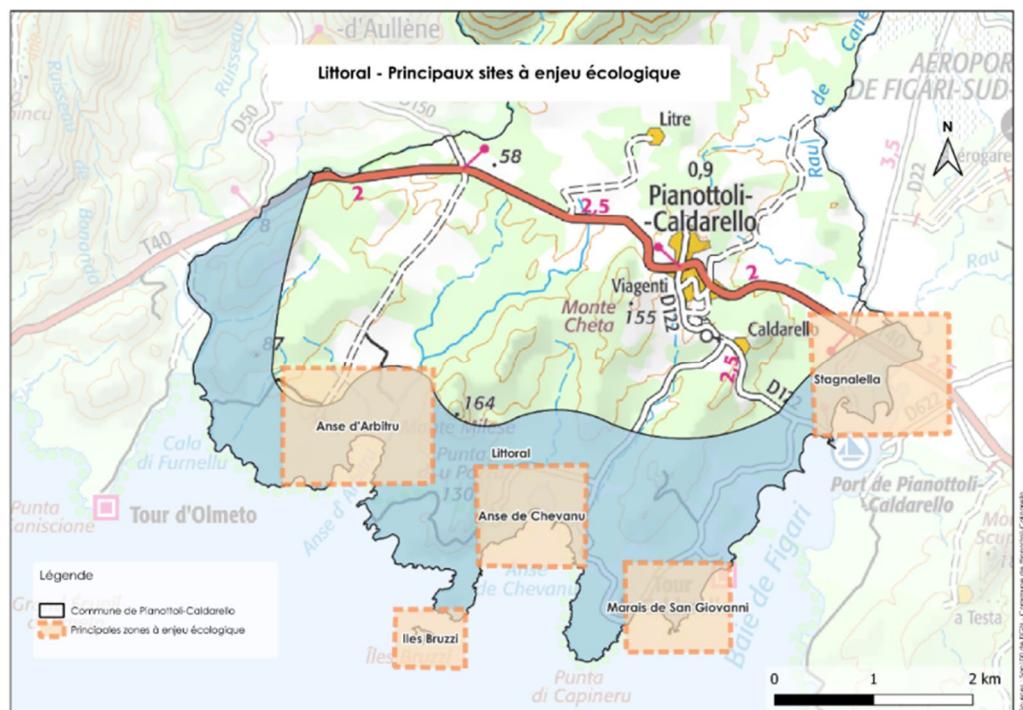
En termes de faune, le maquis arrière littoral accueille notamment la **Tortue d'Hermann** *Testudo hermanni hermanni*.



Carte 30 : Localisation des maquis littoraux à Genévrier turbiné – Zone littorale

✖ Principaux sites à enjeu sur le littoral

La carte suivante localise les principales zones à enjeu écologique sur le secteur littoral de Pianottoli-Caldarello. Ces zones sont décrites par la suite dans ce chapitre.



Carte 31 : Principaux sites à enjeu écologique – Zone littorale

* Site d'Arbitru

Le site d'Arbitru regroupe un ensemble de milieux et d'habitats très diversifié allant des prés-salés aux dunes de sable. Au fond de l'anse, se blottie une petite plaine bordée par deux lignes de collines et traversée par les méandres du ruisseau du Lanciatu qui forme un marécage à l'arrière du cordon sableux d'arrière plage. Un ensemble de petites mares temporaires enserrées par le maquis ponctue la partie ouest du site.

On y observe la présence d'un grand nombre d'espèces végétales remarquables telles que la **Cotonnière naine** *Evax pygmaea*, la **Renoncule à feuilles d'ophioglosse** *Ranunculus ophioglossifolius* ou la Cresse de Crête.

Les zones humides riches en nourriture attirent également de nombreux oiseaux. Certains se reproduisent sur le site, petits passereaux ou grands ardéidés : le **Pipit rousseline** *Anthus campestris*, l'**Aigrette garzette** *Egretta garzetta* ou le **Bécasseau sanderling** *Calidris alba*. Le Crapaud vert *Bufo viridis balearicus* a également trouvé refuge sur le site et s'y reproduit (source : Conservatoire du Littoral).



Lagune d'Arbitru – source : Conservatoire du littoral



Littoral d'Arbitru - source : Conservatoire du littoral

* Site de Chevanu – îles Bruzzi

Le secteur s'étend sur toute la pointe des Bruzzi et l'anse de Chevanu. Il offre une diversité de milieux remarquables dans un paysage mêlant les formes fantastiques des rochers face à la mer et la douceur verte du petit étang de Chevanu à l'eau saumâtre en fond de baie. Au bout de la presqu'île, toutes proches, les îles Bruzzi, sont classées en arrêté de protection de biotope.

Les hauts-fonds des Bruzzi sont couverts d'un vaste herbier de posidonie. Sur les îles Bruzzi, la végétation, soumise à des conditions naturelles extrêmes, est constituée de fourrés de plantes adaptées au sel, où l'on trouve notamment la très rare **Matthiole à trois cornes** *Matthiola tricuspidata*. Autour de l'étang de Chevanu, la végétation des milieux humides rassemble des espèces déterminantes telles que la **Linaire sarde** *Linaria flava* subsp. *sardoa* et l'**Isoète à voiles** *Isoetes longissima*.

Le site et les rochers des Bruzzi abritent la **patelle géante**, autrefois si fréquente en Méditerranée, et si rare aujourd'hui. Une des plus belles colonies de Corse de **Cormoran huppé de Desmarest**, oiseau emblématique des Bouches de Bonifacio, niche également sur les îlots. On y trouve aussi le

Phyllodactyle d'Europe *Euleptes europaea* et le **Lézard tyrrhénien** *Podarcis tiliguerta* qui ont évolué de manière particulière.

Enfin, les zones humides de Chevanu abritent le **Crapaud vert** reconnaissable à sa peau tachetée, ainsi que de nombreux oiseaux de passage qui profitent des milieux nourriciers de l'étang et du rivage : le **Gravelot à collier interrompu**, le **Chevalier guignette**, le **Bécasseau minute**, **l'Aigrette garzette**... (source : Conservatoire du Littoral).



Littoral au niveau de Chevanu et des îles Bruzzu - source : Conservatoire du littoral

* Site de San Giovanni

Le site de San Giovanni est une sorte d'îlot de nature et de culture préservé au cœur d'une micro-région marquée par une urbanisation diffuse. Les milieux naturels composés de petits étangs et marais, de rochers blancs et petites collines de maquis abritent également un site archéologique médiéval remarquable : quatre chapelles paléochrétiennes et médiévales, arasées, dont l'une est pratiquement dans la mer. Toute proche du site, on trouve également la tour de Caldarellu qui a été édifiée à la fin du XVI^e siècle.



Anse et site archéologique de San Giovanni - source : Conservatoire du littoral

En arrière d'une grande dune de sable, trois petits étangs d'arrière-dune forment une mosaïque d'habitats qui abritent des **espèces protégées et/ou menacées** : **Matthiole à trois cornes**, **Renoncule à feuilles d'ophioglosse** et **Cresse de Crète**.

Les petits marais de San Giovanni constituent un **refuge** pour les **oiseaux, reptiles et amphibiens**. Le **Discoglosse sarde**, le Crapaud vert et la **Cistude d'Europe** *Emys orbicularis* s'y reproduisent. Chez les oiseaux, c'est aussi le cas du tout petit **Grèbe castagneux**, de l'**Aigrette garzette**, de la **Rousserolle effarvatte** et **Rousserolle turdoïde** (source : Conservatoire du Littoral).

* Stagnallela ou baie de Figari

A l'entrée est de la commune de Pianottoli-Caldarello, un vaste marais prend place, alimenté par le Canella et ses affluents. Il s'étend sur les communes de Figari et Pianottoli-Caldarello. Ce marais s'étale en petits chenaux où l'eau coule calmement. L'influence de la mer y est quasi constante puisqu'aucun cordon littoral ne l'isole de la baie de Figari. Les sols y sont plus ou moins fortement salés et les espèces végétales qui y vivent peu diversifiées.



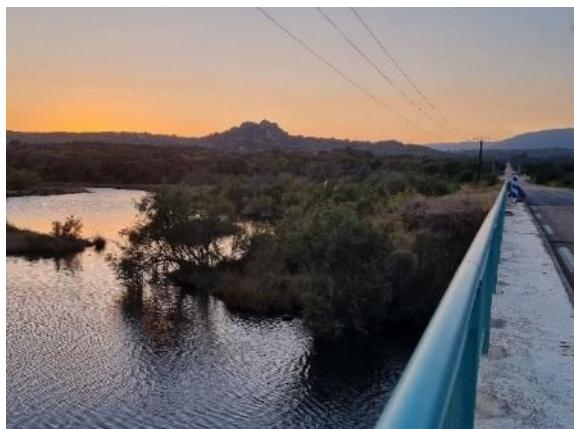
Marais de Figari, à cheval sur les communes de Figari et Pianottoli-Caldarello (limites des communes en noir)

- ©IGN



Ce marais forme à lui seul une mosaïque d'habitats puisqu'il comporte :

- des groupements à salicornes annuelles,
- des prés salés à Jonc maritime *Juncus maritimus*, Salicorne à gros épis *Arthrocnemum macrostachyum* et Obione *Halimione portulacoides*.
- des roselières halophiles,
- des fourrés de Tamaris *Tamaris africana* (arbre protégé au niveau national) plus ou moins dense ;



Zone de marais et pont de la T40 enjambant l'embouchure du Canella

Synthèse des enjeux du littoral

Ce qu'il faut retenir

Avec de nombreux habitats d'intérêt communautaire, et une biodiversité remarquable, **le littoral de Pianottoli-Caldarello est l'unité paysagère la plus étudiée, la plus connue et la plus riche de la commune.**

Les **habitats humides sont d'une richesse exceptionnelle** pour la flore, la faune invertébrée (odonates, etc.) et vertébrée (notamment l'avifaune et les chiroptères de par l'apport nourricier qu'ils offrent aux espèces insectivores).

Le littoral comporte lui aussi une grande richesse avec des habitats sableux et rocheux variés et de nombreuses espèces animales et végétales patrimoniales (Porte-queue de Corse, Euphorbe péplis, Colchicum d'Arenas, etc.).

Le maquis arrière littoral accueille, quant à lui, quelques espèces végétales rares et menacées, ainsi que la Tortue d'Hermann.

9.2. La plaine agricole, des habitats en mosaïque

Sur la commune de Pianottoli-Caldarello, la plaine agricole est principalement occupée par des **habitats ouverts** (prairies et pelouses pour environ 33% de la surface), des **habitats plus ou moins fermés** comme les ronciers, fourrés et maquis plus ou moins denses (environ 56%) et dans une moindre mesure des habitats boisés. Les zones bâties représentent environ 6% de la surface de ce secteur de plaine.

Cette plaine, principalement agricole sur la commune de Pianottoli-Caldarello abrite le centre-village, mais la surface bâtie est relativement faible (environ 6%).

Elle est encadrée par des ruisseaux : le Spartano à l'ouest, appartenant à un premier bassin versant ; le Lanciau, le Canella et le Carcerone à l'est se dirigeant, pour les deux derniers, vers la zone humide de Figari, appelée également Stagnarella. Ces ruisseaux appartiennent à un deuxième bassin versant.

Au nord, la plaine s'étend jusqu'aux premiers reliefs du massif de Cagna.

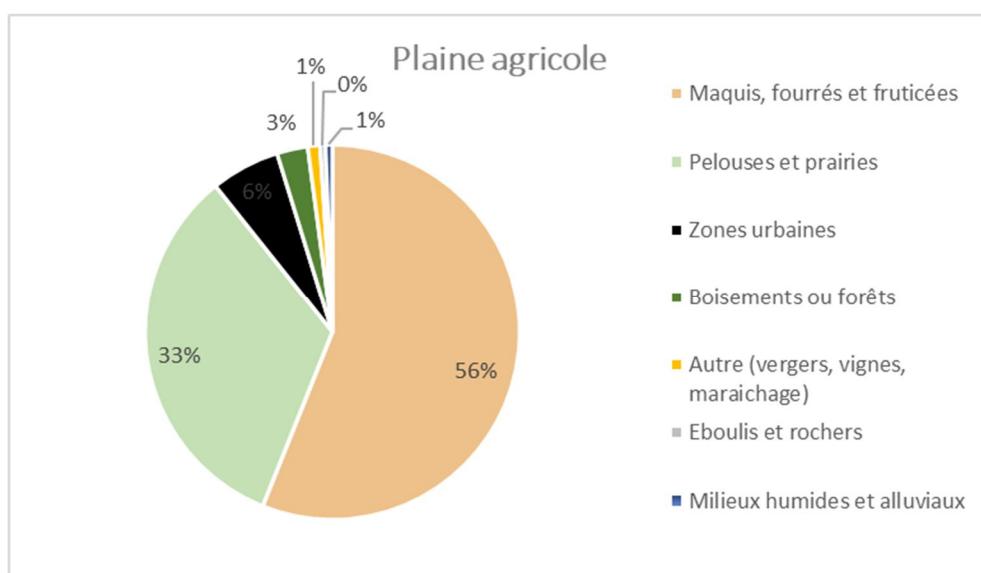
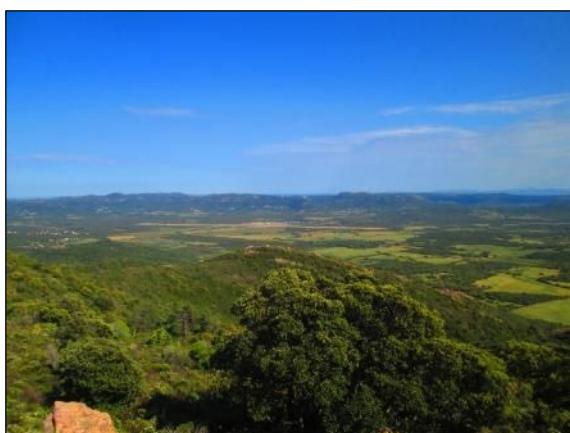


Figure 12 : Représentation des différents types de végétation sur le secteur littoral de la commune



Plaine agricole vue depuis les hauteurs - source : D. Lijnen Canonici



Limite entre la plaine agricole et les premiers reliefs du massif de Cagna

Milieux ouverts : pelouses et prairies

Différents types de prairies et pelouses se rencontrent dans la plaine de Pianottoli-Caldarello : **des pelouses, des prairies sèches à temporairement humides.**

Ces milieux ouverts sont généralement dus à l'action de l'homme qui exploite ces milieux depuis des temps anciens. Aujourd'hui encore, **l'élevage extensif d'ovins et de bovins permet au paysage de rester ouvert.**

Sur la commune de Pianottoli-Caldarello, les prairies sont majoritairement des prairies permanentes, c'est-à-dire qu'elles sont restées enherbées sans interruption depuis au moins 5 ans, contrairement aux prairies temporaires. Elles ont pour certaines jamais été retournées ou semées et sont dites « naturelles ». Entourées de haies, celles-ci peuvent être fréquentées par plusieurs espèces de reptiles, d'oiseaux ou d'insectes qui utilisent ce système de bocage comme corridor écologique.

Les prairies au faciès plutôt humide sont décrites plus loin dans ce chapitre.



Pelouse - source : L. Sorba



Prairie pâturée

De **nombreuses espèces d'oiseaux** frugivores et granivores viennent se nourrir également dans ces haies telles que le **Rouge-gorge** *Erythacus rubecula*, les Mésanges, le **Chardonneret élégant** *Carduelis carduelis*, la **Fauvette à tête noire** *Sylvia atricapilla* ou encore l'**Alouette lulu** *Lullula arborea*, d'intérêt communautaire.



Chardonneret élégant – source : oiseaux.net



Alouette lulu – source : oiseaux.net

En 2024, l'**Oedicnème criard** *Burhinus oedicnemus* y a également été observé lors des inventaires complémentaires. Il affectionne particulièrement ces milieux ouverts de type steppique.

Oedicnème criard - *Burhinus oedicnemus*

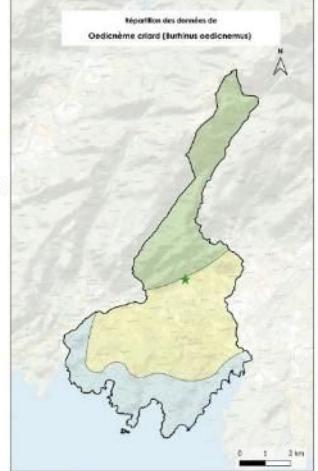
LR Monde	LR Europe	LR France	LR Corse	ZNIEFF	Protection	Plan National d'Action
LC	LC	LC	VU	Déf.	Oui	Terminé



L'Oedicnème est présent dans le sud de l'Europe, de l'Espagne à la Turquie et à l'Ukraine. Il vit dans les terrains secs, peu accidentés et très ouverts. On peut le trouver dans des habitats variés tels que les steppes, les pâturages maigres, les dunes, les marais salants, les gravières. En Corse, il fréquente notamment les zones agricoles, comme c'est le cas sur Pianottoli-Caldarello. Il construit souvent son nid directement au sol, sur des terrains caillouteux. En Corse, sa priorité de conservation est forte.

Menaces générales : Monoculture et produits phytosanitaires associés, disparition des jachères et des friches, dérangement humain (destruction des nids par les pratiques agricoles, chasse dans les zones de rassemblement automnal, ...)

Répartition des données de l'Oedicnème criard (*Burhinus oedicnemus*)



Les reptiles affectionnent également ces milieux ouverts ensoleillés ainsi que leurs lisières. Dans la plaine, le **Lézard sicilien** *Podarcis siculus*, observé en abondance en 2024, semble partager son habitat avec le **Lézard tyrrhénien** *Podarcis tiliguerta*, espèce protégée et endémique à la Corse et à la Sardaigne. Le Lézard sicilien a été introduit et semble avoir tendance à prendre la place du lézard tyrrhénien dans certains habitats littoraux.



Lézard sicilien – source : eurolizards.com



Lézard tyrrhénien – source : oec.fr

Lézard tyrrhénien - *Podarcis tiliguerta*

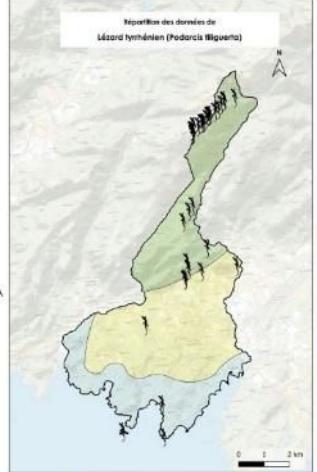
LR Monde	LR Europe	LR France	LR Corse	ZNIEFF	Protection	Plan National d'Action
LC	LC	LC	NT	Déf.	Oui	Néant



Le Lézard tyrrhénien est endémique de Corse et de Sardaigne. On peut le rencontrer depuis le bord de mer jusqu'à 1 800 mètres d'altitude. Il s'agit d'une espèce ubiquiste qui affectionne les substrats rocheux et délaissé les milieux très forestiers et les maquis denses. Sur la commune, il a été observé en abondance dans le massif de Cagna, dans les milieux composés en alternance de pinèdes et de zones rocallieuses/rocheuses végétalisées, ainsi que dans la plaine. A basse altitude, il fréquente également les zones rocheuses du bord de mer et les étendues sableuses, où le Lézard sicilien est absent. En Corse, sa priorité de conservation est forte.

Source : tousauquotidiencorse.fr

Menaces générales : Principalement, compétition avec le Lézard sicilien qui partage le même habitat.



Repartition des domaines de Lézard tyrrhénien (*Podarcis tiliguerta*)

Les milieux ouverts sont également favorables **aux insectes**, et notamment aux **papillons de jour**, dont certains patrimoniaux. Bien que non observé à ce jour sur la commune de Pianottoli-Caldarello, l'**Azuré du Serpolet** *Maculinea arion* est une espèce potentielle. C'est un papillon de jour rare et protégé.

La **Magicienne dentelée** *Saga pedo* pourrait également être présente si elle était particulièrement recherchée. Cette sauterelle protégée et rare est emblématique des milieux ouverts méditerranéens.

Milieux semi-ouverts en mosaïque

Sur la commune de Pianottoli-Caldarello, les pelouses et les prairies sont très souvent en mosaïque avec des ronciers, cistaines, fourrés d'aubépines et de myrtes, ou des formations plus arbustives voire arborées. Ces milieux semi-ouverts sont généralement le résultat de l'abandon des pratiques agricoles sur ces espaces. Les milieux se sont petit à petit refermés et ont évolué vers un maquis plus ou moins dense.

La biodiversité que l'on retrouve dans la plaine est donc entièrement liée à cette mosaïque d'habitats et c'est pour cela qu'il n'est pas toujours évident de faire la distinction entre les milieux ouverts et les milieux semi-ouverts.

Ces milieux en mosaïque sont propices à de nombreuses espèces qui y trouvent un refuge ou une place pour nicher dans les bosquets et des ressources alimentaires dans les espaces enherbés.

Les espèces d'oiseaux y sont particulièrement variées, avec des espèces de maquis, de milieux ouverts et de forêts, comme le **Bruant proyer** *Emberiza calandra*, le **Chardonneret élégant** *Carduelis carduelis* ou la **Huppe fasciée** *Upupa epops*. Deux espèces d'intérêt communautaire ont été observées sur la commune en 2024 : la **Fauvette pitchou** *Sylvia undata* et le **Milan royal** *Milvus milvus*. Les pies-grièches ont également besoin de ces milieux semi-ouverts parsemés d'arbres aux branches basses (perchoirs) qui leur permettent de chasser les insectes à l'affût au-dessus d'un sol très dégagé. La **pie-grièche à tête rousse** *Lanius senator badius* n'a pas été vue en 2024 mais reste potentielle sur la commune (dernière observation en 2021). D'un enjeu moindre, la **Pie-grièche écorcheur** *Lanius cellirio* a également été observée dans la plaine en 2015.



Huppe fasciée – source : Wikipedia



Pie-grièche écorcheur – source : Wikipedia

Fauvette pitchou - *Sylvia undata*

LR Monde	LR Europe	LR France
NT	NT	EN

LR Corse	ZNIEFF	Protection	Plan National d'Action
LC	Déf.	Oui	Néant



La Fauvette pitchou occupe le pourtour méditerranéen et la façade atlantique jusqu'au sud de la Grande-Bretagne. Son habitat est composé de maquis, fruticées denses et basses de natures variées. Elle est sédentaire sur l'ensemble de son aire de répartition. Sur la commune, elle a été observée dans le maquis bas et le maquis de hauteur moyenne dans la plaine agricole, ainsi que plus haut en altitude. En Corse, sa priorité de conservation est modérée.

Source : faunesauvagedecorse.cec.fr

Menaces générales : Fermeture des milieux, travaux forestiers ou travaux de débroussaillement durant la période de nidification

Répartition des données de Fauvette pitchou (*Sylvia undata*)

0 1 2 km

Milan royal - *Milvus milvus*

LR Monde	LR Europe	LR France
LC	NT	VU

LR Corse	ZNIEFF	Protection	Plan National d'Action
NT	Déf.	Oui	Terminé



Le Milan royal est un rapace de taille moyenne. Il est principalement répandu en Europe, et est un migrateur partiel. Il délaisse les régions les plus froides pour hiverner dans le sud de l'Europe et en Afrique du Nord. En Corse, il est sédentaire et se rencontre sur presque toute l'île. Il se nourrit principalement de petits mammifères (mulots), d'oiseaux, de reptiles et d'amphibiens, et fréquente une grande variété de milieux ouverts ou semi-ouverts. Sur la commune, le Milan royal a notamment été aperçu en vol au-dessus de la plaine agricole. En Corse, sa priorité de conservation est forte.

Source : faunesauvagedecorse.cec.fr

Menaces générales : Destruction de ces habitats, notamment agricoles (élevage intensif), empoisonnements et tirs, collisions avec lignes électriques et perturbations humaines

Répartition des données de Milan royal (*Milvus milvus*)

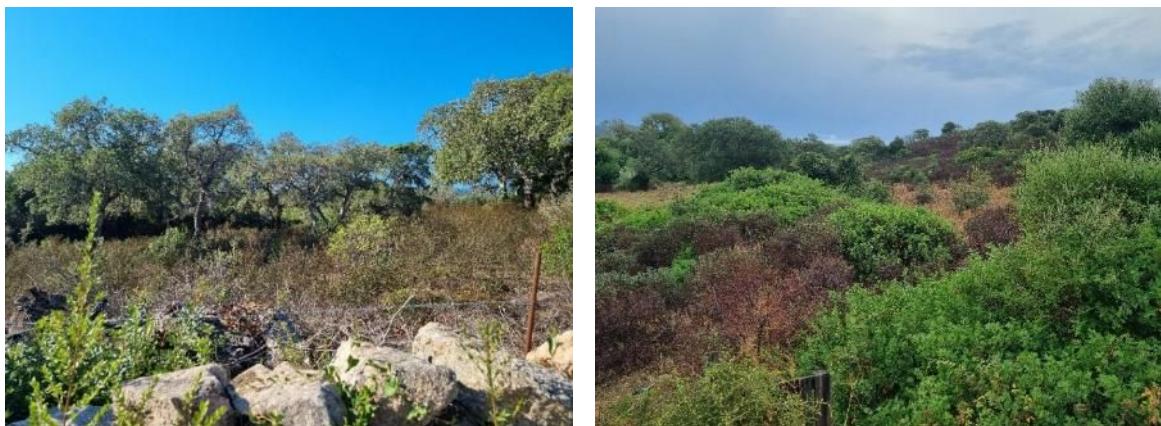
0 1 2 km

La **Tortue d'Hermann** *Testudo hermanni*, espèce très patrimoniale pour la Corse, affectionne également cette mosaïque d'habitats. En Corse, et sur la commune de Pianottoli-Caldarello, la Tortue d'Hermann occupe essentiellement deux types de milieux :

- Les collines peuplées de chênes lièges ou de maquis entrecoupés de clairières, que l'on trouvera plutôt du côté du piedmont de Cagna.
- Les cultures traditionnelles composées de prairies ou parcelles cultivées de tailles modestes (pelouses et prairies pâturées) entrecoupées par des haies vives ou des bosquets, comme on peut l'observer dans cette plaine agricole.

La mixité du paysage, permet à cette espèce de maintenir une température interne constante grâce à la thermorégulation (les reptiles ne régulent pas par eux-mêmes leur température comme les mammifères). Au gré de ses besoins, elle se réchauffe au soleil dans les endroits dégagés, ouverts, ou se rafraîchit à l'ombre sous des buissons ou des pierres.

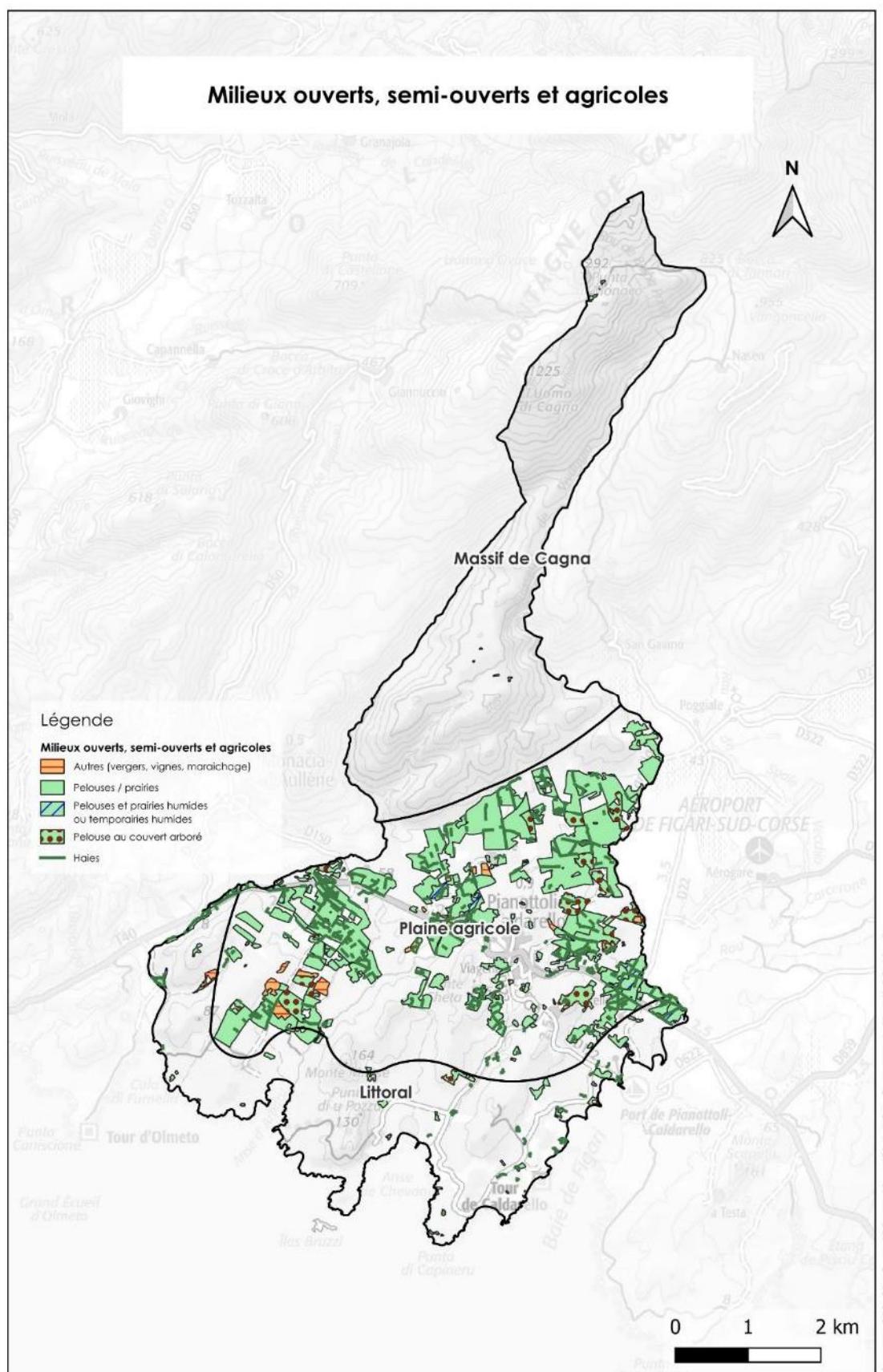
C'est en Corse que l'on trouve les populations les plus importantes de Tortue d'Hermann de cette espèce. Toutefois, à l'échelle nationale, sa répartition est très limitée (Var et Corse uniquement). C'est un reptile très menacé, notamment par la destruction irréversible de ces habitats par l'urbanisation et l'aménagement du littoral qui constituent la première cause de déclin de l'espèce (PNA 2018-2027). L'abandon des pratiques agropastorales traditionnelles, les incendies, certains travaux forestiers, la collecte illicite d'individus en sont également responsables.



Exemples de milieux semi-ouverts favorables à la Tortue d'Hermann

Sur la commune de Pianottoli-Caldarello, les données de Tortue d'Hermann sont relativement faibles. Cette faible quantité de données ne reflètent probablement pas la densité de l'espèce sur la commune, mais résulte plus d'un manque de transmission des données de terrain. Il serait intéressant de mettre à contribution la population afin de multiplier les données et affiner la répartition de l'espèce sur la commune.





Carte 32 : Milieux ouverts, semi-ouverts et agricoles sur la commune de Pianottoli-Caldarello - Source CBNC

Maquis et milieux arborés

Le maquis est un terme générique qui désigne les végétations buissonnantes méditerranéennes qui poussent sur des terrains siliceux. Le maquis recouvre une importante partie du territoire de Pianottoli-Caldarello, notamment sur le littoral et dans la plaine où il occupe plus de 56% de la surface.

Il existe **plusieurs maquis de densité ou de nature diverses** : haut, bas, dense, épars, thermophile ou mésophile selon l'altitude, en mosaïque avec le chêne liège ou d'autres espèces telles que le pin maritime. Malgré ces différentes formations du maquis, ils ont en commun certaines essences : l'arbousier, la bruyère arborescente, la filaire, le chêne vert, les cistes, ainsi que le myrte et le lentisque en basse altitude. Ils résultent pour la plupart d'une fermeture du milieu suite à l'abandon des pratiques agricoles.

Les cistaies, composées essentiellement du ciste de Montpellier, viennent souvent d'un stade de dégradation de la végétation. En effet, le ciste de Montpellier, espèce pyrophYTE et pyrophile, se régénère après un incendie et le passage du feu favorise sa germination.

La plaine est également ponctuée de **forêts de chênes lièges**. Le chêne liège ne pousse que sur les sols siliceux assez profonds, il est relativement exigeant en humidité et plutôt thermophile. La forêt de chênes lièges ou suberaie était autrefois exploitée pour la levée de liège. Actuellement, il n'y a plus d'exploitation sur la commune de Pianottoli-Caldarello et les sous-bois se voient alors envahis par le maquis ou d'autres essences d'arbres naturellement présents.

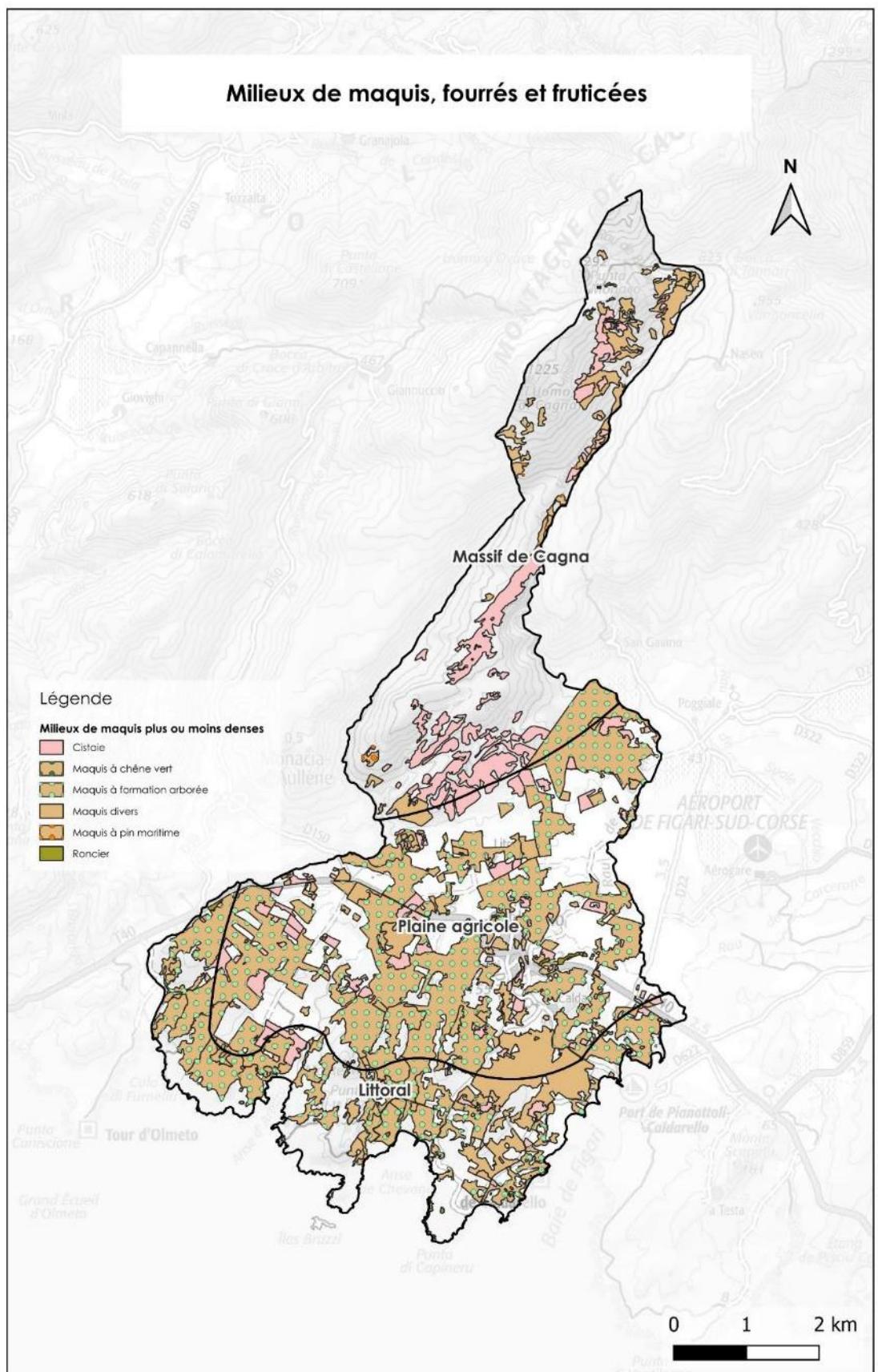


Milieu semi-ouvert typique de la plaine : chêne liège et sous-bois de cistes de Montpellier - ©D. Lijnen Canonici



Suberaie

Tous les habitats présentés ci-avant constituent une mosaïque d'habitats ouverts, semi-ouverts et fermés, humides ou secs. Ces milieux ont parfois leur intérêt propre en tant qu'habitat hébergeant des espèces qui leurs sont inféodées. Pour la plupart des espèces, c'est plutôt le maillage de ces habitats qui permettent à des espèces aux besoins diversifiés d'exister : oiseaux, reptiles dont la Tortue d'Hermann, insectes, ... et qui font donc la richesse de cette plaine.



Carte 33 : Milieux de maquis, fourrés et fruticées sur la commune de Pianottoli-Caldarello - Source CBNC

Cours d'eau et milieux humides

Dans la plaine, les milieux de prairies sont traversés par divers ruisseaux et sont ponctués par des milieux humides. Ces zones humides peuvent prendre la forme de mares, généralement temporaires (cf. description dans le chapitre Littoral), mais également de pelouses humides.

En effet, quand le sol est plus profond, retenant davantage l'humidité, on voit apparaître des **pelouses mésophiles à hygrophiles** où les espèces vivaces sont alors dominantes. Très proche de l'habitat de mare temporaire méditerranéenne (3120) et parfois difficile à différencier, les pelouses mésophiles ponctuent ça et là la plaine. Riche d'une flore et d'une faune particulière cet **habitat est d'intérêt communautaire** (3170). On peut y observer l'**Orchis à fleurs lâches** *Orchis laxiflora*, le **Trèfle de Michel** *Trifolium michelianum*, la **Renoncule à grandes feuilles** *Ranunculus macrophyllus*, etc.

Le modèle développé par l'OEC laisse présager de nombreuses zones humides potentielles dans ce secteur.



Pelouse humide à *Orchis lâche*, *Urginée glauque* (protégée) et *Renoncule à grandes feuilles* (protégée), Chiose di Mezzu, - ©D. Lijnen Canonici, commune de Figari, 2023

L'ensemble des zones humides ou temporairement humides de la plaine est également le lieu de vie d'une faune diversifiée et riche.

Les odonates constituent notamment un groupe emblématique de ces zones humides. Certaines espèces sont opportunistes et s'accommodent facilement des modifications de leur habitat, d'autres plus sensibles peuvent décliner. On note la présence de 3 espèces d'odonates patrimoniaux dans la plaine, en plus du leste à grands stigmas est décrit plus haut.

La **Cordulie méridionale** *Somatochlora meridionalis* est une espèce méditerranéenne présente du sud-est de l'Europe au proche-orient. En France elle n'est présente que dans le Var, les Alpes-maritimes et la Corse, limite de son aire de répartition mondiale. Cette espèce apprécie les cours d'eaux généralement temporaires et assez ombragés par la végétation rivulaire. Elle a été observée au bord du ruisseau de Canella, dans la plaine d'Avretu. L'espèce est quasi-menacée en France et en déclin en Corse.

L'**Aeschne printanière** *Brachytron pratense*, présente en Europe de l'ouest et centrale, est présente modérément en méditerranée. L'espèce se reproduit dans les eaux stagnantes, douces colonisées par une haute végétation héliophytes. Sur Pianottoli-Caldarello, la seule donnée de cette espèce est localisée à l'ouest de la commune, au niveau du ruisseau de Spartano.

L'**Agrion joli** *Coenagrion pulchellum* a été observé notamment dans les ruisseaux de Spartano et de Canella, en limite communale. Située dans nos contrées en limite de son aire de distribution mondiale

(de l'Europe de l'ouest à l'Asie), cette espèce bien qu'assez répartie en France, y voit sa population fractionnée et localisée.

Ces 4 espèces représentent des enjeux modérés à forts au niveau local.



Cordulie mériodionale, ©P.A. Rault



Aeschne printanière, ©S.Wroza

Dans ces habitats on pourra également y observer des **amphibiens** comme la **Grenouille de Berger** *Pelophylax bergeri*, très commune et de faible enjeu sur la commune, le **Discoglosse Sarde** *Discoglossus sardus* ou des **reptiles** comme la **Couleuvre à collier de Corse** *Natrix helvetica corsa*. Ce serpent bien que fortement lié à la présence de l'eau peut aussi s'observer en zone agricole ou boisée à une certaine distance de l'eau. La Cistude d'Europe fréquente aussi la plaine.



© A. Horellou



© F. Serre Collet



© F. Serre Collet

Ci-dessus, de gauche à droite : Grenouille de Berger ©A. Horellou - Discoglosse sarde

Ci-contre : Couleuvre à collier de Corse - ©F. Serre-Collet

Sur la commune de Pianottoli-Caldarello, le **Discoglosse sarde** *Discoglossus sardus* a été contacté avec certitude en deux points : aux abords du village et dans le marais de San Giovanni. Des larves ont également été identifiées en 2024, sans pour autant distinguer s'il s'agissait de Discoglosse sarde ou **Discoglosse corse** *Discoglossus montalentii*.

Discoglosse sarde - *Discoglossus sardus*

LR Monde	LR Europe	LR France	LR Corse	ZNIEFF	Protection	Plan National d'Action
NT	NT	NT	NT	Déf.	Oui	Néant



Espèce endémique de Corse, Sardaigne, archipel Toscan et îles d'Héres.
En Corse, elle est notée depuis la mer jusqu'à 1300m d'altitude. Le discoglosse fréquente des milieux variés, aux courantes ou stagnantes, pérennes ou temporaires (marais côtiers plus ou moins saumâtres, ...). Il semble être également capable de s'adapter aux milieux perturbés ou modifiés par l'homme (flaques, ornières, etc.). Il ne semble pas menacé à court terme en Corse.
Sur la commune de Pianottoli, deux données certaines sont recensées, aux abords du village et dans le marais de San Giovanni. Des larves ont également été identifiées, sans pour autant distinguer s'il s'agissait de Discoglosse sarde ou Discoglosse corse.

Menaces générales : Modification et dégradation des zones humides et dégradation de la qualité de l'eau.

Répartition des données de Discoglosse sarde (*Discoglossus sardus*)



Les milieux humides et les cours d'eau sont également des milieux propices pour les chiroptères. D'après le Groupe Chiroptères de Corse, 12 espèces ont été contactées sur l'ensemble des points inventoriés sur le ruisseau de Canella, dont le **Murin de Daubenton** *Myotis daubentonii*, le **Murin à oreilles échancrées** *Myotis emarginatus* et le **Petit rhinolophe** *Rhinolophus hipposideros*, qui utilisent ces corridors humides pour se déplacer et s'alimenter. Riches en insectes du printemps à l'automne, les zones humides sont un terrain de chasse foisonnant de nourriture pour les chauves-souris. L'hiver, leur nourriture disparaissant, elles s'adaptent en entrant en léthargie dans un lieu humide, frais et tranquille : c'est l'hibernation dans le gîte d'hiver (cavité, arbres creux, fissures des maisons, etc.).



Murin à oreilles échancrées – source : plan-actions-chiropteres.fr



Petit rhinolophe – source : plan-actions-chiropteres.fr

Toute cette faune est donc particulièrement sensible à la dégradation des milieux humides et des cours d'eau. Dans le cas du ruisseau de Canella, la ripisylve est peu présente et les bovins en pâturage,

notamment autour du pont de Figari, peut participer à la dégradation des berges (piétement). La pollution lumineuse de ces espaces peut également constituer une menace.

Milieux bâtis

Les milieux urbanisés et certains bâtis peuvent abriter des enjeux écologiques, notamment des bâtis anciens. Les principaux espaces bâtis anciens sont situés sur la plaine : centre village, village de Caldarello, bâtiments agricoles, etc.

Plusieurs espèces d'oiseaux fréquentent les milieux urbanisés et installent leurs nids à proximité des habitations. L'**Hirondelle rustique** *Hirundo rustica* et l'**Hirondelle de fenêtre** *Delichon urbicum*, deux espèces protégées, ont été notées sur la commune de Pianottoli-Caldarello, notamment dans le centre-village. Ces dernières affectionnent les constructions humaines pour y construire leur nid.

Le bâti peut également constituer des gîtes pour les chauves-souris. Sur la commune de Pianottoli-Caldarello, 7 gîtes étaient connus en 1997 accueillant 3 espèces : le **Grand rhinolophe** *Rhinolophus ferrumequinum*, le **Petit Rhinolophe** *Rhinolophus hipposideros* et le **Murin du Maghreb** *Myotis punicus*. Il s'agissait de maisons abandonnées ou non, de ruines, d'une cave viticole et d'un bâtiment de camping. Malheureusement, lors des inventaires de 2024, ces gîtes n'étaient plus accessibles, étaient condamnés ou trop dégradés pour accueillir une colonie (plus de toit, etc...). Les données n'ont donc pas pu être confirmées.

Certaines espèces de chauves-souris comme le **Petit Rhinolophe** ou la **Pipistrelle commune** viennent chasser sous les lampadaires car ces derniers attirent bon nombre d'insectes. Malgré ce phénomène, **la lumière a plutôt un effet de répulsion** sur les autres espèces et viennent troubler leur rythme biologique.

Le **Hérisson d'Europe** *Erinaceus europaeus* affectionne également les milieux plutôt artificialisés, les jardins des maisons, etc. Il aurait été introduit en Corse dès le 4ème millénaire avant JC ce qui fait de lui une espèce naturalisée et considérée comme indigène à l'Île. Il se retrouve aussi bien dans les villages que dans les campagnes. Bien qu'assez commun, ce petit mammifère est menacé en France notamment à cause des collisions routières, de la fragmentation de son habitat et de la régression de ses ressources alimentaires (limaces, escargots, petits insectes qui diminuent dans les jardins avec l'utilisation de pesticides).



Hérisson d'Europe © Daniel Sirugue



Petit Rhinolophe - @ Ludovic Jouve

La commune de Pianottoli-Caldarello est également ponctuée de fontaines, pouvant constituer des milieux intéressants pour les amphibiens.

 Synthèse des enjeux de la plaine*Ce qu'il faut retenir*

La plaine est composée de multiples habitats ouverts et semi-ouverts en mosaïque : pelouses et prairies, dont certaines prairies humides, haies, ruisseaux intermittents, pelouses sèches, maquis et suberaies.

C'est cette mosaïque d'habitats, habitats naturels et espaces exploités de manière extensive, qui fait tout l'intérêt pour la faune locale. Les oiseaux, les chiroptères et les insectes notamment y trouvent des zones de reproduction et des milieux de chasse nécessaires à l'accomplissement de leur cycle biologique.

Des espèces remarquables affectionnent notamment cette alternance des milieux ouverts et semi-ouverts, et les lisières, à l'image de la Tortue d'Hermann ou de la Pie-grièche à tête rousse.

Les milieux humides, qui ponctuent la plaine, peuvent également abriter une flore remarquable et des espaces de prédilection pour certains amphibiens et des odonates notamment.

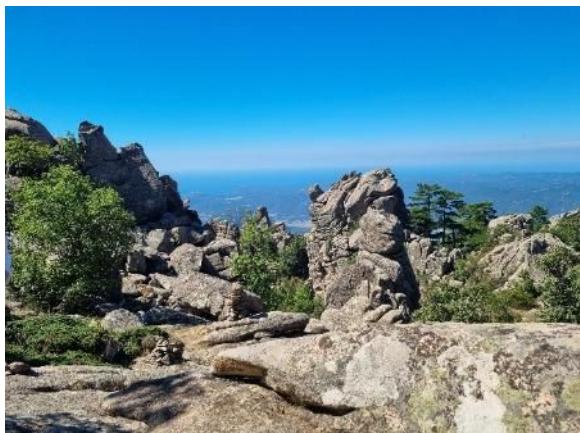
9.3. La montagne de Cagna

Le massif de Cagna, dernières hauteurs du sud de la Corse, s'élève entre la vallée de l'Ortolu (au nord) et la Plaine de Figari (au sud).

Le massif de Cagna est composé de milieux naturels très variés : **maquis, bois de chênes, pelouses humides d'altitude, milieux rupestres, forêt de sapins, pinèdes, ruisseaux plus ou moins temporaires, etc.** Cette diversité d'habitats permet à une faune diversifiée d'y vivre : cortège d'oiseaux rupicoles ou forestiers, urodèles et reptiles, papillons, orthoptères ou coléoptères notamment saproxylques.

La montagne de Cagna était autrefois une zone d'estive pour les troupeaux du sud de l'île. Cependant, avec la déprise agricole, le massif n'est plus fréquenté par les berger et leurs troupeaux.

En comparant avec l'état des connaissances sur le littoral de la commune, le massif de Cagna reste peu prospecté. Hormis l'Omù di Cagna, accessible facilement depuis Gianuccio, ce massif est peu fréquenté du fait de l'embroussaillage, voire la perte des anciens sentiers d'estives qui permettaient d'y accéder. Les peuplements forestiers denses ou les chaos de boules rocheuses sont connus pour rendre le cheminement et l'orientation difficiles aux randonneurs. Des inventaires de terrain ont été réalisés en 2024 dans le cadre de l'élaboration de l'ABC qui ont permis de compléter la connaissance sur la biodiversité de ce territoire.



Milieux rocheux et milieux boisés du massif de Cagna

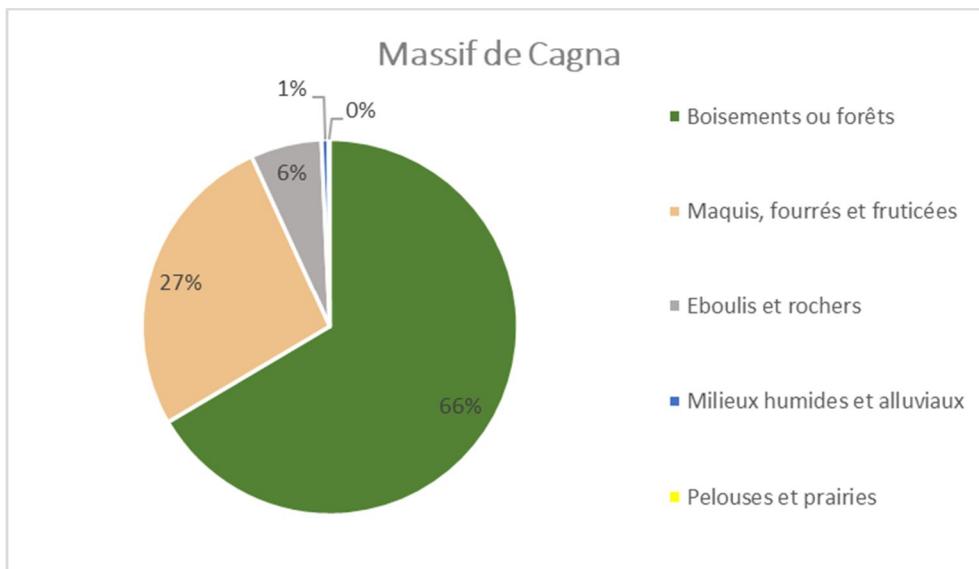


Figure 13 : Représentation des différents types de végétation sur le massif de Cagna de la commune

Milieux ouverts, semi-ouverts et rupicoles de montagne

Dans ce secteur de montagne, les milieux ouverts de pelouses sont assez rares. Ces milieux ouverts sont plutôt représentés par des cistaines. Les cistaines, composées essentiellement du ciste de Montpellier, vient souvent d'un stade de dégradation de la végétation. En effet, le ciste de Montpellier, espèce pyrophyte et pyrophile, se régénère après un incendie et le passage du feu favorise sa germination.

Dans les milieux plutôt ouverts, pour la flore, alors que les prospections sont faibles sur le massif de Cagna, on notera la présence de deux espèces patrimoniales à enjeu fort : la **Paronyque en Cyme** *Chaetonychia cymosa* et le **Colchique de Corse** *Colchicum corsicum*.

En 2024, **des espèces d'oiseaux** caractéristiques du maquis et des habitats ouverts, communs en Corse, ont été contactés dans cet habitat en 2024. Ceci en lien avec la diversité de la végétation rencontrée (paysage en mosaïque). L'**Alouette lulu** *Lullula arborea* et la **Fauvette sarde** *Sylvia sarda* (endémique Corso-Sarde) sont deux espèces d'intérêt communautaire inscrites à l'annexe 1 de la directive oiseaux. Elles ont été notées sur le plateau au col de Monaco et dans le maquis environnant.



Fauvette sarde



Alouette lulu – source : oiseaux.net

Fauvette sarde - *Sylvia sarda*

LR Monde
LR Europe
LR France
LR Corse
ZNIEFF
Protection
Plan National d'Action

LC
LC
LC
NT
Déf.
Oui
Terminé



La fauvette sarde est endémique des îles méditerranéennes occidentales. Elle niche principalement en Corse et en Sardaigne, ainsi que sur les îlots de la Mer Tyrrhénienne (archipel Toscan) et à Pantelleria (Sicile). Elle affectionne une strate de végétation basse, souvent clairsemée, composée de cistes, bruyères, arbousiers et lentisque, et de type maquis bas, du littoral jusqu'à 1 800 m d'altitude. Sur la commune, elle a été notée sur le plateau au col de Monaco et dans le maquis environnant. En Corse, sa priorité de conservation est majeure.

Source : fauvesaradescorse.oec.fr

Menaces générales : Abandon de l'élevage extensif (ovin, caprin) et fermeture des milieux notamment dans les régions montagneuses

Les **milieux rupestres** accueillent, eux, naturellement une faune rupicole¹ riche, en particulier pour les oiseaux. On pourra y observer le **Grand corbeau** *Corvus corax*, le **Monticole bleu** *Monticola solitarius*, le **Venturon corse** *Carduelis corsicana*, ou encore le **Pigeon biset** *Columba livia*.

Le **Faucon pèlerin** *Falco peregrinus* y niche également dans les vires² ou les tafoni³.



Faucon pèlerin - ©Oiseaux de Corse



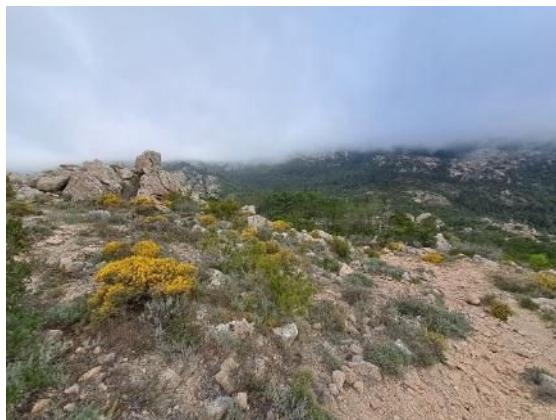
Venturon corse - ©J.P. Siblet

Les reptiles affectionnent également les milieux plutôt dégagés de Cagna, notamment **les zones rocaillieuses/rocheuses végétalisées**. Plusieurs espèces ont été contactées lors des inventaires de 2024 et notamment le **Lézard de Bedriaga** *Archaeolacerta bedriaga*, espèce vulnérable et endémique de Corse et de Sardaigne. Longtemps considéré comme un lézard montagnard, il peut aussi s'observer plus près du littoral. Sur Pianottoli-Caldarello, les observations sont concentrées sur le massif de Cagna.

¹ Qui habite des habitats rocheux

² Une vire est une avancée rocheuse étroite qui fait saillie sur une paroi

³ Le terme « taffoni » ou « tafoni » vient du corse « tafone ». Il désigne une cavité arrondie dont les dimensions varient du décimètre à plusieurs mètres de profondeur et de diamètre



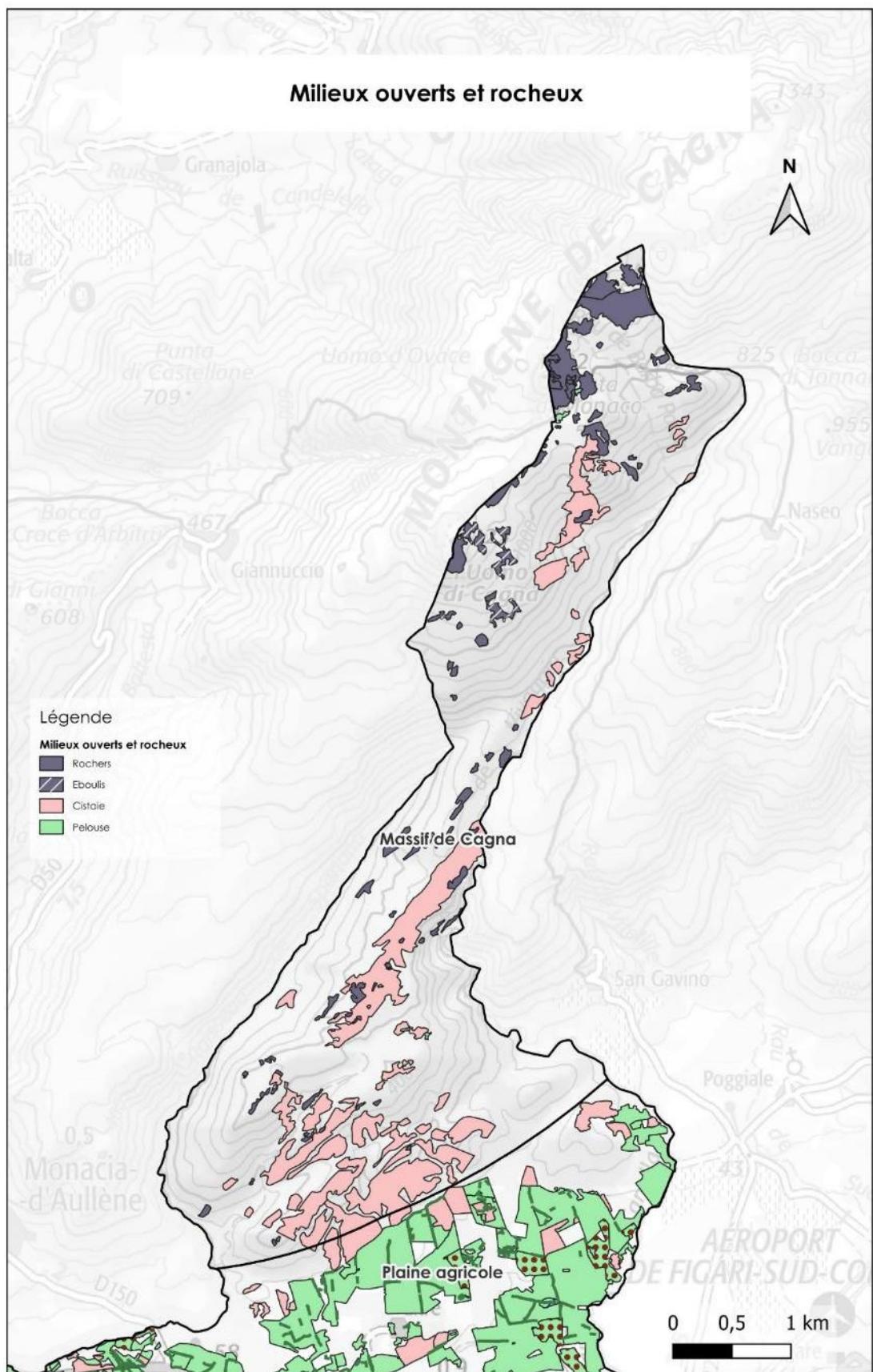
Milieux favorables aux reptiles sur le massif de Cagna – source : CEN Corse, 2024

Également endémique de Corse et de Sardaigne, l'**Algyroïde de Fitzinger** *Algyroïdes fitzingeri* est connu sur la commune, ainsi que le **Phyllodactyle d'Europe** *Euleptes europaea*. Ce dernier est un animal nocturne inféodé aux substrats rocheux. C'est le plus petit gecko d'Europe. Enfin, entre ± 900 et 1200 m d'altitude, le **Lézard tyrrhénien** a été observé en abondance. La **Tarente de Mauritanie** *Tarentola mauritanica* reste potentielle.

Les milieux ouverts et semi-ouverts sont également les habitats de prédilection du **Mouflon de Corse** *Ovis gmelini musimon* var. *corsicana*, espèce à enjeu majeur pour la Corse et plus particulièrement sur le massif de Cagna. En effet, une population d'une cinquantaine d'individus y est présente, suite à un programme de réintroduction de l'espèce. La tranquillité de la zone revêt une importance majeure pour le maintien de l'espèce dans ce secteur.



Du côté des insectes, même si les connaissances restent à ce jour limitées dans ce secteur, les hauteurs de Cagna présentent un réel intérêt entomologique pour les **papillons de jours**, pour lesquels 10 espèces déterminantes ZNIEFF ont été notées. La montagne de Cagna présente également un intérêt certain pour les **orthoptères** favorisés par la variété des habitats naturels du lieu.



Carte 34 : Milieux ouverts, semi-ouverts et rocheux sur le secteur de Cagna - Source CBNC

❖ Milieux forestiers de montagne

Le secteur de Cagna est principalement occupé par des milieux forestiers. Ces milieux, hors maquis, ripisylves et plantations, représentent près de 70% de la surface dans ce secteur. Sur le reste du territoire communal, les milieux forestiers sont plutôt ponctuels et entourés de maquis qui a pris le dessus.

Au sud du massif, il s'agit essentiellement de forêts de chênes-lièges, qui laissant petit à petit la place à des forêts de pins maritimes plus en altitude. La présence du Chêne liège montre qu'il y avait autrefois certainement de belles suberaies entretenues et exploitées. Dans une suberaie naturelle de plus de 70 ans non gérée et non perturbée par les incendies, les chênes verts et lièges sont en mélange. En vieillissant le chêne vert tend à supplanter le chêne liège et celui-ci finit par disparaître. Sur la commune de Pianottoli-Caldarello, les forêts de chênes verts restent minoritaires.

La forêt et les boisements méditerranéens de chênes forment **un écosystème riche en espèces de vertébrés (mammifères, oiseaux et reptiles)**. L'âge du peuplement est d'importance pour ces dernières : plus le chêne est vieux, plus il devient propice à la création de micro-habitats. Les peuplements âgés accueillent ainsi bien davantage de chiroptères que les forêts jeunes et les maquis bas. Les peuplements âgés hébergent également davantage d'espèces d'oiseaux.

Le secteur étant peu fréquenté, l'incendie est le principal risque pesant sur ces milieux boisés.

Concernant les oiseaux, dans les maquis hauts et les taillis à chênes verts, le groupe des fauvettes est bien représenté avec 4 des 5 espèces nicheuses présentes en Corse. Seule la fauvette sarde n'a pas été détectée en 2024, car cet habitat ne lui est pas favorable. Les espèces forestières couramment rencontrées sont également bien représentées : **Geai des chênes** *Garrulus glandarius*, **Pic épeiche** *Dendrocopos major*, **Coucou gris** *Cuculus canorus*, etc.

Le **Pic épeiche** est un oiseau commun qu'il est aisé d'observer dans nos milieux boisés. Les populations de Corse et de Sardaigne sont représentées par une forme **endémique** (ssp. *harterti*).

Dans les milieux plus forestiers, 17 espèces d'oiseaux ont pu être notées en 2024. La majorité sont des espèces communes en Corse dans ce type de milieu. A noter toute de même l'observation du **Bec-croisé des sapins** *Loxia curvirostra corsicana*, en vol. Cette espèce, pas très commune en Corse et de priorité de conservation majeure, niche essentiellement dans les forêts de pins d'altitudes.



Geai des chênes - @oiseaux.net



Pic épeiche - @oiseaux.net



Bec-croisé des sapins - ©Oiseaux de Corse



Coucou gris - @oiseaux.net

Bec-croisé des sapins - *Loxia curvirostra*

LR Monde	LR Europe	LR France	LR Corse	ZNIEFF	Protection	Plan National d'Action
LC	LC	LC	NT	Déf.	Oui	Néant

Source: fauneaudelacorse.ccc.fr

Menaces générales: dégradation ou destruction de ces habitats

Répartition des données de
Bec-croisé des sapins [*Loxia curvirostra*]

0 1 2 km

En 2024, **les chiroptères** ont également été étudiés sur la commune et plus spécifiquement sur le secteur de Cagna. L'ensemble des méthodes utilisées a permis de mettre en évidence la présence de 15 espèces de chiroptères sur la commune de Pianottoli-Caldarello. Certaines de ces espèces sont particulièrement liées aux milieux forestiers, telles que la **Barbastelle d'Europe** *Barbastella barbastellus* ou la **Noctule de Leisler** *Nyctalus leisleri*.

Les espèces arboricoles utilisent les cavités déjà existantes pour leurs gîtes, comme les traits de foudre, les trous de pic et les écorces décollées. La forêt et la lisière de forêt sont également les milieux de chasse de prédilection pour de nombreuses espèces comme la Barbastelle d'Europe, les rhinolophes et certains murins.

Concernant **les mammifères**, les pièges photographiques du Parc, utilisés pour le suivi du mouflon, ont également pu mettre en évidence la présence d'autres mammifères dont la répartition est méconnue tels que le **Lérot** *Eliomys quercinus* ou le **Chat sauvage** *Felis silvestris* (*u. Ghjattu volpe*). Pour ce dernier, des études génétiques menées par l'OFB ont permis de confirmer que le chat corse est différent du chat sauvage européen et présente donc des caractéristiques particulières. Il pourrait s'agir d'une sous-espèce.



Chat forestier corse - © OFB, Martin Boone.



Lérot - ©V.Prié

Sur la commune, les milieux de sous-bois frais et l'humidité proche des ruisselets et ruisseaux constituent également des habitats de prédilection pour la **Salamandre de Corse** *Salamandra corsica*, qui a été contactée à plusieurs reprises lors des inventaires de 2024.



Enfin, la **faune invertébrée** n'est pas en reste dans les milieux forestiers ; en effet, c'est dans ces bois de chênes qu'on rencontrera notamment un cortège **d'organismes saproxyles d'un grand intérêt écologique**, notamment des longicornes comme le **Prinobius myardi**. Aucune donnée de **Grand capricorne** *Cerambyx cerdo* n'est recensée sur la commune mais l'espèce reste potentielle.



Prinobius myardi - @Vanderbergh (biodivpaca.org)



Grand capricorne - tardesetcher.n2000.fr

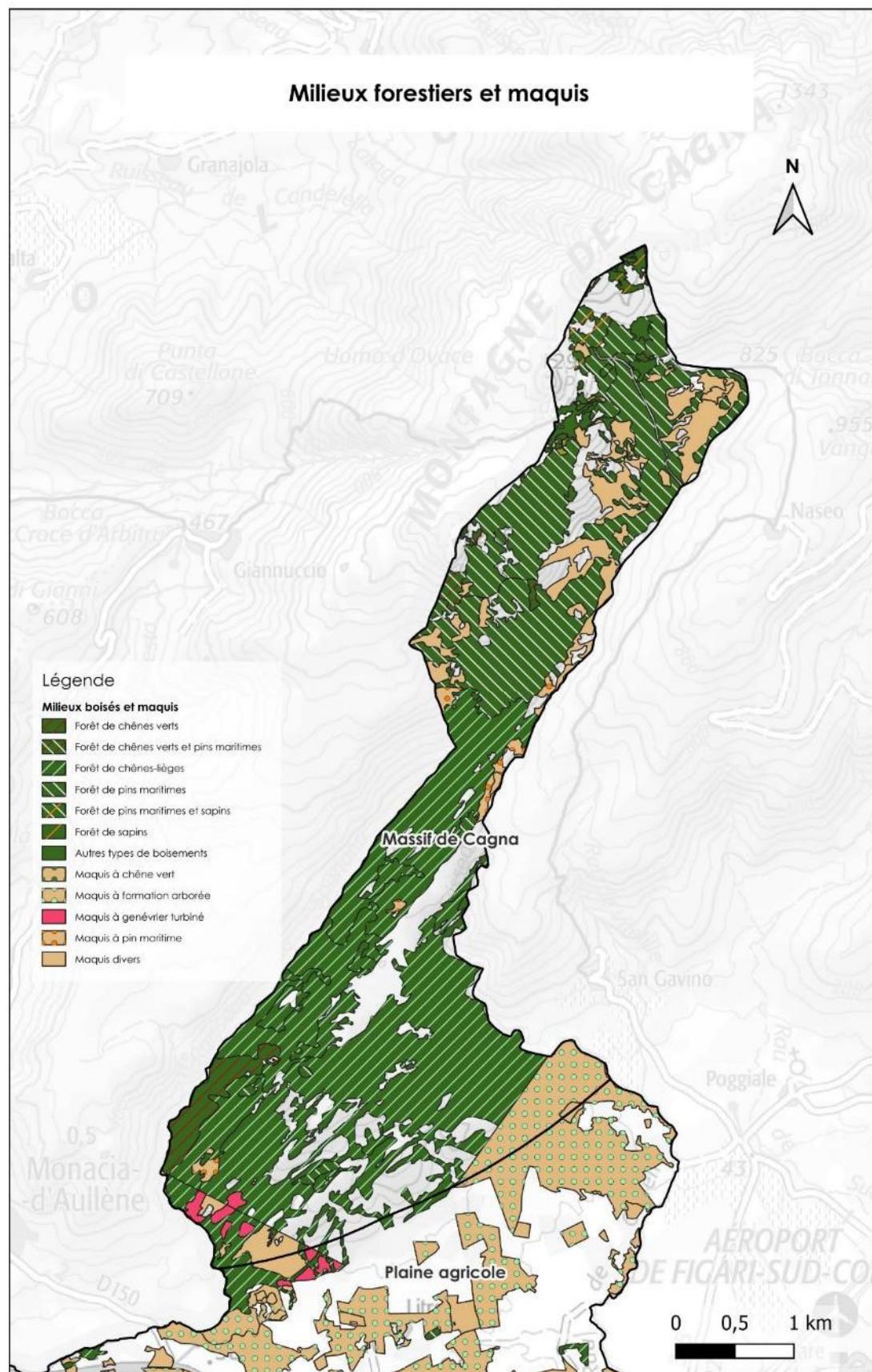
Les organismes saproxyliques

Ce sont ceux dont le cycle de vie est associé, directement ou indirectement au cycle de dégradation du bois mort ou dépérissant.

Parmi eux, on trouve par exemple des champignons, des bactéries, et des insectes, notamment les termites et les coléoptères. Les coléoptères saproxyliques sont une composante majeure de la faune forestière.

Aujourd'hui, un tiers des coléoptères saproxyliques de la zone méditerranéenne est menacé de disparaître tandis que les forêts déclinent. « Les coléoptères saproxyliques participent à d'importants services écosystémiques tels que le recyclage des éléments nutritifs, la pollinisation et contribuent à ce que la biomasse d'insectes forestiers soit une source d'alimentation pour les oiseaux, les chauves-souris et d'autres animaux insectivores »

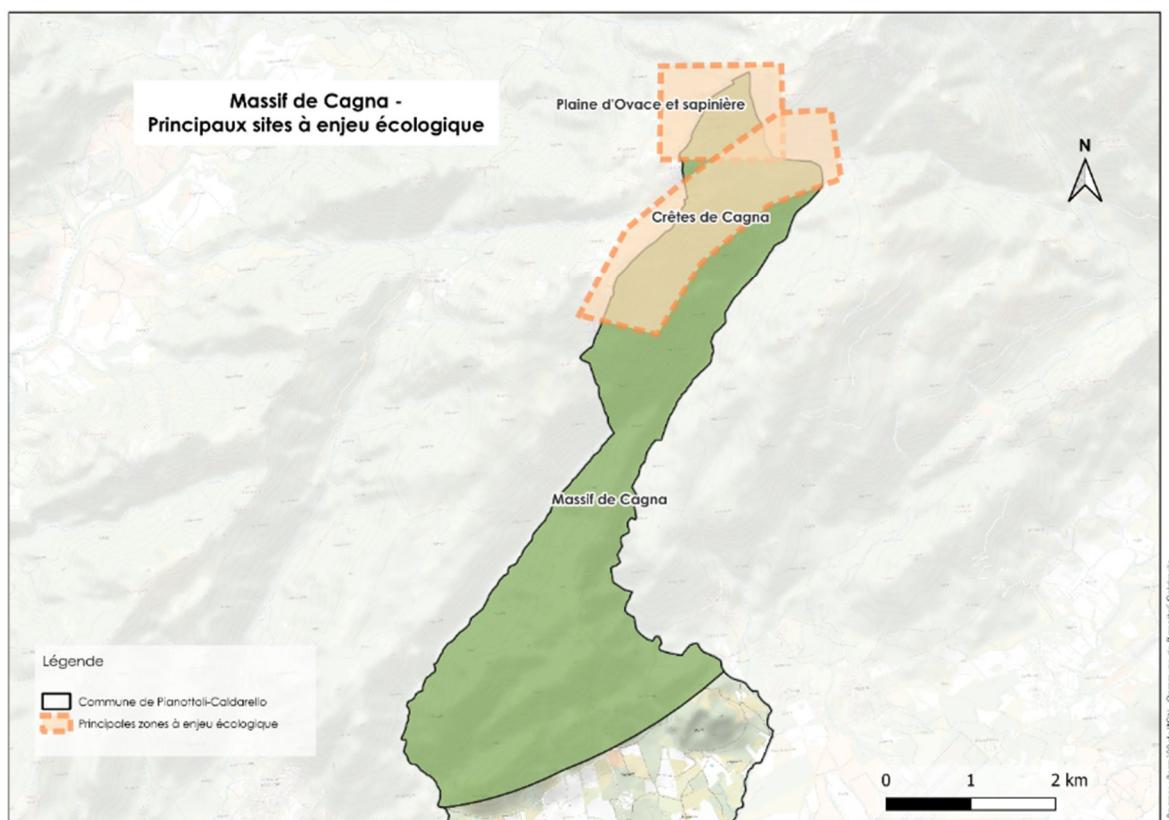
Catherine Numa, responsable du Programme Espèces méditerranéennes de l'IUCN.



Carte 35 : Milieux boisés sur le secteur de Cagna - Source CBNC

❖ Principaux sites à enjeu sur le massif de Cagna

La carte suivante localise les principales zones à enjeu écologique sur le secteur de Cagna. Ces zones sont décrites par le suite dans ce chapitre.



Carte 36 : Principaux sites à enjeu écologique – Massif de Cagna

* Crêtes et hauts versants de Cagna

Le milieu minéral est roi au sommet du massif de Cagna. Les gros blocs de granit éboulés forment d'étonnantes chaos rocheux. En mosaïque avec ces zones rocheuses, la végétation est basse et se compose de fruticées naines où dominent des ligneux comme le Genévrier nain *Juniperus nana* ou les bruyères *Erica* sp. favorisés par les déboisements dus à l'homme puis la mise en pâturage ou les incendies. Ces fourrés bas existent sur la plupart des massifs de Corse.

* Sapinière de Cagna

Sur les points les plus hauts ou les vallons les plus froids, nous voilà plongés à l'étage montagnard : il y pleut davantage que dans la plaine (jusqu'à 1800 mm annuel) et les hivers y sont bien plus froids. La saison sèche est moins marquée qu'à l'étage des plaines et des collines. Cette fois, le chêne vert est absent et une flore à dominance eurosibérienne prend place. C'est à cet étage que s'épanouit le **Sapin** *Abies alba*.



A cagna, il forme une magnifique sapinière qui se développe notamment sur chaos rocheux. Parfois très dense avec un recouvrement de 100%, le Sapin se retrouve parfois en mélange avec le Pin Lariccia *Pinus nigra laricio* bien que minoritaire par rapport au Pin maritime *Pinus pinaster*. Cette sapinière porte un caractère exceptionnel de par sa présence à cette altitude et à cette latitude, il s'agit de la sapinière la plus méridionale d'Europe.

Sans exploitation forestière (mais elle a existé au XXème siècle), n'ayant subi aucun incendie récent et affichant une bonne régénération, cette sapinière est en bon état de conservation.

Il faut noter que la sapinière de Cagna présente un caractère surprenant puisqu'en Corse le sapin se rencontre exclusivement au niveau de la hêtraie dans les ravins les plus humides, et en général exposés au nord. Ici, *Abies alba* se rencontre à toutes les expositions et en particulier sur les crêtes où il colonise presque uniquement de gigantesques

éboulis granitiques.

Concernant la **faune**, l'intérêt du site est lié à la présence de 3 espèces de reptiles, l'Algyroïde de Fitzinger, le Lézard de Bedriaga et le Phyllodactyle d'Europe, aux oiseaux et aux insectes (notamment lépidoptères).

* Plaine d'Uovace

Pianu d'Uovace, un petit plateau d'altitude, est niché entre les monts Tignoso, Uovace et Malpassu (Photo 49 et 50), au sommet de Cagna. Elle s'étale principalement sur la commune de Lévie, mais ses extrémités est et ouest débouchent respectivement sur les communes de Pianottoli-Caldarello et Figari.

Cette vaste clairière était au siècle dernier une grande pozzi¹ montagnarde avec une végétation très basse. Zone d'estive, le pâturage maintenait à distance la remontée des ligneux qui aujourd'hui tendent à envahir le site. C'est ainsi que les Bruyères terminales *Erica terminalis*, puis sur son pourtour, le Sapin *Abies alba* et le Houx *Ilex aquifolium* tendent à gagner du terrain (Gamisans, 2010).

Les nardaises sont reconquises par les essences arbustives tel que le Genévrier nain *Juniperus nana* et la Bruyère terminale *Erica terminalis*. Le Venturon Corse y côtoie l'Alouette lulu et la Fauvette Sarde.

C'est dans la plaine d'Uovace que le parc naturel régional de Corse, dans le cadre de la conservation du **Mouflon de Corse** *Ovis gmelini musimon* var. *corsicana* a entrepris de créer un nouveau noyau de population, afin d'augmenter la population originaire de Bavella en déclin. Pour cela, un programme de réintroduction de l'espèce a été mis en place. Le massif de Cagna a été choisi, après concertation avec les huit communes concernées par ce territoire. En effet, le massif de Cagna s'est avéré constituer le site le plus favorable aux relâchés, notamment en raison de sa faible fréquentation et de sa quiétude, élément indispensable à la sauvegarde de l'espèce. Quatre relâchés ont été réalisés depuis 2020, pour un total de 64 individus.

Depuis 2020, des pièges photographiques et un suivi GPS permettent de suivre les individus relâchés. Après un échec de la reproduction en 2024, du fait d'un fort taux de prédateur des agneaux, les résultats de 2025 semblent plus prometteurs. Une cinquantaine d'individus de Mouflon parcourent actuellement le massif de Cagna.

¹ La pozzi est définie comme une tourbière acide très plane, le plus souvent parsemée de trous d'eau (pozzi en langue corse) que relient des chenaux naturels creusés par l'écoulement des neiges fondues.



Plaine et Punta d'Ovace - ©J.-F. Paccosi



Pianu d'Uovace - ©Philippe Evrard / [Corse sauvage](#)

Synthèses des enjeux sur Cagna

Ce qu'il faut retenir

La montagne de Cagna, encore préservée, accueille sur ses hauteurs une grande richesse faunistique et floristique avec des espèces à enjeux de conservation majeur ou fort notamment pour les vertébrés : Mouflon de Corse, Bec croisé des sapins, Barbastelle d'Europe ...

La sapinière et les milieux rupestres d'altitude semblent en très bon état de conservation. La prairie humide de la plaine d'Ovace présente un caractère exceptionnel mais le milieu tend à se refermer.

Malgré des inventaires complémentaires réalisés en 2024, la biodiversité du massif reste toutefois peu étudiée et méconnue.

Aucune espèce exotique envahissante n'est mentionnée sur Cagna.

9.4. Synthèse des espèces à enjeu sur le territoire

Le tableau suivant présente les principales espèces à enjeu du territoire de Pianottoli-Caldarello ainsi que leurs statuts de conservation.

Tableau 14 : principales espèces à enjeu du territoire de Pianottoli-Caldarello ainsi que leurs statuts de conservation

Groupe taxonomique	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux		Priorité de Conservation / Enjeu	
			Europe	France	LRN	LRR		
Amphibiens et reptiles	<i>Archaeolacerta bedriagae</i>	Lézard de Bedriaga	X	X	NT	LC	X	Majeur
Amphibiens et reptiles	<i>Bufo viridis balearicus</i>	Crapaud vert des Baléares	X	X	LC	NT		Majeur
Amphibiens et reptiles	<i>Discoglossus montalentii</i>	Discoglosse corse	X	X	NT	NT	X	Majeur
Mammifères	<i>Ovis gmelini musimon</i>	Mouflon de Corse	X	X	VU	régression forte	X	Majeur
Oiseaux	<i>Ichthyaetus audouinii</i>	Goéland d'Audouin	X	X	EN		X	Majeur
Oiseaux	<i>Lanius senator</i>	Pie-grièche à tête rousse	X	X	VU	NA	X	Majeur
Oiseaux	<i>Loxia curvirostra</i>	Bec-croisé des sapins		X	LC	NT	X	Majeur
Oiseaux	<i>Sylvia sarda</i>	Fauvette sarde	X	X	LC	NT	X	Majeur
Plantes, mousses et fougères	<i>Teucrium fruticans</i>	Germandrée arbustive		X	EN	EN	X	Très fort
Oiseaux	<i>Gallinago gallinago</i>	Bécassine des marais	X		CR		X	Très fort
Plantes, mousses et fougères	<i>Lolium temulentum</i>	Iravie envirante			CR	Espèce éteinte ou disparue	X	Très fort (ou nul si espèce éteinte)
Plantes, mousses et fougères	<i>Bupleurum tenuissimum</i>	Buplèvre très grêle			LC	NT	X	Fort
Plantes, mousses et fougères	<i>Colchicum arenasii</i>	Colchique d'Arenas			NT	NT	X	Fort
Plantes, mousses et fougères	<i>Colchicum corsicum</i>	Colchique de Corse	X	X	NT	NT	X	Fort
Plantes, mousses et fougères	<i>Cressa cretica</i>	Cresse de Crète			LC	NT	X	Fort
Plantes, mousses et fougères	<i>Euphorbia peplis</i>	Euphorbe péplis		X	LC	LC	X	Fort
Plantes, mousses et fougères	<i>Gennaria diphylla</i>	Gennarie à deux feuilles		X	LC	NT	X	Fort
Plantes, mousses et fougères	<i>Heliotropium supinum</i>	Héliotrope couché			NT	NT	X	Fort
Plantes, mousses et fougères	<i>Ranunculus revelierei</i>	Renoncule de Revelière		X	LC	NT	X	Fort
Amphibiens et reptiles	<i>Discoglossus sardus</i>	Discoglosse sarde	X	X	LC	NT	X	Fort
Amphibiens et reptiles	<i>Podarcis tiliguerta</i>	Lézard tyrrhénien	X	X	LC	NT	X	Fort
Amphibiens et reptiles	<i>Testudo hermanni</i>	Tortue d'Hermann	X	X	VU	VU	X	Fort
Insectes et araignées	<i>Brachytron pratense</i>	Aeshne printanière			LC	VU	X	Fort

Groupe taxonomique	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux		Priorité de Conservation / Enjeu	
			Europe	France	LRN	LRR	Déf. ZNIEFF	
Insectes et araignées	<i>Coenagrion pulchellum</i>	Agrion joli			VU	NT	X	Fort
Insectes et araignées	<i>Lestes macrostigma</i>	Leste à grands stigmas			EN	NT	X	Fort
Insectes et araignées	<i>Somatochlora meridionalis</i>	Cordulie méridionale			NT	NT	X	Fort
Mammifères	<i>Myotis punicus</i>	Murin du Maghreb	X	X	VU	VU	X	Fort
Oiseaux	<i>Alcedo atthis</i>	Martin-pêcheur d'Europe	X	X	NA	NE	X	Fort
Oiseaux	<i>Ardea purpurea</i>	Héron pourpré	X	X	LC	EN	X	Fort
Oiseaux	<i>Burhinus oedicnemus</i>	Oedicnème criard	X	X	LC	VU	X	Fort
Oiseaux	<i>Calonectris diomedea</i>	Puffin de Scopoli	X	X	VU	NT	X	Fort
Oiseaux	<i>Carduelis corsicana</i>	Venturon corse		X	LC	NT	X	Fort
Oiseaux	<i>Charadrius dubius</i>	Petit Gravelot		X	NA	EN	X	Fort
Oiseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	Busard des roseaux	X	X	NT	EN	X	Fort
Oiseaux	<i>Egretta garzetta</i>	Aigrette garzette	X	X	NA	EN	X	Fort
Oiseaux	<i>Lanius collurio</i>	Pie-grièche écorcheur	X	X	NA	NT	X	Fort
Oiseaux	<i>Milvus milvus</i>	Milan royal	X	X	VU	NT	X	Fort
Oiseaux	<i>Monticola saxatilis</i>	Monticole de roche		X	NT	EN	X	Fort
Oiseaux	<i>Motacilla alba</i>	Bergeronnette grise		X	NA	EN	X	Fort
Oiseaux	<i>Muscicapa striata tyrrhenica</i>	Gobemouche insulaire			NE	LC		Fort
Oiseaux	<i>Muscicapa tyrrhenica</i>	Gobemouche tyrrhénien			NE	LC	X	Fort
Oiseaux	<i>Phoenicurus ochruros</i>	Rougequeue noir		X	NA	VU	X	Fort
Oiseaux	<i>Puffinus yelkouan</i>	Puffin yelkouan	X	X	NA	Données insuffisantes	X	Fort
Oiseaux	<i>Sterna hirundo</i>	Sterne Pierregarin	X	X	LC	EN	X	Fort
Oiseaux	<i>Tadorna tadorna</i>	Tadorne de Belon		X	LC	EN	X	Fort
Oiseaux	<i>Troglodytes troglodytes</i>	Troglodyte mignon	X	X	NE	LC		Fort
Mammifères	<i>Myotis emarginatus</i>	Murin à oreilles échancrées	X	X	LC	NT	X	Modéré
Mammifères	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Petit Rhinolophe	X	X	LC	NT	X	Modéré
Oiseaux	<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	Rousserolle effarvatte		X	LC	NT		Modéré
Oiseaux	<i>Merops apiaster</i>	Guêpier d'Europe		X	LC	NT		Modéré
Plantes, mousses et fougères	<i>Acis rosea</i>	Nivéole rose, Acis rose			LC	LC		Modéré
Plantes, mousses et fougères	<i>Charybdis maritima</i>	Scille maritime		X	LC	LC	X	Modéré

Groupe taxonomique	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux		Priorité de Conservation / Enjeu
			Europe	France	LRN	LRR	
Plantes, mousses et fougères	<i>Crocus minimus</i>	Petit crocus			LC	LC	
Plantes, mousses et fougères	<i>Helosciadium crassipes</i>	Ache à pédicelles épais			LC	LC	X
Plantes, mousses et fougères	<i>Linaria flava</i>	Linaire jaune	X	X	NT	NT	
Plantes, mousses et fougères	<i>Linaria flava</i> subsp. <i>sardoa</i>	Linaire de Sardaigne		X	NT	NT	X
Plantes, mousses et fougères	<i>Melilotus messanensis</i>	Mélilot de Messine			VU		X
Plantes, mousses et fougères	<i>Mesembryanthemum crystallinum</i>	Ficoïde à cristaux		X	NT	NE	X
Plantes, mousses et fougères	<i>Myosotis sicula</i>	Myosotis de Sicile			NT	LC	X
Plantes, mousses et fougères	<i>Nerium oleander</i>	Laurier rose		X	LC	VU	X
Plantes, mousses et fougères	<i>Pilularia minuta</i>	Pilulaire menue		X	VU	NT	X
Plantes, mousses et fougères	<i>Prospero corsicum</i>	Scille de Corse			LC	LC	X
Plantes, mousses et fougères	<i>Romulea corsica</i>	Romulée de Corse			VU	LC	X
Plantes, mousses et fougères	<i>Serapias nurrica</i>	Sérapias de la Nurra		X	VU	NT	X
Amphibiens et reptiles	<i>Emys orbicularis</i>	Cistude d'Europe	X	X	LC	LC	
Amphibiens et reptiles	<i>Hyla sarda</i>	Rainette sarde	X	X	LC	NT	X
Amphibiens et reptiles	<i>Natrix helvetica corsa</i>	Couleuvre helvétique	X	X	NT	NT	X
Amphibiens et reptiles	<i>Podarcis siculus</i>	Lézard sicilien	X		NA	LC	
Amphibiens et reptiles	<i>Salamandra corsica</i>	Salamandre de Corse		X	NT	NT	X
Mammifères	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Grand Rhinolophe	X	X	LC	VU	X
Oiseaux	<i>Acrocephalus arundinaceus</i>	Rousserolle turdoïde		X	NA	VU	X
Oiseaux	<i>Anas crecca</i>	Sarcelle d'hiver			VU		X
Oiseaux	<i>Anthus campestris</i>	Pipit rousseline	X	X	LC	NT	X
Oiseaux	<i>Carduelis chloris madaraszi</i>	Verdier d'Europe			NE	LC	
Oiseaux	<i>Charadrius alexandrinus</i>	Gravelot à collier interrompu	X	X	VU	NA	X
Oiseaux	<i>Cisticola juncidis</i>	Cisticole des joncs		X	VU	NT	X
Oiseaux	<i>Columba livia</i>	Pigeon biset	X		NE	NT	X
Oiseaux	<i>Cyanistes caeruleus</i>	Mésange bleue		X	LC	LC	
Oiseaux	<i>Dendrocopos major</i>	Pic épeiche	X	X	NE	LC	
Oiseaux	<i>Himantopus himantopus</i>	Echasse blanche	X	X	LC	VU	X
Oiseaux	<i>Oenanthe oenanthe</i>	Traquet motteux		X	NT	NT	X
Oiseaux	<i>Otus scops</i>	Petit-duc scops		X	LC	LC	

Groupe taxonomique	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux		Priorité de Conservation / Enjeu	
			Europe	France	LRN	LRR		
Oiseaux	<i>Periparus ater</i>	Mésange noire		X	LC	LC	Modéré	
Oiseaux	<i>Phalacrocorax aristotelis desmarestii</i>	Cormoran huppé	X	X	NA	VU	X	Modéré
Oiseaux	<i>Phylloscopus collybita</i>	Pouillot véloce		X	LC	VU	X	Modéré
Oiseaux	<i>Streptopelia turtur</i>	Tourterelle des bois	X		VU	LC	X	Modéré
Oiseaux	<i>Sylvia undata</i>	Fauvette pitchou	X	X	EN	LC	X	Modéré
Oiseaux	<i>Tachybaptus ruficollis</i>	Grèbe castagneux		X	NA	NT	X	Modéré

Légende :

Statuts réglementaires : Europe : espèce inscrite à l'annexe I de la Directive Oiseaux, à l'annexe II ou l'annexe IV de la Directive Habitats ; France : espèce protégée sur le territoire national

Statuts patrimoniaux : LRN : espèce inscrite sur la liste rouge nationale ; LRR : espèce inscrite sur la liste rouge régionale Corse ; Déterm. ZNIEFF : espèce déterminante Znief

CR : en danger critique, EN : en danger, VU : vulnérable, NT : quasi-menacée, LC : préoccupation mineure.

10. La trame verte, bleue et noire

10.1. Définition de la trame verte et bleue

Afin d'assurer la pérennité des espèces et des populations sur un territoire, il est important d'étudier la qualité des milieux, mais également leur connexion et leur fonctionnalité. C'est ce qu'on appelle **la trame verte et bleue**. Cette trame verte et bleue est constituée d'un ensemble d'éléments qui contribuent à l'amélioration de l'état de conservation des habitats naturels et des espèces et au bon état écologique des masses d'eau. On peut y ajouter également la **trame noire** qui traite plus particulièrement des enjeux de pollution lumineuse.

La trame verte et bleue est constituée de **continuités écologiques**, elles-mêmes regroupant :

- De **réservoirs de biodiversité**, dans lesquels la biodiversité est la plus riche ou la mieux représentée ;
- De **corridors écologiques** qui assurent des connexions entre les réservoirs de biodiversité. Les haies et les cours d'eau sont, par exemple, des corridors écologiques essentiels.
- Des **cours d'eau** et des **zones humides**.

Sur un territoire, ces continuités peuvent être préservées ou dégradées. En cas de dégradation, on parlera alors de **fragmentation des milieux**. La plupart des espèces ont besoin de se déplacer au cours de leur cycle de vie pour se nourrir, se reproduire, passer l'hiver, etc. La fragmentation des habitats, correspondant à l'émergence de discontinuités au sein des milieux de vie, peut donc conduire à la fragmentation des populations d'espèces animales ou végétales.

Toutes les espèces ne sont pas affectées de la même façon par la fragmentation des espaces « naturels ». Certaines espèces y sont beaucoup plus sensibles que d'autres, telles que par exemple :

- les espèces animales ayant besoin de vastes espaces « naturels » pour survivre ;
- les espèces ayant de faibles densités de population ;
- ou encore, les espèces les plus « spécialisées » inféodées aux milieux stables, situés au cœur des espaces « naturels ».

En Corse, **les principales causes de fragmentation des habitats ou de ruptures de continuités écologiques sont liées au développement urbain, aux routes, ou encore à la pollution lumineuse**. Lorsqu'elle est intensive, l'agriculture peut également entraîner une perte de fonctionnalités écologiques (disparition de haies, milieux agricoles non favorables aux espèces, etc).

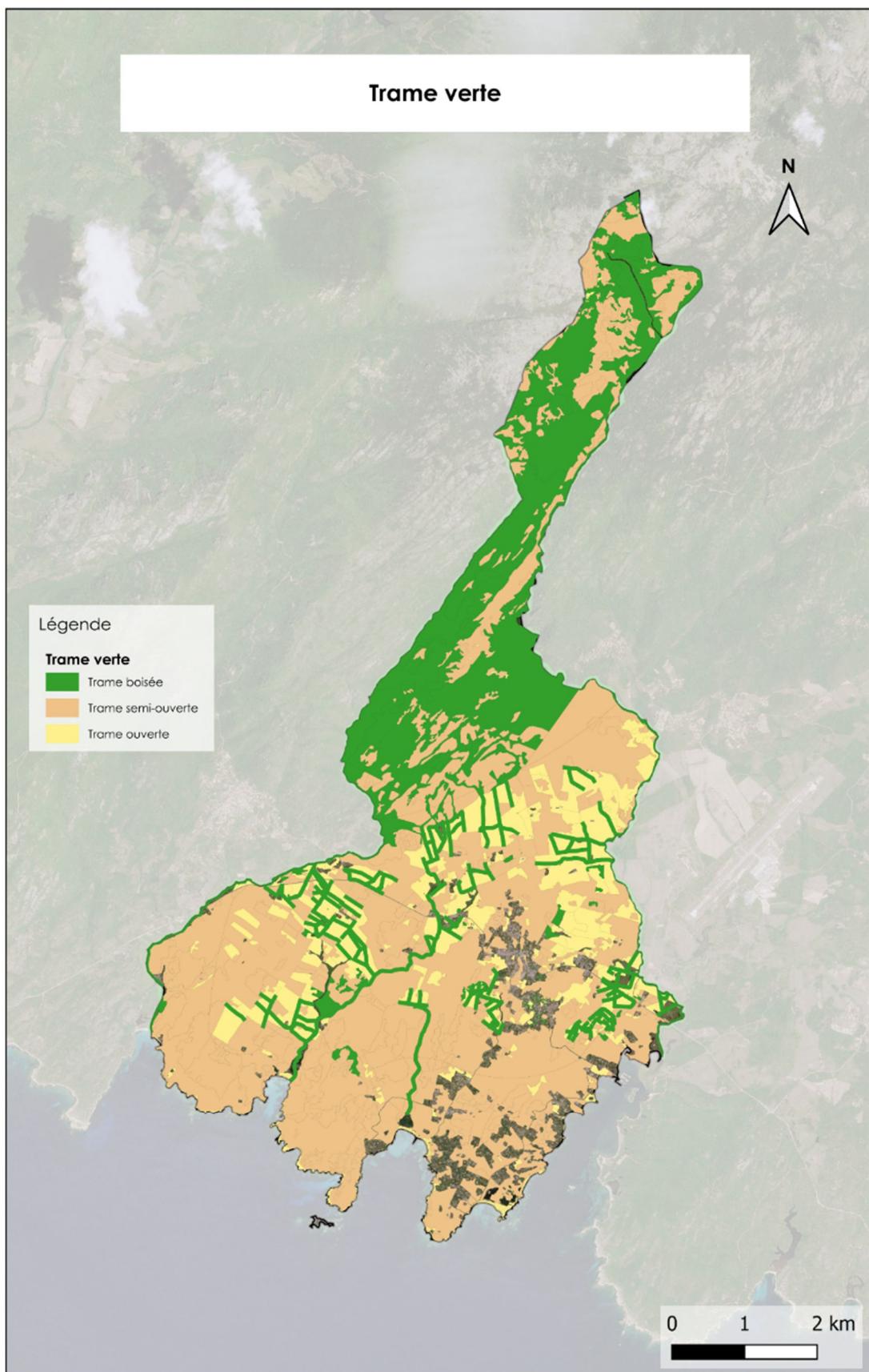
10.2. Continuités écologiques et éléments fragmentant sur la commune de Pianottoli-Caldarello

Sur la commune de Pianottoli-Caldarello, **les milieux naturels et agricoles semblent globalement bien préservés**. Les principaux réservoirs de biodiversité, qu'ils soient sur le littoral ou sur les hauteurs de Cagna, sont identifiés et préservés. Entre ces réservoirs, de vastes continuités écologiques prennent place, constituées de milieux boisés (essentiellement sur le massif de Cagna), de milieux ouverts et semi-ouverts, parfois agricoles. Au sein de la plaine agricole, le réseau de haies et de ruisseaux vient accentuer la fonctionnalité écologique des milieux.

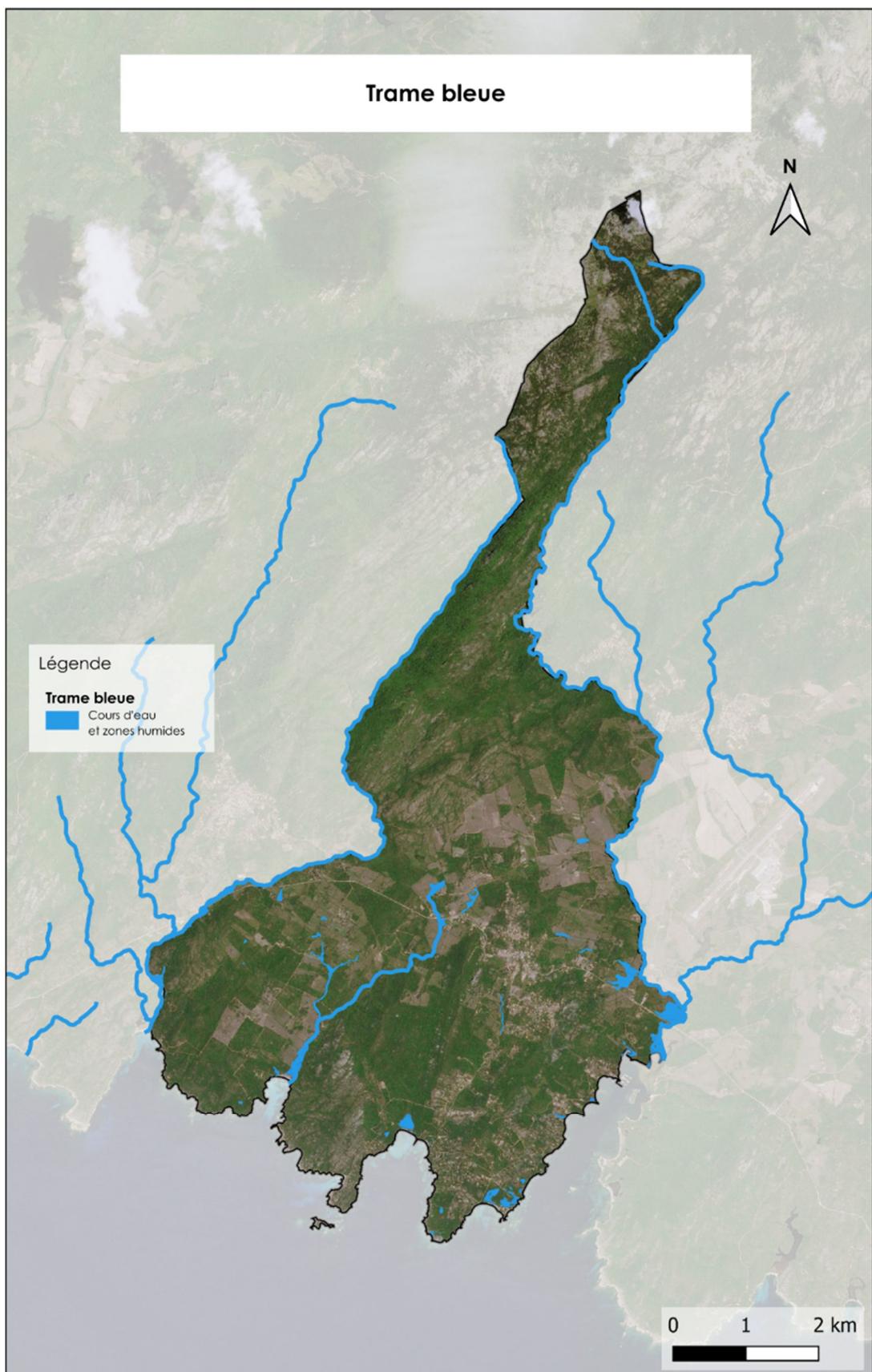
Toutefois, plusieurs éléments peuvent être des causes de fragmentation des habitats naturels :

- Le **tissu urbain** : bien que les milieux naturels soient majoritaires, le tissu urbain est quelque peu diffus, notamment sur le littoral. Les deux villages historiques sont relativement denses et concentrés, limitant ainsi la **fragmentation des milieux**. A contrario, sur le secteur littoral situé entre la baie de Figari et l'anse de Chevanu, le bâti est diffus entraînant ainsi une forte fragmentation. L'éclairage nocturne de ces zones habitées peut également être à l'origine d'une **pollution lumineuse** particulièrement impactante pour les espèces nocturnes (chauves-souris, etc).

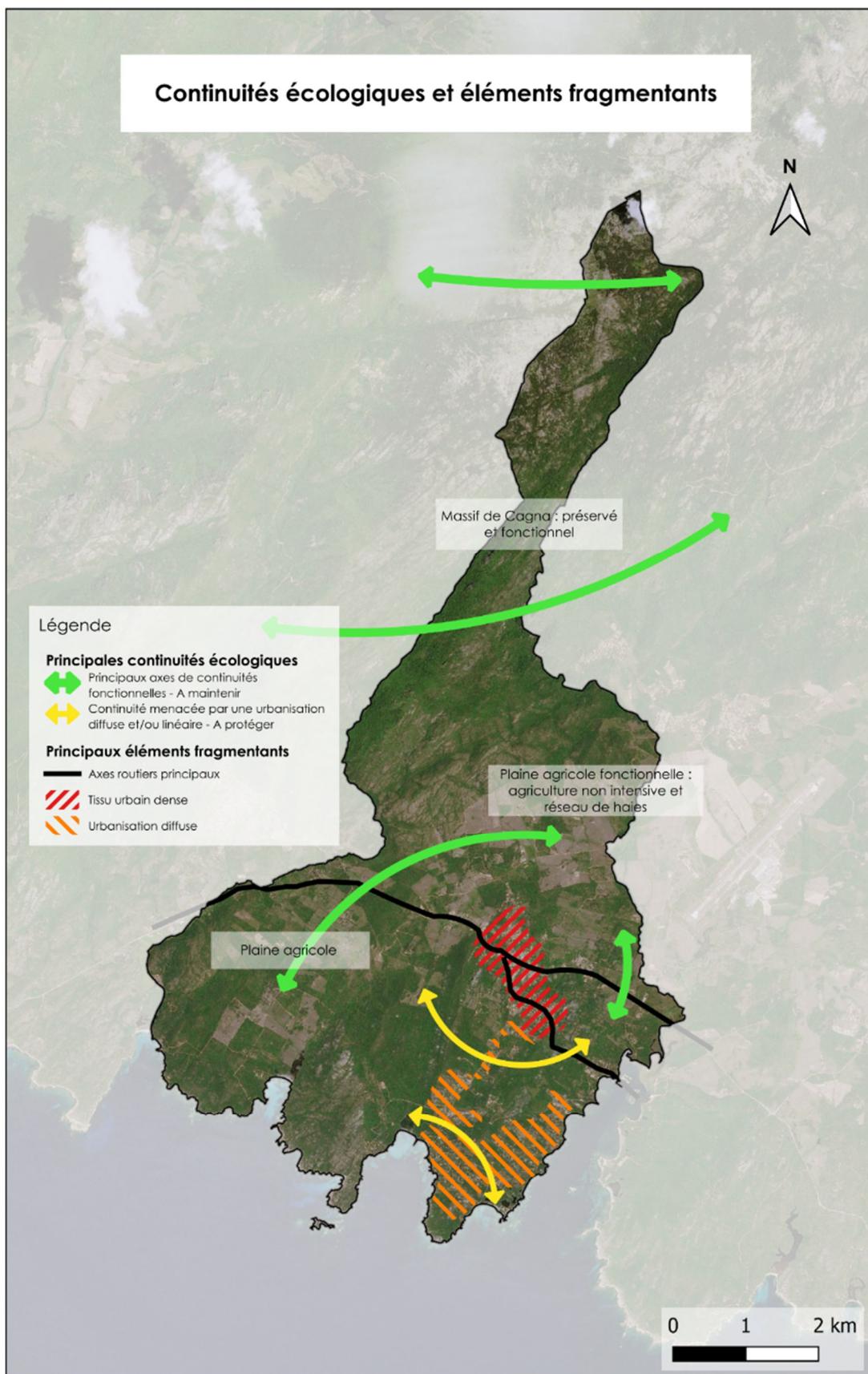
- Au sein de la **plaine agricole**, où l'activité semble peu intensive, le réseau de haies encore bien présent permet globalement d'assurer une bonne fonctionnalité des milieux. Les clôtures peuvent néanmoins constituer de véritables obstacles pour le déplacement de certains animaux.
- Concernant **les routes**, les principaux axes pouvant constituer des obstacles pour le déplacement de la faune sont la T40 et la RD122. Les autres axes secondaires sont moins fréquentés et de faible largeur.
- Pour la trame bleue, la **discontinuité des ripisylves** est un facteur de dégradation de ces corridors.
- Enfin, lorsqu'elles occupent des surfaces importantes et qu'elles rentrent en compétition avec des espèces locales, la présence **d'espèces exotiques envahissantes** présente une menace pour la qualité des milieux et leur fonctionnalité.



Carte 37 : Trame verte de la commune de Pianottoli-Caldarello



Carte 38 : Trame bleue de la commune de Pianottoli-Caldarello



Carte 39 : Continuités écologiques et principaux éléments fragmentant de la commune de Pianottoli-Caldarello

Partie 4 : Synthèse des enjeux et préconisations



11. Synthèse des enjeux de biodiversité pour la commune

Le territoire de la commune de Pianottoli-Caldarello étant assez diversifié depuis le littoral jusqu'à la montagne, les enjeux sont présentés par grandes entités géographiques.

D'une manière générale, il est tout d'abord important de noter que la commune de Pianottoli-Caldarello est très engagée dans la préservation et la valorisation de son patrimoine naturel et culturel, ce qui en fait un atout pour le territoire et sa biodiversité.



Le littoral

- Des milieux riches en biodiversité, notamment des milieux humides (lagunes, mares temporaires, ruisseaux, plages, ...)
- Un patrimoine naturel connu, comme en témoignent les zonages d'inventaire et de protection
- Une fréquentation forte de ces milieux littoraux, notamment dans la période estivale, entraînant la formation de stationnements sauvages et pouvant entraîner un dérangement pour la faune locale et des dégradations des milieux
- Un patrimoine historique unique autour de San Giovanni, avec les sites archéologiques, la tour génoise, mais peu valorisé
- Une pression foncière importante sur ces milieux littoraux mais très encadrée par la Loi Littoral et des zonages de protection des milieux naturels (sites du Conservatoire du littoral, sites Natura 2000, ...)



La plaine agricole

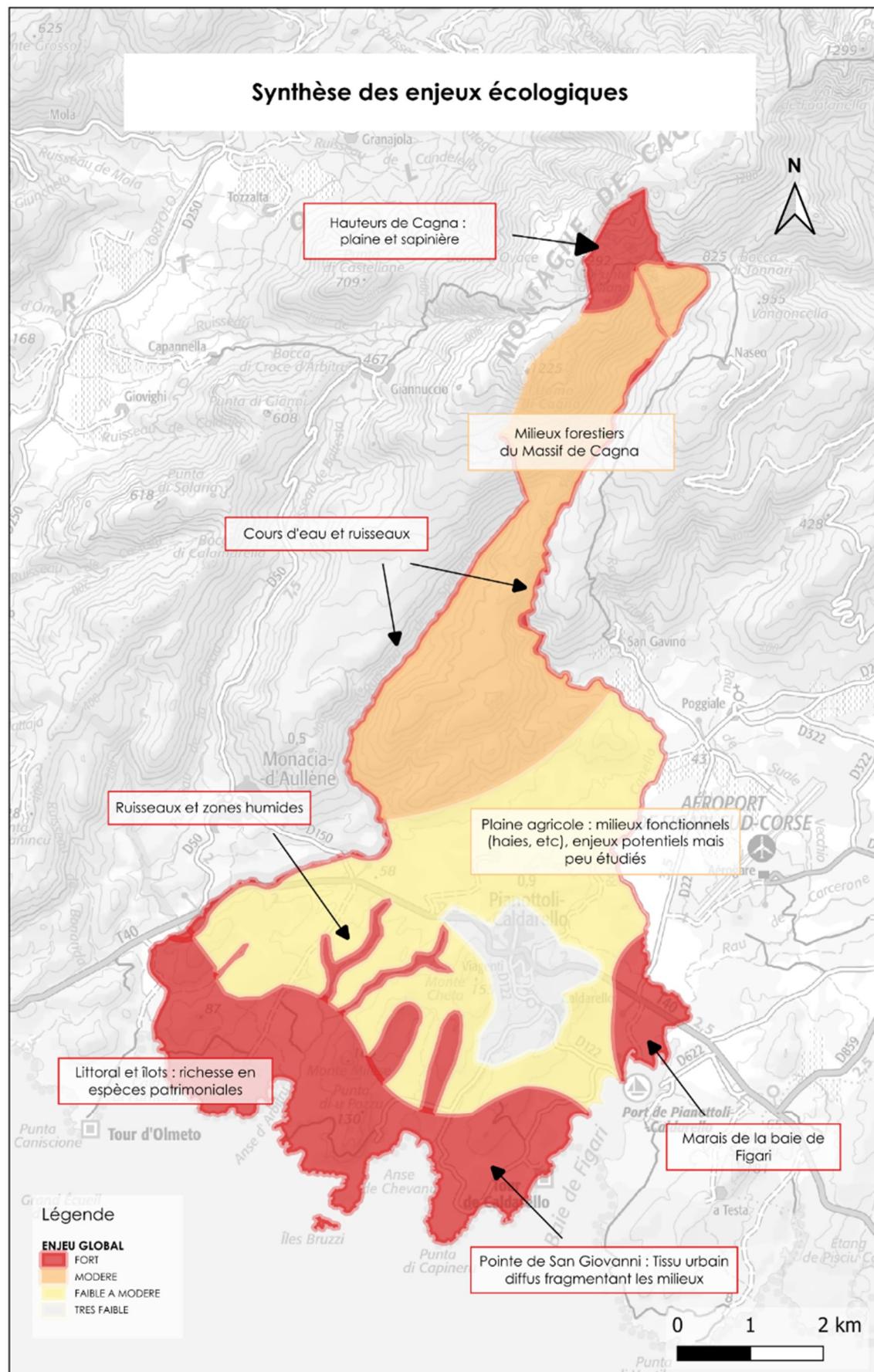
- Une plaine caractérisée par une mosaïque de milieux ouverts (prairies) et plus fermés (forêts de chênes lièges, haies, ...)
- Des ruisseaux et des zones humides temporaires ponctuant ce territoire agricole
- Quelques murets ponctuant également le territoire, particulièrement apprécié des serpents et des lézards
- Une richesse écologique liée à cette mosaïque mais peu étudiée
- Quelques espèces très patrimoniales affectionnant ce type de milieux telles que la Tortue d'Hermann
- Une activité agricole bien en place sur le territoire, diversifiée mais peu intensive : élevage pour le fromage (vaches, brebis), maraîchage, cultures d'immortelles, exploitation de chênes lièges, quelques vignes
- Un réseau de haies dense, et préservé par leur classement en EBC dans le PLU
- Des constructions très limitées dans cette plaine, qui sera renforcée par la création d'une ZAP (Zone Agricole Protégée)



Le massif de Cagna

- Un secteur dominé par les milieux forestiers et une biodiversité qui y est liée (oiseaux, chiroptères, mammifères)
- Des secteurs de plaine et de clairières, liées à une activité humaine actuelle ou passée, qui diversifient les milieux et les espèces (papillons, pollinisateurs)
- Quelques ruisseaux ombragés qui ponctuent ce territoire et qui abritent des espèces d'amphibiens endémiques tels que la Salamandre de Corse

- Un secteur peu accessible qui limite fortement la fréquentation et la pression sur les milieux naturels et les espèces
- Une activité agricole (pastoralisme) qui s'est fortement réduite et qui reste très ponctuelle
- Un sentier des estives qui a quasiment disparu et qui réduit l'accès depuis la commune de Pianottoli, entraînant une fermeture des milieux



Carte 40 : Enjeux sur la commune de Pianottoli-Caldarello

12. Propositions d'actions et pistes d'amélioration

Grand type d'actions	Objectifs	Actions	Acteurs impliqués	Espèces concernées
Connaissance et sensibilisation 	Améliorer les connaissances sur la biodiversité du territoire afin de mieux la préserver	Participer ou faciliter les études et les actions environnementales menées par les associations ou d'autres structures sur le territoire (par exemple : étude génétique sur le Crapaud vert porté par le CEN)	- Associations environnementales : CEN, GCC, etc - Commune	Toutes espèces faisant l'objet d'études ou de programmes spécifiques
	Mener des inventaires complémentaires sur des espèces à enjeu potentiellement présentes sur le territoire ou dont les données sont partielles : Tortue d'Hermann, Pie-grièche écorcheur et Pie-grièche à tête rousse, Célicinème criard, chiroptères en milieux agricoles ...	- Associations environnementales : CEN, GCC, etc - Bureaux d'études spécialisés	Toutes espèces à enjeu	
	Mettre en place et animer un observatoire participatif sur le site internet de la commune pour la collecte de données d'espèces (espèces à enjeu et facilement identifiables comme la Tortue d'Hermann par exemple, bâties favorables aux chiroptères, etc)	- Commune	Toutes espèces et plus particulièrement les espèces à enjeu et facilement identifiables (Tortue d'Hermann, etc)	
	Améliorer les connaissances sur les zones humides du territoire afin de mieux les préserver	Mener des inventaires complémentaires sur les zones humides, notamment dans le secteur agricole	- OEC - Bureaux d'études spécialisés	Zones humides

Grand type d'actions	Objectifs	Actions	Acteurs impliqués	Espèces concernées
Poursuivre les actions pédagogiques et de sensibilisation		Créer une page dédiée à l'ABC sur le site internet de la commune, présentant les enjeux écologiques ainsi qu'un guide des bonnes pratiques pour les habitants	- Commune	Toutes espèces
	Créer et diffuser un livret sur la biodiversité communale, à destination du grand public	- Commune	Toutes espèces	
	Poursuivre les actions pédagogiques à l'école, autour des thématiques de la biodiversité, des zones humides, ...	- Commune - Associations environnementales	Toutes espèces	
	Organiser des animations à destination du grand public autour des thématiques de la biodiversité, des zones humides, ...	- Commune - Associations environnementales	Toutes espèces	
	Organiser une réunion de présentation de l'ABC aux agents communaux pour les sensibiliser aux enjeux et aux bonnes pratiques	- Commune	Toutes espèces	
	Organiser une réunion spécifique à destination des agriculteurs du territoire pour les sensibiliser aux enjeux écologiques et aux bonnes pratiques Inciter à la mise en place de programmes tels que « Agris-Chiros » porté par le GCC	- Commune - CEN / GCC	Toutes espèces, et notamment oiseaux, reptiles, chiroptères	
	Valoriser le patrimoine naturel au travers des sentiers et itinéraires de randonnée, dans le respect de la sensibilité des milieux	- Commune - Conservatoire du littoral		

Grand type d'actions	Objectifs	Actions	Acteurs impliqués	Espèces concernées
Gestion et restauration des milieux et des espèces	Secteur littoral : Préserver les milieux et les espèces, notamment les milieux humides sensibles et riches en biodiversité (lagunes, mares temporaires, etc)	Poursuivre l'acquisition du foncier par le Conservatoire du littoral, notamment autour des marais et lagunes	- Conservatoire du littoral	Toutes espèces
	Définir ou revoir les plans d'aménagement des zones littorales sensibles, définissant notamment les zones de stationnement, de cheminements, des zones à valoriser (patrimoine par exemple) et des zones de mise en défens, en lien avec les habitats et les espèces en présence	- Commune - Conservatoire du littoral - OEC	Toutes espèces	
	Travail à réaliser avec le Conservatoire du Littoral et l'OEC gestionnaire des sites et opérateur des sites Natura 2000.			
	Rétablir le sentier du littoral sur la totalité de la bande côtière communale, dans le respect de la sensibilité des milieux et des espèces en présence	- Commune	Toutes espèces	
	Conserver des aménagements modérés sur les espaces à valoriser et ne pas créer de nouveaux aménagements dans les secteurs préservés, pour ne pas induire une augmentation de la fréquentation	- Commune	Toutes espèces	
	Continuer de faire respecter la réglementation, notamment en termes d'usages et d'activités sur les plages et le littoral de manière générale	- Commune - OEC	Toutes espèces	
	Inventorier et suivre le développement des espèces exotiques envahissantes dans les milieux littoraux	- Commune - OEC	Espèces exotiques envahissantes	
	Communiquer et sensibiliser le public et les structures en charge des aménagements paysagers sur le risque que représentent certaines espèces	- Commune - CBN	Espèces exotiques envahissantes	

Grand type d'actions	Objectifs	Actions	Acteurs impliqués	Espèces concernées
		envahissantes, et inciter à l'utilisation de plants portant la marque Corsica Grana développée par le CBN		
		Envisager une action localisée d'éradication de ces espèces exotiques envahissantes	- Commune - OEC	Espèces exotiques envahissantes
		Poursuivre la prise en compte des herbiers de posidonies en cas d'aménagements portuaires (en dehors de la zone protégée de la réserve)	- Commune - OEC	Espèces marines, notamment posidonie
		Poursuivre l'engagement de la commune pour le programme Pelagos, y participer et le promouvoir	- Commune	Espèces marines, notamment mammifères marins
Plaine agricole : Préserver la mosaïque des milieux et des pratiques favorables aux espèces		Conserver la protection des milieux agricoles du territoire, ainsi que des éléments arborés, dans les documents de la planification du territoire (Zone Agricole Protégée, haies identifiées et classées en EBC dans le PLU, etc)	- Commune	
	Définir des pratiques favorables à la biodiversité au sein des exploitations agricoles, notamment favorables oiseaux, chiroptères et reptiles Et Accompagner les agriculteurs qui le souhaitent dans ces démarches agro-écologiques (« Agris-Chiros » par exemple porté par le GCC)	- Agriculteurs - Associations environnementales (GCC, ...) - Chambre d'agriculture - ODARC - DRAAF	Toutes espèces, et notamment oiseaux, reptiles, chiroptères	
	Identifier des éléments bâtis favorables aux oiseaux et aux chiroptères et travailler avec les propriétaires pour leur préservation et pour améliorer leur favorabilité	- Commune - Associations environnementales : CEN, GCC, etc	Oiseaux et chiroptères	

Grand type d'actions	Objectifs	Actions	Acteurs impliqués	Espèces concernées
		Veiller au non éclairage des zones agricoles	- Commune - Agriculteurs	Toutes espèces nocturnes
	Massif de Cagna : Préserver les milieux forestiers et les milieux ouverts qui ponctuent le territoire et limiter le dérangement pour les espèces	Gérer écologiquement les forêts : conserver des îlots d'arbres vieillissants, et surtout des arbres morts sur pied au sein de ces îlots, préserver une lisière stratifiée	- Commune - Gestionnaires des espaces forestiers	Toutes espèces
		Préserver les milieux herbacés et les secteurs de lisières autour des sentiers existants	- Commune (en charge de l'entretien des sentiers)	Toutes espèces des milieux ouverts, Insectes et reptiles notamment
		Lutter contre la fermeture des milieux par le maintien des estives (et des conditions d'accès)	- Commune	Toutes espèces des milieux ouverts, Insectes et reptiles notamment
		Evaluer la nécessité de rouvrir des milieux en cours de fermeture et lancer une opération si nécessaire (cf. chantiers de la Fédération régionale de chasse de la Haute-Corse)	- Commune - Associations environnementales et gestionnaires d'espaces naturels (OCIC, CEN, GCC, Fédération régionale de chasse de la Haute-Corse, ...)	Toutes espèces des milieux ouverts, Insectes et reptiles notamment
		Limiter et encadrer la création de nouveaux sentiers qui pourraient générer de nouvelles perturbations pour la faune, notamment pour le Mouflon de Corse	- Commune	Toutes espèces, et notamment le Mouflon

Grand type d'actions	Objectifs	Actions	Acteurs impliqués	Espèces concernées
	Préserver les continuités écologiques et les restaurer si nécessaire	Identifier les continuités écologiques dans le PLU et définir un zonage spécifique	- Commune	
	Intégrer les enjeux écologiques dans l'aménagement du territoire et les pratiques communales	Tenir compte des espèces, notamment protégées, et de leurs habitats dans les programmes d'aménagement du territoire et les choix communaux (études préalables, mesures adaptées, etc)	- Commune	Toutes espèces
		Etudier les enjeux écologiques en amont des programmes d'aménagement et de réhabilitation de bâtis par exemple (potentialités pour la nidification d'oiseaux et de chiroptères)	- Commune	Toutes espèces
		Définir des pratiques de gestion et d'entretien des espaces (espaces publics, espaces verts, plages, etc) respectueuses de l'environnement et de la biodiversité (zéro phyto, etc)	- Commune	Toutes espèces
		Utiliser des espèces et des essences locales et adaptées au climat pour l'aménagement des espaces verts communaux (et utiliser si possible des plants ou semences portant le label Corsica Grana développé par le CBN) Inciter les habitants à en faire autant dans leurs espaces privatifs	- Commune - CBNC	Toutes espèces
	Réduire l'impact des Obligations Légales de Débroussaillage (OLD) sur les milieux et la faune	Définir les bonnes pratiques pour limiter l'impact des OLD sur les milieux et les espèces, et le transmettre aux personnes concernées (techniques de débroussaillage, périodes à respecter, ...)	- Commune - CEN	

Grand type d'actions	Objectifs	Actions	Acteurs impliqués	Espèces concernées
	Réduire la pollution lumineuse	Poursuivre la réduction de l'éclairage public pour réduire la pollution lumineuse, notamment au niveau des ponts, des ruisseaux, des zones agricoles et autour des villages / Définir un plan de réduction de l'éclairage ambitieux	- Commune	Toutes espèces

BIBLIOGRAPHIE

Documents généraux

COMMUNE DE PIANOTTOLI-CALDARELLO, 2025. Document d'objectif agricole et sylvicole : du diagnostic au plan d'actions. 93p.

CONSERVATOIRE DE L'ESPACE LITTORAL ET DES RIVAGES LACUSTRES, Stratégie d'intervention Extrême - sud 2015-2050,

GARNIER F., FREYTET A., ARDIET L., ANDREANI C., AZEMAR G. P., PELLEGRI M.J., DREAL, Atlas des paysages de la Corse, 2014.

GIUDICELLI, Jean et THIÉRY, Alain. La faune des mares temporaires, son originalité et son intérêt pour la biodiversité des eaux continentales méditerranéennes. *Ecologia mediterranea*, 1998, vol. 24, no 2, p. 135-143.

HORELLOU, Arnaud, HÉRARD, Katia, et SIBLET, Jean-Philippe. Les Zones naturelles d'Intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF): de l'inventaire à l'expertise. *Natura*, 2017, vol. 12, p. 1-11.

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET DE LA COHESION DES TERRITOIRES. PNA Mouflon. Plan National d'Actions en faveur du Mouflon de Corse (*Ovis gmelini musimon var. corsicana*) 2024-2033. 128p.

MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE. Formulaire standard de données du site FR9400609 - Iles et pointe Bruzzi, étangs de Chevanu et d'Arbitru. 9p.

MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE. Formulaire standard de données du site FR9402015 - Bouches de Bonifacio, Iles des Moines. 9p.

MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE. Formulaire standard de données du site FR9410021 - Iles Lavezzi, Bouches de Bonifacio. 8p.

PARC NATUREL REGIONAL DE CORSE, Rapport d'activité programmes de conservations cerf et mouflon de Corse, 2019-2020, 81p.

OFFICE DE L'ENVIRONNEMENT DE LA CORSE, Trame verte et bleue de Corse – Partie n°1 – Etat initial de la biodiversité de Corse, novembre 2014. 149p.

OFFICE DE L'ENVIRONNEMENT DE LA CORSE, 2025. Synthèse sur les mares temporaires méditerranéennes de Pianottoli-Caldarello. 11p.

URBA CORSE, 2024. P.L.U Pianottuli è Caldareddu. Rapport de présentation, PADD et zonage.

Méthodologie ABC

ALEPE, CEN48, COGard, 2016.- Méthodologie d'élaboration des Atlas de la Biodiversité communal du Parc national des Cévennes. Rapport commis pour le compte du Parc national des Cévennes. 171 pages.

CEREMA, Bilan du déploiement des Atlas de la Biodiversité Communale en région Auvergne-Rhône-Alpes, 2018, 86p.

GOURDAIN P., CORDIER J., VERNIER F. et PONCET L., 2011. Cartographie Nationale des Enjeux Territorialisés de la Biodiversité remarquable (CARNET B). - Volet 2 - Méthodologie Flore pour le programme CARNET B. 97 p.

GOURDAIN P., PONCET L., HAFFNER P., SIBLET J-P., OLIVEREAU F. et HESSE S., 2011. Cartographie Nationale des Enjeux Territorialisés de Biodiversité remarquable (CARNET B) - Inventaires de la biodiversité remarquable (volet 1. Faune) sur deux régions pilotes : La Lorraine et la région Centre. V.1.0. 213p.

PAQUIN M., ROULOT J., LEVEQUE P., Agence Française pour la Biodiversité, Atlas de la Biodiversité Communale S'approprier et protéger la biodiversité de son territoire Guide ABC, 2014, 80p.

TANGUY, A. et GOURDAIN, P. Guide méthodologique pour les inventaires faunistiques des espèces métropolitaines terrestres (volet 2)–Atlas de la Biodiversité dans les Communes (ABC). Muséum National d'Histoire Naturelle, Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, 2011.

COREAU, Audrey. Coordination MNHN du projet ABC: Philippe GOURDAIN (SPN/MNHN) Coordination MEDDTL du projet ABC: Arnault LALANNE (DGALN/DEB/PEM4).

Faune et flore

AAPNRC/CEN Corse. 2010. JOLIN Cécile – Inventaire ornithologique du massif de Cagna. 52p.

BIOTOPE, 940004228, Sapinière de la montagne de Cagna. - INPN, SPN-MNHN Paris, 24 P

BIOTOPE, 940004241, Crêtes et hauts versants de la montagne de Cagna. - INPN, SPN-MNHN Paris, 20 P

BOITIER, E. A la rencontre des Orthoptères de Corse. *L'Entomologiste*, 2007, vol. 62, p. 28-36.

<http://www.insectes.xyz/pdf/i148boitier.pdf>

CELSE J., CATARD A., CARON S., BALLOUARD J.M., CHEYLAN M., BOSC V. et ROUX A., 2018. Plan National d'Actions Tortue d'Hermann 2018-2027. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le Luc, 120p.

CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DE CORSE, 2019. Listes hiérarchisées des espèces végétales exotiques envahissantes et potentiellement envahissantes en Corse. Cadre méthodologique. Stratégie territoriale relative aux invasions biologiques végétales. Tome 1 (version 2). 33p.

CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DE CORSE, 2014 - Catalogue des trachéophytes de Corse, 2014. 153 p. http://cbnc.oec.fr/catalog_repository/uploads/17/cat_Tracheophytes.pdf

CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DE CORSE, 2024. ABC PIANOTOLLI-CALDARELLO. Inventaires herpétologiques & ornithologiques. 39p.

DELAUGERRE M. & CHEYLAN M., 1992. –. Atlas de répartition des batraciens et reptiles de Corse. Parc Naturel Régional de Corse / EPHE, Corse : 128 pp.

DREAL Corse, 940004101, Suberaie de Porto-Vecchio. - INPN, SPN-MNHN Paris, 13 P.

DREAL, BIOTOPE, 2012. Cartographie des habitats naturels du domaine terrestre du site N2000 «îles et pointe Bruzzi, étangs de Chevanu et Arbitru». 98p.

FLEURIAU, R., & BOSC, V. Etude de la répartition de la Cistude d'Europe et de la Tortue à tempes rouges dans le département de la Corse du Sud.

GAMISANS, J., QUEZEL, P., et ZEVACO, C. Sur la présence en Corse d'*Ophioglossum azoricum* C. Presl. *Bulletin de la Société Botanique de France*, 1974, vol. 121, no 3-4, p. 149-152.

GAMISANS, Jacques. *Le paysage végétal de la Corse*. Albiana, 2010.

GAMISANS, Jacques. *La végétation de la Corse*. Edisud, 1999.

GROUPE CHIROPTERES DE CORSE, 2024. Atlas de Biodiversité Communale de Pianottoli-Caldarello. Inventaire des chiroptères. 2023-2024. 14p.

LINOSSIER, Juliette. Listes rouges régionales UICN des oiseaux nicheurs, des reptiles et des amphibiens de Corse. 2016.

LORENZONI C., PARADIS G. et PIAZZA C., 1994. Un exemple de typologie d'habitats littoraux basée sur la phytosociologie ; les pourtours de la baie de Figari et du cap de la Testa Ventilegne (Corse-du-Sud). Colloques phytosociologiques, XXII « Typologie phytosociologique des habitats », Bailleul 1993 : 213-296.

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET SOLIDAIRE, Plan National d'Action en faveur de la Tortue d'Hermann 2018-2027, 2018, 122p.

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET SOLIDAIRE, Plan National d'Action en faveur du Crapaud vert 2014-2018, 2014, 124p.

OFFICE DE L'ENVIRONNEMENT DE LA CORSE. Plan Territorial d'Actions en faveur des papillons de jour. Corse : 2021 – 2030. 74p.

PETIT Y. et HUGOT L., 2019. Listes hiérarchisées des espèces végétales exotiques envahissantes et potentiellement envahissantes en Corse - Cadre méthodologique - Stratégie territoriale relative aux invasions biologiques végétales, Tome 1. Conservatoire botanique national de Corse / Office de l'environnement de la Corse. 29 p. + 1 Annexe.

RICHARD Marc-Antoine, 2010. Expérimentation et suivi de population chez *Saga pedo* sur la plaine du Regard (07). http://www.onem-france.org/saga/BIBLIO/RICHARD_2010.pdf

SCHATZ B., GENIEZ P., DELAGE A. & HUGOT L., 2012. Sauvegarder les orchidées de Corse. Stantari 28: 9-15.

VILLEMANT, Claire et FRAVAL, Alain. Les insectes du chêne-liège. 1993.

Sites internet consultés

- <http://services.sandre.eaufrance.fr>
- <https://inpn.mnhn.fr>
- <https://www.geoportail.gouv.fr>
- <http://www.ign.fr>
- https://invmed.fr/src/strat/strat_corse.php?idma=33
- <http://www.conservatoire-du-littoral.fr>
- <https://www.legifrance.gouv.fr>
- <http://www.littoral-corse.fr>
- <http://www.trameverteetbleue.fr>
- <https://www.pnr.corsica/>

Index de illustrations

Index des cartes

Carte 1 : Secteurs sous-prospectés de la commune - CPIE - Delphine Lijnen Canonici IGN	13
Carte 2 : Localisation de Pianottoli-Caldarello	19
Carte 3 : Territoire de la commune de Pianottoli-Caldarello	20
Carte 4 : Géologie sur la commune de Pianottoli-Caldarello – source : PLU de Pianottoli-Caldarello	22
Carte 5 : Grands ensembles paysagers sur la commune de Pianottoli-Caldarello	23
Carte 6 : Unités paysagères et relief sur la commune de Pianottoli-Caldarello.....	25
Carte 7 : Hydrographie générale sur la commune de Pianottoli-Caldarello	26
Carte 8 : Hydrographie et zones humides sur la commune de Pianottoli-Caldarello	27
Carte 9 : Extrait du plan terrier (1770-1796) - emplacement actuel de Pianottoli-Caldarello	29
Carte 10 : Occupation du sol en 2021 sur la commune de Pianottoli-Caldarello	31
Carte 11 : Carte des terres agricoles sur la commune de Pianottoli-Caldarello (source : Document d'objectif agricole et sylvicole, sept. 2025).....	34
Carte 12 : Schéma synthétique du PADD du PLU de Pianottoli-Caldarello (approuvé en 2024)	37
Carte 13 : Zonage du PLU de Pianottoli-Caldarello (2024).....	38
Carte 14 : Zonages d'inventaires du patrimoine naturel sur la commune de Pianottoli-Caldarello	45
Carte 15 : Espace humide de référence et zones humides sur la commune de de Pianottoli-Caldarello (source : OEC, Agence de l'Eau RM&C, DREAL pour la cartographie de l'espace humide de référence).....	48
Carte 16 : Zonages réglementaires du patrimoine naturel sur la commune de Pianottoli-Caldarello.....	52
Carte 17 : Propriétés, périmètre autorisés du conservatoire du littoral et ERC de Pianottoli-Caldarello - 28/11/2024 - Image satellite Spot 6-7 2023 - Source : CDL et DREAL Corse	54
Carte 18 : Répartition de l'ensemble des données naturalistes avant l'ABC et apport de l'ABC -©IGN	59
Carte 19 : Répartition des espèces végétales envahissantes sur le littoral de Pianottoli-Caldarello - IGN	65
Carte 20 : Végétation simplifiée de Pianottoli-Caldarello - Source CBNC	66
Carte 21 : Cartographie simplifiée de la végétation de Pianottoli-Caldarello – Zoom 1 - Source CBNC (légende disponible plus loin).....	67
Carte 22 : Cartographie simplifiée de la végétation de Pianottoli-Caldarello – Zoom 2 - Source CBNC (légende disponible plus loin).....	68
Carte 23 : Cartographie simplifiée de la végétation de Pianottoli-Caldarello – Zoom 3 - Source CBNC (légende disponible plus loin).....	69
Carte 24 : Cartographie simplifiée de la végétation de Pianottoli-Caldarello – LEGENDE.....	70
Carte 25 : Patrimonialité de la végétation de Pianottoli-Caldarello - Source CBNC	71

Carte 26 : Grandes entités naturelles sur la commune de Pianottoli-Caldarello.....	72
Carte 27 : Localisation des milieux rocheux, plages et arrières plages – Zone littorale.....	79
Carte 28 : Principaux couloirs de migration pour l'avifaune de Corse - Source : Dreal Corse, Biotope, OEC - Biotope, 2014.....	83
Carte 29 : Localisation des milieux humides – Zone littorale	85
Carte 30 : Localisation des maquis littoraux à Genévrier turbiné – Zone littorale.....	87
Carte 31 : Principaux sites à enjeu écologique – Zone littorale	87
Carte 32 : Milieux ouverts, semi-ouverts et agricoles sur la commune de Pianottoli-Caldarello - Source CBNC..	99
Carte 33 : Milieux de maquis, fourrés et fruticées sur la commune de Pianottoli-Caldarello - Source CBNC.....	101
Carte 34 : Milieux ouverts, semi-ouverts et rocheux sur le secteur de Cagna - Source CBNC.....	111
Carte 35 : Milieux boisés sur le secteur de Cagna - Source CBNC	116
Carte 36 : Principaux sites à enjeu écologique – Massif de Cagna.....	117
Carte 37 : Trame verte de la commune de Pianottoli-Caldarello.....	126
Carte 38 : Trame bleue de la commune de Pianottoli-Caldarello.....	127
Carte 39 : Continuités écologiques et principaux éléments fragmentant de la commune de Pianottoli-Caldarello	128
Carte 40 : Enjeux sur la commune de Pianottoli-Caldarello.....	132

Index des tableaux

Tableau 1 : Inventaires complémentaires réalisés dans le cadre de l'élaboration de l'ABC	14
Tableau 2 : Evolution démographique de Pianottoli-Caldarello depuis 1968 (Insee, 2025)	30
Tableau 3 : Liste des ZNIEFF sur Pianottoli-Caldarello et descriptions	41
Tableau 4 : Synthèse des zonages réglementaires sur Pianottoli-Caldarello, hors sites Natura 2000.....	49
Tableau 5 : Synthèse des zonages Natura 2000 sur Pianottoli-Caldarello	50
Tableau 6 : Espaces Naturels Sensibles et sites du Conservatoire du littoral sur Pianottoli-Caldarello.....	53
Tableau 7 : Synthèse des données recueillies à travers de la participation citoyenne.....	57
Tableau 8 : Répartition des données de l'ABC par groupe taxonomique.....	60
Tableau 9 : Nombre de taxons recensés par groupe taxonomique sur la commune	61
Tableau 10 : Synthèse de la patrimonialité des espèces de la commune de Pianottoli-Caldarello	62
Tableau 11 : Synthèse des espèces recensées, protégées et remarquables de la commune de Pianottoli-Caldarello	62
Tableau 12 : Priorité de gestion pour les espèces exotiques sur la commune de Pianottoli-Caldarello.....	63
Tableau 13 : Liste des espèces invasives et priorité de gestion pour les espèces exotiques sur la commune de Pianottoli-Caldarello.....	63

Tableau 14 : principales espèces à enjeu du territoire de Pianottoli-Caldarello ainsi que leurs statuts de conservation	120
---	-----

Index des figures

Figure 1 : Présentation schématique du concept de biodiversité - source Parc National des Pyrénées	7
Figure 2 : Etapes d'un ABC - Source : OFB, 2025.....	11
Figure 4 : Qu'est-ce qu'une données naturaliste ? @ODONAT Grand Est	56
Figure 5 : Répartition des données disponibles en début d'ABC par producteur	56
Figure 6 : Répartition des observations avant et après l'ABC	57
Figure 7 : Détails de la répartition des observations avant et après l'ABC - CPIE	57
Figure 8 : Données de la participation citoyenne par groupe taxonomique.....	58
Figure 9 : Répartition des différents types d'habitats de la commune de Pianottoli-Caldarello	65
Figure 10 : Définition du niveau d'enjeu des habitats et des espèces.....	73
Figure 11 : Catégories de l'IUCN utilisées dans les listes rouges	73
Figure 12 : Représentation des différents types de végétation sur le secteur littoral de la commune	74
Figure 13 : Représentation des différents types de végétation sur le secteur littoral de la commune	92
Figure 14 : Représentation des différents types de végétation sur le massif de Cagna de la commune	108

ANNEXE 1 : Description des mares temporaires recensées sur la commune (source : OEC)

Sites	Zonages patrimoniaux	HIC présents	Superficie (m ²)	Espèces patrimoniales présentes	Etudes, suivis, actions réalisées	Problématiques associées	Bibliographie
Arbitru	Site Natura 2000 FR 9400609 « Iles et pointe Bruzzi, étangs de Chevanu et d'Arbitru » Znieff I « Poggio di Roto » Site acquis par le Conservatoire du Littoral / Gestion OEC	3170	1 805	Flore : <i>Isoetes velata</i> , <i>Isoetes histrix</i> , <i>Pulicaria vulgaris</i> , <i>Ranunculus macrophyllus</i> , <i>Ranunculus ophioglossifolius</i> , <i>Triglochin bulbosa</i> subsp. <i>laxiflora</i> Sur les bordures : <i>Thymelaea passerina</i> subsp. <i>pubescens</i> (bordure NO), <i>Narcissus tazetta</i> (rare), <i>Pulicaria sicula</i> (rare) Amphibiens : <i>Hyla sarda</i> , <i>Bufotes viridis balearicus</i> Avifaune : <i>Egretta garzetta</i>	- Etude flore et végétation 2007 - Veille écologique - Réalisation d'une carte bathymétrique (2007) - Cartographie de <i>Cotula coronopifolia</i> (juin 2013)	- Utilisation passée comme aire de battage - Fréquentation par les promeneurs faible (sentier traversant la mare) - Fossé de drainage d'orientation E-W anciennement creusé à partir de l'affleurement central du granite. - Labours de sangliers (intensité faible à moyenne) - EVEE : <i>Cotula coronopifolia</i> présente sur les bordures N, E, SE et SO)	(2), (3), (5)
Argħja Cadilleda		3170	1 835	Flore : <i>Isoetes velata</i> , <i>Isoetes histrix</i> , <i>Ranunculus macrophyllus</i> , <i>Ranunculus ophioglossifolius</i> Amphibiens : <i>Hyla sarda</i> , <i>Discoglossus sardus</i>	- Etude flore et végétation 2013	- Utilisation passée comme aire de battage - Pacage bovin - Labours de sangliers (intensité faible à moyenne) - Circulation de véhicule à moteur (bordures Est et Sud) à l'origine de la création d'ornières - <i>Dittrichia viscosa</i> (quelques pieds au niveau de la bordure NO)	(4), (5)

Sites	Zonages patrimoniaux	HIC présents	Superficie (m ²)	Espèces patrimoniales présentes	Etudes, suivis, actions réalisées	Problématiques associées	Bibliographie
Arghja di Chicita		3170	600	Flore : <i>Isoetes velata</i> , <i>Isoetes histrix</i> , <i>Ranunculus ophioglossifolius</i> Amphibiens : <i>Hyla sarda</i>	- Etude flore et végétation 2013	- Utilisation passée comme aire de battage - Canal de drainage en partie comblé au Sud - Pacage bovin - Labours de sangliers (intensité faible à moyenne) - <i>Dittrichia viscosa</i> (rares pieds au niveau de la bordure SO) - EVEE : <i>Cotula coronopifolia</i> (15 m ² dans la partie centrale)	(4), (5)
Arghja di a Martina		3170	950	Espèces végétales : <i>Isoetes histrix</i> Espèces animales :		- Utilisation passée comme aire de battage	(5)
Capanna di Cena		3170	6 270	Espèces végétales : quelques espèces hydroptiques (<i>Illecebrum verticillatum</i> , <i>Glyceria fluitans</i>) Espèces animales :		- Canal de drainage - EVEE : <i>Cotula coronopifolia</i> (répartition et surface à préciser)	(6)
Capineru	Znieff I « Punta di Capineru »	3170 3120	3 180	Flore : <i>Isoetes velata</i> , <i>Isoetes histrix</i> , <i>Kickxia cirrhosa</i> , <i>Kickxia commutata</i> , <i>Ranunculus ophioglossifolius</i> , <i>Ranunculus revelierei</i> , <i>Romulea revelierei</i> , <i>Triglochin bulbosa</i> subsp. <i>laxiflora</i> , <i>Crassula vaillantii</i> Amphibiens :	- Etude flore et végétation 1997, 2007 - Etude crustacés branchiopodes en 2014 (terres) - Mise en défens par la pose de ganivelles en 2003 (secteur nord)	- Envahissement par les ligneux (secteurs ouest, nord et sud) - <i>Dittrichia viscosa</i> (10 à 15 %) - Mise en eau aléatoire ces dernières années - Labours de sangliers (intensité forte) - Pratique de la chasse - Circulation ancienne de véhicules à moteur	(1), (2), (3), (5)
Chevanu	Site Natura 2000 FR 9400609 « Bruzzi-Chevanu-Arbitru » Znieff I « Dune et zone humide du fond de l'anse de Chevanu »	3170	2 900	Flore : <i>Antinoria insularis</i> , <i>Isoetes velata</i> , <i>Isoetes histrix</i> , <i>Kickxia cirrhosa</i> , <i>Pilularia minuta</i> , <i>Serapias parviflora</i> , <i>Ranunculus macrophyllus</i> , <i>Ranunculus ophioglossifolius</i> , <i>Ranunculus revelierei</i> , <i>Triglochin bulbosa</i> subsp. <i>laxiflora</i> Amphibiens : <i>Discoglossus sardus</i>	- Mise en défens par la pose de ganivelles en 2005 (entrée NO) - Etude flore et végétation 1997, 2007 - Etude crustacés branchiopodes en 2014 (terres)	- Circulation de véhicules à moteur et utilisation comme parking jusqu'en 2005 - Tassement du substrat - Présence d'ornières - <i>Dittrichia viscosa</i> en progression (R=50 %) - Labours de sangliers (intensité moyenne à forte) - Fréquentation par les personnes importante (surtout estivale)	(1), (2), (3), (5)

Sites	Zonages patrimoniaux	HIC présents	Superficie (m ²)	Espèces patrimoniales présentes	Etudes, suivis, actions réalisées	Problématiques associées	Bibliographie
				Crustacés : <i>Tanymastix stagnalis</i> + <i>Chirocephalus salinus</i> dans une ornière sur la piste conduisant au parking situé au NE	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'une carte bathymétrique (2007) - Cartographie de <i>Dittrichia viscosa</i> (2014) et évaluation du recouvrement en avril 2021 (50 %) - Evaluation de l'état de conservation (2021) 		

(1). LORENZONI C., PARADIS G., 1997. Étude de la végétation des mares temporaires méditerranéennes de la Corse. Collectivité Territoriale de Corse, Office de l'Environnement de la Corse, 247 pages. Programme LIFE « Conservation des habitats naturels et des espèces végétales d'intérêt communautaire prioritaire de la Corse ».

(2). PARADIS G., 2007. Diagnostics écologiques, inventaires floristiques et études phytosociologiques de plusieurs mares temporaires de la Corse. Agence de l'Eau RM&C, DIREN, OEC. Programme d'Action pour la Conservation des Mares Temporaires de Corse. 322 p.

(3). PARADIS G., LORENZONI C., POZZO DI BORGO M.L., SORBA L., 2008. Flore et végétation de quelques mares temporaires des communes de Pianottolli-Caldarello, Bonifacio et Porto-Vecchio (sud de la Corse). *Bulletin de la Société Botanique du Centre Ouest*, Nouvelle Série, Tome 39, pages 25 à 158.

(4). SEINERA S., 2013. Etude de la flore et de la végétation de 19 mares temporaires de Corse (Rapport n°2, Décembre 2013). OEC, Agence de l'Eau RMC, DREAL, Agence VISU. 129 p. + annexes et atlas cartographique. Programme d'Action pour la Conservation des Mares Temporaires de Corse.

(5). Données OEC (L. SORBA).

(6). Données CPIE A Rinascita (Delphine Lijnen-Canonici).

ANNEXE 2 : Listes des espèces de la commune

Plantes, mousses et fougères

Abies alba Mill., 1768	Anthyllis vulneraria subsp. rubriflora Arcang., 1882	Blackstonia perfoliata (L.) Huds., 1762
Acacia dealbata Link, 1822	Antinoria insularis Parl., 1845	Bolboschoenus maritimus (L.) Palla, 1905
Acacia mearnsii De Wild., 1925	Aphanes minutiflora (Azn.) Holub, 1970	Bolboschoenus planiculmis (F.Schmidt) T.V.Egorova, 1967
Acanthus mollis L., 1753	Arbutus unedo L., 1753	Borago officinalis L., 1753
Acer pseudoplatanus L., 1753	Arenaria balearica L., 1768	Brachypodium distachyon (L.) P.Beauv., 1812
Achillea ligustica All., 1773	Arenaria leptoclados (Rchb.) Guss., 1844	Brachypodium retusum (Pers.) P.Beauv., 1812
Achillea maritima (L.) Ehrend. & Y.P.Guo, 2005	Arisarum vulgare O.Targ.Tozz., 1810	Brimeura fastigiata (Viv.) Chouard, 1931
Acis rosea (F.Martin) Sweet, 1829	Artemisia arborescens (Vaill.) L., 1763	Briza maxima L., 1753
Agave americana L., 1753	Arthrocaulon macrostachyum (Moric.) Piirainen & G.Kadereit, 2017	Briza minor L., 1753
Agrostis stolonifera L., 1753	Arum pictum L.f., 1782	Bromus hordeaceus L., 1753
Aira caryophyllea L., 1753	Arundo donax L., 1753	Bromus pseudothominei P.Sm., 1968
Aira cupaniana Guss., 1843	Asparagus acutifolius L., 1753	Bromus racemosus L., 1762
Aira elegantissima Schur, 1853	Asphodelus cerasiferus J.Gay, 1857	Bryum dichotomum Hedw., 1801
Alisma lanceolatum With., 1796	Asphodelus fistulosus L., 1753	Bunias erucago L., 1753
Allium chamaemoly L., 1753	Asphodelus ramosus L., 1753	Bupleurum tenuissimum L., 1753
Allium commutatum Guss., 1855	Asphodelus ramosus subsp. ramosus L., 1753	Cakile maritima Scop., 1772
Allium parviflorum Viv., 1825	Asplenium adiantum-nigrum L., 1753	Cakile maritima subsp. maritima Scop., 1772
Allium roseum subsp. roseum L., 1753	Asplenium ceterach L., 1753	Calendula arvensis L., 1763
Allium triquetrum L., 1753	Asplenium obovatum subsp. billotii (F.W.Schultz) O.Bolòs, Vigo, Massales & Ninot, 1990	Callitrichia brutia Petagna, 1787
Aloe maculata All., 1773	Asplenium obovatum subsp. obovatum Viv., 1824	Callitrichia L., 1753
Alopecurus bulbosus Gouan, 1762	Asplenium obovatum Viv., 1824	Callitrichia stagnalis Scop., 1772
Amanita junquillea Quél., 1877	Asplenium onopteris L., 1753	Campanula rapunculus L., 1753
Amanita pantherina f. abietum (E.-J.Gilbert) Neville & Poumarat, 2004	Asplenium trichomanes L., 1753	Camphorosma monspeliaca L., 1753
Ammophila arenaria (L.) Link, 1827	Athyrium filix-femina (L.) Roth, 1799	Camphorosma monspeliaca subsp. monspeliaca L., 1753
Anacamptis laxiflora (Lam.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997	Atriplex prostrata Boucher ex DC., 1805	Campsis radicans (L.) Seem. ex Bureau, 1864
Anacamptis morio (L.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997	Avena barbata Pott ex Link, 1799	Capsella bursa-pastoris (L.) Medik., 1792
Anacamptis papilionacea (L.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997	Avena barbata subsp. barbata Pott ex Link, 1799	Cardamine hirsuta L., 1753
Andryala integrifolia L., 1753	Baldellia ranunculoides (L.) Parl., 1854	Carduus pycnocephalus subsp. pycnocephalus L., 1763
Anisantha diandra (Roth) Tutin ex Tzvelev, 1963	Bellardia trixago (L.) All., 1785	Carex demissa Hornem., 1806
Anisantha madritensis (L.) Nevski, 1934	Bellardia viscosa (L.) Fisch. & C.A.Mey., 1836	Carex distachya Desf., 1799
Anisantha rubens (L.) Nevski, 1934	Bellis annua L., 1753	Carex distans L., 1759
Anisantha sterilis (L.) Nevski, 1934	Bellium bellidioides L., 1771	Carex divisa Huds., 1762
Anogramma leptophylla (L.) Link, 1841	Beta vulgaris subsp. maritima (L.) Arcang., 1882	Carex divulsa Stokes, 1787
Anthemis arvensis L., 1753	Bituminaria bituminosa (L.) C.H.Stirt., 1981	Carex extensa Gooden., 1794
Anthoxanthum odoratum L., 1753		Carex flacca subsp. serrulata (Biv.) Greuter, 1967
Anthoxanthum ovatum Lag., 1816		Carex L., 1753
		Carex leporina L., 1753

Carex microcarpa Bertol. ex Moris, 1827	Cortaderia selloana (Schult. & Schult.f.) Asch. & Graebn., 1900	Dryopteris dilatata (Hoffm.) A.Gray, 1848
Carex otrubae Podp., 1922	Corynephorus articulatus (Desf.) P.Beauv., 1812	Echium plantagineum L., 1771
Carex pallescens L., 1753	Cotula coronopifolia L., 1753	Eleocharis palustris (L.) Roem. & Schult., 1817
Carex punctata Gaudin, 1811	Crassula muscosa L., 1760	Eleocharis uniglumis (Link) Schult., 1824
Carex remota L., 1755	Crassula tillaea Lest.-Garl., 1903	Elytrigia acuta (DC.) Tzvelev, 1973
Carex viridula Michx., 1803	Crassula vaillantii (Willd.) Roth, 1827	Elytrigia juncea (L.) Nevski, 1936
Carlina corymbosa L., 1753	Crataegus monogyna Jacq., 1775	Elytrigia juncea subsp. juncea (L.) Nevski, 1936
Carpobrotus edulis (L.) N.E.Br., 1926	Crepis bellidifolia Loisel., 1807	Elytrigia scirpea (C.Presl) Holub, 1973
Castroviejoa frigida (Labill.) Galbany, L.Sáez & Benedí, 2004	Crepis sancta (L.) Bornm., 1913	Ephemerum Hampe, 1837 [nom. cons.]
Catapodium marinum (L.) C.E.Hubb., 1955	Cressa cretica L., 1753	Erica arborea L., 1753
Catapodium rigidum (L.) C.E.Hubb., 1953	Crithmum maritimum L., 1753	Erica scoparia L., 1753
Centaurium Hill, 1756	Crocus corsicus Vanucchi ex Maw, 1878	Erica scoparia subsp. scoparia L., 1753
Centaurium maritimum (L.) Fritsch, 1907	Crocus minimus DC., 1804	Erica terminalis Salisb., 1796
Centaurium tenuiflorum (Hoffmanns. & Link) Fritsch, 1907	Cupressus sempervirens L., 1753	Erodium botrys (Cav.) Bertol., 1817
Centaurium tenuiflorum subsp. acutiflorum (Schott) Zeltner, 1970	Cuscuta planiflora Ten., 1829	Erodium chium (L.) Willd., 1794
Centranthus calcitrapae (L.) Dufr., 1811	Cutandia maritima (L.) Benth., 1881	Erodium ciconium (L.) L'Hér., 1789
Cephalanthera longifolia (L.) Fritsch, 1888	Cyclamen repandum Sm., 1806	Erodium cicutarium (L.) L'Hér., 1789
Cerastium diffusum Pers., 1805	Cymbalaria aequitiloba (Viv.) A.Chev., 1937	Erodium cicutarium subsp. bipinnatum (Desf.) Tourlet, 1908
Cerastium glomeratum Thuill., 1799	Cynodon dactylon (L.) Pers., 1805	Erodium corsicum Léman, 1805
Cerastium siculum Guss., 1832	Cynoglossum creticum Mill., 1768	Erodium moschatum (L.) L'Hér., 1789
Ceratonia siliqua L., 1753	Cynosurus echinatus L., 1753	Eryngium maritimum L., 1753
Chamaemelum fuscatum (Brot.) Vasc., 1967	Cynosurus effusus Link, 1799	Erysimum cheiri (L.) Crantz, 1769
Chamaerops humilis L., 1753	Cyperus badius Desf., 1798	Eudianthe laeta (Aiton) Rchb. ex Willk., 1853
Chara galloides DC., 1813	Cyperus longus L., 1753	Euphorbia exigua L., 1753
Charybdis maritima (L.) Speta, 1998	Cytinus hypocistis (L.) L., 1767	Euphorbia helioscopia L., 1753
Charybdis undulata (Desf.) Speta, 2001	Cytinus laniger (Desf.) DC., 1805	Euphorbia hirsuta L., 1759
Chenopodium murale (L.) S.Fuentes, Uotila & Borsch, 2012	Cytinus spinosus (L.) Bubani, 1899	Euphorbia maculata L., 1753
Chondrilla juncea L., 1753	Cytinus villosus Pourr., 1788	Euphorbia paralias L., 1753
Cicendia filiformis (L.) Delarbre, 1800	Dactylis glomerata L., 1753	Euphorbia peplis L., 1753
Cistus creticus L., 1759	Dactylis glomerata subsp. glomerata L., 1753	Euphorbia peplus L., 1753
Cistus monspeliensis L., 1753	Dactylis glomerata subsp. hispanica (Roth) Nyman, 1882	Euphorbia pithyusa L., 1753
Cistus salviifolius L., 1753	Dactylorhiza saccifera (Brongn.) Soó, 1962	Euphorbia pithyusa subsp. pithyusa L., 1753
Cladanthus mixtus (L.) Chevall., 1827	Daphne gnidium L., 1753	Euphorbia serpens Kunth, 1817
Clematis flammula L., 1753	Daphne laureola L., 1753	Euphorbia serpens var. serpens Kunth, 1817
Clematis vitalba L., 1753	Datura stramonium L., 1753	Exaculum pusillum (Lam.) Caruel, 1886
Clinopodium vulgare L., 1753	Daucus carota L., 1753	Ferula communis L., 1753
Colchicum arenarium Fridl., 1999	Daucus carota subsp. carota L., 1753	Ferula communis subsp. communis L., 1753
Colchicum corsicum Baker, 1879	Daucus carota subsp. drepanensis (Arcang.) Heywood, 1968	Filago pygmaea L., 1753
Convolvulus arvensis L., 1753	Daucus carota subsp. hispanicus (Gouan) Thell., 1926	Filago tyrrhenica Chrk & Holub, 1963
Convolvulus sepium L., 1753	Digitalis purpurea L., 1753	Foeniculum vulgare Mill., 1768
Corrigiola litoralis subsp. litoralis L., 1753	Dioscorea communis (L.) Caddick & Wilkin, 2002	Fossombronia caespitiformis subsp. multispira (Schiffn.) J.R.Bray & Cargill
Corrigiola telephiifolia Pourr., 1788	Dittrichia graveolens (L.) Greuter, 1973	Fragaria vesca L., 1753
	Dittrichia viscosa (L.) Greuter, 1973	
	Dittrichia viscosa subsp. viscosa (L.) Greuter, 1973	

<i>Frankenia laevis</i> L., 1753	<i>Hordeum murinum</i> subsp. <i>leporinum</i> (Link) Arcang., 1882	<i>Kickxia commutata</i> (Bernh. ex Rchb.) Fritsch, 1897
<i>Frullania dilatata</i> (L.) Dumort., 1835	<i>Hyoseris radiata</i> L., 1753	<i>Lagurus ovatus</i> L., 1753
<i>Fumaria bicolor</i> Sommier ex Nicotra, 1897	<i>Hypecoum procumbens</i> L., 1753	<i>Lagurus ovatus</i> subsp. <i>ovatus</i> L., 1753
<i>Galactites tomentosus</i> Moench, 1794 [nom. cons.]	<i>Hypericum hircinum</i> L., 1753	<i>Lamium bifidum</i> Cirillo, 1788
<i>Galium aparine</i> L., 1753	<i>Hypericum perforatum</i> L., 1767	<i>Lamium bifidum</i> subsp. <i>bifidum</i> Cirillo, 1788
<i>Galium debile</i> Desv., 1818	<i>Hypericum perforatum</i> subsp. <i>veronense</i> (Schrank) H.Lindb., 1906	<i>Lamprothamnium papulosum</i> (K.Wallroth) J.Groves, 1916
<i>Galium elongatum</i> C.Presl, 1822	<i>Hypericum tetrapterum</i> Fr., 1823	<i>Lathyrus aphaca</i> L., 1753
<i>Galium rotundifolium</i> L., 1753	<i>Hypochaeris achyrophorus</i> L., 1753	<i>Lathyrus cicera</i> L., 1753
<i>Galium verrucosum</i> Huds., 1767	<i>Hypochaeris glabra</i> L., 1753	<i>Lathyrus clymenum</i> L., 1753
<i>Gastridium ventricosum</i> (Gouan) Schinz & Thell., 1913	<i>Hypochaeris radicata</i> L., 1753	<i>Lathyrus sphaericus</i> Retz., 1783
<i>Gaudinia fragilis</i> (L.) P.Beauv., 1812	<i>Hypochaeris robertia</i> Fiori, 1910	<i>Lavandula stoechas</i> L., 1753
<i>Genista corsica</i> (Loisel.) DC., 1815	<i>Ilex aquifolium</i> L., 1753	<i>Leontodon tuberosus</i> L., 1753
<i>Genista monspessulana</i> (L.) L.A.S.Johnson, 1962	<i>Illecebrum verticillatum</i> L., 1753	<i>Lepidium graminifolium</i> L., 1759
<i>Genista scorpius</i> (L.) DC., 1805	<i>Iris pseudacorus</i> L., 1753	<i>Leptodon corsicus</i> Enroth, Sotiaux, D.Quandt & Vanderp., 2009
<i>Gennaria diphylla</i> (Link) Parl., 1860	<i>Isoetes durieui</i> Bory, 1844	<i>Limbara crithmoides</i> (L.) Dumort., 1827
<i>Gentiana asclepiadea</i> L., 1753	<i>Isoetes histrix</i> Bory, 1844	<i>Limbara crithmoides</i> subsp. <i>longifolia</i> (Arcang.) Greuter, 2003
<i>Geranium columbinum</i> L., 1753	<i>Isoetes longissima</i> Bory, 1844	<i>Limodorum abortivum</i> (L.) Sw., 1799
<i>Geranium dissectum</i> L., 1755	<i>Isolepis cernua</i> (Vahl) Roem. & Schult., 1817	<i>Limonium articulatum</i> (Loisel.) Kuntze, 1891
<i>Geranium lucidum</i> L., 1753	<i>Jacobsaea aquatica</i> (Hill) G.Gaertn., B.Mey. & Scherb., 1801	<i>Limonium contortirameum</i> (Mabille) Erben, 1991
<i>Geranium molle</i> L., 1753	<i>Jacobsaea erratica</i> (Bertol.) Fourr., 1868	<i>Limonium narbonense</i> Mill., 1768
<i>Geranium purpureum</i> Vill., 1786	<i>Jacobsaea maritima</i> (L.) Pelser & Meijden, 2005	<i>Limonium virgatum</i> (Willd.) Fourr., 1869
<i>Geranium robertianum</i> L., 1753	<i>Jasione montana</i> L., 1753	<i>Linaria flava</i> (Poir.) Desf., 1799
<i>Geranium rotundifolium</i> L., 1753	<i>Juncus acutus</i> L., 1753	<i>Linaria flava</i> subsp. <i>sardoa</i> (Sommier) A.Terracc., 1930
<i>Glaucium flavum</i> Crantz, 1763	<i>Juncus acutus</i> subsp. <i>acutus</i> L., 1753	<i>Linaria pelisseriana</i> (L.) Mill., 1768
<i>Glebionis segetum</i> (L.) Fourr., 1869	<i>Juncus articulatus</i> L., 1753	<i>Linum radiola</i> L., 1753
<i>Glyceria fluitans</i> (L.) R.Br., 1810	<i>Juncus articulatus</i> subsp. <i>articulatus</i> L., 1753	<i>Linum trigynum</i> L., 1753
<i>Hainardia cylindrica</i> (Willd.) Greuter, 1967	<i>Juncus bufonius</i> L., 1753	<i>Linum usitatissimum</i> subsp. <i>angustifolium</i> (Huds.) Thell., 1912
<i>Halimione portulacoides</i> (L.) Aellen, 1938	<i>Juncus bufonius</i> var. <i>congestus</i> Wahlenb., 1820	<i>Lobularia maritima</i> (L.) Desv., 1815
<i>Hedera helix</i> L., 1753	<i>Juncus capitatus</i> Weigel, 1772	<i>Lobularia maritima</i> subsp. <i>maritima</i> (L.) Desv., 1815
<i>Hedynoë rhagadioloides</i> (L.) F.W.Schmidt, 1795	<i>Juncus conglomeratus</i> L., 1753	<i>Logfia gallica</i> (L.) Coss. & Germ., 1843
<i>Helichrysum italicum</i> (Roth) G.Don, 1830	<i>Juncus effusus</i> L., 1753	<i>Lolium multiflorum</i> Lam., 1779
<i>Helichrysum italicum</i> subsp. <i>italicum</i> (Roth) G.Don, 1830	<i>Juncus gerardi</i> Loisel., 1809	<i>Lolium perenne</i> L., 1753
<i>Helichrysum italicum</i> subsp. <i>microphyllum</i> (Willd.) Nyman, 1879	<i>Juncus heterophyllus</i> Dufour, 1825	<i>Lolium rigidum</i> Gaudin, 1811
<i>Helichrysum stoechas</i> (L.) Moench, 1794	<i>Juncus hybridus</i> Brot., 1804	<i>Lolium rigidum</i> subsp. <i>lepturoides</i> Sennen & Maurício, 1933
<i>Heliotropium europaeum</i> L., 1753	<i>Juncus maritimus</i> Lam., 1794	<i>Lolium temulentum</i> L., 1753
<i>Heliotropium supinum</i> L., 1753	<i>Juncus pygmaeus</i> Rich. ex Thuill., 1799	<i>Lonicera etrusca</i> Santi, 1795
<i>Helleborus argutifolius</i> Viv., 1824	<i>Juncus sorrentinii</i> Parl., 1857	<i>Lonicera implexa</i> Aiton, 1789
<i>Helminthotheca echoioides</i> (L.) Holub, 1973	<i>Juncus subulatus</i> Forssk., 1775	<i>Lotus angustissimus</i> L., 1753
<i>Helosciadium crassipes</i> W.D.J.Koch, 1824	<i>Juniperus communis</i> var. <i>saxatilis</i> Pall., 1789	<i>Lotus conimbricensis</i> Brot., 1800
<i>Hieracium</i> L., 1753	<i>Juniperus oxycedrus</i> L., 1753	<i>Lotus creticus</i> L., 1753
<i>Holcus lanatus</i> L., 1753	<i>Juniperus phoenicea</i> L., 1753	<i>Lotus cytisoides</i> L., 1753
<i>Holcus mollis</i> subsp. <i>mollis</i> L., 1759	<i>Juniperus turbinata</i> Guss., 1844	<i>Lotus cytisoides</i> subsp. <i>cytisoides</i> L., 1753
<i>Hordeum geniculatum</i> All., 1785	<i>Kickxia cirrhosa</i> (L.) Fritsch, 1897	<i>Lotus edulis</i> L., 1753
<i>Hordeum murinum</i> L., 1753		

<i>Lotus hispidus</i> Desf. ex DC., 1805	<i>Neoschischkinia pourretii</i> (Willd.) Valdés & H.Scholz, 2006	<i>Pistacia lentiscus</i> L., 1753
<i>Lotus</i> L., 1753	<i> Nerium oleander</i> L., 1753	<i>Plantago bellardii</i> All., 1785
<i>Lotus ornithopodioides</i> L., 1753	<i>Odontites luteus</i> (L.) Clairv., 1811	<i>Plantago coronopus</i> L., 1753
<i>Lotus parviflorus</i> Desf., 1799	<i>Odontites luteus</i> subsp. <i>luteus</i> (L.) Clairv., 1811	<i>Plantago lagopus</i> L., 1753
<i>Lotus tenuis</i> Waldst. & Kit. ex Willd., 1809	<i>Oenanthe fistulosa</i> L., 1753	<i>Plantago lanceolata</i> L., 1753
<i>Lupinus angustifolius</i> L., 1753	<i>Oenanthe globulosa</i> L., 1753	<i>Plantago lanceolata</i> var. <i>timbalii</i> (Jord.) Gaut., 1898
<i>Lupinus micranthus</i> Guss., 1828	<i>Oenanthe lachenalii</i> C.C.Gmel., 1805	<i>Plantago weldenii</i> Rchb., 1831
<i>Lupinus pilosus</i> L., 1774	<i>Oenanthe pimpinelloides</i> L., 1753	<i>Pleuridium subulatum</i> (Hedw.) Rabenh., 1848
<i>Luzula multiflora</i> (Ehrh.) Lej., 1811	<i>Olea europaea</i> L., 1753	<i>Poa annua</i> L., 1753
<i>Lysimachia arvensis</i> (L.) U.Manns & Anderb., 2009	<i>Olea europaea</i> subsp. <i>europaea</i> L., 1753	<i>Poa balbisii</i> Parl., 1850
<i>Lysimachia linum-stellatum</i> L., 1753	<i>Oloptum miliaceum</i> (L.) Röser & Hamasha, 2012	<i>Poa bulbosa</i> L., 1753
<i>Lysimachia loeflingii</i> F.J.Jiménez & M.Talavera, 2022	<i>Ononis reclinata</i> L., 1763	<i>Poa trivialis</i> L., 1753
<i>Lysimachia talaverae</i> L.Sáez & Aymerich, 2015	<i>Ophioglossum lusitanicum</i> L., 1753	<i>Polycarpon tetraphyllum</i> (L.) L., 1759
<i>Lythrum borysthenicum</i> (Schrank) Litv., 1917	<i>Opuntia ficus-indica</i> (L.) Mill., 1768	<i>Polycarpon tetraphyllum</i> subsp. <i>tetraphyllum</i> (L.) L., 1759
<i>Lythrum hyssopifolia</i> L., 1753	<i>Ornithopus compressus</i> L., 1753	<i>Polygala myrtifolia</i> L., 1753
<i>Lythrum junceum</i> Banks & Sol., 1794	<i>Ornithopus perpusillus</i> L., 1753	<i>Polygala vulgaris</i> subsp. <i>vulgaris</i> L., 1753
<i>Lythrum portula</i> (L.) D.A.Webb, 1967	<i>Ornithopus pinnatus</i> (Mill.) Druce, 1907	<i>Polygonatum odoratum</i> (Mill.) Druce, 1906
<i>Malcolmia ramosissima</i> (Desf.) Gennari, 1878	<i>Orobanche minor</i> Sm., 1797	<i>Polygonum aviculare</i> L., 1753
<i>Malva arborea</i> (L.) Webb & Berthel., 1837	<i>Osmunda regalis</i> L., 1753	<i>Polygonum maritimum</i> L., 1753
<i>Malva nicaeensis</i> All., 1785	<i>Osyris alba</i> L., 1753	<i>Polypodium cambricum</i> L., 1753
<i>Matthiola sinuata</i> (L.) W.T.Aiton, 1812	<i>Oxalis corniculata</i> L., 1753	<i>Polypodium cambricum</i> subsp. <i>cambricum</i> L., 1753
<i>Matthiola tricuspidata</i> (L.) W.T.Aiton, 1812	<i>Oxalis pes-caprae</i> L., 1753	<i>Polypodium vulgare</i> L., 1753
<i>Medicago littoralis</i> Rohde ex Loisel., 1810	<i>Paeonia corsica</i> Sieber ex Tausch, 1828	<i>Polypogon maritimus</i> Willd., 1801
<i>Medicago marina</i> L., 1753	<i>Paliurus spina-christi</i> Mill., 1768	<i>Polypogon monspeliensis</i> (L.) Desf., 1798
<i>Medicago murex</i> subsp. <i>murex</i> Willd., 1802	<i>Pancratium illyricum</i> L., 1753	<i>Polypogon subspathaceus</i> Req., 1825
<i>Medicago murex</i> subsp. <i>sphaerocarpus</i> (Bertol.) I.Lesins & K.A.Lesins, 1979	<i>Pancratium maritimum</i> L., 1753	<i>Polystichum setiferum</i> (Forssk.) T.Moore ex Woyn., 1913
<i>Medicago polymorpha</i> L., 1753	<i>Papaver dubium</i> L., 1753	<i>Polytrichum juniperinum</i> Hedw., 1801
<i>Medicago soleirolii</i> Duby, 1828	<i>Papaver rhoes</i> L., 1753	<i>Portulaca oleracea</i> L., 1753
<i>Medicago truncatula</i> Gaertn., 1791	<i>Papaver somniferum</i> subsp. <i>setigerum</i> (DC.) Arcang., 1882	<i>Potentilla reptans</i> L., 1753
<i>Melilotus messanensis</i> (L.) All., 1785	<i>Parapholis filiformis</i> (Roth) C.E.Hubb., 1946	<i>Poterium sanguisorba</i> L., 1753
<i>Mentha aquatica</i> L., 1753	<i>Parapholis incurva</i> (L.) C.E.Hubb., 1946	<i>Prospero autumnale</i> (L.) Speta, 1982
<i>Mentha pulegium</i> L., 1753	<i>Parentucellia latifolia</i> (L.) Caruel, 1885	<i>Prospero corsicum</i> (Boullu) J.-M.Tison, 2006
<i>Mentha requienii</i> subsp. <i>requienii</i> Benth., 1833	<i>Parietaria judaica</i> L., 1756	<i>Prospero obtusifolium</i> (Poir.) Speta, 1982
<i>Mesembryanthemum cordifolium</i> L.f., 1782	<i>Paronychia echinulata</i> Chater, 1964	<i>Prunella vulgaris</i> L., 1753
<i>Mesembryanthemum crystallinum</i> L., 1753	<i>Paspalum distichum</i> L., 1759	<i>Prunus spinosa</i> L., 1753
<i>Misopates orontium</i> (L.) Raf., 1840	<i>Pelargonium graveolens</i> L'Hér., 1789	<i>Pseudorlaya pumila</i> (L.) Grande, 1925
<i>Muscari comosum</i> (L.) Mill., 1768	<i>Petrorhagia dubia</i> (Raf.) G.López & Romo, 1988	<i>Pteridium aquilinum</i> (L.) Kuhn, 1879
<i>Myosotis sicula</i> Guss., 1843 [nom. cons.]	<i>Phagnalon saxatile</i> (L.) Cass., 1819	<i>Puccinellia festuciformis</i> (Host) Parl., 1850
<i>Myrtus communis</i> L., 1753	<i>Phalaris aquatica</i> L., 1755	<i>Pulicaria odora</i> (L.) Rchb., 1831
<i>Narcissus obsoletus</i> (Haw.) Steud., 1841	<i>Phillyrea angustifolia</i> L., 1753	<i>Pulicaria sicula</i> (L.) Moris, 1843
<i>Narcissus tazetta</i> L., 1753	<i>Phragmites australis</i> (Cav.) Trin. ex Steud., 1840	<i>Punica granatum</i> L., 1753
	<i>Pilularia minuta</i> Durieu, 1838	<i>Pyrus communis</i> L., 1753
	<i>Pinus pinaster</i> Aiton, 1789	<i>Quercus ilex</i> L., 1753 [nom. et typ. cons. prop.]

<i>Quercus suber</i> L., 1753	<i>Salicornia perennans</i> subsp. <i>perennans</i> Willd., 1797	<i>Sisymbrium officinale</i> (L.) Scop., 1772
<i>Ranunculus aquatilis</i> L., 1753	<i>Salicornia perennis</i> Mill., 1768	<i>Smilacaceae</i> Vent., 1799
<i>Ranunculus bulbosus</i> L., 1753	<i>Salsola squarrosa</i> subsp. <i>controversa</i> (Tod. ex Lojac.) Mosyakin, 2017	<i>Smilax aspera</i> L., 1753
<i>Ranunculus flammula</i> L., 1753		<i>Smyrnium olusatrum</i> L., 1753
<i>Ranunculus</i> L., 1753	<i>Salvia rosmarinus</i> Spenn., 1835	<i>Solanum nigrum</i> L., 1753
<i>Ranunculus lanuginosus</i> L., 1753	<i>Salvia verbenaca</i> L., 1753	<i>Solenopsis laurentia</i> (L.) C.Presl, 1836
<i>Ranunculus macrophyllus</i> Desf., 1798	<i>Sambucus ebulus</i> L., 1753	<i>Solidago virgaurea</i> subsp. <i>virgaurea</i> L., 1753
<i>Ranunculus ophioglossifolius</i> Vill., 1789	<i>Samolus valerandi</i> L., 1753	<i>Sonchus asper</i> (L.) Hill, 1769
<i>Ranunculus peltatus</i> Schrank, 1789	<i>Sanicula europaea</i> L., 1753	<i>Sonchus bulbosus</i> (L.) N.Kilian & Greuter, 2003
<i>Ranunculus peltatus</i> subsp. <i>fucoides</i> (Freyn) Muñoz Garm., 1985	<i>Saxifraga cernuifolia</i> Viv., 1825	<i>Sonchus maritimus</i> L., 1759
<i>Ranunculus revelierei</i> Boreau, 1857	<i>Schedonorus arundinaceus</i> (Schreb.) Dumort., 1824 [nom. cons.]	<i>Sonchus oleraceus</i> L., 1753
<i>Ranunculus sardous</i> Crantz, 1763	<i>Schenkia spicata</i> (L.) G.Mans., 2004	<i>Sonchus tenerimus</i> L., 1753
<i>Ranunculus velutinus</i> Ten., 1825	<i>Schoenoplectus lacustris</i> (L.) Palla, 1888	<i>Sorbus aucuparia</i> subsp. <i>praemorsa</i> (Guss.) Nyman, 1879
<i>Raphanus raphanistrum</i> L., 1753	<i>Schoenoplectus litoralis</i> (Schrad.) Palla, 1888	<i>Sparganium neglectum</i> Beeby, 1885
<i>Reichardia picroides</i> (L.) Roth, 1787	<i>Schoenus nigricans</i> L., 1753	<i>Spartium junceum</i> L., 1753
<i>Reseda alba</i> L., 1753	<i>Scirpoides holoschoenus</i> (L.) Soják, 1972	<i>Spergula arvensis</i> L., 1753
<i>Reseda alba</i> subsp. <i>alba</i> L., 1753	<i>Scorpiurus muricatus</i> L., 1753	<i>Spergularia bocconeui</i> (Scheele) Graebn., 1919
<i>Rhagadiolus edulis</i> Gaertn., 1791	<i>Scorpiurus subvillosum</i> L., 1753	<i>Spergularia heldreichii</i> Foucaud, 1903
<i>Romulea columnae</i> subsp. <i>columnae</i> Sebast. & Mauri, 1818	<i>Scrophularia canina</i> subsp. <i>ramosissima</i> (Loisel.) Bonnier & Layens, 1894	<i>Spergularia macrorrhiza</i> (Loisel.) Heynh., 1846
<i>Romulea corsica</i> Jord. & Fourr., 1868	<i>Scrophularia trifoliata</i> L., 1759	<i>Spergularia marina</i> (L.) Besser, 1822
<i>Romulea ramiflora</i> Ten., 1827	<i>Sedum andegavense</i> (DC.) Desv., 1818	<i>Spergularia rubra</i> (L.) J.Presl & C.Presl, 1819
<i>Romulea requienii</i> Parl., 1860	<i>Sedum brevifolium</i> DC., 1808	<i>Spiranthes spiralis</i> (L.) Chevall., 1827
<i>Romulea revelierei</i> Jord. & Fourr., 1866	<i>Sedum caeruleum</i> L., 1771	<i>Sporobolus aculeatus</i> (L.) P.M.Peterson, 2014
<i>Romulea rollii</i> Parl., 1858	<i>Sedum cespitosum</i> (Cav.) DC., 1828	<i>Sporobolus pumilus</i> (Roth) P.M.Peterson & Saarela, 2014
<i>Rosa canina</i> L., 1753	<i>Sedum dasypodium</i> L., 1753	<i>Sporobolus pungens</i> (Schreb.) Kunth, 1829
<i>Rostraria cristata</i> (L.) Tzvelev, 1971	<i>Sedum rubens</i> L., 1753	<i>Sporobolus virginicus</i> (L.) Kunth, 1829
<i>Rubia peregrina</i> L., 1753	<i>Selaginella denticulata</i> (L.) Spring, 1838	<i>Stachys arvensis</i> (L.) L., 1763
<i>Rubia peregrina</i> subsp. <i>longifolia</i> (Poir.) O.Bolòs, 1969	<i>Senecio angulatus</i> L.f., 1782	<i>Stachys glutinosa</i> L., 1753
<i>Rubia peregrina</i> subsp. <i>peregrina</i> L., 1753	<i>Senecio lividus</i> L., 1753	<i>Stellaria media</i> (L.) Vill., 1789
<i>Rubus aetnicus</i> Weston, 1770	<i>Senecio transiens</i> (Rouy) Jeanm., 2003	<i>Struthiopteris spicant</i> (L.) Weiss, 1770
<i>Rubus</i> L., 1753 [nom. et typ. cons.]	<i>Senecio vulgaris</i> L., 1753	<i>Sympyotrichum squamatum</i> (Spreng.) G.L.Nesom, 1995
<i>Rubus ulmifolius</i> Schott, 1818	<i>Serapias cordigera</i> L., 1763	<i>Tamarix africana</i> Poir., 1789
<i>Rumex acetosella</i> L., 1753	<i>Serapias lingua</i> L., 1753	<i>Teesdalia coronopifolia</i> (J.P.Bergeret) Thell., 1912
<i>Rumex bucephalophorus</i> L., 1753	<i>Serapias nurrica</i> Corrias, 1982	<i>Teucrium chamaedrys</i> L., 1753
<i>Rumex bucephalophorus</i> subsp. <i>gallicus</i> (Steinh.) Rech.f., 1939	<i>Serapias parviflora</i> Parl., 1837	<i>Teucrium fruticans</i> L., 1753
<i>Rumex crispus</i> L., 1753	<i>Serapias vomeracea</i> (Burm.f.) Briq., 1910	<i>Teucrium marum</i> L., 1753
<i>Rumex pulcher</i> subsp. <i>pulcher</i> L., 1753	<i>Setaria parviflora</i> (Poir.) Kerguélen, 1987	<i>Theligonum cynocrambe</i> L., 1753
<i>Ruppia cirrhosa</i> (Petagna) Grande, 1918	<i>Sherardia arvensis</i> L., 1753	<i>Thymelaea hirsuta</i> (L.) Endl., 1847
<i>Ruscus aculeatus</i> L., 1753	<i>Sideritis romana</i> L., 1753	<i>Thymelaea passerina</i> (L.) Coss. & Germ., 1861
<i>Sagina maritima</i> Don, 1806	<i>Silene gallica</i> L., 1753 [nom. cons.]	<i>Thymelaea passerina</i> subsp. <i>pubescens</i> (Guss.) Meikle, 1985
<i>Salicornia alpini</i> Lag., 1817	<i>Silene sericea</i> All., 1785	<i>Tolpis barbata</i> (L.) Gaertn., 1791
<i>Salicornia alpini</i> subsp. <i>alpini</i> Lag., 1817	<i>Simethis mattiazzii</i> (Vand.) G.López & Jarvis, 1984	
<i>Salicornia fruticosa</i> (L.) L., 1762		

<i>Tolpis umbellata</i> Bertol., 1803	<i>Trifolium scabrum</i> L., 1753	<i>Veronica repens</i> Clarion ex DC., 1805
<i>Tolypella glomerata</i> (Desv.) Leonh., 1863	<i>Trifolium scabrum</i> subsp. <i>scabrum</i> L., 1753	<i>Viburnum tinus</i> L., 1753
<i>Torilis nodosa</i> (L.) Gaertn., 1788	<i>Trifolium squamosum</i> L., 1759	<i>Vicia altissima</i> Desf., 1799
<i>Trifolium angustifolium</i> L., 1753	<i>Trifolium stellatum</i> L., 1753	<i>Vicia cracca</i> L., 1753
<i>Trifolium arvense</i> L., 1753	<i>Trifolium strictum</i> L., 1755	<i>Vicia dasycarpa</i> Ten., 1829
<i>Trifolium bocconei</i> Savi, 1808	<i>Trifolium subterraneum</i> L., 1753	<i>Vicia faba</i> L., 1753
<i>Trifolium campestre</i> Schreb., 1804	<i>Trifolium tomentosum</i> L., 1753	<i>Vicia L.</i> , 1753
<i>Trifolium cherleri</i> L., 1755	<i>Triglochin barrelieri</i> Loisel., 1807	<i>Vicia lathyroides</i> L., 1753
<i>Trifolium dubium</i> Sibth., 1794	<i>Triglochin laxiflora</i> Guss., 1825	<i>Vicia lutea</i> subsp. <i>lutea</i> L., 1753
<i>Trifolium fragiferum</i> L., 1753	<i>Tripolium pannonicum</i> (Jacq.) Dobrocz., 1962	<i>Vicia sativa</i> L., 1753
<i>Trifolium glomeratum</i> L., 1753	<i>Tuberaria guttata</i> (L.) Fourr., 1868	<i>Vicia segetalis</i> Thuill., 1799
<i>Trifolium lappaceum</i> L., 1753	<i>Umbilicus rupestris</i> (Salisb.) Dandy, 1948	<i>Vicia villosa</i> Roth, 1793
<i>Trifolium ligusticum</i> Balb. ex Loisel., 1807	<i>Urospermum dalechampii</i> (L.) Scop. ex F.W.Schmidt, 1795	<i>Vincetoxicum hirundinaria</i> Medik., 1790
<i>Trifolium michelianum</i> Savi, 1798	<i>Valantia muralis</i> L., 1753	<i>Vulpia bromoides</i> (L.) Gray, 1821
<i>Trifolium micranthum</i> Viv., 1824	<i>Valerianella microcarpa</i> Loisel., 1810	<i>Vulpia ciliata</i> Dumort., 1824
<i>Trifolium nigrescens</i> subsp. <i>nigrescens</i> Viv., 1808	<i>Verbascum thapsus</i> L., 1753	<i>Vulpia fasciculata</i> (Forssk.) Fritsch, 1909
<i>Trifolium nigrescens</i> Viv., 1808	<i>Veronica arvensis</i> L., 1753	<i>Vulpia ligustica</i> (All.) Link, 1827
<i>Trifolium patens</i> Schreb., 1804	<i>Veronica montana</i> L., 1755	<i>Vulpia muralis</i> (Kunth) Nees, 1843
<i>Trifolium repens</i> L., 1753	<i>Veronica persica</i> Poir., 1808	<i>Vulpia myuros</i> (L.) C.C.Gmel., 1805
<i>Trifolium resupinatum</i> L., 1753		

Champignons et lichens

<i>Amanita junquillea</i> Quél., 1877	<i>Inocybe tenebrosa</i> Quél., 1885
<i>Amanita lividopallescens</i> (Gillet) Bigeard & H.Guill., 1913	<i>Lactifluus rugatus</i> (Kühner & Romagn.) Verbeken, 2012
<i>Amanita pantherina</i> (DC.) Krombh., 1846	<i>Macrolepiota procera</i> (Scop.) Singer, 1948
<i>Amanita rubescens</i> Pers., 1797	<i>Mycena amicta</i> (Fr.) Quél., 1872
<i>Amanita vaginata</i> (Bull.) Lam., 1783	<i>Mycena smithiana</i> Kühner, 1938
<i>Battarrea phalloides</i> (Dicks.) Pers.	<i>Mycena xantholeuca</i> Kühner, 1938
<i>Chroogomphus mediterraneus</i> (Finschow) Vila, Pérez-De-Greg. & G.Mir, 2006	<i>Mycena zephyrus</i> (Fr.) P.Kumm., 1871
<i>Clathrus ruber</i> P.Micheli ex Pers., 1801	<i>Resinicum bicolor</i> (Alb. & Schwein.) Parmasto, 1968
<i>Collybia brassicola</i> (Romagn.) Bon, 1998	<i>Rheubarbariboletus armeniacus</i> (Quél.) Vizzini, Simonini & Gelardi, 2015
<i>Collybia romagnesii</i> Bon, 1996	<i>Rhizocarpon Ramond</i> ex DC., 1805
<i>Coltricia perennis</i> (L.) Murrill, 1903	<i>Roridomyces roridus</i> (Fr.) Rexer, 1994
<i>Craterellus tubaiformis</i> (Fr.) Quél., 1888	<i>Russula cyanoxantha</i> (Schaeff.) Fr., 1863
<i>Cuphophyllum pratensis</i> (Fr.) Bon, 1985	<i>Sparassis crispa</i> (Wulfen) Fr., 1821
<i>Gymnopilus corsicus</i> Romagn., 1977	<i>Tricholoma ustaloides</i> Romagn., 1954
<i>Gymnopilus penetrans</i> (Fr.) Murrill, 1912	<i>Xanthoparmelia</i> (Vain.) Hale, 1974
<i>Hypholoma fasciculare</i> (Huds.) P.Kumm., 1871	

Crabes, crevettes, cloportes et mille-pattes

<i>Acaeroplastes melanurus sardous</i> Verhoeff, 1918
<i>Platyarthrus costulatus</i> Verhoeff, 1908
<i>Porcellio orarum vizzavonensis</i> Verhoeff, 1928
<i>Porcellio spatulatus</i> Costa, 1882
<i>Sardoniscus pygmaeus</i> (Budde-Lund, 1885)

Escargots et autres mollusques

<i>Alvania lanciae</i> (Calcaria, 1845)	<i>Oxychilus blauneri</i> (Shuttleworth, 1843)
<i>Clanculus cruciatus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Setia turriculata</i> Monterosato, 1884
<i>Gibbula fanulum</i> (Gmelin, 1791)	<i>Steromphala adansonii</i> (Payraudeau, 1826)
<i>Gibbula turbinoides</i> (Deshayes, 1835)	<i>Steromphala divaricata</i> (Linnaeus, 1758)
<i>Jujubinus gravinae</i> (Dautzenberg, 1881)	<i>Steromphala racketti</i> (Payraudeau, 1826)
<i>Odostomia kromi</i> van Aartsen, Menkhorst & Gittenberger, 1984	<i>Steromphala varia</i> (Linnaeus, 1758)

Insectes et araignées

<i>Acrida ungarica mediterranea</i> Dirsh, 1949	<i>Arge cyanocrocea</i> (Forster, 1771)
<i>Acrosternum heegeri</i> Fieber, 1861	<i>Argynnis paphia</i> (Linnaeus, 1758)
<i>Acrotylus patruelis</i> (Herrich-Schäffer, 1838)	<i>Aricia agestis</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)
<i>Aculepeira armida</i> (Audouin, 1826)	<i>Bacillus rossius</i> (Rossi, 1788)
<i>Aeshna affinis</i> Vander Linden, 1820	<i>Blaps gibba</i> Laporte de Castelnau, 1840
<i>Aeshna isoceles</i> (O.F. Müller, 1767)	<i>Bodiloides ictericus ghardimaouensis</i> (Balthasar, 1929)
<i>Aeshna mixta</i> Latreille, 1805	<i>Brachytron pratense</i> (O.F. Müller, 1764)
<i>Aglena ornata</i> (Herrich-Schäffer, 1838)	<i>Bradycellus distinctus</i> (Dejean, 1829)
<i>Agramma atricapillum</i> (Spinola, 1837)	<i>Brintesia circe</i> (Fabricius, 1775)
<i>Aiolopus puissanti</i> Defaut, 2005	<i>Caccobius schreberi</i> (Linnaeus, 1767)
<i>Aiolopus strepens</i> (Latreille, 1804)	<i>Cacyreus marshalli</i> Butler, 1898
<i>Aiolopus thalassinus</i> (Fabricius, 1781)	<i>Calliptamus barbarus</i> (O.G. Costa, 1836)
<i>Akis bacarozzo</i> (Schrank, 1786)	<i>Calliptamus italicus</i> (Linnaeus, 1758)
<i>Alucita hexadactyla</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Calocoris nemoralis</i> (Fabricius, 1787)
<i>Anacridium aegyptium</i> (Linnaeus, 1764)	<i>Calomera littoralis</i> (Fabricius, 1787)
<i>Anax imperator</i> Leach, 1815	<i>Calomera littoralis quadripunctata</i> (Rossi, 1790)
<i>Anax parthenope</i> (Selys, 1839)	<i>Calopteryx haemorrhoidalis</i> (Vander Linden, 1825)
<i>Aneugmenus padi</i> (Linnaeus, 1761)	<i>Camponotus aethiops</i> (Latreille, 1798)
<i>Anthophora crinipes</i> Smith, 1854	<i>Camponotus lateralis</i> (Olivier, 1792)
<i>Aphaenogaster spinosa</i> Emery, 1878	<i>Camponotus piceus</i> (Leach, 1825)

<i>Camponotus vagus</i> (Scopoli, 1763)	<i>Eumerus basalis</i> Loew, 1848
<i>Cardiophorus argiolus</i> (Gené, 1836)	<i>Euoniticellus fulvus</i> (Goeze, 1777)
<i>Cardiophorus vestigialis</i> Erichson, 1840	<i>Eupholidoptera tyrrhenica</i> Allegrucci, Massa, Trasatti & Sbordoni, 2014
<i>Carpocoris mediterraneus</i> Tamanini, 1958	<i>Eyprepocnemis plorans</i> (Charpentier, 1825)
<i>Celastrina argiolus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Eysarcoris ventralis</i> (Westwood, 1837)
<i>Ceriagrion tenellum</i> (Villers, 1789)	<i>Fibla maclachlani</i> (Albarda, 1891)
<i>Cetonia carthami</i> Gory & Percheron, 1833	<i>Formica cunicularia</i> Latreille, 1798
<i>Chalcolestes viridis</i> (Vander Linden, 1825)	<i>Geotrupes spiniger</i> Marsham, 1802
<i>Charaxes jasius</i> (Linnaeus, 1767)	<i>Gonepteryx cleopatra</i> (Linnaeus, 1767)
<i>Cheiracanthium</i> C. L. Koch, 1839	<i>Gonocerus insidiator</i> (Fabricius, 1787)
<i>Cheironitis irroratus</i> (Rossi, 1790)	<i>Gryllus campestris</i> Linnaeus, 1758
<i>Chelostoma</i> Latreille, 1809	<i>Heliothis peltigera</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)
<i>Chlorophorus sartor</i> (Müller, 1766)	<i>Hemianax ephippiger</i> (Burmeister, 1839)
<i>Chorthippus brunneus</i> (Thunberg, 1815)	<i>Henestaris laticeps</i> (Curtis, 1836)
<i>Cicadetta fangoana</i> Boulard, 1976	<i>Hipparchia aristaeus</i> (Bonelli, 1826)
<i>Closterotomus norwegicus</i> (Gmelin, 1790)	<i>Hoplitis praestans</i> (Morawitz, 1894)
<i>Coccinella septempunctata</i> <i>septempunctata</i> Linnaeus, 1758	<i>Iphiclus podalirius</i> (Linnaeus, 1758)
<i>Coccinella undecimpunctata</i> Linnaeus, 1758	<i>Ischnura genei</i> (Rambur, 1842)
<i>Coenagrion pulchellum</i> (Vander Linden, 1825)	<i>Ischnura pumilio</i> (Charpentier, 1825)
<i>Coenonympha corinna</i> (Hübner, 1804)	<i>Lasiommata paramegaera</i> (Hübner, 1824)
<i>Colaspidea oblonga</i> (Blanchard, 1845)	<i>Lasius bicornis</i> (Förster, 1850)
<i>Colias crocea</i> (Geoffroy in Fourcroy, 1785)	<i>Lasius brunneus</i> (Latreille, 1798)
<i>Conocephalus conocephalus</i> (Linnaeus, 1767)	<i>Lasius emarginatus</i> (Olivier, 1792)
<i>Copris hispanus</i> (Linnaeus, 1764)	<i>Lasius niger</i> (Linnaeus, 1758)
<i>Coranus kerzhneri</i> P.V. Putshkov, 1982	<i>Lasius paralienus</i> Seifert, 1992
<i>Crematogaster scutellaris</i> (Olivier, 1792)	<i>Latrodectus tredecimguttatus</i> (Rossi, 1790)
<i>Crocothemis erythraea</i> (Brullé, 1832)	<i>Leptotes pirithous</i> (Linnaeus, 1767)
<i>Cyclodinus constrictus</i> (Curtis, 1838)	<i>Lestes barbarus</i> (Fabricius, 1798)
<i>Cymbalophora pudica</i> (Esper, 1785)	<i>Lestes macrostigma</i> (Eversmann, 1836)
<i>Cyphodema instabilis</i> (Lucas, 1849)	<i>Lestes virens</i> (Charpentier, 1825)
<i>Danaus chrysippus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Leucania joannisi</i> Boursin & Rungs, 1952
<i>Dasylabris maura carinulata</i> (Dalla Torre, 1897)	<i>Libelloides ictericus corsicus</i> (Rambur, 1842)
<i>Decticus albifrons</i> (Fabricius, 1775)	<i>Libellula depressa</i> Linnaeus, 1758
<i>Deleproctophylla australis</i> (Fabricius, 1787)	<i>Libellula fulva</i> O.F. Müller, 1764
<i>Dociostaurus jagoi</i> Soltani, 1978	<i>Limenitis reducta</i> Staudinger, 1901
<i>Dociostaurus maroccanus</i> (Thunberg, 1815)	<i>Locusta migratoria</i> (Linnaeus, 1758)
<i>Emblethis angustus</i> Montandon, 1890	<i>Lycaena phlaeas</i> (Linnaeus, 1761)

<i>Lygus pratensis</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Pararge aegeria</i> (Linnaeus, 1758)
<i>Macroscytus brunneus</i> (Fabricius, 1803)	<i>Pardosa luctinosa</i> Simon, 1876
<i>Maniola jurtina</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Pardosa proxima</i> (C.L. Koch, 1847)
<i>Mantis religiosa</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Peltis grossa</i> (Linnaeus, 1758)
<i>Mecyna asinalis</i> (Hübner, 1819)	<i>Penichroa fasciata</i> (Stephens, 1831)
<i>Melanostoma mellinum</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Percus corsicus</i> Audinet-Serville, 1821
<i>Menephilus cylindricus</i> (Herbst, 1784)	<i>Pezotettix giornae</i> (Rossi, 1794)
<i>Messor minor</i> (André, 1883)	<i>Phaneroptera nana</i> Fieber, 1853
<i>Metopoplax ditomoides</i> (A. Costa, 1847)	<i>Philanthus triangulum</i> (Fabricius, 1775)
<i>Miridius quadrivirgatus</i> (A. Costa, 1853)	<i>Philodromus Walckenaer, 1826</i>
<i>Nathrius brevipennis</i> (Mulsant, 1839)	<i>Pieris brassicae</i> (Linnaeus, 1758)
<i>Neottiglossa bifida</i> (A. Costa, 1847)	<i>Pieris rapae</i> (Linnaeus, 1758)
<i>Netocia morio</i> (Fabricius, 1781)	<i>Piesma maculatum</i> (Laporte de Castelnau, 1833)
<i>Netocia morio morio</i> (Fabricius, 1781)	<i>Pimelia Fabricius, 1775</i>
<i>Niphona picticornis</i> Mulsant, 1839	<i>Pimelia payraudi</i> Latreille, 1829
<i>Nysius graminicola</i> (Kolenati, 1845)	<i>Plagiolepis pygmaea</i> (Latreille, 1798)
<i>Oecanthus pellucens pellucens</i> (Scopoli, 1763)	<i>Plebejus bellieri</i> (Oberthür, 1910)
<i>Omocestus rufipes</i> (Zetterstedt, 1821)	<i>Pogonus gilvipes</i> Dejean, 1828
<i>Onthophagus opacicollis</i> Reitter, 1892	<i>Polyommatus icarus</i> (Rottemburg, 1775)
<i>Onthophagus taurus</i> (Schreber, 1759)	<i>Ponera coarctata</i> (Latreille, 1802)
<i>Onthophagus vacca</i> (Linnaeus, 1767)	<i>Pontia daplidice</i> (Linnaeus, 1758)
<i>Orthetrum brunneum</i> (Boyer de Fonscolombe, 1837)	<i>Pontia Fabricius, 1807</i>
<i>Orthetrum cancellatum</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Prinobius myardi</i> Mulsant, 1842
<i>Orthetrum coerulescens</i> (Fabricius, 1798)	<i>Pseudoanthidium stigmaticorne</i> (Dours, 1873)
<i>Orthetrum trinacria</i> (Selys-Longchamps, 1841)	<i>Pyronia cecilia</i> (Vallantin, 1894)
<i>Orthops kalmii</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Pyronia tithonus</i> (Linnaeus, 1771)
<i>Oryctes nasicornis</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Quercusia quercus</i> (Linnaeus, 1758)
<i>Osmia caerulescens</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Rhacocleis corsicana</i> (Bonfils, 1960)
<i>Osmia ligurica</i> Morawitz, 1868	<i>Rhipicephalus sanguineus</i> (Latreille, 1806)
<i>Osmia niveata</i> (Fabricius, 1804)	<i>Rhodanthidium septemdentatum</i> (Latreille, 1809)
<i>Otophorus haemorrhoidalis</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Rhopalus lepidus</i> Fieber, 1861
<i>Oxythyrea funesta</i> (Poda, 1761)	<i>Scolia hirta unifasciata</i> Cyrillo, 1787
<i>Pachychila servillei</i> (Solier, 1835)	<i>Sepiana sepium</i> (Yersin, 1854)
<i>Papilio hospiton</i> Gené, 1839	<i>Smaragdina ferulae</i> Gené, 1839
<i>Papilio machaon</i> Linnaeus, 1758	<i>Solenopsis fugax</i> (Latreille, 1798)
<i>Paracinema tricolor bisignatum</i> (Charpentier, 1825)	<i>Somatochlora meridionalis</i> Nielsen, 1935
<i>Parapiesma quadratum</i> (Fieber, 1844)	<i>Somatochlora Selys, 1871</i>
	<i>Spilostethus saxatilis</i> (Scopoli, 1763)

<i>Steatoda nobilis</i> (Thorell, 1875)
<i>Stenopterus rufus</i> (Linnaeus, 1767)
<i>Stratiomyidae</i> Latreille, 1802
<i>Stratiomys longicornis</i> (Scopoli, 1763)
<i>Svercus palmetorum</i> (Krauss, 1902)
<i>Sympetrum fusca</i> (Vander Linden, 1820)
<i>Sympetrum fonscolombii</i> (Selys, 1840)
<i>Sympetrum meridionale</i> (Selys, 1841)
<i>Sympetrum sanguineum</i> (O.F. Müller, 1764)
<i>Sympetrum striolatum</i> (Charpentier, 1840)
<i>Tapinoma magnum</i> Mayr, 1861
<i>Tapinoma nigerrimum</i> (Nylander, 1856)
<i>Taylorilygus apicalis</i> (Fieber, 1861)

<i>Temnothorax luteus</i> (Forel, 1874)
<i>Temnothorax mediterraneus</i> Ward, Brady, Fisher & Schultz, 2014
<i>Temnothorax unifasciatus</i> (Latreille, 1798)
<i>Tetramorium meridionale</i> Emery, 1870
<i>Tettigonia viridissima</i> (Linnaeus, 1758)
<i>Thorectes intermedius</i> (O.G. Costa, 1839)
<i>Thyene imperialis</i> (Rossi, 1846)
<i>Trachys troglodytiformis</i> Obenberger, 1918
<i>Trichius gallicus</i> Dejean, 1821
<i>Tropinota squalida</i> (Scopoli, 1763)
<i>Uromenus brevicollis insularis</i> (Chopard, 1923)
<i>Vanessa atalanta</i> (Linnaeus, 1758)
<i>Vanessa cardui</i> (Linnaeus, 1758)

Amphibiens et reptiles

<i>Algyroides fitzingeri</i> (Wiegmann, 1834)
<i>Archaeolacerta bedriagae</i> (Camerano, 1885)
<i>Bufo viridis balearicus</i> (Boettger, 1880)
<i>Discoglossus Otth, 1837</i>
<i>Discoglossus sardus</i> Tschudi in Otth, 1837
<i>Emys orbicularis</i> (Linnaeus, 1758)
<i>Euleptes europaea</i> (Gené, 1839)
<i>Hierophis viridiflavus</i> (Lacepède, 1789)
<i>Hyla sarda</i> (Betta, 1857)

<i>Natrix helvetica corsa</i> (Hecht, 1930)
<i>Pelophylax lessonae</i> (Camerano, 1882)
<i>Pelophylax lessonae bergeri</i> (Günther in Engelmann, Fritzsche, Günther & Obst, 1986)
<i>Podarcis siculus</i> (Rafinesque-Schmaltz, 1810)
<i>Podarcis tiliguerta</i> (Gmelin, 1789)
<i>Podarcis tiliguerta tiliguerta</i> (Gmelin, 1789)
<i>Salamandra corsica</i> (Savi, 1838)
<i>Tarentola mauritanica</i> (Linnaeus, 1758)
<i>Testudo hermanni</i> Gmelin, 1789

Mammifères

<i>Barbastella barbastellus</i> (Schreber, 1774)
<i>Chiroptera</i> Blumenbach, 1779
<i>Eptesicus serotinus</i> (Schreber, 1774)
<i>Erinaceus europaeus</i> Linnaeus, 1758
<i>Hypsugo savii</i> (Bonaparte, 1837)
<i>Mus musculus</i> Linnaeus, 1758
<i>Mustela nivalis</i> Linnaeus, 1766
<i>Myotis emarginatus</i> (É. Geoffroy Saint-Hilaire, 1806)
<i>Myotis Kaup, 1829</i>
<i>Myotis punicus</i> Felten, 1977

<i>Nyctalus leisleri</i> (Kuhl, 1817)
<i>Pipistrellus kuhlii</i> (Natterer in Kuhl, 1817)
<i>Pipistrellus pipistrellus</i> (Schreber, 1774)
<i>Pipistrellus pygmaeus</i> (Leach, 1825)
<i>Plecotus austriacus</i> (J. B. Fischer, 1829)
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i> (Schreber, 1774)
<i>Rhinolophus hipposideros</i> (Borkhausen, 1797)
<i>Sus scrofa</i> Linnaeus, 1758
<i>Tadarida teniotis</i> (Rafinesque, 1814)

Oiseaux

<i>Accipiter nisus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Curruca sarda</i> (Temminck, 1820)
<i>Acrocephalus arundinaceus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Cyanistes caeruleus</i> (Linnaeus, 1758)
<i>Acrocephalus scirpaceus</i> (Hermann, 1804)	<i>Delichon urbicum</i> (Linnaeus, 1758)
<i>Actitis hypoleucos</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Dendrocopos major</i> (Linnaeus, 1758)
<i>Aegithalos caudatus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Egretta garzetta</i> (Linnaeus, 1766)
<i>Alcedo atthis</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Emberiza calandra</i> Linnaeus, 1758
<i>Alectoris rufa</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Emberiza cirlus</i> Linnaeus, 1766
<i>Anas crecca</i> Linnaeus, 1758	<i>Erythacus rubecula</i> (Linnaeus, 1758)
<i>Anas platyrhynchos</i> Linnaeus, 1758	<i>Falco peregrinus</i> Tunstall, 1771
<i>Anthus campestris</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758
<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Fringilla coelebs</i> Linnaeus, 1758
<i>Ardea alba</i> Linnaeus, 1758	<i>Fulica atra</i> Linnaeus, 1758
<i>Ardea cinerea</i> Linnaeus, 1758	<i>Gallinago gallinago</i> (Linnaeus, 1758)
<i>Ardea purpurea</i> Linnaeus, 1766	<i>Gallinula chloropus</i> (Linnaeus, 1758)
<i>Bubulcus ibis</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Garrulus glandarius</i> (Linnaeus, 1758)
<i>Burhinus oedicnemus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Himantopus himantopus</i> (Linnaeus, 1758)
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758
<i>Calidris alba</i> (Pallas, 1764)	<i>Ichthyaetus audouinii</i> (Payraudeau, 1826)
<i>Calidris minuta</i> (Leisler, 1812)	<i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758
<i>Calonectris diomedea</i> (Scopoli, 1769)	<i>Lanius senator</i> Linnaeus, 1758
<i>Caprimulgus europaeus</i> Linnaeus, 1758	<i>Larus michahellis</i> Naumann, 1840
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Loxia curvirostra</i> Linnaeus, 1758
<i>Carduelis corsicana</i> (Koenig, 1899)	<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)
<i>Cettia cetti</i> (Temminck, 1820)	<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758
<i>Charadrius alexandrinus</i> Linnaeus, 1758	<i>Milvus milvus</i> (Linnaeus, 1758)
<i>Charadrius dubius</i> Scopoli, 1786	<i>Monticola saxatilis</i> (Linnaeus, 1766)
<i>Chloris chloris</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Monticola solitarius</i> (Linnaeus, 1758)
<i>Circus aeruginosus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Motacilla alba</i> Linnaeus, 1758
<i>Cisticola juncidis</i> (Rafinesque, 1810)	<i>Motacilla cinerea</i> Tunstall, 1771
<i>Coccothraustes coccothraustes</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Muscicapa striata</i> (Pallas, 1764)
<i>Columba livia</i> Gmelin, 1789	<i>Muscicapa tyrrhenica</i> Schiebel, 1910
<i>Columba palumbus</i> Linnaeus, 1758	<i>Myotis emarginatus</i> (É. Geoffroy Saint-Hilaire, 1806)
<i>Corvus corax</i> Linnaeus, 1758	<i>Oenanthe oenanthe</i> (Linnaeus, 1758)
<i>Corvus corone cornix</i> Linnaeus, 1758	<i>Otus scops</i> (Linnaeus, 1758)
<i>Corvus corone sharpii</i> Oates, 1889	<i>Parus major</i> Linnaeus, 1758
<i>Cuculus canorus</i> Linnaeus, 1758	<i>Passer hispaniolensis</i> (Temminck, 1820)

<i>Passer italiae</i> (Vieillot, 1817)	<i>Sterna hirundo</i> Linnaeus, 1758
<i>Periparus ater</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Streptopelia decaocto</i> (Frivaldszky, 1838)
<i>Petronia petronia</i> (Linnaeus, 1766)	<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)
<i>Phalacrocorax aristotelis</i> (Linnaeus, 1761)	<i>Sturnus unicolor</i> Temminck, 1820
<i>Phalacrocorax aristotelis desmarestii</i> (Payraudeau, 1826)	<i>Sturnus vulgaris</i> Linnaeus, 1758
<i>Phalacrocorax carbo</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Sylvia atricapilla</i> (Linnaeus, 1758)
<i>Phoenicopterus roseus</i> Pallas, 1811	<i>Sylvia melanocephala</i> (Gmelin, 1789)
<i>Phoenicurus ochruros</i> (S. G. Gmelin, 1774)	<i>Sylvia subalpina</i> Temminck, 1820
<i>Phoenicurus phoenicurus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Sylvia undata</i> (Boddaert, 1783)
<i>Phylloscopus collybita</i> (Vieillot, 1817)	<i>Tachybaptus ruficollis</i> (Pallas, 1764)
<i>Puffinus yelkouan</i> (Acerbi, 1827)	<i>Tachymarptis melba</i> (Linnaeus, 1758)
<i>Rallus aquaticus</i> Linnaeus, 1758	<i>Tadorna tadorna</i> (Linnaeus, 1758)
<i>Regulus ignicapilla</i> (Temminck, 1820)	<i>Tringa glareola</i> Linnaeus, 1758
<i>Riparia riparia</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Troglodytes troglodytes</i> (Linnaeus, 1758)
<i>Saxicola rubetra</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Turdus merula</i> Linnaeus, 1758
<i>Saxicola rubicola</i> (Linnaeus, 1766)	<i>Turdus viscivorus</i> Linnaeus, 1758
<i>Scolopax rusticola</i> Linnaeus, 1758	<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758
<i>Serinus serinus</i> (Linnaeus, 1766)	<i>Vanellus vanellus</i> (Linnaeus, 1758)

CPIE A Rinascita
7 rue colonel Feracci
CS 31
20250 Corte
contact@cpie-centrecorse.fr